DERNIÈRE ÉDITION

# Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14003 – 4,50 F — SAMEDI 3 FÉVRIER 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les propositions de M. Hans Modrow sur l'unification

## Les partis politiques de la RFA rejettent l'idée d'une Allemagne neutre

*Le plan concernant l'unification des deux Etats allemands présenté jeudi 1er février par le premier ministre de la RDA, M. Hans Modrow, a suscité à Bonn des réactions mitigées : s'ils adhèrent aux perspectives d'unité, les partis politiques de la RFA sont résolument hostiles à l'idée de neutralité – au demeurant la question centrale – défendue par M. Modrow.*

### *Une ultime manœuvre*

**M. GORBATCHEV lui ayant donné le feu vert, au début de la semaine à Moscou, M. Hans Modrow, le chef du fragile gouvernement est-allemand, a joué son va-tout en exposant jeudi 1er février un plan en quatre étapes devant conduire à la réunification d'une Allemagne neutre. La conversion soudaine de M. Modrow à la réunification est à la mesure de son désarroi et de celui de ses amis : en dépit de toutes les promesses de démocratisation et de l'organisation précipitée d'élections législatives libres dès le 18 mars prochain, la RDA continue à se vider de sa substance au rythme de deux mille départs par jour.**

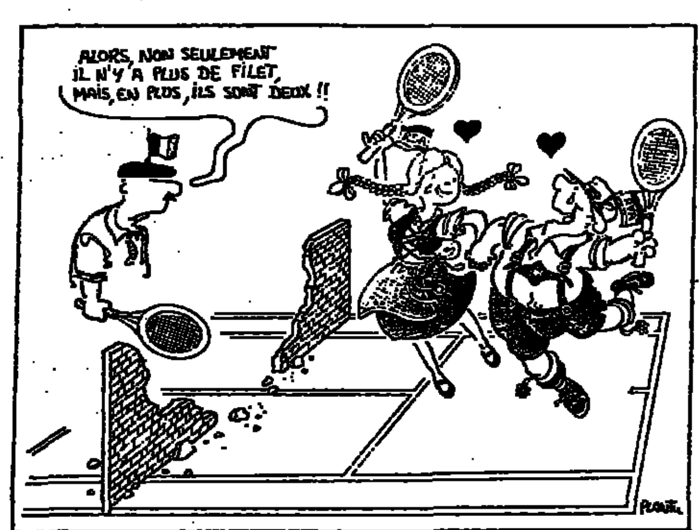
**Il est bien peu probable cependant que le ralliement de M. Modrow au principe d'une Allemagne unie freine le mouvement. D'abord parce que le premier ministre, si réformateur soit-il, n'engage que lui-même. Tout le monde, en effet, est persuadé que son parti sortira grand vaincu des élections du 18 mars. Ensuite, parce que sa démarche apparaît déjà comme une simple manœuvre préélectorale concoctée à Moscou : beaucoup d'Allemands de l'Est se souviennent que ce n'est là qu'une pâle réédition de la proposition de réunification de l'Allemagne, au prix de sa neutralité, présentée en 1952 par Staline.**

**IL y a un an encore, une telle offre aurait pu avoir des effets sur l'opinion publique est- et ouest-allemande. Elle aurait signifié pour les Allemands de l'Est liberté et promesse d'une vie meilleure. A l'Ouest, elle aurait renforcé un courant pacifiste et neutraliste apparu au moment de la bataille des Pershing.**

**Mais il y a toutes chances qu'aujourd'hui la manœuvre fasse long feu : les Allemands de l'Est connaissent enfin la liberté, et sont persuadés que le bien-être leur viendra de l'Ouest ; leur comportement, depuis quelques semaines, a pulvérisé les subtiles analyses des experts en tous genres qui expliquaient voilà peu que la « spécificité » est-allemande exigeait le maintien de deux Etats...**

**L'ÉVOCATION de la neutralité d'une Allemagne réunifiée n'a pas, d'autre part, soulevé l'enthousiasme à l'Ouest. Le pacifisme d'hier se nourrissait en effet de la peur de l'Union soviétique. Or, cette peur a disparu. C'est pourquoi les sociaux-démocrates, dans la foulée du chancelier Kohl, ont repoussé la condition de neutralité énoncée par M. Modrow et qui, si elle était acceptée, menacerait gravement tout ordre et toute stabilité en Europe.**

**Reste maintenant aux gouvernements occidentaux intéressés – dont beaucoup, à commencer par celui de la France, sont résolument en retard sur les événements – à faire preuve d'imagination pour ancrer le mieux possible la nouvelle Allemagne à l'Ouest. La CEE, certes, et pourquoi pas, plus tard, la Confédération européenne chère à M. Mitterrand ? Mais aussi une OTAN rénovée, quitte, comme le propose M. Genscher, à ce que le territoire actuel de la RDA soit doté d'un statut spécial.**




### *La question centrale*

BONN

*de notre correspondant*

La déclaration de M. Hans Modrow sur l'unité allemande a surpris la classe politique à Bonn. Non par l'esprit qui l'anime : on avait pris bonne note qu'à Moscou, mercredi, le premier ministre est-allemand avait fait sien le mot d'ordre des manifestations populaires *« Deutschland einig Vaterland »* (Allemagne patrie unie).

On ne s'attendait pas cependant que M. Modrow mît si rapidement en forme un plan de marche vers l'unité, qui recoupe très largement le plan en dix points présenté par le chancelier Kohl au mois de novembre.

Au moment même où M. Hans Modrow présentait ses propositions devant la presse à Berlin-Est, M. Helmut Kohl faisait route vers Berlin-Ouest pour rencontrer les responsables des partis est-allemands se réclamant du « centre démocratique ».

Le chancelier les exhorte, sans grand succès pour l'instant, à s'unir pour faire face au SED et au SPD lors des élections du 18 mars.

**LUC ROSENZWEIG**

*Lire la suite et l'article d'HENRI DE BRESSON page 3*

### *Les promesses d'un très grand marché*

par Alain Vernholes

L'Europe qui depuis quelques années fait de nouveau parler d'elle dans le monde pour ses projets d'union économique et politique, cette Europe-là, faite de douze pays industrialisés (1), est-elle promise à une nouvelle et longue période de prospérité ? La question se posait déjà depuis qu'avait été relancée en 1985-1986 la construction européenne. La libéralisation politique des pays de l'Est rend l'interrogation plus pressante en même temps que la réponse plus difficile.

Beaucoup d'Américains qui suivaient souvent avec appréhension le cheminement de l'Europe vers un marché sans frontières porteur de plus d'investissements et de croissance, estiment maintenant que l'ouverture politique des pays de l'Est va décupler les effets de la construction à douze. Les conséquences en seraient considérables, ramenant pour ainsi dire le centre du monde des Etats-Unis vers une maison commune européenne ; commune par la proximité des pays, leur savoir-faire et d'une certaine façon leur culture.

*Lire la suite page 28 – section C*

(1) Sur les douze pays de la CEE, deux – la Grèce et le Portugal – ont un niveau de développement encore faible.

Légalisation des partis anti-apartheid, libération imminente de M. Nelson Mandela

## M. De Klerk annonce d'importantes mesures de libéralisation pour les Noirs sud-africains

*Dans un discours prononcé vendredi 2 février au Cap devant le Parlement sud-africain, le président De Klerk a annoncé la prochaine libération « sans condition » de M. Nelson Mandela, chef historique du Congrès national sud-africain (ANC) et la légalisation immédiate de ce parti qui incarne la lutte nationaliste des Noirs depuis l'instauration de l'apartheid. M. De Klerk a aussi annoncé la suppression des restrictions prises dans le cadre de l'état d'urgence contre le Front démocratique uni (UDF), branche interne de l'ANC, et la libération des prisonniers politiques.*

*« Le gouvernement a pris la ferme décision de libérer Mandela sans condition et il prendra une décision quant à la date de cette mesure. Malheureusement, un court laps de temps supplémentaire est inévitable. »* En quelques mots, le chef de l'Etat sud-africain a mis un terme au suspense entretenu par toutes sortes de rumeurs et déclarations contradictoires quant au sort qu'il entendait réserver à l'homme par lequel passe toute solution négociée aux problèmes intérieurs du plus puissant des pays d'Afrique.

L'existence d'un court délai avant la libération effective peut constituer une petite déception pour les amis de l'illustre prisonnier, mais M. De Klerk est allé au-delà de leurs espoirs en décidant la légalisation immédiate de l'ANC et d'une trentaine d'autres organisations interdites, notamment l'UDF qui se présente comme l'alliance de neuf cents mouvements représentant au total trois millions de membres, considérée en fait comme la branche interne de l'ANC, dont la direction est en exil en Zambie.

Ces mesures s'accompagnent de la libération des autres détenus politiques, de la fin de la censure et de la suspension des exécutions. *« Il est temps pour nous de rompre le cercle de la violence et d'avancer vers la paix et la réconciliation »*, a dit M. De Klerk. L'état d'urgence est maintenu, dans ses dispositions générales, mais il sera levé *« dès que les circonstances le justifieront »*.

Avant le discours de M. De Klerk, un porte-parole de la Maison Blanche avait annoncé, jeudi, que le président Bush désirait recevoir M. Mandela tout de suite après sa libération. Le président américain voudrait aussi recevoir séparément M. De Klerk, afin de *« déterminer comment les Etats-Unis peuvent aider l'Afrique du Sud à avancer vers un gouvernement et une société non raciaux »*.

## Le double appel du pape pour l'Afrique

### *Un dernier discours de Jean-Paul II pour secouer « l'indifférence de l'humanité » et inviter les Africains à coopérer entre eux*

*Le pape Jean-Paul II a clos son voyage d'une semaine au Sahel le 1er février à N'Jaména, par un double appel en faveur de l'Afrique.*

N'DJAMENA

*de notre envoyé spécial*

Les séquelles du colonialisme, les conséquences des affrontements Est-Ouest pour le tiers-monde, l'ethnocentrisme, le dialogue Nord-Sud, qui doit s'accroître, la nécessaire coopération Sud-Sud, la protection des droits de l'homme et de l'environnement, les réfugiés, la malnutrition, les ruines de la guerre, la discrimination raciale, le problème des immigrés, des minorités, de la dette, etc. Pour le dernier discours de son sixième périple en terre d'Afrique, le pape Jean-Paul II a voulu tout dire, tout traiter, tout résumer des réflexions, des espoirs et des craintes qui l'ont assailli pendant une semaine au Sahel.

Lundi soir, en privé, devant les évêques de Ouagadougou, il avait confié qu'il n'aurait jamais *« pu mourir en paix »* sans réitérer, une fois encore, son appel à l'humanité en faveur de l'Afrique. Trois jours plus tard, à N'Djamena, devant le corps diplomatique il prononce un discours si dense que l'auditoire a la fugitive impression que ce jeudi 1er février constitue pour lui comme une dernière chance de secouer *« l'indifférence de l'humanité »*.

Comme si les deux mille et quelque homélies, psalmodiées en douze ans de pontificat itinérant, n'avaient servi à rien, ou presque : inlassable porte-parole des déshérités, le pape n'en finit pas de mettre l'humanité en garde contre elle-même. *« Il est,* dit-il, *des sources de souffrance qui paraissent sans fin. »* Or aucune d'entre elles *« ne pouvant nous laisser résignés, je tiens à dire à la communauté internationale (...) que les grandes transformations en cours en Europe de l'Est ne doivent pas détourner l'attention du Sud »*, poursuit-il.

**PATRICE CLAUDE**

*Lire la suite page 6*






M 0147 - 203 0 - 4,50 F

3790147004500 02030

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $ ; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $ ; USA (others), 2 $.

# DÉBATS

L'avenir de la musique

## Les grenouilles et le soliveau

par Pierre Boulez

IL m'est difficile d'ignorer plus longuement que la polémique franco-française s'est récemment réveillée autour des deux institutions dont je suis le responsable – l'IRCAM, département musical du Centre Georges-Pompidou, et l'Ensemble InterContemporain (EIC), – les attaques s'étendant également à ma personne, comme si ces organismes étaient des jouets que la Ve République aurait eu la faiblesse, sans cesse renouvelée, de me donner. Deux hebdomadaires, *le Point* (1) *et l'Express* (2), se sont particulièrement distingués, durant les derniers mois de 1989, dans cette course à la désinformation.

Je me dois d'abord de répéter que la communauté internationale est toujours prête à me faire confiance, ce qui me dispense de toute dépendance vis-à-vis de l'Hexagone, et donc de toute justification personnelle. En revanche, j'estime prioritaire de défendre les institutions et les équipes qui les animent ; elles ne sont pas au service de ma personne, mais s'attachent, avec opiniâtreté et désintéressement, à faire vivre des projets artistiques dont le bien-fondé et la valeur sont largement reconnus hors de nos frontières.

En contradiction avec cet état de fait aisément vérifiable, la polémique a surgi au moment où se sont accusées mes divergences avec l'administration de tutelle directe, la direction de la musique et de la danse, et plus spécifiquement avec son directeur (3). De l'Opéra-Bastille à la Cité de la musique de La Villette, il m'a semblé que l'on s'engageait sur le même chemin de l'inertie : indécision quant au choix de responsables, quant au calendrier et, bien plus grave encore, quant à la nature du projet. Ce qui m'obligeait à m'exprimer publiquement ici même, voilà près d'un an, au seul sujet de l'Opéra-Bastille, m'incite, hélas ! à prendre de nouveau position sur un domaine plus vaste : la nature de la relation entre la profession en général et la tutelle. Je constate en effet – et je ne suis pas le seul à le faire – que la situation s'est dégradée à un point où la bureaucratie dénature ou étouffe, à tort et à travers, les projets culturels musicaux.

Venons-en d'abord aux chiffres, puisqu'ils semblent inspirer confiance ou défiance, qu'ils font l'objet de rapports précis et qu'ils sont cités, en général, je n'irais pas jusqu'à dire de façon falsifiée, mais hors contexte, dans une sorte d'amalgame tendancieux destiné à justifier une thèse inscrite *a priori*, celle de l'hégémonie de l'IRCAM et de l'EIC : hégémonie artistique liée à l'hégémonie budgétaire. Nous accueillerions exclusivement une cour de compositeurs favoris au détriment de véritables génies que nous ignorerions, nous grèverions le budget de l'État au point de paralyser les autres organismes sans toutefois obtenir des résultats scientifiques et musicaux dignes de ce pactole.

### Neuf cents œuvres présentées au public

Au simple plan comptable, voici quelques chiffres qui ramèneront du mythe à la réalité : en 1989, l'IRCAM a perçu 25,2 millions de francs de subventions directes auxquelles se sont ajoutées des prestations émanant du Centre Pompidou estimées à 5,5 millions de francs ; l'EIC, quant à lui, pour la même année, a reçu 13,82 millions de francs de l'Etat et 1,48 million de francs de la Ville de Paris, soit un total de 15,3 millions de francs. Si l'on veut additionner l'ensemble des financements publics alloués aux deux maisons, on parvient à un total de 46 millions de francs. Replaçons notre activité dans le contexte plus général de la vie musicale française et comparons-la aux moyens dont disposent les institutions étalons comme un orchestre symphonique ou un opéra. La fourchette des subventions accordées à des organismes tels les Orchestres de Paris, de Lyon et de Toulouse se situe, pour 1989, entre 43,5 millions et 52,8 millions de francs.

Le coût de nos deux maisons consacrées exclusivement à la musique contemporaine n'est donc nullement exorbitant si on le compare à celui des structures dévolues essentiellement au répertoire symphonique traditionnel ; il est même d'une réelle modestie au regard du domaine de l'opéra où un rapport de 1 à 10 peut s'établir – toujours en 1989, le Théâtre national de l'Opéra de Paris a reçu 480 millions de francs de l'Etat.

Il ne s'agit pas d'opposer des institutions qu'on cherche trop souvent à dresser les uns contre les autres dans la chasse aux subventions, mais de constater une proportion qui va de pair avec la complémentarité nécessaire à toute vie musicale ouverte sur l'avenir.

La question se pose maintenant de savoir comment ces fonds sont utilisés ; il faut donc rendre compte de l'activité artistique, car le rapport qualité-prix est souvent ignoré au bénéfice du seul rapport quantité-prix. En ce qui concerne l'exiguïté supposée des choix esthétiques et leur caractère partisan, je rappellerai que l'IRCAM et l'EIC ont à ce jour présenté en public neuf cents œuvres de trois cents compositeurs : on admettra que ceux-ci peuvent difficilement appartenir à la même gigantesque famille qu'il me serait difficile d'avoir engendrée à moi tout seul... Voilà, en tout cas, qui justifie la quantité.

Je ne pense pas davantage que nous ayons à rougir de la qualité, même si nous préférons les talents aventureux, quel que soit leur terrain d'exploration, aux invalides de la nostalgie. Nous avons vu surgir autour de nous une nouvelle génération de compositeurs qui me rassurent tout à fait sur la vitalité de la musique d'aujourd'hui et me font considérer à leur juste valeur – néant et vent – les gémissements fatigués à propos d'une prétendue crise, ou d'une stagnation, de la création.

Les Cassandre, tous sexes confondus, seraient délivrés de leurs cauchemars s'ils daignaient honorer nos manifestations de leur présence angoissée. Les salles sont pleines, les œuvres sont jouées à maintes reprises, les invitations affluent, auxquelles l'EIC et l'IRCAM ont du mal à faire face. En 1988, les tournées internationales nous ont ainsi conduits successivement en Australie et en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis et au Canada, en Italie, Allemagne, Grande-Bretagne et Autriche. Pour la seule saison 1988-1989, soixante-dix concerts ont réuni plus de 50 000 auditeurs.

Enfin, pour en revenir à la stricte gestion, l'IRCAM, comme les autres départements du Centre Pompidou, a été l'objet, en 1988, d'un rapport de l'inspection des finances, à la demande du ministère de la culture. Je souhaiterais qu'il soit publié intégralement, car, mis à part certaines réserves auxquelles nous adhérons – publications scientifiques en nombre insuffisant, difficultés de commercialisation, – on verrait que ses conclusions relatives aux différents secteurs d'activité de l'institution sont essentiellement positives : bon fonctionnement actuel de la direction technique, jugement favorable sur la procédure de choix des compositeurs, constat de réussite de la politique de diffusion des œuvres, exécution du budget satisfaisante, etc. Au demeurant, l'IRCAM et l'EIC sont en permanence surveillés, dans la plus grande transparence, et par le contrôle financier du ministère de la culture, et par leur conseil d'administration respectif.

### Des arguments bureaucratiques

Je n'aurais pas besoin moi-même de rappeler toutes ces données, si je ne savais pertinemment que la suspicion constante d'une partie de la presse se double curieusement d'un inintérêt total pour nos manifestations de la part du directeur de la musique, inintérêt qui confine à la malveillance. Je ne pense pas être paranoïaque : d'autres organismes moins visibles ou moins exposés que les nôtres sont en butte à la même indifférence d'une administration tatillonne, aussi rigide que dépourvue d'imagination et de générosité.

Le ministre de la culture se déplace régulièrement, s'informe et demeure à l'écoute directe des artistes ; le directeur de la musique juge préférable de rester dans son bureau. Cette absence de pratique du terrain ne peut être compensée par la seule lecture de rapports et de dossiers, surtout quant il s'agit de projets en pleine évolution, comme le fut celui de l'Opéra-Bastille, comme l'est actuellement celui de la Cité de la musique à La Villette.

Je me sens directement concerné par ce dernier projet qui, outre le transfert du Conservatoire national dans la partie ouest, a toujours prévu l'implantation de l'EIC comme utilisateur prioritaire – en partage avec le Conservatoire – de la salle de concerts, en cours de construction dans la partie est. Alors que cette salle doit être inaugurée à l'automne 1992, tout reste à faire aujourd'hui. On sait, et l'exemple de l'Opéra-Bastille l'a suffisamment prouvé, qu'une saison artistique ne s'improvise pas et que, dans le contexte international, on planifie avec, au minimum, trois ans d'avance : c'est un fait dont il faut absolument tenir compte si l'on veut simplement opérer. On le peut d'autant moins que le cadre d'action est inexistant.

N'ayant rien vu venir depuis l'automne 1988, j'ai tiré à plusieurs reprises la sonnette d'alarme et demandé que l'on affronte d'urgence les problèmes de fond : statut juridique, moyens financiers, coordination avec l'établissement constructeur, constitution des équipes, le tout en vue d'une politique artistique et de communication à définir. N'oublions pas que le projet est d'autant plus complexe qu'il comporte aussi un musée des instruments et un institut de pédagogie musicale.

Au lieu de se mettre au travail d'urgence, le directeur de la musique s'est arc-bouté sur des arguments bureaucratiques, la préséance l'emportant sur l'efficacité. Résultat actuel : le bâtiment continue d'avancer sans qu'une structure de préfiguration ait pu être mise en place avec l'accord de toutes les parties prenantes. Je ne cherche pas à relancer la vaine polémique entre l'artiste et le gestionnaire. Mon expérience à l'étranger avec des organismes de premier plan m'a, au contraire, amplement prouvé que le gestionnaire fort et éclairé est le garant de tout projet artistique de qualité. Encore faut-il que les terrains respectifs soient nettement balisés, alors qu'ici, le statut de fonctionnaire semble conférer la science infuse et autoriser indistinctement toutes les expertises.

On comprend dès lors les réactions négatives de la profession qui se sent l'objet d'une myopie méprisante alors qu'elle est en mesure de constater l'amateurisme persistant de certaines décisions. Il ne faudrait pas oublier, crûment dit, que l'administration doit soutenir le projet artistique, et non l'activité artistique servir de champ de manœuvre à l'administration.

Le pouvoir politique qui a lancé dans l'enthousiasme de grands projets musicaux peut à bon droit s'étonner que ses intentions, passées au filtre de la bureaucratie, n'en arrivent qu'à des résultats médiocres et décevants. Comme je le comprends ! Sur aucun des grands dossiers musicaux actuellement ouverts, je ne prétends délivrer de solution du type prêt-à-porter. J'affirme en revanche que le dirigisme actuel, coupé des réalités professionnelles, mènera immanquablement à la paralysie et à l'échec, c'est-à-dire au gâchis des fonds publics. Ce n'est sûrement pas par le seul octroi de statuts, de subventions ou de cahier des charges qu'on favorisera ne serait-ce que le bon emploi de l'argent public, sans parler d'une définition plus souple et plus claire des missions confiées à chacun.

Selon moi, nos gérants carcéraux se fourvoient gravement lorsqu'ils se donnent pour mission essentielle ce que Michel Foucault a dénoncé sous les vocables de « surveiller et punir ». Susciter et organiser avec les partenaires professionnels un débat ouvert et pertinent me paraît une tâche autrement fructueuse. La vitalité et la fécondité de notre développement musical, que tout le monde semble souhaiter, passera par cet effort mutuel, pour que la réalisation concrète des projets soit à la hauteur des ambitions initiales. Les musiciens ne sont pas des grenouilles qui demandent un roi – au demeurant, ils risquent de recevoir un simple soliveau.

(1) *Le Point*, 21 août 1989

(2) *L'Express*, 1er décembre 1989.

(3) M. Michel Schneider (NDLR).

## AU COURRIER DU MONDE

### M. Biasini et l'ouverture

Dans l'article « L'ouverture est de retour », exposant les tentatives de regroupement politique des membres non socialistes du gouvernement, *le Monde* du 26 janvier me classe parmi ceux qui se tiennent « éloignés » de ces efforts, ce qui peut s'entendre comme la manifestation d'une frilosité de mauvais aloi à l'égard de ces démarches.

Je crois en conséquence nécessaire de préciser que si je me suis, tout au long de ma carrière administrative, conformé au dévoir de réserve, mes convictions ont toujours été claires, et d'affirmer ma totale solidarité avec l'équipe gouvernementale à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. J'approuve donc entièrement toute démarche tendant à donner à la majorité présidentielle sa traduction politique la plus authentique et la plus large. Cela, qui me paraissait aller sans dire, me semble aujourd'hui devoir être dit.

EMILE J. BIASINI
*secrétaire d'Etat chargé des grands travaux*



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

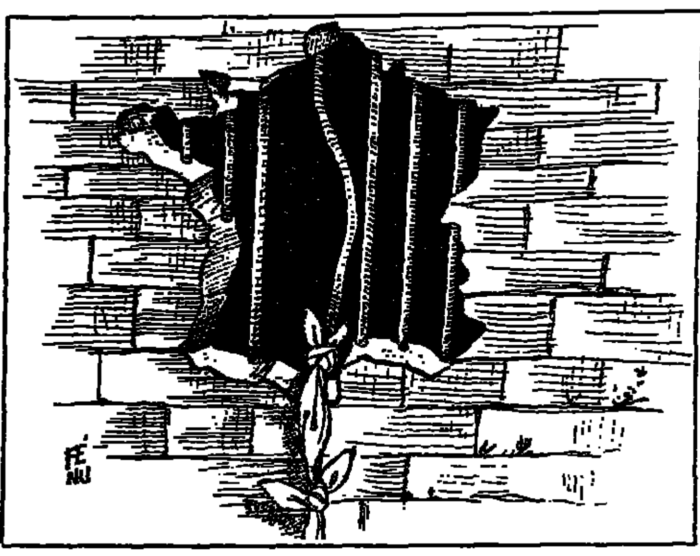
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

*ADMINISTRATION :*
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE



La grève dans les hôpitaux

## Colère d'une génération

par Bernard Granger, Jean-Marcel Guillon et Jean-François Lévy

LES questions que posent aujourd'hui les internes et les chefs de clinique dépassent de loin de simples revendications catégorielles. L'avenir du système de santé français est le véritable enjeu de ce mouvement.

Avant de s'installer, un médecin généraliste aura réussi le concours d'entrée en médecine (10 % de reçus), effectué six années d'études puis deux années d'internat de médecine générale. Certains souhaitent se spécialiser et se présentent au concours de l'internat de spécialité où seulement 20 % d'entre eux seront reçus. Ils ont ainsi accès à huit à dix semestres de formation et d'exercice avec responsabilités hospitalières dans des services universitaires hautement formateurs. La moitié d'entre eux deviennent chefs de clinique pour une durée de deux à quatre ans. La fonction des chefs de clinique est triple :

1) Soins aux patients hospitalisés en supervisant les internes.

2) Enseignement aux étudiants.

3) Travaux de recherche.

Internes et chefs de clinique représentent 60 % des médecins hospitaliers mais ne bénéficient que d'un statut contractuel et d'un salaire inadapté à leurs compétences et à leurs responsabilités. La majorité d'entre eux s'orienteront vers la médecine libérale pour des raisons multiples, dont l'absence de postes hospitalo-universitaires, la faible attractivité de l'hôpital général (2 770 postes restent actuellement vacants) et souvent par choix personnel.

La médecine libérale française est une médecine de qualité et de progrès. Les médecins libéraux exercent dans le cadre d'une convention renégociée tous les quatre ans. Depuis le début des années 80, les médecins ont le choix entre deux secteurs d'exercice conventionné. Le secteur 1, dont les tarifs de consultation sont fixes (85 F pour les généralistes, 125 F pour les spécialistes et 195 F pour les psychiatres), a été choisi par 73 % des médecins ; 27 % seulement des praticiens exercent en secteur 2, dont les honoraires sont librement déterminés mais restent modérés (30 % à 40 % de dépassement) et remboursés sur la base des tarifs de consultation du secteur 1.

Cependant, les médecins actuellement installés en secteur 2, soucieux du principe d'accès aux soins pour tous, pratiquent spontanément 30 % environ de leurs actes au tarif du secteur 1.

L'échec des négociations conventionnelles entre les syndicats de médecins libéraux, les caisses d'assurance maladie et le ministère de la santé a dévoilé le profond malaise du système de santé français. Pour tenter de traiter cette grave maladie, un mauvais remède a été institué : la discrimination à notre encontre. Alors qu'aucun accord sur une nouvelle convention médicale n'a été obtenu avant la date d'échéance de la convention précédente (1er décembre 1989), la liberté de choix du secteur d'installation nous est dorénavant interdite, et ce quel que soit notre degré de compétence. Cela n'a pour effet que de créer une ségrégation entre les médecins installés et les générations à venir. Simultanément, une loi assimile la médecine à une profession commerciale (loi Besson).

Les internes et les chefs de clinique se battent pour une médecine de qualité, accessible à tous, principe essentiel de l'exercice libéral. La dévalorisation de la médecine libérale est responsable du malaise des professions de santé. Seule une digne revalorisation du secteur 1 permettra d'éviter l'hypothétique hémorragie vers le secteur 2 que semblent craindre les pouvoirs publics.

Cependant un secteur à honoraires libres reste indispensable. En effet, certains médecins, pour de multiples raisons, notamment leurs compétences mais aussi les frais inhérents au fonctionnement de leur cabinet (qui dépendent de leur spécialité et de leur lieu d'installation), ne peuvent pratiquer les honoraires du secteur 1 sans compromettre la qualité de leur exercice. Le secteur conventionné à honoraires libres représente ainsi la soupape de sécurité indispensable, seule garante d'une médecine libre et indépendante des pouvoirs administratifs.

### Les biologistes premières victimes

Les biologistes sont les premières victimes de la cécité gouvernementale. L'arrêté du 30 novembre 1989 a fixé arbitrairement, sans aucune concertation, une nouvelle nomenclature des actes de biologie médicale. Les conséquences de cet arrêté sont extrêmement préoccupantes pour l'avenir d'une profession dont le développement est indissociable du progrès médical. En effet, un quart des laboratoires de proximité risquent de disparaître. Les internes en biologie, qui, après dix ans d'études, pouvaient espérer des débouchés dignes de leur formation, ne comprennent pas l'acharnement du ministre à les condamner au chômage.

Le mouvement actuel des internes et des chefs de clinique traduit la colère d'une génération que l'on veut sacrifier. Les Français ont compris que la santé de l'an 2000 dépend de l'avenir des internes et des chefs de clinique. Tout ce qui conduit à briser, décourager, démotiver, les jeunes médecins et les jeunes spécialistes porte en germe une désagrégation de la qualité des soins qui seront offerts aux Français dans les vingt prochaines années.

Les donneurs de leçons de morale feraient bien de méditer les enseignements de ces dernières semaines sans s'aveugler sur l'avenir : aucun patient n'a souffert de la grève des urgences ; tous subiraient les conséquences d'une médecine muselée par l'Etat.

► **Bernard Granger, chef de clinique assistant, Jean-Marcel Guillon, interne des hôpitaux de Paris, et Jean-François Lévy, chef de clinique assistant, s'expriment au nom du Comité de grève des internes de médecine générale, des internes de spécialité et des chefs de clinique des hôpitaux de Paris.**

# ÉTRANGER

## Les propositions de M. Modrow en faveur de la réunification allemande

# Le premier ministre de Berlin-Est affirme que le nouvel Etat devrait être neutre

BERLIN-EST
*de notre correspondant*

*« Je pars du principe qu'il va falloir effectivement se pencher maintenant avec détermination sur la question d'une seule patrie allemande »*, avait dit mardi 30 janvier à Moscou le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, après avoir rencontré le président Mikhaïl Gorbatchev. Il n'aura fallu attendre que deux jours. Avec la bénédiction des Soviétiques, M. Modrow a annoncé le 1er février à Berlin-Est l'abandon officiel par la RDA de la doctrine de la division de l'Allemagne et s'est prononcé pour la création d'une fédération allemande militairement neutre.

*« Le moment est venu de tirer un trait sur la seconde guerre mondiale, de conclure un traité de paix*, a-t-il déclaré au cours de sa conférence de presse .(...) *Une solution définitive de la question allemande ne peut être obtenue que par l'exercice libre de l'autodétermination des Allemands dans les deux Etats en coopération avec les quatre puissances et en tenant compte des intérêts de tous les pays européens. »*

On a donc fini, à Moscou et à Berlin-Est, par se rendre à l'évidence, comme la plupart des pays occidentaux avaient déjà dû le faire. L'impatience de la population est-allemande pour que s'amorce le plus vite possible un processus d'unification entre les deux Etats allemands rendait suicidaire de vouloir s'en tenir, coûte que coûte, à une doctrine manifestement dépassée par les événements. Quelles qu'aient été leurs positions de départ, tous les partis politiques en RDA avaient déjà dû prendre en compte cette réalité.

A l'automne, les dirigeants des tout nouveaux groupes d'opposition, fiers d'avoir réussi la « révolution » en RDA, étaient persuadés de la nécessité de préserver une « identité est-allemande » face à une Allemagne fédérale dont ils récusaient le capitalisme triomphant. L'ouverture brutale du mur en novembre a bouleversé tous leurs calculs. Pour certains, la pilule est amère, comme on l'a vu dimanche à Berlin-Est, où les fondateurs du Nouveau Forum se sont fait mettre en minorité précisément sur ce point.

La question n'est plus aujourd'hui de savoir en RDA si on veut ou non l'unité allemande, mais de quelle manière et dans quel délai elle se fera. *« Le parti qui l'emportera aux élections sera celui qui donnera la réponse la plus crédible »*, disait samedi dernier à Gotha l'un des fondateurs de Renouveau démocratique aujourd'hui passé au Parti social-démocrate, M. Eberhard Richter. Chaque formation a son propre programme. Cela va de la réunification le plus vite possible, comme pour l'Union démocratique soutenue par la CSU bavaroise, à toutes sortes de scénarios, plus ou moins précis vers l'unification. C'est le chancelier Kohl qui, le premier, avait présenté, en novembre, un plan en dix points prévoyant la constitution par étapes d'une fédération. Cela avait suscité une violente réprobation, y compris parmi les plus proches alliés de la République fédérale.

### « Deutschland, einig Vaterland »

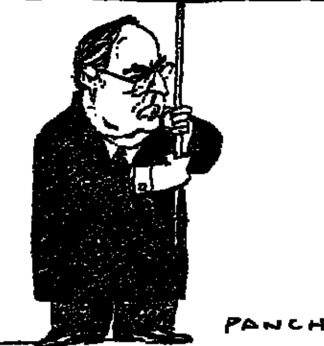
Le plan du premier ministre est-allemand se veut une réponse directe à ce programme en dix points. Il prévoit quatre étapes : la conclusion, rapide, d'un traité sur la communauté contractuelle que lui-même et le chancelier Kohl sont convenus, en décembre à Dresde, de signer. Allant au-delà de ce qui a été pour le moment prévu, il estime que ce traité doit *« déjà comporter des éléments confédératifs, comme l'union économique et monétaire, l'union en matière de transports »*. Pour deuxième étape, M. Modrow propose *« une confédération avec des organes et des institutions communs, comme par exemple une commission parlementaire, une chambre des Lander, des organes exécutifs communs pour des domaines particuliers »*.

Les deux Etats transféreraient ensuite, peu à peu, leur souveraineté à un organe central de la confédération et, une fois les deux Etats allemands militairement neutralisés, on pourrait parvenir à l'étape finale : *« la formation d'un Etat allemand uni sous forme d'une fédération allemande »* et... la réunion d'un Parlement uni qui déciderait une constitution unique et un gouvernement unique avec siège à Berlin.

*« L'Allemagne doit à nouveau devenir la patrie unie de tous les citoyens de la nation allemande »*, a affirmé M. Modrow en présentant son plan devant la presse : *« Deutschland einig Vaterland ! »*

C'est la première phrase de l'hymne national est-allemand que les manifestants chantent depuis des semaines dans toutes les villes allemandes pour exprimer leur volonté de réunification. M. Modrow prend au mot ses concitoyens, veut dire aux milliers de ceux qui quotidiennement quittent le pays pour la RFA qu'il les a entendus.

Bien tard, dira-t-on, pour espérer remonter le courant, et rattraper le temps perdu à répéter contre vents et marées que seule l'existence de deux Etats allemands pouvait garantir la paix et la stabilité en Europe ! En échangeant son ralliement à l'unité allemande contre la neutralisation militaire d'un futur Etat, M. Medrow espère toucher à une corde sensible chez lui et prend à contrepied les partis conservateurs ouest-allemands et le chancelier Kohl.





### Déjà Staline dans les années 50...

Le plan de M. Modrow ne fait que reprendre, comme il le dit d'ailleurs lui-même, d'anciennes propositions formulées par Staline dans les années 50 puis par les communistes est-allemands en 1962 dans un « document national ». Déjà ce document proposait une confédération devant conduire à une Allemagne réunifiée, démilitarisés, mais qui s'accompagnait, dans la thèse des dirigeants de l'époque, de la victoire du socialisme sur le capitalisme. Ce projet avait été abandonné sous Erich Honecker. L'époque rendait le schéma peu plausible. Aujourd'hui, en plein processus de désarmement entre les deux blocs, il est peut-être plus difficile de le balayer purement et simplement.

Le premier ministre est-allemand ne gagnera pourtant pas pour autant les élections avec le Parti communiste, rebaptisé Parti du socialisme démocratique. Mais il peut probable que ce soit lui qui participe au dialogue qu'il réclame sur le statut de l'Allemagne. Il a néanmoins cité, jeudi, dans sa conférence de presse un certain nombre de conditions nécessaires, selon lui, pour envisager cette discussion : que le processus soit étroitement imbriqué dans celui de l'intégration européenne, que les frontières issues de la guerre mondiale soient reconnues, que les alliés ne se fassent pas forcer la main, que tout cela figure dans un traité de paix définitif.

HENRI DE BRESSON

# La question centrale

*Suite de la première page*

M. Kohl a salué le fait que le premier ministre est-allemand se soit *« rallié sans équivoque à l'objectif de l'unité allemande »*, mais il a aussitôt ajouté : *« Je rejette strictement le concept d'une neutralité allemande. »* Le secrétaire général de la CDU, M. Volker Rühe, a mis l'infléchissement de l'évolution de la pensée de M. Modrow sur la question nationale au compte de *« l'évolution dramatique de la situation de la RDA »*, et a lui aussi rejeté l'idée d'une Allemagne militairement neutre. *« Une Allemagne unie devra, elle aussi, se reconnaître dans les valeurs de la démocratie occidentale »*, a -t-il précisé.

On reconnaît dans les milieux gouvernementaux à Bonn que les propos de M. Hans Modrow mettent le doigt sur la question centrale que pose le processus d'union en cours des deux Etats allemands : celle des relations futures de la confédération avec les alliances respectives de la RFA et de la RDA, L'OTAN et le pacte de Varsovie. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, avait déjà évoqué ce problème mercredi dans un exposé devant l'Académie protestante de Tutzing : *« Il appartient à l'OTAN de déclarer sans équivoque que, quoi qu'il puisse se passer au sein du pacte de Varsovie, il n'y aura pas d'extension vers l'est du territoire relevant de l'alliance atlantique. »*.

### Consensus avec les sociaux-démocrates

Pour M. Genscher, une Allemagne unifiée dont seul le territoire actuel de la RFA relèverait de la responsabilité de l'OTAN n'est pas inimaginable. *« L'idée que la partie de l'Allemagne constituant aujourd'hui la RDA doit être intégrée dans les structures militaires de l'OTAN ne pourrait que bloquer le rapprochement interallemand »*, a-t-il déclaré, en ajoutant cependant que l'on pouvait imaginer, pour cette partie est, un statut comparable à celui de la France ou de l'Espagne par rapport à l'OTAN, c'est-à-dire une appartenance sans intégration militaire.

Cette question sera sans aucun doute évoquée vendredi à Washington, où M. Genscher s'est rendu de manière inopinée pour rencontrer son homologue américain, M. James Baker.

Les positions du Parti social-démocrate ne diffèrent pas sensiblement de celles exprimées par le chancelier et les représentants de la majorité gouvernementale. Le oui à l'unité et le non à la neutralité se retrouvent dans les réactions au plan Modrow de MM. Hans Jochen Vogel et Horst Ehmke. Ce dernier, qui est responsable du SPD pour les questions de politique étrangère, a déclaré : *« Le concept de neutralité est erroné. Il s'agit plutôt pour une future confédération des deux Etats allemands de jouer un rôle charnière au sein de leurs alliances respectives pour construire un système de sécurité collective. »*

Le plan Modrow a été aussi perçu en RFA comme l'ultime tentative du premier ministre est-allemand pour sauver son parti, le SED-PDS, du désastre électoral qui se dessine pour lui le 18 mars. Pour le chancelier, il n'est pas question de discuter le détail de ces propositions lors de la rencontre de Bonn les 13 et 14 février prochains. Les étapes de la marche vers l'unité ne pourront être négociées, selon le chancelier, qu'avec le gouvernement issu des élections du 18 mars. Personne ne pense, à Bonn, que l'actuel premier ministre de la RDA soit encore aux commandes le 19 mars, et toute l'énergie des hommes politiques ouest-allemands est tendue vers un seul objectif : faire en sorte que les « partis frères » de RDA obtiennent le meilleur résultat possible lors de ces premières élections libres.

L'intervention des partis ouest-allemands dans la campagne électorale s'intensifie : la CDU presse les quatre formations se réclamant d'elle de s'unir, le FDP fait de même pour que les *« forces libérales »* se rassemblent, et même les Verts, le seul parti à défendre encore le concept du maintien des deux Etats sur le sol allemand, vont prêcher la bonne parole à leurs amis est-allemands : Daniel Cohn-Bendit sera samedi à Leipzig pour exposer l'aversion que lui inspire l'idée d'une Allemagne réunifiée.

Les responsables politiques de RFA espèrent cependant que la conversion de M. Modrow, et surtout celle de M. Gorbatchev, à l'idée de l'unité allemande aura pour effet de persuader ces deux à trois millions d'Allemands de l'Est qui vivent assis sur leurs valises de rester dans leur pays, car la situation devient chaque jour plus insupportable. Le gouvernement régional de Sarre vient même de conclure un accord avec les Houillères du bassin de Lorraine pour que des réfugiés est-allemands puissent être logés près de la frontière, dans des appartements rendus libres par le départ des mineurs. Le gouvernement fédéral, de son côté, envisage de réduire très fortement les aides aux réfugiés, se ralliant ainsi aux positions exprimées par M. Oskar Lafontaine lors de sa campagne couronnée de succès aux élections régionales de Sarre.

LUC ROSENZWEIG



## Il faut convaincre Moscou que l'Allemagne unie doit rester dans l'OTAN

*déclare le secrétaire général de l'organisation*

Les propositions du premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, comportant l'idée de neutralité pour l'Allemagne réunifiée, ne sont pas acceptables par les Occidentaux. Elles n'avaient pas encore suscité vendredi en fin de matinée de réactions officielles autres que celles de la classe politique ouest-allemande et celles du secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner. Interviewé par une radio jeudi, M. Wörner posait le problème en ces termes : *« Les intérêts de l'Union soviétique doivent être garantis. Il faut donc trouver le moyen de convaincre Moscou d'accepter une Allemagne unie restant membre de l'OTAN. »*

Ces questions seront vraisemblablement au centre des entretiens qu'aura M. Genscher avec son homologue américain, M. James Baker, lors d'une visite impromptue à Washington, vendredi. M. Baker doit rencontrer le ministre soviétique des affaires étrangères les 8 et 9 février à Moscou. M. Genscher s'est entretenu mardi avec M. Roland Dumas à Paris et doit recevoir à Bonn le 6 février M. Douglas Hurd, son homologue britannique.

Les pays de l'OTAN ont toujours refusé que la réunification de l'Allemagne soit échangée contre sa neutralisation. Les représentants de la coalition au pouvoir à Bonn de même que les sociaux-démocrates ont réaffirmé jeudi ce principe. M. Willy Brandt a évoqué l'idée d'un statut spécial pour la partie orientale de l'Allemagne réunifiée (actuelle RDA), de même que M. Hans Dietrich Genscher. Différentes idées circulent à cet égard dans les milieux occidentaux concernés, notamment celle qui envisage pour l'Allemagne orientale un statut comparable à celui de la France par rapport à l'OTAN. Une autre, qualifiée de « scénario Guantanamo », du nom de la base américaine à Cuba, suggère que des troupes soviétiques pourraient rester stationnées en Allemagne orientale.

Après la proposition de M. Bush sur la réduction des troupes en Allemagne

## Moscou veut étendre la discussion aux forces américaines dans les autres pays européens

Tout en saluant la proposition du président Bush de réduire à 195 000 hommes les forces conventionnelles des deux superpuissances en Europe centrale et orientale (*le Monde* du 2 février ), M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a estimé, jeudi 1er février, qu'elle devait être *« clarifiée »*. *« Elle va dans la bonne direction*, a-t-il dit, *mais seulement s'il parle de 195 000 hommes comme d'un plafond. Si c'est un plancher, ce n'est pas une bonne proposition. Nous, nous poursuivons notre but qui est : pas de troupes étrangères sur un territoire étranger. »* M. Guerassimov a encore fait valoir que le président américain *« a parlé d'Europe centrale et orientale, ce qui exclut 30 000 hommes* [américains] *stationnés en Grande-Bretagne, en Espagne, en Grèce et au Portugal. Alors que l'URSS se retrouverait avec 195 000 hommes, les Etats-Unis en auraient 225 000 »*, a-t-il ajouté.

A Paris, M. Védrine, porte-parole de l'Elysée, a approuvé la proposition de M. Bush qui intervient, a-t-il dit, *« à un moment opportun »*, tandis que M. Roland Dumas y voyait, à l'issue d'une audition devant la commission des affaires étrangères du Sénat, *« un nouveau pas important sur la voie du désarmement »*. *« Le président Bush fixe un objectif qui prend en compte à la fois la volonté de désarmement et les intérêts de sécurité des Européens*, a dit le ministre français des affaires étrangères. *A un moment où la politique des blocs cède la place à des relations nouvelles de coopération et de solidarité, je me réjouis*, a-t-il conclu, *que les Etats-Unis prennent toute leur place dans un mouvement irréversible de l'Histoire »* . (*Nos dernières éditions du 2 février.*)

Devant les sénateurs, M. Dumas avait souligné la nécessité de *« renforcer le pôle de stabilité que constitue la Communauté européenne, seul élément fort qui subsiste d'un après-guerre dont les événements actuels marquent la disparition »*. Jugeant *« impératif »* de hâter la réflexion sur la sécurité européenne *« alors que les deux pactes risquent de voir leur contenu traditionnel se diluer »*, le ministre a souhaité que les Européens se concertent

Tandis que Londres et Bonn saluaient la proposition américaine, à Bruxelles M. Guy Coëme, le ministre belge de la défense, qui avait annoncé la semaine dernière que son pays envisageait de retirer ses 25 000 soldats stationnés en Allemagne (*le Monde* daté 28 et 29 janvier), a demandé jeudi que les discussions sur la réduction des effectifs en Europe s'étendent aux 150 000 soldats que les alliés européens maintiennent en RFA. Outre les 254 000 soldats américains et les 7 300 Canadiens, quatre pays européens entretiennent des contingents permanents en Allemagne fédérale : la Grande-Bretagne (60 000), la France (50 000), la Belgique (25 000), et les Pays-Bas (7 700). – (*AFP.*)

En visite à Paris

## Le maire de Berlin-Ouest demande qu'il soit mis fin à la « situation semi-coloniale » de sa ville

Le maire de Berlin-Ouest, M. Walter Momper, en visite à Paris le jeudi 1er février, a souhaité que les trois puissances occidentales garantes du statut de Berlin mettent fin à la *« situation semi-coloniale »* dans laquelle se trouvent les Berlinois de l'Ouest. Il a demandé en particulier qu'ils puissent participer aux élections pour le renouvellement du Bundestag en décembre prochain. En vertu de l'actuel statut de la ville, les représentants de Berlin-Ouest à Bonn sont désignés par la chambre locale et n'ont pas les mêmes prérogatives que les autres députés au Bundestag. M. Momper fait valoir que les habitants de Berlin-Est sont autorisés à participer aux élections législatives en RDA et voteront le 18 mars. Les Français affirment n'avoir pas d'objection de principe à une telle réforme, mais s'abritent derrière la complexité des problèmes juridiques qu'elle pose.

D'autre part, M. Momper, reçu à l'Hôtel de ville, a signé avec le maire de Paris un programme de coopération pour deux ans entre les deux villes et a invité M. Jacques Chirac à Berlin.

# EUROPE

TURQUIE : tout en suivant de très près les événements d'Azerbaïdjan

## Ankara a pris garde de ne pas compromettre ses relations avec Moscou

**La Turquie s'est naturellement sentie directement concernée par les tragiques événements d'Azerbaïdjan, se sentant solidaire de la communauté turcophone qui y réside. Sa diplomatie s'est toutefois appliquée à ne compromettre d'aucune manière ses relations avec l'URSS.**

ANKARA

*de notre envoyée spéciale*

*« Il y a environ 70 millions de turcophones en Union soviétique. Nous avons certainement là une carte à jouer. Non dans la confrontation avec Moscou mais dans le développement de nos relations avec ces républiques avec lesquelles nous partageons une histoire commune. »* En réveillant le nationalisme turc qui se manifeste par le soutien quasi unanime de l'opinion en faveur des Azéris contre à la fois les Arméniens, considérés ici comme responsables premiers des troubles par leur revendication sur le Haut-Karabakh, et Moscou accusé de discrimination dans le traitement des crises des nationalités, la tragédie du Caucase a mis en lumière pour nombre de responsables turcs l'importance de ces blocs d'origine turque qui ne sauraient échapper aux soubresauts des nationalités que connaît l'URSS.

*« Vis-à-vis de l'Union soviétique, nous ne sommes pas une grande puissance, mais quand il s'agit de peuples turcophones, on peut engager un dialogue d'égal à égal avec elle dans l'intérêt des deux pays »*, affirme ainsi un intellectuel, qui souligne le rôle modérateur joué par exemple en ce moment par le gouvernement turc dans la crise de l'Azerbaïdjan.

Depuis le début des affrontements et l'entrée de l'Armée rouge à Bakou, qui a soulevé un tollé dans l'opinion, Ankara manifeste une grande prudence face à une crise considérée comme *« une affaire intérieure soviétique »*, ce qui, ajoute-t-on officiellement, *« ne signifie pas que la Turquie ne s'intérese pas aux développements en Azerbaïdjan »*. Harcelé au Parlement par une opposition prompte à critiquer *« la faiblesse de réaction des autorités »*, le ministre des affaires étrangères, M. Mesut Ylmaz devait déclarer : *« Moscou doit comprendre que, pour des raisons humanitaires et parce que la Turquie et la population azérie partagent une culture commune et viennent de la même origine ethnique, la Turquie a un droit naturel à suivre de près la situation en Azerbaïdjan. »*

Commentant l'entrée sanglante de l'Armée rouge à Bakou, le ministre poursuivait toutefois, dans une sorte de condamnation : *« Les troupes soviétiques doivent éviter d'agir de telle façon que les Azéris les considèrent comme des troupes étrangères. »* Mais en ajoutant aussitôt : *« Cet avis doit être pris comme une manifestation de l'importance que la Turquie attache à la stabilité et à la prospérité de l'Union soviétique. »* On ne saurait être plus nuancé, et l'ambassadeur d'URSS à Ankara s'est d'ailleurs félicité à plusieurs reprises de la position *« équilibrée et rationnelle »* des autorités turques.

On souligne cependant en privé que lors de ses rencontres avec l'ambassadeur soviétique convoqué à plusieurs reprises au ministère des affaires étrangères, M. Ylmaz a insisté sur la nécessité de trouver une solution politique à ces conflits, car l'usage de la force contre les populations azéries, s'il devait se poursuivre, pourrait avoir un impact négatif sur les relations turco-soviétiques. Or celles-ci, particulièrement au plan économique et commercial, se sont nettement développées dans les dernières années, à la fois au niveau des deux Etats, où on a vu se multiplier les rencontres et les contrats, et aussi du commerce frontalier, où, depuis juillet 1989, Moscou a autorisé les diverses Républiques de l'Union à conclure des accords directs avec Ankara. Des protocoles ont ainsi été signés entre la Turquie et les Républiques d'Ukraine, de Georgie et d'Azerbaïdjan.

### L'intérêt du « statu quo »

La visite début janvier à Ankara du premier ministre d'Azerbaïdjan, M. Moutalibov, nommé depuis les émeutes à la tête du PC local, a été particulièrement remarquée. Reçu comme un chef d'Etat, M. Moutalibov, dont officiellement le voyage n'avait qu'un caractère économique et culturel, s'était alors entretenu avec tous les responsables politiques turcs (président, premier ministre et ministre des affaires étrangères) avant de signer un accord économique et commercial.

Au menu de ces entretiens figurait l'ouverture d'un poste frontalier avec le Nakhitchevan, cette petite République autonome enclavée dans l'Arménie, mais en majorité peuplée d'Azéris et qui fait partie de la République d'Azerbaïdjan . Par les traités de Moscou et de Kars de 1921, la Turquie est d'ailleurs avec l'URSS garante de ses frontières avec la République d'Arménie, l'Iran et elle-même, comme du fait que ce territoire, placé sous protectorat d'Azerbaïdjan, ne soit pas cédé à un Etat tiers.

C'est en vertu de ce traité que plusieurs voix s'étaient élevées en Turquie pour qu'Ankara réponde aux appels à l'aide lancés par les responsables du Front du Nakhitchevan après leur déclaration d'indépendance le 20 janvier. Or Ankara s'est abstenu de tout commentaire à ce sujet, et on souligne que cette déclaration d'indépendance faite par les responsables locaux ne crée aucune obligation pour la Turquie, qui ne serait contrainte de réagir qu'au cas où, en clair, l'Arménie revendiquerait ce territoire.

En fait si la Turquie, en raison de son opinion publique, ne peut, comme on reproche à l'Occident de l'avoir fait, se montrer indifférente aux moyens employés par Moscou pour rétablir l'ordre au Caucase, son intérêt reste avant tout le statu quo dans cette région frontalière. Un Azerbaïdjan indépendant poserait plus de problèmes à la Turquie, qui a aussi ses Azéris activistes qui souhaitent l'indépendance de cet Etat, sans parler du spectre d'une Arménie indépendante qui pourrait alors revendiquer de nouveau les territoires turcs.

*« L'expérience Gorbatchev a été suivie avec une grande sympathie en Turquie »*, affirme ainsi un éditorialiste, qui souligne l'avantage pour Ankara d'un bloc soviétique moins monolothique dans lequel les républiques turcophones, dont le pôle d'intérêt serait la Turquie, pourraient avoir un rôle plus autonome. *« La perte d'intérêt du rôle stratégique de la Turquie en raison de la détente Est - Ouest pourrait être compensée par le rôle clé qu'elle peut jouer vis-à-vis des peuples turcophones. »* La Turquie doit avoir vis-à-vis de l'URSS un rôle plus indépendant que celui de l'Occident, souligne-t-on à Ankara, où l'on se plaît à rêver non pas, hormis l'extrême minorité de panturquistes qui relèvent bruyamment la tête à la faveur de ce conflit, à la reconstitution de l'empire, mais à un développement économique et culturel vers l'Est qui permettrait à Ankara d'avoir sa propre stratégie dans le bouleversement des cartes politiques en cours.

Cette situation nouvelle, qui reste plus pour l'instant à l'état de potentialité, attire d'autant plus une certaine intelligentsia que les relations turco-américaines sont menacées d'un nouveau grave refroidissement avec la proposition du sénateur Dole de faire voter par le Congrès américain une résolution pour *« la célébration, le 24 avril, d'une journée du souvenir du génocide arménien »* et que l'Europe fait en quelque sorte la fine bouche devant la demande d'adhésion de la Turquie à la CEE.

### Le choix européen

Si elle devait être votée par le Congrès, la résolution Dole - lors de sa récente visite aux Etats-Unis, le président Ozal n'a pu convaincre le sénateur républicain du Kansas de retirer sa proposition ni obtenir des assurances du président Bush qu'il s'y opposerait - affecterait sans aucun doute les relations avec les Etats-Unis, et déjà, en guise d'avertissement, Ankara a pris des mesures de rétorsion à l'égard des personnels et des mouvements de l'armée américaine en Turquie. Pour préparer l'opinion, la télévision turque a montré récemment un long film sur le *« génocide »* des Indiens d'Amérique, pour lesquels, en réponse à la proposition Dole, l'idée d'une journée du souvenir a été lancée en Turquie. Plus sérieusement, on se montre particulièrement amer ici du fait qu'aucun historien ne soit encore venu consulter les archives ottomanes ouvertes depuis près d'un an sur cette période controversée de la fin de l'empire, à l'égard de laquelle la sensibilité turque reste à fleur de peau.

Vis-à-vis de la CEE – à laquelle l'adhésion reste une priorité, – les Turcs sont partagés, même si beaucoup ressentent du dépit devant un oui dans lequel ils sentent en fait une réticence fondée beaucoup plus sur des données culturelles qu'économiques ou politiques. Sans compter que les bouleversements en Europe de l'Est risquent bien de retarder l'adhésion de la Turquie, à supposer qu'elle soit jamais inscrite dans les faits. *« Entre nous et la Hongrie ou la Tchécoslovaquie, le choix européen sera culturel »*, souligne ainsi un intellectuel, qui déplore ce qu'il appelle *« les tergiversations européennes qui maintiennent la Turquie à l'écart d'un ensemble qui assoirait sa démocratie encore fragile et éloignerait le spectre d'un islam prêt à se montrer plus militant »*. Dans les évolutions en cours sur la carte européenne, avec ses conséquences de la perte d'influence militaire des deux blocs, le pacte de Varsovie et l'OTAN, la Turquie se cherche en quelque sorte un rôle, au moment où elle voit dans les événements du Caucase une nouvelle preuve de la justesse de son vieux dicton : *« Le meilleur ami d'un Turc est toujours un Turc. »*

FRANCOISE CHIPAUX

URSS

## Le PC expérimente en Moldavie la formule de la « table ronde » avec l'opposition

**L'Union soviétique va expérimenter à son tour la formule de la « table ronde », c'est-à-dire de la négociation politique entre un parti communiste au pouvoir et les forces d'opposition. Inventée l'année dernière en Pologne, puis utilisée par l'ensemble des anciens pays socialistes d'Europe centrale où elle a soit précédé, soit accompagné la transition démocratique, cette formule vient, en effet, d'être adoptée par le Parti communiste de Moldavie.**

MOSCOU

*de notre correspondant*

Mis à part l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la Moldavie est aujourd'hui le plus explosif des foyers de tension soviétiques. Constituée en large part de l'ancienne Bessarabie roumaine annexée à l'URSS après la guerre, la Moldavie est, en effet, secouée tout à la fois par un puissant mouvement nationaliste dont la révolution roumaine a renforcé les courants irrédentistes, par les manifestations de protestation de la forte immigration russe, qui se sent de plus en plus rejetée dans un statut de minorité nationale, enfin par les revendications de la minorité gagaouze, qui veut se constituer en République autonome.

En plus de ces trois problèmes propres, la Moldavie doit, comme l'ensemble de l'URSS, faire face aux difficultés économiques et aux rivalités au sein de l'appareil du parti entre réformateurs et conservateurs. Soutenue en sous-main par de nombreux dirigeants locaux, la minorité avait ainsi organisé, en septembre dernier, une longue grève des chemins de fer, qui, ajoutée au blocus de l'Arménie par l'Azerbaïdjan, avait fini par gravement désorganiser tout le réseau soviétique.

De plus en plus sérieux, les incidents n'ont pas cessé depuis de se développer, et dimanche dernier, tandis que la ville de Tiraspol, où les Russes sont majoritaires, décrétait son « autonomie » par référendum, des manifestants moldaves demandaient dans les rues de Kichinev, la capitale, le départ des troupes soviétiques et la réunification avec la Roumanie.

C'est dans ce contexte que le nouveau premier secrétaire du parti moldave, M. Luchinski, un réformateur nommé en novembre dernier, a pris la décision de réunir, en début de semaine, l'ensemble des organisations politiques de la République au siège du Parlement. Jamais une réunion de ce type n'avait été organisée en URSS.

Longue et houleuse, elle a marqué une reconnaissance de fait non seulement du multipartisme, mais aussi de la nécessité d'une négociation entre les forces politiques en présence. Après qu'une sorte de « cessez-le-feu » (l'arrêt de toute manifestation non autorisée) eut été décidé, l'ensemble des mouvements politiques moldaves ont donc accepté le principe de la prochaine réunion d'une « table ronde » qui devra débattre du fond des problèmes.

La note politique des collaborateurs de M. Gorbatchev dont *le Monde* a publié des extraits dans son numéro daté du 31 janvier envisageait explicitement le recours à cette formule.

BERNARD GUETTA

## Des syndicats officiels menacent de déclencher des mouvements de grève

**Dans le cadre de la nouvelle stratégie des conservateurs cherchant à se créer une base sociale, les syndicats officiels soviétiques ont lancé une campagne contre une décision du gouvernement d'augmenter dans le budget 1990 les prix de l'électricité, du fuel et des transports pour les entreprises. Ils menacent de déclencher des mouvements de grèves si cette décision n'est pas révisée.**

L'Union centrale des syndicats a adressé cette semaine un message au gouvernement affirmant que beaucoup d'entreprises vont être forcées d'avoir recours à la « loi sur la solution des conflits du travail », c'est-à-dire d'engager les procédures menant à la grève. Le message demande au gouvernement une réponse avant lundi, date à laquelle s'ouvre à Moscou la réunion cruciale du comité central du parti. Selon le correspondant à Moscou du *Financial Times*, une commission spéciale de l'Union des syndicats était réunie jeudi soir 1er février pour examiner la création immédiate de comités de grève.

Les syndicats officiels, absents du grand conflit des mineurs l'été dernier et qui restent dominés par les cadres de l'appareil communiste conservateur, affirment que les hausses de prix, qui ne peuvent être répercutées dans les prix de vente des entreprises, vont obliger celles-ci à réduire les primes distribuées aux salariés.

L'organe des syndicats *Troud* affirmait jeudi que des délégations d'ouvriers, de l'industrie metallurgique et chimique notamment, ont assiégé divers sièges syndicaux pour réclamer l'annulation de cette mesure. La campagne se développe dans diverses régions du pays, particulièrement en Ukraine.

La même tactique avait été utilisée par les syndicats officiels pour s'opposer en automne au Parlement à l'adoption de lois cohérentes sur les coopératives, ces premières formes d'entreprises privées. Les syndicats officiels soutiennent en outre la création de divers « fronts unis des travailleurs », cherchant une base de masse pour s'opposer aux mouvements favorables à la perestroïka.

Dans *le Monde diplomatique* de février

## *Voyage aux pays du capitalisme « réel »*

Partout à l'Est, les choses continuent de bouger à un rythme accéléré. Tout est bouleversé ; et les ondes de choc d'un tel séisme affectent la planète entière. Dans *le Monde diplomatique* de février, *Claude Julien* met en garde les pays de l'Est : *« Après avoir secoué le joug du socialisme « réel »*, écrit-il, *ces pays s'épargneront bien des déconvenues s'ils n'attendent pas qu'un miracle salue leur entrée dans l'univers du capitalisme « réel »*.

*Alain Gresh* passe en revue les principales difficultés que doivent, dès à présent, surmonter les six nations de l'Est à la recherche de la démocratie. *Bernard Frédérick* décrit les atouts dont dispose M. Gorbatchev pour venir à bout des graves crises du parti et du Caucase. Un responsable azéri explique *« ce que veut le Front populaire d'Azerbaïdjan »*. Le grand économiste américain *John Kenneth Galbraith* dit pourquoi il est urgent de comprendre ce qui se passe en URSS. *Stéphane Bernard*, constatant l'échec de la perestroïka première manière, se demande *« comment passer du monde d'hier à un monde nouveau »*.

Quatre grandes cartes en couleurs permettent de mieux voir pour quelles raisons, au cœur de l'Europe, les minorités, les échanges commerciaux et le tracé des frontières détermineront en grande partie les tensions futures.

Dans le même numéro : *Claude Julien* montre comment l'Etat, en France, favorise la concentration des moyens d'information ; *Gilles Perrault* décrit une France malade de ses magistrats ; *Sophie Bessis* constate qu'aux Nations unies aussi *« la guerre froide est finie »* ; *Maurice Bertrand* souligne les dangers d'une *« communauté de sécurité »* du Nord contre le Sud ; *Edouard Bailby* décrit les tensions entre minorités nationales en Roumanie ; *Jacques Decornoy* raconte les contrastes sociaux dans une ville comme Djakarta ; enfin, *Sadie Ayata* constate la montée de l'intolérance en Algérie.

# AMÉRIQUES

Visite à Washington de M. Alfredo Cristiani

## M. Bush fait l'éloge du président salvadorien

**Les dirigeants américains et ceux d'Amérique centrale multiplient rencontres et déclarations, alors que de nombreux points de friction subsistent dans la région.**

Recevant, jeudi 1er février à Washington, son homologue salvadorien Alfredo Cristiani, le président George Bush l'a fermement assuré de son soutien, en faisant l'éloge de son *« engagement pour la démocratie »*. Le chef d'Etat du Salvador avait été critiqué aux Etats-Unis à la suite de l'assassinat le 16 novembre dernier de six jésuites, au point que des voix s'étaient élevées au Congrès pour demander un arrêt de l'aide américaine à ce pays. M. Bush s'est déclaré *« très impressionné par le courage »* du président salvadorien dans cette affaire, et le projet de budget américain pour 1990 prévoit maintenant une augmentation de 15 % des 300 millions de dollars accordés l'an dernier.

### Les relations américano-nicaraguayennes

Les perspectives de paix ont aussi fait l'objet d'entretiens, une prochaine rencontre entre la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) et le gouvernement salvadorien étant envisagée sous l'égide de l'ONU. *« Pour la première fois*, a estimé M. Cristiani, *nous sommes peut-être en train de voir le FMLN considérer sérieusement un processus de dialogue pour tenter de parvenir à un accord. »*

Un certain optimisme prévaut aussi au Nicaragua où le président Daniel Ortega s'est déclaré *« prêt »*, jeudi, à la normalisation des relations américano-nicaraguayennes et à trouver *« un terrain d'entente »* avec Washington. Il existe des *« éléments positifs »* dans sa politique à notre égard, a estimé M. Ortega. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, avait pour sa part évoqué le même jour une possible amélioration des relations bilatérales si les élections du 25 février prochain étaient libres et justes.

M. Ortega a affirmé que la première de ces conditions sera garantie par la présence de centaines d'observateurs étrangers lors du scrutin, dont des membres des Nations unies, de l'Organisation des Etats américains (OEA), et de la commission dirigée par l'ancien président Jimmy Carter. Le secrétaire général de l'OEA a annoncé qu'il lancerait un appel à un cessez-le-feu pendant le déroulement des élections.

Un certain regain de tension est en revanche apparu en ce qui concerne les récentes livraisons d'armes soviétiques au Nicaragua et à Cuba, essentiellement des hélicoptères MI-17 et des avions de combat MIG-29. Washington a réitéré son opposition à ces envois, dont Moscou affirme qu'ils sont essentiellement civils et qu'ils résultent d'anciens accords commerciaux.

Le retour à La Havane des onze marins du cargo cubain *Hermann*, que des gardes-côtes américains avaient tenté d'intercepter mercredi, a par ailleurs donné l'occasion au numéro un cubain d'un virulent discours anti-américain. Fidel Castro a exhorté la population à *« garder son sang-froid »* après cet incident qu'il a qualifié de *« première escarmouche avant l'heure H qui peut arriver en raison de l'arrogance yankee »*. *« Il faut combiner l'intelligence et le courage (...) dans cette période spéciale pour nous et pour le monde dans laquelle il faut montrer ce qu'est un révolutionnaire et ce qu'est un communiste »*, a conclu Fidel Castro. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **MEXIQUE : le meurtre de l'agent de la DEA.** – L'ancien directeur d'Interpol à Mexico, M. Miguel Aldana Ibarra, a nié jeudi 1er février son implication dans le meurtre, au Mexique en février 1985, d'un agent de la *Drug Enforcement Administration* (DEA), la brigade anti-drogue américaine, dans un entretien accordé au journal mexicain *Excelsior*. Le département américain de la justice avait annoncé, mercredi, l'inculpation des anciens chefs de la police fédérale mexicaine et de la branche mexicaine d'Interpol, MM. Manuel Ibarra Herrera et Miguel Aldana Ibarra, considérées comme étant en fuite, pour complicité dans l'assassinat d'Enrique Camarena Salazar en vue de protéger un trafic de cocaïne et de marijuana dans la région mexicaine de Guadalajara. – *(AFP.)*

CHILI

### *Evasion mode d'emploi*

SANTIAGO-DU-CHILI

*de notre correspondant*

Quarante-huit heures après leur spectaculaire évasion d'un centre de réclusion de la capitale, deux des quarante-trois prisonniers politiques qui se sont enfuis ont levé une partie du mystère en donnant une conférence de presse clandestine, jeudi 1er février. A en croire Miguel Montecinos et Mario Melo, militants communistes et responsables de l'« opération succès », le tunnel de 100 mètres de long débouchant dans une gare désaffectée fut creusé en un an par vingt-quatre détenus travaillant jour et nuit par équipes de trois.

S'inspirant de la « grande évasion », ils équipèrent le tunnel d'un système d'aération fait de bouteilles en plastique mises bout à bout. L'air y était soufflé par de petits ventilateurs artisanaux dont le moteur provenait de différents appareils électriques d'usage courant. Pour éviter les éboulements, les « terrassiers » durent effectuer des travaux de fortification tous les 15 mètres, se déplaçant dans le tunnel sur un chariot de fortune. Lundi 29 janvier, à 22 heures, l'évasion commençait : les détenus feignaient de tenir une conversation animée, alors qu'ils se glissaient l'un après l'autre dans l'étroit conduit. Les gardiens de la prison ne sonnèrent l'alarme que quelques heures plus tard.

Et les tonnes de terre extraites ? Selon les deux porte-parole, elles furent déposées, au fur et à mesure, dans le grenier du pénitencier. Or le juge chargé de l'enquête affirme, pour sa part, n'y avoir rien trouvé. Il n'est donc pas exclu que les travaux d'excavation aient été, du moins en partie, réalisés par des complices extérieurs, creusant à partir de la gare.

G. B.

# EUROPE

## YOUGOSLAVIE : face à l'aggravation des troubles

# L'armée fédérale a été déployée au Kosovo

**Nouveau signe d'une aggravation de la crise au Kosovo : l'armée fédérale yougoslave est directement intervenue jeudi 1er février dans les opérations de répression des manifestations, pour la première fois depuis la reprise des troubles, il y a dix jours, dans cette région autonome incorporée à la République serbe, mais dont la population est essentiellement albanaise. Selon la télévision de Zagreb, les affrontements de jeudi ont encore fait six morts jeudi parmi les manifestants.**

PRISTINA

*de notre envoyé spécial*

Sous couvert de *« manœuvres »* - selon l'explication aussi lapidaire que gênée donnée par un officier sur place, - des blindés, appuyés par une dizaine d'hélicoptères et quelques avions de chasse qui se sont livrés à des démonstrations de vol en rase-mottes, ont pénétré dans Podoujevo en sillonnant les rues dont les manifestants avaient pris possession. A l'entrée de cette ville éloignée de quelque 30 kilomètres de la capitale de la région, Pristina, d'autres blindés avaient bloqué la route. Conséquence grave de cette manifestation de force, tandis que policiers et miliciens se chargeaient de la répression proprement dite à coups de grenades lacrymogènes, les militaires sont accusés de meurtres par la population.

Fadel Talla, un chauffeur mécanicien, travaillait dans son garage à réparer le hayon arrière d'un camion, quand il a entendu le bruit des chars passant dans la rue. Il est sorti et s'est avancé sur la chaussée alors qu'une manifestation avait lieu à 300 mètres de lui. Un coup de feu est parti d'un transport de troupes de l'armée. Fadel s'est écroulé, une balle dans la tête. A cette version des événements donnée par la famille de la victime, les autorités n'avaient toujours pas fait de commentaire jeudi soir. Deux heures plus tôt, à quelques kilomètres de là, une jeune fille de seize ans a été tuée, également d'une balle dans la tête, mais cette fois par la police. Si l'on compte un autre meurtre à Podoujevo, le bilan de dix jours de manifestations au Kosovo s'établit à vingt-deux morts au moins, parmi lesquels un policier dont les autorités ont annoncé le décès jeudi matin, et près de cent blessés.

L'intervention de l'armée et surtout les dramatiques événements qui l'ont accompagnée – s'il se confirme que c'est bien un militaire et non un policier qui a tué Fadel Talla – risquent de mettre le pouvoir fédéral, tout comme la République serbe, dans une situation particulièrement difficile à l'heure où la violence de la répression au Kosovo est vivement critiquée par deux au moins des six Républiques de Yougoslavie, la Slovénie et la Croatie. Déjà, les Slovènes ont fait savoir qu'ils allaient retirer leur contingent de policiers en poste au Kosovo. Une mesure qui pourrait être appliquée dès lundi. Et si les Croates devaient suivre l'exemple de la Serbie, le numéro un de cette République, M. Slobodan Milosevic, se retrouverait encore plus seul face au mécontentement croissant du Kosovo. D'autant que la répression s'accompagne dans les grandes villes de la Serbie - à commencer par Belgrade - de manifestations nationalistes serbes aux sentiments anti-albanais exacerbés.

*« Les Serbes veulent la guerre et font tout pour provoquer une réaction violente de notre part, afin de justifier et d'accroître la répression.»* Même s'il peut paraître outrancier, ce commentaire d'un parent de l'une des victimes de Podoujevo est révélateur du cycle infernal dans lequel paraissent être bien engagés Serbes et Albanais du Kosovo.




### *« Nous n'avons plus rien à perdre »*

Commentaire auquel, également, fait écho cette réflexion d'un autre proche de Fadel Talla : *« Depuis qu'ils* (les Serbes) *ont modifié la Constitution* (en mars 1989 de façon à restreindre l'autonomie du Kosovo), *nous avons perdu la liberté et n'avons plus rien à perdre. »*

L'évolution de la situation apparaît surtout imprévisible en ce que personne, aucun mouvement structuré, ne semble contrôler les événements. D'un côté, tous les appels au calme - qu'ils aient été lancés par les autorités ou même par des mouvements d'opposition albanais du Kosovo - sont restés lettre morte. D'un autre côté, échanges d'invectives ou dialogues de sourds tiennent lieu jusqu'à maintenant de seule communication entre le pouvoir et la population. Aux qualificatifs de *« terroristes et contre-révolutionnaires »* largement distribués par Belgrade, des proches de Fadel Talla s'insurgent : *« Pas un Serbe n'a été tué, comment peut-on nous traiter de terroristes? »* Accusés de séparatisme, ils justifient les manifestations par la seule volonté d'obtenir plus de démocratie, plus de liberté dans un Kosovo débarrassé de toutes les séquelles policières de l'état d'urgence en vigueur depuis près d'un an. *« Nous sommes hostiles au régime de Tirana et nous ne voulons pas d'un rattachement à l'Albanie. Tout ce que nous voulons, c'est une Constitution qui nous garantisse la liberté »*, assurent-ils.

YVES HELLER

## BULGARIE : débat houleux pour l'élection de la direction du Parti

# Le gouvernement de Sofia a présenté sa démission

**L'âpreté de la lutte d'influence entre conservateurs et réformateurs, modérés et radicaux, a entraîné une prolongation du congrès du Parti communiste bulgare. Après une séance marathon dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 février, les délégués étaient à nouveau réunis dans la matinée pour élire leurs dirigeants. M. Petar Mladenov doit quitter sa fonction de secrétaire général du parti pour conserver celle de chef de l'Etat. Le gouvernement communiste a pour sa part présenté sa démission jeudi soir et le premier ministre Gueorgui Atanassov a été déchu de ses fonctions dans les instances dirigeantes du parti.**

SOFIA

*de notre envoyé spécial*

Les remaniements de la direction du Parti communiste bulgare (PCB) qui devaient intervenir à l'issue de son quatorzième congrès ne constituent pas une surprise. Mardi 30 janvier, le secrétaire général, M. Petar Mladenov, cinquante-quatre ans, avait déjà annoncé dans son discours d'ouverture de la session extraordinaire qu'il était nécessaire de dissocier les fonctions de chef de l'Etat et celles de chef du parti. Il était alors clair que le « tombeur » de Todor Jivkov désirait quitter son poste et qu'il se portait candidat au nouveau fauteuil de président de la République – dont les modalités d'élection n'ont toujours pas été précisées.

Pour remplacer M. Mladenov, le conseil suprême du PCB devrait élire vendredi M. Alexandre Lilov. Agé de cinquante-sept ans, il fut responsable de l'idéologie pendant quelques années sous Jivkov. Très proche de la fille du dictateur, Ludmilla Jivkova (décédée en 1981), il « démissionne » subitement en 1983. Cette disgrâce résultait, dit-on maintenant, de critiques et de désaccords sur *« certaines décisions concernant le culte de la personnalité »*. Jusqu'à sa réhabilitation, lors du plénum du 8 décembre dernier, il dirigeait l'Institut des théories sociales contemporaines à l'Académie des sciences. Dans l'ancien bureau politique, il était en charge des questions idéologiques.

### *Pour une économie de marché*

Un autre changement d'importance est prévu. Lors d'une réunion du Parlement, samedi 3 février à Sofia, les députés devraient enregistrer la démission, annoncée jeudi soir, du premier ministre, M. Gueorgui Atanassov, un rescapé de l'ère Jivkov, et désigner pour lui succéder M. Andreï Lukanov, chargé dans l'ancien gouvernement des relations économiques internationales et des discussions avec l'opposition autour de la « table ronde ».

Malgré le désordre et la confusion de leurs débats, les quelque trois mille délégués au congrès s'étaient montrés disciplinés et dociles à l'heure des votes, jeudi, des documents politiques. Par 2 769 voix contre 13 et avec 12 abstentions, ils ont adopté, sans amendements majeurs, le projet de *« Manifeste pour un socialisme démocratique en Bulgarie »*. Ce texte annonce la déstalinisation du PCB et la création d'un *« nouveau type de parti marxiste »*, capable *« de conduire, idéologiquement et politiquement, les forces sociales et populaires vers une société de socialisme démocratique et humain »*. Un délégué a fait remarquer fort sérieusement que c'était là un pléonasme, socialisme signifiant forçément humanisme... Il n'est pas question de changer de nom, comme le demandaient des réformateurs radicaux : le PCB reste le PCB, et toute future modification éventuelle de l'appellation sera préalablement soumise à un référendum parmi les 983 000 adhérents (environ un Bulgare sur dix). Oui au changement, mais pas trop quand même...

Par ce manifeste, le parti clame sa volonté de se moderniser compte tenu des nouvelles réalités du monde contemporain, en particulier en Union soviétique et dans la plupart des autres pays socialistes. Il adhère à la perestroïka, se prononce pour une économie de marché, sur laquelle l'Etat doit toutefois garder un *« contrôle social »*, condamne tous les privilèges basés sur des mérites anciens ou des fonctions officielles. Au plan politique, les communistes bulgares préconisent la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Ils soulignent leur attachement à la démocratie parlementaire, au pluralisme et aux élections libres. Les premières doivent se tenir dans le courant du mois de mai.

### *La voie gorbatchévienne*

Les nouveaux statuts du PCB ont été adoptés par 2 222 voix contre 383, avec 42 abstentions. Certains auraient souhaité que ceux-ci rompent davantage avec le passé ou soient *« provisoires »*, eu égard à l'incertitude de la situation politique et des discussions qui se poursuivent à l'intérieur du mouvement . Signe de ces hésitations : le PCB ne veut pas supprimer ses organisations dans les entreprises, quitte à proclamer leur libre droit à se dissoudre ou à se maintenir. Le principe du centralisme démocratique est abandonné, et l'on parle à présent d'*« unité démocratique »*, qui donne à divers courants ou *« plates-formes »* la possibilité de s'exprimer dans les congrès.

Bien qu'il n'ait pas obtenu le *« vote unanime »* qu'il avait demandé aux trois mille délégués, M. Petar Mladenov a réussi à faire approuver à une très large majorité ces deux documents, qui tiennent compte à la fois des résistances des « conservateurs » – qui se sont manifestés individuellement au congrès, mais sans former un groupe structuré – et des exigences des réformateurs radicaux de l'Association socialiste alternative, de la Voie vers l'Europe et du Forum démocratique, qui réclamaient des changements plus profonds. La « ligne médiane » l'a emporté. Cela dit, plus de quatre jours de discussions confuses auront montré que le PCB est désorienté. Les élections de mai, il se sent sûr de les gagner car l'opposition est faible et divisée. Mais les suivantes ? En fait, le parti épouse, avec un temps de retard, les thèses gorbatchéviennes, et dit en substance : il faut naturellement « changer » d'orientation, mais ne pas oublier que le socialisme est bon en soi ; il a été simplement perverti et déformé par des leaders autoritaires et le stalinisme. Aujourd'hui, il s'agit d'éliminer tous ces côtés négatifs, d'écarter la nomen klatura et de revenir aux sources... sous la direction du parti.

Venant de la Bulgarie, cet alignement sur l'Union soviétique ne surprend pas. En Europe de l'Est, les Bulgares sont peut-être les seuls à garder des sentiments de sympathie à l'égard de l'Union soviétique et des Russes, qui, au siècle dernier, les ont libérés de cinq cents ans de « joug otto man ». Cela dit, puisque depuis bientôt trois mois on peut parler librement à Sofia, ils n'hésitent pas non plus à dire que la plupart de leurs malheurs économiques sont dus à quarante ans de coopération avec le grand voisin. Avant la guerre, le niveau de vie des Bulgares était trois fois supérieur à celui des Grecs – leurs autres voisins. Aujourd'hui, les queues s'allongent devant les magasins...

ALAIN DEBOVE

## ROUMANIE : après les manifestations de l'opposition

# Le Front s'efface devant un Conseil provisoire d'union nationale

**La crise majeure qui s'était nouée à Bucarest entre les partis politiques et le Conseil de Front de salut national (CFSN) accusé par les premiers de monopoliser le pouvoir paraît désormais en voie de solution. Jeudi 1er février, au terme de plusieurs heures de discussions avec les représentants de vingt-neuf partis politiques, le CFSN a accepté de partager le pouvoir avec l'opposition au sein d'un Conseil provisoire d'union nationale.**

Ce nouvel organisme sera composé pour moitié de représentants des partis – trois membres par formation - et, pour l'autre moitié, de personnalités de la « société civile » (jeunes, militaires, intellectuels et paysans ayant joué un rôle dans la révolution) ainsi que de représentants des minorités nationales. Il n'est cependant pas encore précisé comment seront désignés ces derniers. Le Conseil provisoire devrait demeurer en fonction jusqu'aux élections générales fixées au 20 mai prochain. Il se réunira le 9 février pour élire son président.

### *« Nous avons obtenu le maximum »*

Les pouvoirs du nouveau Conseil provisoire d'union nationale ne semblent pas encore clairement définis, même si, dans les faits, ils paraissent devoir rapidement remplacer ceux qu'exerçaient jusqu'alors le Conseil de Front de salut national qui concentrait dans ses mains le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le gouvernement de M. Petre Roman – organisme qui ne faisait qu'appliquer les décrets pris par le CFSN – devrait logiquement être remanié et admettre en son sein des représentants des partis poltiques. Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion, M. Radu Campeanu, secrétaire général du parti national libéral, a indiqué qu'une solution possible serait de *« placer des observateurs des partis au sein du gouvernement, peut-être comme ministres d'Etat »*.

Les représentants des partis se montrent satisfaits de l'accord signé jeudi. *« Nous avons obtenu plus que nous n'espérions au début de la réunion »*, a estimé M. Radu Campeanu. *« Nous avons obtenu le maximum de ce que l'on pouvait obtenir aujourd'hui »*, a, pour sa part, estimé M. Sergiu Cunescu, président du Parti social-démocrate. La semaine dernière, tous deux avaient appelé, avec succès, leurs partisans à descendre dans la rue pour faire pression sur le Front de salut national et lui disputer un peu de son pouvoir. La création du Conseil provisoire d'union nationale leur donne satisfaction. Tous les signataires de l'accord ont d'ailleurs aussitôt lancé un appel à leurs troupes pour éviter de nouvelles manifestations dans la période à venir, soulignant qu'il s'agissait désormais d'assurer *« un climat favorable »* au déroulement de la vie économique et sociale du pays.

L'une des plus importantes conséquences de la nouvelle situation est que, désormais, le Front de salut national est théoriquement placé au même niveau que les autres partis politiques. Bien que toujours rétif à se qualifier du nom de parti, le FSN, indique le communiqué signé par l'ensemble des participants à l'accord, *« se tranforme en formation politique avec structure et plate-forme et participera aux élections en position d'égalité avec les autres formations politiques »*. Ces dernières devraient d'ailleurs recevoir une aide de l'Etat pour couvrir leurs frais de campagne électorale et, sous peu, être dotées de locaux.

Pour autant, le Front de salut national dispose encore de réels avantages. En province, où sa légitimité est peu contestée il concentre toujours d'importans pouvoirs à la tête des municipalités et des régions, et dans les usines ce sont ses partisans qui, apparemment, ont l'oreille des ouvriers et contrôlent la production. Une illustration vient d'en être à nouveau apportée, dans le secteur délicat des media, avec le refus des ouvriers typographes de l'unique entreprise de presse de Bucarest de composer le journal du Parti national paysan *Dreptatea*. Les typographes estiment que, soutenant le Front de salut national, leurs convictions les empêchent de travailler pour un autre parti. – *(AFP. Reuter.)*

## En visite à la Commission européenne

# Le premier ministre polonais plaide en faveur d'un organisme de coopération européenne

**M. Tadeusz Mazowiecki, en visite à Bruxelles, les 31 janvier et 1er février, a accueilli favorablement l'idée de la Commission européenne de voir la Pologne conclure à terme un contrat d'association avec la Communauté. Mettant à nouveau l'accent sur l'importance du facteur « temps », le premier ministre polonais a plaidé pour une accélération de l'aide occidentale à son pays. La Communauté s'organise à cet effet, mais le délabrement des structures polonaises ne lui rend pas la tâche facile.**

BRUXELLES

(Communautés européennes)
*de notre correspondant*

L'architecture de la nouvelle Europe a occupé tout naturellement une place importante dans les entretiens qu'a eus M. Mazowiecki avec MM. Jacques Delors et Frans Andriessen, le président de la Commission et le vice-président chargé des relations extérieures. La Pologne souhaiterait peut-être adhérer à la Communauté, mais, comme l'a expliqué en souriant M. Mazowiecki lors d'une conférence de presse, l'embarrassant c'est qu'ici comme en amour il faut que les deux partenaires veuillent le faire ensemble !

Or la Commission européenne, au moins pour les années à venir, écarte clairement toute perspective d'adhésion. Seule, parmi les pays de l'Est, la RDA peut y prétendre. M. Delors a vanté les charmes d'une association qui permettrait à la Pologne démocratique d'élargir ses relations avec la Communauté au-delà de l'accord de commerce et de coopération actuellement en vigueur. M. Mazowiecki a paru d'autant plus convaincu qu'à l'évidence on ne lui offre pas d'alternative.

### *Une banque europolonaise?*

Pour renforcer le rapprochement entre l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est, le premier ministre polonais a également proposé, sans entrer dans le détail, la création d'un conseil de coopération européenne au sein de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, réunissant l'ensemble des pays européens, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada). Une telle amorce d'institutionnalisation de la CSCE, qui avait été suggérée par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, lors de son voyage à Bruxelles en décembre dernier, avait été accueillie plutôt favorablement par les dirigeants communautaires.

M. Mazowiecki ne cherche guère à dissimuler l'inquiétude que suscite chez lui la perspective d'une réunification allemande. Il souhaite qu'une priorité soit donnée à *« l'unité européenne »* et que le rapprochement entre les deux Allemagnes *« s'opère à travers le prisme de l'union européenne »*. Mais il n'en oublie pas pour autant les difficultés immédiates : *« Il faut que la population en Pologne sente que les pays de l'Ouest vont à sa rencontre, qu'il y aura une amélioration économique, sinon ils auront l'impression que l'évolution en cours, que les réformes, ne leur apportent pas grand-chose »* .

La Communauté est invitée à accélérer ses livraisons de blé panifiable : 500 000 tonnes ont déjà été envoyées et les engagements souscrits par les Douze portent encore sur 600 000 tonnes. Il a été à nouveau question avec M. Delors de créer une banque europolonaise (à ne pas confondre avec la BERD, la banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est, en train de naître à la suite d'une initiative de M. François Mitterrand). Celle-ci, dont le capital devrait être souscrit par une dizaine de grandes banques de la Communauté, aurait une double mission : aider les Polonais à créer un réseau bancaire aujourd'hui inexistant et favoriser les investissements occidentaux.

PHILIPPE LEMAITRE

## EN BREF

□ **TCHECOSLOVAQUIE : démission du chef du gouvernement tchèque.-** Le chef du gouvernement régional tchèque et vice-premier ministre tchécoslovaque, M. Frantisek Pitra, seul haut responsable communiste à maintenir sa position après les changements dans le pays, a présenté sa démission mercredi 31 janvier, a annoncé un porte-parole. *(AFP).*

□ **DANEMARK. – Aider les pays de l'Est voisins à lutter contre la pollution-** L'ensemble des partis politiques danois, à l'exception du parti du progrès (extrême-droite), ont passé un accord aux termes duquel ils se sont engagés à réserver chaque année, pendant cinq ans, 100 millions de couronnes (environ 85 millions de francs) pour aider la Pologne, la RDA et les républiques baltes à lutter contre la pollution. La nature de ce fonds, qui sera mis en place en 1991, n'a pas encore été déterminée. – *(Corresp.)*

# EUROPE

**ESPAGNE : mis en cause pour les activités de son frère**

## Le vice-président du gouvernement est mis en difficulté au Parlement

MADRID

*de notre correspondant*

Nouvel épisode dans l'« affaire Juan Guerra », du nom du frère du vice-président du gouvernement, accusé de très lucratives activités à l'ombre du pouvoir *(le Monde* daté 28-29 janvier). Alors que les révélations réelles ou supposées à ce propos continuent à se multiplier chaque jour dans la presse espagnole, le vice-président, M. Alfonso Guerra, est lui-même monté au créneau. Il a comparu jeudi 1er février devant le Parlement pour expliquer sa version des faits.

La discussion a tourné autour du bureau dont M. Juan Guerra a disposé durant six ans à la demande de l'entourage du vice-président, dans un service officiel, la délégation du gouvernement central à Séville. M. Alfonso Guerra en a justifié l'existence en affirmant que son frère y effectuait pour lui des fonctions d'« assistant » consistant notamment à coordonner ses déplacements à Séville.

Une version contredisant les informations de presse selon lesquelles M. Juan Guerra aurait utilisé ce bureau à de multiples reprises pour ses affaires privées.

Après avoir affirmé qu'il ignorait tout des activités commerciales de son frère, qu'il n'a à aucun moment défendu), M. Alfonso Guerra est passé à la contre-attaque. Dénonçant une *« chasse aux sorcières sélective »*, il a déclaré que l'opposition conservatrice, depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, *« a systématiquement affirmé au peuple espagnol que ses gouvernants ne sont qu'une bande de délinquants »* et a cherché ainsi à déstabiliser la démocratie.

Cette argumentation a suscité la fureur de l'opposition, et notamment du Parti populaire (conservateur) et de la Gauche unie (communiste). Ils ont accusé M. Alfonso Guerra d'éluder le fond du problème et ont affirmé que le vice-président devait assumer *« la responsabilité politique »* de cette affaire en présentant sa démission.

Le débat s'est franchement dégradé lorsque M. Alfonso Guerra, dans sa réplique, a laissé entendre que le Parti populaire pouvait tout autant être accusé de trafic d'influence. Abandonnant la modération dont il avait jusque-là tenté de faire preuve, il a exhibé de mystérieuses lettres, écrites selon lui par des dirigeants du Parti. On a alors entendu le nouveau leader du Parti populaire, M. José Maria Aznar, lancer à M. Guerra : *« Vous faites pitié... »*

L'« affaire Guerra » continuera-t-elle longtemps à être la « une » de toute la presse espagnole ? Aux yeux des socialistes, le débat parlementaire de jeudi devait permettre de clore ce tumultueux chapitre. Pour l'opposition au contraire, il ne s'agit là que d'un nouveau coup d'envoi.

T. M.

**GRANDE-BRETAGNE : les suites de l'affaire Wallace**

## Mme Thatcher prend la défense des services secrets

Mme Margaret Thatcher a tenté jeudi 1er février devant la Chambre des Communes de minimiser la portée de l'affaire Colin Wallace, tandis que l'opposition relançait la polémique sur les allégations de cet ex-attaché de presse de l'armée en Ulster selon lesquelles le MI5 (contre-espionnage) avait mené une campagne de dénigrement contre des hommes politiques dans les années 70 *(le Monde* du 2 février).

Le premier ministre avait reconnu la veille qu'elle avait été trompée sur d'importants points de cette affaire, après que le ministère de la défense eut admis implicitement l'existence d'une campagne de désinformation contre des individus et des organisations, telle l'IRA en Ulster au début des années 70. Au cours d'une séance de questions orales très agitée, Mme Thatcher a confirmé qu'une enquête allait être ouverte sur la validité du licenciement de M. Wallace, à la lumière de documents portés récemment à la connaissance du gouvernement. Mais elle a vigoureusement rejeté la demande par le Labour d'une enquête beaucoup plus large, portant également sur les accusations les plus graves de M. Wallace.

Ce dernier affirme en effet que l'opération « Orange mécanique », sous l'influence d'éléments extrémistes du MI5, a été étendue à des fuites ou de fausses informations visant à discréditer des hommes politiques britanniques jugés trop « mous », dont le premier ministre travailliste de l'époque, M. Harold Wilson (travailliste), puis contre le chef du gouvernement conservateur M. Edward Heath. Mme Thatcher a affirmé que les nouveaux éléments apparus dans l'affaire *« ne changeaient absolument rien »* à sa déclaration à la Chambre en mai 1987, dans laquelle elle avait catégoriquement rejeté des allégations similaires. Le ministre de la défense, M. Tom King, a souligné pour sa part que le souci du gouvernement était de redresser *« une injustice éventuelle à l'égard de Colin Wallace »*, officiellement licencié pour avoir montré à un journaliste un document couvert par le « secret défense ».

L'ancien attaché de presse, aujourd'hui âgé de quarante-six ans, soutient pour sa part qu'il a été écarté parce que ses chefs craignaient en fait qu'il ne révèle l'opération « Orange mécanique » à laquelle il avait été mêlé. – (AFP.)

□ **Neuf Iraniens expulsés.** – Le ministère de l'intérieur britannique a annoncé jeudi 1er février l'expulsion de neuf Iraniens, dont le responsable du bureau de Londres de la télévision iranienne, *« pour des raisons de sécurité nationale »*. Vingt-trois Iraniens ont déjà été expulsés de Grande-Bretagne depuis la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Téhéran, le 7 mars 1989, à la suite de l'affaire Rushdie. – *(AFP, Reuter.)*

# DIPLOMATIE

## Un entretien avec M. Ordonez ministre espagnol des affaires étrangères

### « Il est capital d'aider l'Est mais la planète ne se limite pas à notre continent »

**Membre de la Communauté européenne, l'Espagne, de par sa situation géographique et ses affinités internationales, manifeste une sensibilité particulière envers ses voisins maghrébins et ses cousins d'Amérique latine. Le chef de sa diplomatie, M. Ordonez, exprime dans un entretien avec *le Monde*, le souci que ces derniers ne souffrent pas de la priorité actuellement accordée aux pays de l'Est européen dans leurs transformations politiques et économiques.**

MADRID

*de notre correspondant*

*« Les fils prodigues reviennent à la maison et il y a tout lieu de s'en réjouir. Mais ce n'est pas une raison pour oublier le reste de la famille ! »* Le ministère espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, résume de la sorte les sentiments contradictoires que suscitent, aux yeux de la diplomatie de son pays, les bouleversements en cours en Europe de l'Est. Satisfaction, d'une part, de voir les peuples de cette région réaliser ce même saut vers la démocratie que l'Espagne a elle-même réussi il y a quinze ans. Mais aussi crainte de voir le flux des capitaux publics et privés qui se déversent vers l'Est se tarir du même coup au Sud. Et surtout dans deux régions qui constituent traditionnellement deux priorités de l'action diplomatique espagnole : le Maghreb et l'Amérique latine.

*« Entendons-nous bien : nous pensons qu'il est capital d'aider l'Est,* précise M. Fernandez Ordonez. *Il est normal que des Européens s'occupent en priorité d'autres Européens. Mais n'oublions pas non plus que la planète ne se limite pas à notre continent. La seule aide de la Communauté à la Pologne et à la Hongrie est supérieure à celle accordée à tous les pays du Maghreb; et elle s'élève à plus du double de celle concédée à l'ensemble des pays latino-américains. Si nous appuyons l'instauration de la démocratie en Hongrie, nous ne pouvons pas rester indifférents face aux risques qu'elle court, pour raisons économiques, en Argentine et au Mexique. »*

Et de poursuivre : *« Le danger, c'est de voir la Communauté pratiquer dans ces régions une politique qui se contente de répondre aux problèmes lorsqu'ils se sont déjà posés au lieu de tenter de les prévoir. Par exemple au Maghreb : c'est une région qui est également à nos frontières, avec un revenu par habitant bien inférieur à celui des pays de l'Europe de l'Est et des problèmes potentiels explosifs. La Communauté ne peut pas permettre que la concentration de ses aides vers les nations est-européennes conduise à en priver le nord de l'Afrique. Surtout à un moment où les événements d'Azerbaïdjan nous montrent combien le fondamentalisme islamique peut constituer un facteur de déstabilisation politique ».*

#### « Nous n'avons pas le choix »

*« Il en va de même en Amérique latine,* observe notre interlocuteur, *c'est le seul sous-continent qui soit de culture et de traditions totalement européennes. C'est aussi un sous-continent qui est désormais presque entièrement démocratique... mais aussi presque entièrement pauvre. L'Europe ne peut abdiquer de ses responsabilités dans cette région, à moins, bien sûr, de se résigner à accepter la doctrine Monroe. Nous n'avons en fait pas le choix : si nous voulons à la fois répondre au défi est-européen tout en maintenant nos obligations ailleurs, il nous faut accroître les ressources de notre politique de coopération. »*

M. Fernandez Ordonez considère que *« les années 1990 ne doivent pas être seulement pour la Communauté celles de la construction d'une nouvelle architecture européenne, mais aussi celles d'une réflexion sur les changements de priorités au niveau mondial. Il est évident que si le problème Est-Ouest se dilue, le problème Sud-Nord n'en apparaîtra que plus clairement. Ce n'est pas la fin de l'Histoire, comme le prétendent certains, mais la fin d'une histoire et le début d'une autre. »*

*« Il est probable que nous passerons de plus en plus d'un monde d'adversaires à un monde de concurrents,* poursuit à ce propos M. Ordonez, *c'est-à-dire à un monde où l'affrontement commercial prendra davantage le pas sur l'affrontement idéologique. Ce qui signifie de nouvelles règles de fonctionnement dans les relations entre les principales zones de la planète. La Communauté se doit d'ores et déjà d'y réfléchir. »*

*« L'idéologie est en train de cesser d'être le moteur de l'Histoire, et ce sont les sentiments nationaux qui se mettent à occuper la place »*, conclut le ministre.

Propos recueillis par
THIERRY MALINIAK

## Les relations se dégradent entre la Grèce et la Turquie

ISTANBUL

*correspondance*

Le consul de Turquie à Komotini, en Thrace occidentale, a été déclaré *persona non grata* par les autorités grecques et a reçu l'ordre de quitter le pays, a annoncé dans la soirée du 1er février la télévision officielle turque. Le renvoi du consul a provoqué une réaction immédiate du ministre des affaires étrangères turc, M. Mesut Yilmaz. *« L'équivalent de Komotini est Istanbul »*, a-t-il déclaré, laissant entendre ainsi qu'Ankara pourrait riposter en renvoyant le consul grec de l'ancienne Constantinople.

La situation de la minorité turque de Grèce est la source de constantes frictions entre les deux pays. La tension a été exacerbée à la suite de la condamnation, vendredi dernier, par le tribunal de Komotini de deux politiciens d'origine turque, Sadik Ahmet et Ibrahim Serif, à dix-huit mois d'emprisonnement pour avoir utilisé le mot « turc » lors de leur campagne électorale. Un communiqué du ministère des affaires étrangères turc avait qualifié la manière dont les deux politiciens avaient été jugés d'*« agressive et partiale »*.

De violents accrochages entre les communautés grecque et turque ont eu lieu lundi à Komotini, au cours desquels des Turcs ont été empêchés de pénétrer dans leur mosquée. Ces événements ont causé beaucoup d'émoi en Turquie, où le conflit sanglant d'Azerbaïdjan avait déjà réveillé les sentiments nationaux.

NICOLE POPE

# ASIE

**THAILANDE**

## Trois diplomates saoudiens assassinés à Bangkok

Trois Saoudiens, dont le consul à Bangkok, ont été assassinés, jeudi 1er février dans la capitale thaïlandaise, a indiqué la police *(lire nos dernières éditions du 2 février)*. Un haut fonctionnaire thaïlandais a, lui, été assassiné dans la matinée. Ce meurtre pourrait être lié à l'envoi de travailleurs thaïlandais en Arabie saoudite, a indiqué l'agence officielle Thai News Agency (TNA) citant des sources policières.

Les Saoudiens – le consul, un agent consulaire et un chauffeur – ont été tués au cours de deux incidents séparés qui se sont produits à quelques minutes d'intervalle, a indiqué la police. L'Arabie saoudite a exhorté le gouvernement thaïlandais à retrouver les assassins, qui se sont enfuis, et à les traduire en justice. Un diplomate saoudien, en charge de la livraison de visas aux travailleurs thaïlandais, avait déjà été assassiné il y a un an à Bangkok pour des raisons qui n'ont pas été, jusqu'ici, éclaircies.

*« A l'heure actuelle, nous ne pouvons établir si les meurtres ont été provoqués par des motivations d'ordre politique ou s'ils ont résulté de conflits d'ordre personnel »*, a déclaré le directeur général de la police. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le premier ministre ne sera plus candidat à des élections.** – M. Chatichai Choonhavan, qui aura soixante-dix ans en avril, a annoncé qu'il ne serait pas candidat à de futures élections en raison de son âge, a indiqué, vendredi 2 février, la presse de Bangkok. Cette déclaration est intervenue à la suite d'une succession de crises ministérielles et alors que la rumeur d'élections anticipées s'est répandue. Le mandat de l'Assemblée, élue en juillet 1988, est de quatre ans. – *(AFP.)*

# PROCHE-ORIENT

**LIBAN**

## Les combats interchrétiens se poursuivent à Beyrouth

Les combats interchrétiens ont repris vendredi matin 2 février au Liban après une courte trêve consécutive à un accord de cessez-le-feu intervenu jeudi. Ces affrontements entre l'armée du général Michel Aoun et les Forces libanaises de Samir Geagea ont déjà fait 77 tués et 298 blessés, sans qu'aucun des deux protagonistes n'ait pris d'avantage décisif.

Cette guerre fratricide pour le contrôle des 1 000 kilomètres carrés du *« pays chrétien »* a paralysé toute activité durant deux jours. Les habitants avaient cependant profité d'une courte accalmie jeudi matin pour sortir de leurs abris et aller s'approvisionner. Des centaines de parents se sont précipités dans les écoles, pour y chercher leurs enfants restés bloqués durant la nuit. La plupart des lignes téléphoniques ont été sectionnées par des obus, et la distribution de l'électricité a été interrompue.

Les combats de jeudi, au canon de char et à l'artillerie lourde, n'ont pas permis de désigner de vainqueur. Ce statu quo, s'il se confirme, représenterait toutefois un échec pour le général Aoun. Le général avait en effet affiché le matin encore sa volonté *« d'éliminer les FL »*, après avoir affirmé la veille qu'*« aucun retour en arrière n'est possible »*.

L'armée du général Aoun a cependant réussi à s'installer sur l'autoroute côtière entre Beyrouth et le nord du réduit chrétien, à la hauteur de la localité d'Antélias, a constaté un journaliste de l'AFP. Cette route est considérée comme un axe vital pour les FL puisqu'elle relie leurs fiefs de Beyrouth-Est et du Kesrouan, plus au nord. De leur côté, les FL ont pris le contrôle de la seule base maritime de l'armée, à Jounieh, dans le nord du *« pays chrétien »*, où cette milice est prédominante.

L'armée a par ailleurs soumis à un pilonnage intensif le quartier général des FL de la Quarantaine, au bas de la colline densément peuplée d'Achrafiyé, et des immeubles résidentiels voisins ont été éventrés par les obus. De son côté, la milice a pris pour cible le ministère de la défense à Yarzé. Plusieurs secteurs d'Achrafiyé ont été touchés : des voitures calcinées, des cratères d'obus dans les chaussées et des gravats jonchant les trottoirs témoignaient de la violence des bombardements.

Le président Hraoui, qui réside à Beyrouth-Ouest sous contrôle syrien, a qualifié le général Aoun de *« dictateur »*. Il a affirmé être *« prêt à intervenir »* si la demande lui en était faite publiquement, et avec l'aide éventuelle des 35 000 soldats syriens stationnés au Liban. Quant à la radio officielle syrienne, elle a estimé que *« la décision du général Aoun d'éliminer les FL est stupide. Elle a pour objectif de creuser le fossé entre les deux secteurs de la capitale, et prélude à une plus grande explosion visant les forces légales »*. – *(AFP)*

**ISRAËL**

## La CEE demande à Jérusalem de ne pas installer d'immigrants juifs dans les territoires occupés

Les douze membres de la CEE ont demandé jeudi 1er février à Israël de ne pas *« permettre ou encourager »* l'installation d'immigrants juifs soviétiques dans les territoires occupés. Dans un communiqué publié à Bruxelles, les Douze se déclarent *« sérieusement préoccupés par les récentes propositions visant à installer des immigrants dans les territoires occupés »*. Ils demandent au gouvernement israélien de ne pas *« compromettre les perspectives d'un retour à la paix dans la région en permettant ou en encourageant l'installation d'immigrants juifs dans les territoires occupés »*. Ils rappellent que l'*« installation de colonies juives »* est, à leurs yeux, *« illégale »* dans les territoires occupés.

A Rabat, le roi Hassan II du Maroc a condamné vigoureusement, jeudi, au nom de ses pairs arabes, l'immigration des juifs soviétiques dans les territoires arabes occupés, affirmant que les Arabes ne sauraient *« admettre cette politique colonialiste et de peuplement »*.

A Bagdad, la presse irakienne a violemment critiqué jeudi l'URSS, l'accusant de favoriser Israël contre les Palestiniens. Le quotidien *Al Qadisiieh*, organe du ministère de la défense, souligne à ce propos que *« 100 000 immigrants juifs en Israël représentent 100 000 nouveaux soldats armés de haine sioniste, qui font pencher l'équilibre des forces en faveur d'Israël »*. *« Avec l'afflux massif d'immigrants juifs en Israël, la cause palestinienne pourrait être le prix fort payé par les Arabes à la perestroïka et à l'entente entre les deux grands »*, poursuit *Al Qadisiieh*. – (AFP.)

# AFRIQUE

## Le double appel du pape

*Suite de la première page*

Impression de déjà entendu ? Certes, mais peu importe. Jean-Paul II martelle son message. Il faut, insiste-t-il, avoir *« le courage de la lucidité »*. Ces affrontements, qui ensanglantent encore le tiers-monde, *« quels sont leurs enjeux ? Qui les attise ? (...) »*. *« Il faudrait,* précise-t-il, *avoir le courage de mettre en lumière le rôle de toutes les parties, à commencer par les plus puissantes, qui maîtrisent les économies, les aides militaires, les alliances. »* De qui s'agit-il ? *« Les appels* [des peuples du Sud] *s'adressent à la communauté internationale. Il faudrait même qu'on arrive à reconnaître les erreurs, les abus de puissance, l'exploitation, les injustices »* qui ont été ou qui sont encore commis.

#### Un peu de repos

L'Afrique elle-même ou, au moins, ses élites, ne sortent pas totalement indemnes des paroles du pape. *« On est parvenu,* constate-t-il, *à adopter des textes importants, comme la charte africaine des droits de l'homme et des peuples (...). Mais il est nécessaire de réduire la distance entre le dire et le faire pour appliquer les textes sans réticence »*. *« L'image qui s'impose d'abord à mes yeux,* poursuit-il de sa voix grave, *est celle de milliers de réfugiés qui désespèrent de trouver une terre d'accueil (...). C'est tout le problème de l'émigration qu'il faudrait aborder avec tout le respect dû aux personnes déracinées. »*

En clair, la solidarité internationale doit encore s'intensifier, mais pas seulement entre le Nord et le Sud. *« Les nations africaines,* encourage Jean-Paul II, *peuvent retirer de grands bénéfices d'une collaboration plus intense entre elles (...). La géographie même le suggère (...). Et lorsqu'il s'agit de la circulation des personnes (...), l'entente entre les hommes ne peut plus se heurter à des frontières, auxquelles d'ailleurs leurs ancêtres ne s'arrêtaient guère. »*

#### Prochaine étape : la Tchécoslovaquie

Bref, sans préconiser, directement du moins, une redéfinition des frontières d'Afrique, un processus qui pourrait être aussi dangereux et déstabilisateur qu'en Europe, le pape *« souhaite que les organisations africaines (...) deviennent sans cesse plus actives, afin de devenir de véritables instruments de promotion de la paix au profit de tous leurs membres »*.

Voilà. La quarante-cinquième tournée pastorale à l'étranger de Jean-Paul II, représentant du Christ sur la terre des hommes, a pris fin jeudi soir. Le Saint-Père va prendre un peu de repos, puis, dans quelques semaines, il reprendra son bâton de pèlerin pour aller prêcher la même bonne parole en Tchécoslovaquie, puis au Mexique, puis à Cuba, puis en Afrique encore... Parce que *« l'effort qui reste à accomplir pour que chaque homme ait droit à une vie décente »* est immense.

PATRICE CLAUDE

MATIE

ec M. Ordonez

affaires étrangères

relations se dégradent

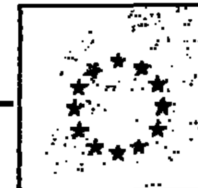
e la Grèce et la Turquie

AFRIQUE

ible appel



# EUROPE 93



## La présidence irlandaise de la Communauté

## Six mois de navigation à vue

**Après Paris, et avant Rome, c'est Dublin qui préside pour six mois aux destinées de la Communauté européenne. Pour l'Irlande – qui a adhéré à la CEE en 1973 – la fonction n'est pas nouvelle : c'est la quatrième fois que ce pays (le plus petit des douze, en termes de population, après le Luxembourg, avec 3,5 millions d'habitants) remplit ce rôle. Mais il est évident que la situation internationale confère au gouvernement de M. Charles Haughey des responsabilités inattendues.**

**DUBLIN**

*de notre envoyée spéciale*

Le succès d'une présidence se mesure essentiellement aux conclusions du sommet qui la clôture. En 1989, l'Espagne puis la France furent tout à tour saluées : à Madrid, en juin, les Douze adoptaient le plan Delors qui doit mener à l'Union économique et monétaire (UEM), considérée comme l' « antichambre » de l'Union politique ; à Strasbourg, en décembre, ils décidaient que la conférence intergouvernementale qui doit poser les fondations de l'UEM débuterait fin 1990, comme le souhaitait M. François Mitterrand.

En attendant le coup d'envoi de cette conférence intergouvernementale, Irlandais et Italiens doivent tenir la barre d'un bateau soumis à tous les vents : les candidats au voyage se bousculent, les intérêts des uns et des autres ont évolué au cours des trois derniers mois, et le maître de quart suggère de profiter de la tempête pour fixer un cap plus lointain que prévu dans l'immédiat, la fédération européenne.

L'accélération des événements est telle que l'Irlande est pour l'instant dans l'incapacité de fixer l'ordre du jour de « son » sommet des 25 et 26 juin prochain. Mais elle entend mettre à profit, au cours des cinq mois qui lui restent, ses deux particularités : sa neutralité et ses liens privilégiés avec les Etats-Unis.

Dublin souhaite contribuer à l'institutionnalisation des liens entre les Douze et Washington. « *Nos amis* (au sein des Douze) *estiment que l'Irlande est particulièrement bien placée pour promouvoir de nouvelles relations entre la CEE et les Etats-Unis* », affirme M. Haughey, qui rappelle que quarante millions de Nord-Américains sont originaires de l'île...

### *Une particularité : la neutralité*

Seul pays des Douze à ne pas faire partie de l'OTAN, l'Irlande se considère aussi comme un interlocuteur idoine pour les pays d'Europe de l'Est. « *Dans la mesure où nous ne sommes membres d'aucune alliance militaire, nous sommes plus les bienvenus dans ces pays* », estime le premier ministre. M. Charles Haughey laisse d'ailleurs entendre que l'Irlande pourrait reconsidérer sa position de pays neutre, au cas où la Communauté européenne mettrait sur les rails sa propre politique de sécurité. Mais on n'en est pas là... et en attendant, le gouvernement irlandais multiplie les contacts avec l' « autre Europe ».

De retour de Pologne et de Yougoslavie, M. Gerard Collins, le ministre irlandais des affaires étrangères, qui préside aux relations extérieures de la Communauté, estime qu'il y a urgence : les accords d'association entre les pays de l'Est « demandeurs » et la CEE doivent selon lui être redéfinis rapidement. M. Alexandre Dubcek, le président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, qu'il a rencontré il y a une quinzaine de jours à Strasbourg, lui a affirmé que la Tchécoslovaquie aimerait que sa candidature à l'adhésion à la Communauté soit prise en considération dans les cinq ans à venir !

M. Collins estime que son pays est avant tout « *dépendant du succès de la Communauté* ». « *Les agriculteurs irlandais sont plus au courant que quiconque de ce qui se passe à Bruxelles* » dit-il, réaliste. L'ouverture vers l'Est ne risque-t-elle pas de mettre en cause certains avantages acquis (en 1990, l'Irlande ne contribue que pour 0,8 % au budget communautaire, alors que de 1985 à 1988, elle a bénéficié de 4,6 % des dépenses) ? A cette question, « Gerry », comme l'appellent ses compatriotes, rétorque qu'il « *faut être prêt à des sacrifices* ».

### *Priorité à l'environnement*

Favorable à une intégration plus poussée entre les Douze, le gouvernement irlandais se démarque très volontiers des positions thatchériennes. Aussi espère-t-il mettre en œuvre dès que possible le programme d'action proposé par la Commission européenne en matière sociale, programme d'« accompagnement » de la Charte adoptée à onze – Mme Margaret Thatcher n'ayant pas abdiqué devant la volonté commune, – lors du sommet de Strasbourg.

Mais, plus que tout, l'Irlande souhaite laisser le souvenir d'une « *présidence verte* », en jouant la carte de l'environnement à trois niveaux : national, communautaire et international (dans la mesure où la Communauté devrait, selon Dublin, parler d'une seule voix lors des conférences internationales, et notamment de celle qui doit avoir lieu à l'automne prochain en vue de la révision du protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone).

Au plan communautaire, le ministre irlandais de l'environnement, M. Padraig Flynn, a présenté un programme ambitieux. Au plan national, confrontée à un sérieux problème de pollution, l'Irlande vient d'adopter un programme d'action d'un milliard de livres irlandaises (neuf milliards de francs) sur dix ans.

Prévue avant que l' « ordre établi » en Europe ne soit bouleversé, cette priorité « verte » de la présidence irlandaise semble quelque peu dépassée par les événements. Des événements qui fournissent d'ailleurs à M. Haughey l'occasion d'espérer que l'acquis soit remis en question aussi devant sa porte. Les murs tombent en Europe de l'Est, mais pas sur l'île...

**MARIE-PIERRE SUBTIL**

□ **Conférence sur les concentrations d'entreprises et le contrôle communautaire.** – L'association des juristes européens organise, lundi 12 février, à 18 heures, au palais de justice de Paris, une conférence suivie d'un débat sur les concentrations d'entreprises et le contrôle communautaire, avec la participation de M. Helmut Schroeter, chef de division à la Commission européenne. Frais de participation : 100 F. Renseignements au 45-04-61-73.

## *M. Charles Haughey : un aventurier flamboyant*

**DUBLIN**

*de notre envoyé spécial*

**L'homme qui assure depuis le 1er janvier, la présidence tournante de la CEE, est tout sauf un politicien couleur de muraille. Le cheveu en bataille et le visage buriné, le premier ministre irlandais M. Charles Haughey est resté, à soixante quatre ans, une sorte d'aventurier. Il suscite parmi ses compatriotes des attachements indéfectibles et des haines inexpiables. M. Haughey veut visiblement faire figure pendant les six mois de la présidence irlandaise d'homme d'Etat responsable. Pourra-t-il cependant échapper à sa légende ?**

La politique, les femmes et les chevaux sont les trois grandes passions de Charles Haughey, mais la politique est probablement la plus forte. Le « Taoseach » (son titre officiel en gaélique) est, comme Richard Nixon, auquel ses concitoyens le comparent parfois, un artiste de la survie. Il a resurgi à deux reprises après des scandales et des crises qui auraient dû mettre fin à sa carrière. Ses adversaires ne sont pas loin de penser qu'il a, commes les chats, le pouvoir de vivre neuf vies...

### *Un nationaliste viscéral*

M. Haughey est avant tout un nationaliste qui s'enflamme encore pour la cause de la réunification de l'île, mais il a appris à modérer son lyrisme. Son père avait combattu les Britanniques pendant la guerre d'indépendance et était un des chefs de l'armée républicaine (« Irish Republican Army », ou IRA). Le berceau de sa famille est en Irlande du Nord, mais ses parents se sont installés au sud après la partition. Le 8 mai 1945, jour de la victoire, des étudiants de Trinity college, à Dublin, brûlent en public le drapeau irlandais pour protester contre le fait que la République était restée neutre pendant la guerre. Le jeune Charles Haughey grimpe aussitôt à un réverbère pour brûler en représailles l'Union Jack...

Ce nationaliste viscéral fondé sur une haine insondable des Anglais qu'il partage avec bon nombre de ses compatriotes se double d'un populisme qui frise parfois la démagogie. Ceux qui ne l'aiment pas n'hésitent pas à comparer sa rhétorique à celle d'un Juan Peron. Devenu l'un des hommes les plus riches



d'Irlande, propriétaire de chevaux de course, amateur de bonne chère et de bons vins, M. Haughey continue à faire la tournée des pubs en tapant familièrement les électeurs dans le dos et en exaltant le combat des « petits » contre les « gros ».

Il est en fait dans le droit fil de la tradition de son parti, le Fianna Fail, implanté dans les campagnes, mais aussi solidement présent dans les quartiers pauvres des grandes villes, notamment à Dublin. L'origine du Fianna Fail remonte à la guerre civile. Le parti a été fondé par ceux qui refusaient tout compromis avec les Anglais, y compris la partition entre le nord et le sud, et voulaient continuer la lutte jusqu'au bout. Faisant campagne avec succès contre la légalisation du divorce et de l'avortement, le Fianna Fail de M. Haughey reste avec l'église un des grands bastions de la « singularité » irlandaise.

La démagogie aussi. En tournée électorale, M. Haughey n'hésitait pas, jadis, à promettre à chaque étape, ici la construction d'un hôpital, là, celle d'un aéroport, sans trop se préoccuper de l'intendance. De façon très irlandaise, la parole et l'émotion passent quelques fois chez lui avant la réflexion.

Mais les scandales et les échecs ont mûri ce personnage flamboyant. La réussite sociale aussi. Expert comptable de formation, M. Haughey a fait fortune dans des conditions sur lesquelles il est toujours resté discret. Il semble qu'il ait acheté au bon moment des terrains que l'Etat s'apprêtait à viabiliser pour en faire des lotissements. Il est devenu ainsi un des grands propriétaires immobiliers du pays et possède même son île privée. Il a eu aussi la bonne idée d'épouser la fille de celui qui était alors le leader du Fianna Fail, Sean Lemass. Cela n'a pas nui à sa carrière.

### *L'accusation de trafic d'armes*

Elu député à Dublin en 1957, il fait partie de cette nouvelle génération de politiciens du Fianna Fail dont les habits de bonne coupe et les allures conquérantes contrastent avec l'aspect plus rustique des grands aînés du parti qui ont participé à la guerre civile. Il passe d'un portefeuille ministériel à l'autre, la justice, l'agriculture, les finances, lorsqu'un premier scandale interrompt brutalement son ascencion, apparemment irrésistible.

En 1970, il est arrêté et accusé d'avoir utilisé, en tant que ministre des finances, l'argent de l'Etat pour acheter secrètement des armes destinées aux combattants de l'IRA en Irlande du Nord. Il est acquitté après un long procès, mais la suspicion demeure, suivie de sept ans de traversée du désert. Plus personne n'ose aujour'hui mentionner ce lointain épisode. Lorsque son adversaire de toujours, M. Garret Fitzgerald, a voulu faire publiquement allusion à ce « passé chargé », l'opinion, visiblement lasse de cette affaire, s'est retournée contre l'accusateur...

M. Haughey reprend pied en politique en devenant ministre de la santé en 1977. Deux ans plus tard, il est leader du Fianna Fail et premier ministre. Une nouvelle vague de scandales l'atteint en 1982. Un des épisodes les plus bizarres de cette période troublée est la condamnation de son agent électoral, qui avait tout simplement voté deux fois pour son patron dans la circonscription de celui-ci...

En 1990, M. Haughey, nettement assagi, dirige son quatrième gouvernement et semble décidé, quoi qu'il arrive, à aller cette fois-ci jusqu'au bout de son mandat. Le populiste dépensier des années 1979-1980, est devenu un adepte de la plus stricte orthodoxie budgétaire. L'ennemi implacable de tout compromis avec Londres s'est mué en un observateur fidèle et même pointilleux de l'accord anglo-irlandais, signé en 1985 par Mme Tatcher et M. Fitzgerald, qui donne à Dublin un droit de regard sur la situation de la minorité catholique en Irlande du Nord, en échange d'une coopération active entre les deux pays dans la lutte contre l'IRA.

Seule certitude : M. Haughey fera tout pendant ces six mois de présidence pour éviter d'apparaître comme trop préoccupé par la question nord-irlandaise qui lui tient pourtant à cœur. Le « taoseach » ou plutôt le « boss », comme on l'appelle familièrement, ne veut pour rien au monde passer pour un politicien provincial. Il a soif de respectabilité et de reconnaissance internationale. La présidence irlandaise devrait donc être prudente, très prudente même... A moins d'un dérapage.

**DOMINIQUE DHOMBRES**

# POLITIQUE

## Les débats au PS

# Jeu de cartes avant le congrès de Rennes

La polémique déclenchée dans la fédération socialiste de la Moselle (*le Monde* du 25 janvier) sur l'augmentation du nombre d'adhérent – ou, du moins, des cartes d'adhérents – à l'approche du congrès de Rennes, s'est généralisée depuis que les courants de MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement et Julien Dray ont exprimé, à leur tour, des soupçons sur la sincérité du recensement des mandats sur la base duquel les rapports de force s'établiront au congrès. Les règles adoptées d'un commun accord sont que chaque fédération dispose d'un mandat au congrès pour vingt-cinq adhérents ayant acquitté la totalité de leurs cotisations, annuelle et mensuelles, en 1989. En outre, sont admis à voter, dans les sections, les adhérents au 3 décembre 1989 titulaires de la carte annuelle et du timbre mensuel de décembre. Les votes, dans chaque section, sont répartis en proportion des mandats dont elle dispose (*le Monde* du 18 janvier).

La contestation des conditions dans lesquelles le nombre des mandats de certaines fédérations a augmenté depuis 1987 a amené M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national chargé des fédérations, jospiniste, à prendre deux initiatives. En premier lieu, M. Vaillant a adressé aux premiers secrétaires fédéraux, au début de cette semaine, un télégramme leur demandant un état de l'évolution des mandats section par section, avec mention du courant auquel appartient le secrétaire de section.

Le député de Paris observe, en effet, que certaines augmentations remarquables, dans telle ou telle fédération, sont imputées au courant du premier secrétaire fédéral, alors qu'elles peuvent résulter de progressions enregistrées dans des sections dirigées par d'autres courants.

M. Vaillant a proposé, en second lieu, lors de la réunion hebdomadaire de la commission nationale d'organisation du congrès, le 31 janvier, que l'on choisisse 1988 plutôt que 1989 comme base de calcul des mandats, dès lors que le recensement portant sur l'an dernier est contesté. Le responsable des fédérations a précisé que cette mesure ne s'appliquerait pas à la fédération des Bouches-du-Rhône, dont les mandats ont été réduits de 649,24 en 1988 – à 503 en 1989 –par une procédure collective de contrôle des adhésions.

Ces initiatives de M. Vaillant ont soulevé des objections de la part des fabiusiens. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections, s'est étonné que l'on puisse chercher à recenser les secrétaires de section en fonction de leur choix de telle ou telle motion. L'idée d'un retour aux mandats de 1988 a été appréciée, dans l'entourage du président de l'Assemblée nationale, comme une manoeuvre déloyale. Il semble bien, en fait, qu'elle n'ait été avancée par les jospinistes que pour mettre fin à la polémique, aucun courant n'étant prêt à se priver du bénéfice des adhésions réalisées à la fin de l'année dernière.

P. J.

# « J'ai mes amis politiques et personnels dans tous les courants »

### *déclare le chef de l'Etat*

Selon une tradition établie depuis plusieurs années, M. François Mitterrand a déjeuné, jeudi 1er février, dans un restaurant réputé du Pré-Saint-Gervais, le *Pouilly-Reuilly*, à l'invitation du maire de la ville, M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis et membre du secrétariat national du PS (*nos dernières éditions du vendredi 2 février*).

Outre des élus municipaux, était présent le député de la circonscription, M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS. MM. Debarge et Bartolone sont, tous deux, proches de M. Laurent Fabius. Devant les journalistes, opportunément alertés, le président de la République a saisi l'occasion de préciser son attitude dans cette période de préparation du congrès socialiste de Rennes.

M. Mitterrand a déclaré que sa visite au Pré-Saint-Gervais ne devait pas être interprétée comme un *« encouragement »* à un courant. *« J'ai mes amis politiques et personnels dans tous les courants du PS*, a-t-il dit. *Je les vois tous, et pas pour créer un équilibre. »* Le chef de l'Etat a ajouté : *« Je verrai qui j'ai envie de voir, sans vouloir enfermer mes amis dans un courant. Je connais les qualités des uns et des autres. Ce ne sont pas les mêmes, mais ils en ont tous. Sinon, ils ne seraient pas responsables nationaux. »*

Le président de la République a ajouté que les congrès du PS avaient *« toujours été difficiles ». « Il y a ceux qui votaient pour le courant majoritaire, ceux qui votaient contre. Aujourd'hui, certains sont passés d'un courant à un autre »*, a-t-il dit. Selon M. Mitterrand, *« il y a beaucoup de variables entre courants et personnes au PS, mais il y a une constante : je suis leur ami ». « Je suis l'ami du président »*, a confirmé, de son côté, M. Debarge.

Au cours du déjeuner, le chef de l'Etat a réaffirmé que le débat, au sein du PS, lui paraît légitime et sain. Il a rappelé que ce débat avait été *« vigoureux »*, il y a onze ans, au congrès de Metz et que l'important, à ses yeux, est que les socialistes sachent, ensuite, se rassembler. Au sujet des tentatives d'organisation d'un centre gauche, le président de la République a expliqué que, dès lors que le PS veut aller au pouvoir ou y demeurer, il lui faut des alliés. La conversation a porté, aussi, sur les problèmes d'intégration et de logement social dans la région parisienne, ainsi que sur le mode de scrutin pour les élections cantonales, régionales et sénatoriales. M. Mitterrand a confirmé son attachement à l'actuel scrutin cantonal.

# Social-démocratie et parti à l'américaine

M. Pierre Mauroy déclare, dans un entretien publié vendredi 2 février par *Libération*, à propos du prochain congrès du PS, que *« la sagesse veut que le premier secrétaire ne soit pas un présidentiable ». « Ce serait indécent et stupide de mettre en mouvement le parti sur les choix d'un candidat*, explique le premier secrétaire, *alors que nous sommes au début du deuxième septennat. Finalement, que je sois à la tête du parti assure un certain ordre, compte tenu de notre histoire récente depuis le congrès d'Epinay, de mon parcours personnel et, surtout, de la situation créée en mai 1988. »*

*« Je vous rappelle*, continue M. Mauroy, *que le courant mitterrandiste, axe majoritaire du parti, s'est scindé. La situation aurait pu devenir inextricable, d'autant que Michel Rocard, avant d'être le premier ministre soutenu par tous les socialistes, était le chef de file d'un courant minoritaire. L'absence de synthèse pour ce congrès ne fait que prolonger cette situation de 1988. »* Le premier secrétaire estime que des *« différences sur le fond »* existent entre M. Laurent Fabius et lui-même, mais qu'elles restent *« virtuelles ». « Nous voulons, nous, un parti socialiste de militants*, affirme-t-il. *D'autres se laissent aller à une pratique qui privilégie l'appel aux supporters. Derrière ce qui est fait et ce qui n'est pas dit se cache un immense débat. On peut le traduire par deux formules : social-démocratie et parti à l'américaine. »*

A propos des positions prises par différents membres du gouvernement et, notamment, par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui avait critiqué M. Mauroy et souhaité son remplacement par M. Fabius, le premier secrétaire déclare : *« Toute avancée dans la discussion implique une déontologie pour les ministres. Ils doivent éviter la critique de la direction du parti comme* [celle] *de leur propre gouvernement. (...)*

### Selon le baromètre mensuel Sofres - « Le Figaro-Magazine »

# M. Mitterrand enregistre une forte hausse et la droite une baisse

Selon le baromètre mensuel réalisé par la Sofres pour *le Figaro-Magazine* du 3 février (1), la cote de confiance de M. François Mitterrand enregistre une hausse de 5 points, passant de 56 à 61 %, en un mois. Le pourcentage de personnes déclarant ne pas faire confiance au président de la République passe de 41 à 37 %. De son côté, M. Michel Rocard progresse également : de 57 à 59 % (les avis négatifs diminuant de 39 à 36 %).

A l'exception de M. François Léotard qui, avec 36 %, gagne deux points, toutes les personnalités de l'opposition sont en baisse. Le recul va de – 5 points pour MM. Valéry Giscard d'Estaing (37 %) et Edouard Balladur (24 %) à – 1 point pour MM. Michel Noir et Jacques Chirac (37 %). Le maire de Lyon, crédité de 44 %, se retrouve à égalité avec Mme Simone Veil qui perd 4 points, tout comme MM. Charles Pasqua (26 %), Alain Juppé (19 %) et Jean-Marie Le Pen (15 %). Avec 36 %, M. Raymond Barre perd deux points tandis que MM. Philippe Séguin (27 %) et Pierre Méhaignerie (23 %) reculent de trois.

A gauche, parmi les personnalités que les Français *« voudraient voir jouer un rôle un important dans les mois ou années à venir »*, M. Jacques Delors arrive, comme il y un mois, en tête avec 57 % (–1 point) devant M. Rocard, stable à 56 %. Cette même stabilité prévaut pour MM. Jack Lang (47 %) et Pierre Bérégovoy (38 %) tandis que la plus forte baisse (– 4 points) touche M. Laurent Fabius (35 %) et que M. Lionel Jospin (34 %) et Jean-Pierre Chevènement (27 %) enregistrent une hausse de 2 points. M. Pierre Mauroy (28 %) gagne 5 points. Avec 9 %, M. Georges Marchais progresse de 1 point.

(1) Ce sondage a été réalisé du 25 au 27 janvier, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes.

## La préparation

# MM. Noir et Juppé sous le feu des critiques de MM. Pasqua et Séguin

MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin, qui poursuivaient, jeudi 1er février, dans le Sud-Ouest leur « tour de France » des fédérations RPR dans la perspective des assises nationales du 11 février, ont réagi aux déclarations de M. Michel Noir, mercredi sur la Cinq. *« J'ai entendu Michel Noir déclarer que, selon lui, il n'y avait strictement aucune différence entre le RPR et l'UDF et qu'il fallait fusionner »*, a commenté M. Séguin au cours d'une conférence de presse tenue à Toulouse. *« C'est une ligne stratégique ; nous, nous en proposons une autre, et nous continuons à croire contre vents et marées que le gaullisme représente quelque chose. C'est un acte de foi dans l'avenir de notre pays, à condition qu'il s'en donne les moyens. »*

M. Pasqua a déclaré, à propos du sondage de BVA (*le Monde* du 2 février) plaçant, à droite, M. Michel Noir en seconde position des présidentiables avec 17 %, derrière M. Chirac (23 %), que *« Michel Noir est un peu notre Simone Veil : Mme Veil faisait des scores considérables au niveau de la sympathie, et quand elle a été candidate, elle a fait 7,5 % ». « M. Noir devrait se montrer un peu plus raisonnable et voir les choses avec plus de hauteur »*, a ajouté M. Pasqua. Le sénateur des Hauts-de-Seine a tenu également des propos très critiques envers Mme Michèle Barzach et M. Edouard Balladur qualifiés de *« cireurs de pompes qui croient flatter le chef en lui répétant toujours que tout va bien »*.

MM. Pasqua et Séguin ont ajouté qu'ils n'étaient pas *« en train de discuter sur la gérance de l'épicerie, mais sur l'avenir de la France »* à propos duquel *« on n'entend rien, ni à gauche ni à droite »*.

M. Pasqua a estimé, d'autre part, que l'autre sondage BVA-*Paris-Match*, selon lequel 67 % des militants RPR sont favorables au rapport de synthèse Chirac-Juppé, devait *« rassurer Jacques Chirac et l'amener à se détendre »* (1). *« Si le score est au niveau annoncé, ça devrait rassurer également les mandataires et les amener à voter pour nous sans complexe »*, a-t-il ajouté.

A Bordeaux, M. Philippe Séguin a réaffirmé que, *« dès lors qu'il y a un président du RPR, il ne peut être que Jacques Chirac »*. Il a également estimé que *« la précision des propos de M. Chirac dans son entretien à l'Express pèsera incontestablement sur le vote d'un grand nombre de mandataires lors des assises du 11 février »*.

Dans cet entretien publié dans *l'Express* de cette semaine, M. Chirac déclare que, s'il n'obtient pas *« le vote [qu'il] espère, le secrétaire général du Rassemblement convoquera dans les trente jours de nouvelles assises, cette fois « extraordinaires »* [et] *les militants éliront un nouveau président ».* L'ancien premier ministre précise : *« Si je suis désavoué ou si le résultat n'est pas net, je rentre dans le rang, à la base. Il n'y aura pas de drame. Il n'y aura pas non plus la moindre négociation, ni avec Pasqua ni avec quiconque. »*

M. Charles Pasqua a répondu à M. Chirac en indiquant, à Pau, qu'il n'avait jamais demandé à M. Jacques Chirac de *« négociation ». « Je lui ai posé seulement deux questions : les idées qui nous ont inspirés sont-elles susceptibles de réunir autour de nous un vaste mouvement, et en fonction de quoi les électeurs qui nous ont quittés reviendraient-ils ? A force d'entendre ces deux questions, il faudra bien qu'il me réponde »*, a ajouté M. Pasqua.

### « Choix » et « renoncement »

M. Séguin a commenté, pour sa part, les propos tenus par le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, qui avait indiqué, jeudi 1er février que *« l'enjeu des assises était désormais parfaitement clarifié »* par les déclarations de M. Jacques Chirac et que c'était *« une question de légitimité et de confiance et ensuite une question de choix stratégique sur l'avenir du RPR »*. Répondant à M. Noir, M. Juppé avait aussi rappelé que M. Jacques Chirac et lui-même n'étaient pas pour la *« création d'un parti unique de l'opposition »*.

M. Séguin a ainsi estimé que M. Alain Juppé avait une *« analyse politique sommaire »* dans son estimation des *« deux avenirs possibles pour le RPR ». « Le choix*, a-t-il dit, *n'est pas entre un Front national* bis *et un RPR ouvert sur l'ensemble de l'opposition, mais entre le maintien d'un mouvement gaulliste et sa disparition.. » « La ligne politique que présente M. Juppé, c'est une ligne de choix ni pour l'un ni pour l'autre. Or ne pas faire de choix, c'est faire le choix du renoncement »*, a ajouté l'ancien ministre des affaires sociales.

(1) Sondage réalisé du 24 au 25 janvier auprès de 810 militants RPR.

# Le « franc » Pinay...

*Le Figaro* du vendredi 2 février annonce en première page *« le retour de Pinay »* et donne la parole à l'ancien président du conseil, invité le même soir de l'émission « Apostrophes » pour la présentation d'une biographie qui lui est consacrée. A quatre-vingt-dix-huit ans, M. Pinay peut se permettre de parler... franc. Question : que pensez-vous de l'opposition, monsieur le président ? Réponse : *« Je trouve tellement lamentables ces luttes de personnes que, chaque fois qu'on en parle à la télévision, je coupe le courant. »* Et Jacques Chirac ? *« Il a incontestablement du plomb dans l'aile. Si les hommes de son parti se mettent à lui tirer dessus, il aura du mal à se relever. »* Et Le Pen ? *« C'est un gueulard, ce n'est pas un homme d'Etat. »* Et François Mitterrand ? *« Je l'ai pratiqué longtemps et je ne veux pas le débiner, mais ce n'est pas un grand homme d'Etat. »* Et Giscard ? *« C'est un homme très intelligent, mais qui manque de chaleur humaine. »* Et Raymond Barre ? *« Il varie tellement dans ses positions que les gens ne s'y retrouvent plus. »* Et Jacques Delors ? *« C'est un vrai Européen, c'est un homme très bien qui a le sens de l'Etat. Mais je me demande ce qu'il fait au Parti socialiste. »* Faites un voeu, monsieur le président ! *« Que les hommes politiques prennent un peu de bon sens... »*

□ **M. Le Pen menace de faire des révélations sur ses rencontres.** – M. Jean-Marie Le Pen a menacé, jeudi 1er février à Saulx-les-Chartreux (Essonne), de révéler le nom des hommes politiques qu'il a rencontrés ces dernières années. Le président du Front national a affirmé : *« Si l'on continue à évoquer l'infréquentabilité de M. Le Pen, je n'hésiterai pas à rendre publiques toutes mes rencontres depuis cinq ans. A bon entendeur, salut ! »*. Dans une interview au *Quotidien de Paris* du vendredi 2 février, M. Charles Pasqua a indiqué, pour sa part : *« Je n'ai pas rencontré Jean-Marie Le Pen. Je l'ai aperçu, lors d'une réception. Il y avait là plusieurs centaines de personnes. Nous ne nous sommes pas entretenus, ainsi que Jean-Marie Le Pen l'a lui-même confirmé. »* Le sénateur RPR des Hauts-de-Seine assure qu'une prise de contact avec le FN *« n'est pas plausible du tout »*.

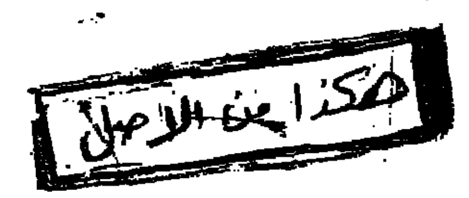
□ **Mesures individuelles.** – Le conseil des ministres du mercredi 31 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes : sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, Mme Marie Richard, administrateur civil, est nommé directeur de la jeunesse et de la vie associative ; sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Michel Lajus, préfet, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

□ **Reconstitution de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou.** – La reconstitution de l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné aura lieu, samedi 3 février, dans l'enceinte de la gendarmerie de Nouméa. Les abords de la chefferie de Wadrilla, où les deux chefs du FLNKS ont été tués, le 4 mai 1989, sur l'île d'Ouvéa, y ont été reconstitués et une centaine de personnes ont été convoquées.









# POLITIQUE

## des assises du RPR

## M. Michel Noir évoque la constitution d'un nouveau « forum civique »

**Quatre jours avant d'accueillir MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin au sein de la fédération RPR du Rhône qu'il préside, M. Michel Noir a réaffirmé, jeudi 1er février à Lyon, son soutien à M. Jacques Chirac, en précisant que cela ne changeait en rien son analyse et sa détermination sur la nécessité de l'union et de la rénovation au sein de l'opposition. Evoquant le rejet de la politique par les Français, il a d'autre part estimé que *« se lève une vraie lame de fond de citoyens qui attendent ceux qui, peut-être parmi nous, constitueront ce nouveau « forum civique » qui emporterait tout sur son passage lors de prochaines échéances »*.**

**LYON**

*de notre bureau régional*

Derrière la tribune, dans la grande salle du palais des congrès de Lyon, une diapositive géante montre le général de Gaulle au soir de sa vie, le corps emmitouflé dans un grand manteau noir et la tête baissée. *« Il fallait bien que cela arrive un jour. Le temps du vrai débat est arrivé »*, commence M. Noir. Devant près d'un millier de militants, le maire de Lyon consacre tout d'abord l'essentiel de son propos à dénoncer les erreurs de M. Charles Pasqua, dont *« la stratégie, imposée par deux fois à Jacques Chirac, a par deux fois conduit à la défaite »*.

La première de ces erreurs consiste à partager un certain nombre de *« valeurs communes »* avec le Front national : *« Copier Le Pen n'est pas une bonne stratégie, car pourquoi voulez-vous qu'entre la copie et l'original un électeur choisisse la copie ? »* La seconde consiste à concevoir *« un RPR sûr de lui et dominateur »* vis-à-vis de ses partenaires de l'UDF. *« Les électeurs de l'opposition ne comprennent plus*, affirme le député du Rhône. *Pour eux, l'UDF et le RPR, c'est la même chose, la même famille. C'est leur camp, et ils ont envie de le voir gagner. Ils ne veulent plus de cette fatalité de la division qui conduit à la fatalité de l'échec. »*

Pour en sortir, M. Michel Noir propose trois règles pour les trois années à venir : *« avoir des idées neuves, jouer collectif, et constituer une force unique »*. S'il a une divergence avec MM. Jacques Chirac et Alain Juppé, c'est sur le calendrier. L'opinion n'attendra pas, selon lui, la fin de 1991 pour la mise en place d'une force unique de l'opposition. *« J'ose espérer qu'il ne s'agit que d'une divergence de calendrier. Ou alors ce serait grave, car cela voudrait dire qu'en fait les stratégies de Charles Pasqua et Jacques Chirac ne seraient pas différentes. »*

### « Double exigence des Français »

La victoire du président du RPR lors des assises du mouvement, le 11 février, n'aura de sens, en effet, pour M. Michel Noir que si elle permet de *« répondre à cette double exigence des Français, union et rénovation »*. *« Toute autre utilisation de cette victoire conduirait à l'impasse et à l'explosion de ceux qui ne supportent plus la fatalité de la division et de l'échec. Soyez-en sûrs, ceux qui veulent une autre logique, celle de la rénovation, et un autre système, celui de l'union, n'hésiteraient pas alors à être moins conciliants dans l'initiative qu'ils comptent prendre, en tout état de cause, dans les semaines qui viennent, pour faire avancer la nécessaire transformation des structures politiques actuelles. »* Rendez-vous est donc pris au lendemain des assises.

Convenant qu'il est *« un peu paradoxal de décortiquer tout cela »* au moment où les pays de l'Est vivent *« les plus inespérés bouleversements »*, M. Michel Noir estime pourtant qu'après celle du bicentenaire, 1990 sera l'année des citoyens, de ceux *« qui disent « ça suffit » et attendent ceux qui constitueront ce nouveau « forum civique » qui emporterait tout sur son passage »*. Il sent même *« l'appel à être de ceux-là »*.

J.-L. S.

## Des Polonais à l'école de la démocratie locale

### *En stage dans le Valenciennois, Stanislaw, Andrzej et Arkadiusz ont voulu tout voir et tout comprendre*

**Quatre-vingts stagiaires polonais ont été accueillis en France pendant cinq jours, à l'initiative de la fondation France-Pologne et avec l'aide du gouvernement, pour étudier le fonctionnement de la démocratie locale. L'enjeu pour eux est de préparer les premières élections municipales démocratiques dans leur pays qui devraient avoir lieu en mai prochain. Dispersés par petits groupes dans trois départements, le Nord, le Pas-de-Calais et la Saône-et-Loire, les stagiaires ont été reçus dans plusieurs communes, de taille et d'importance différentes, et pris en charge par les autorités locales. Ils devaient tous se retrouver, vendredi 2 février, au ministère de l'intérieur, en présence de M. Pierre Joxe, pour dresser le bilan de leur séjour avant de regagner la Pologne samedi 3 février.**

**VALENCIENNES (Nord)**

*de notre envoyée spéciale*

Pour eux, le temps presse. Dans quelques mois, Stanislaw, Andrzej, Arkadiusz seront sans doute candidats aux premières élections municipales démocratiques en Pologne. Agronome, économiste, ingénieur des travaux publics, ils portent leur seule vraie carte de visite au revers de leur veston : un badge *Solidarnosc*. Tous originaires de Silésie, ils ont été élus par les membres de leur « comité de citoyens » – émanation politique du syndicat de Lech Walesa – pour venir en France « apprendre » la démocratie locale. Deux cents ans d'histoire en cinq jours, voilà qui ne permet pas de s'encombrer de détails.

Le regard inquisiteur, une liste de questions dans une main, un épais carnet de notes dans l'autre, ils ont le sérieux d'une délégation d'élèves boursiers premiers de la classe. Ils veulent du concret, de l'utile, de l'exportable. D'autant que l'austère Valenciennois minier, en pleine reconversion industrielle, offre de nombreuses similitudes avec leur propre région de Silésie. A Anzin, pendant deux jours, Andrzej et ses collègues ont tout voulu voir, tout voulu comprendre : du fonctionnement du conseil municipal à l'usine d'incinération des ordures ménagères, en passant par la préparation du budget ou la visite d'entreprises. Obstinément, ils ont interrogé les élus, les fonctionnaires municipaux, parfois désemparés par cette frénésie de savoir.

*« Qui paye ? combien ? Est-ce que c'est rentable? »*... L'apprentissage de la démocratie locale ne s'embarrasse guère d'idéologie ou de lyrisme. Tandis que l'adjoint chargé des sports décrit avec enthousiasme ses terrains de tennis ou les efforts paysagers autour du futur stade, Arkadiusz décrypte consciencieusement les tarifs des locations de cours.

### « Trop cher pour nous »

Après une rapide conversion de francs en zlotys, il hoche gravement la tête : *« C'est cher. »* Stanislaw, lui, n'a pas eu un regard pour la piste d'athlétisme *« huit couloirs, digne d'une compétition olympique »* qui fait la fierté de la ville. Il a simplement demandé en quoi elle était faite et d'où provenaient les matières premières.

Les petits trains multicolores pour parcs de loisirs fabriqués par la société Akval, avec leur locomotive pimpante sortie tout droit d'un dessin animé, ne sont pas non plus parvenus à amuser les trois futurs candidats aux élections. En revanche, ils ont soigneusement noté sur leurs cahiers le nombre d'employés, la part des salaires dans le prix de revient, les caractéristiques techniques du moteur et le nombre d'heures de travail nécessaires à la fabrication du produit. Avec toujours cette question lancinante : *« Est-ce que c'est rentable? »*

Mais c'est l'organisation des services et de la vie municipale qui a suscité chez Andrzej et ses collègues le plus de curiosité. De l'usine d'incinération des ordures à la téléinspection des canalisations, nul détail technique ne leur a échappé. Là encore, ils se sont inquiétés – *« Qui paye? »* – et se sont longuement fait expliquer les mécanismes de la fiscalité locale. Concentré, Andrzej l'économiste, récite son nouveau chapelet : *« taxe professionnelle, taxe foncière, taxe d'habitation... »*. *« Chez nous*, raconte-t-il, *la seule taxe locale existante, c'est la taxe sur les chiens ! Tout le reste vient de l'Etat. »* Arkadiusz, plongé dans un dossier détaillant les pouvoirs des conseils municipaux, s'acharne à tout faire traduire. *« Quel est le pouvoir des adjoints par rapport au maire ? Quel est le montant de leurs indemnités ? Comment fonctionnent les commissions ? Combien de fois le conseil se réunit-il ? Comment les subventions sont-elles réparties? »*.

Au passage, il glisse des questions moins techniques : le maire connaît-il ses administrés ? Les anciens détenus sont-ils aidés à se réinsérer ? Les églises reçoivent-elles des subsides municipaux ? D'un air gourmand, ils écoutent M. Alain Turut, l'adjoint au maire chargé des travaux et de l'emploi et secrétaire de la section socialiste d'Anzin, leur livrer les quelques grands principes d'une campagne électorale. Plaquettes en quadrichromie, affiches municipales, pochettes d'allumettes estampillées de la photo du maire laissent pourtant Andrzej dubitatif : *« Le papier est vraiment beau, tout ça, ça coûte trop cher pour nous. Et puis l'important, c'est le programme politique »*.

### « Le champagne avec la police »

Autre sujet d'intérêt, la visite du commissariat. Andrzej, qui a passé sept mois et demi en prison pour avoir organisé une grève à la faculté d'économie où il était étudiant en décembre 1981, s'inquiète des délais de garde à vue, du rôle du juge, des pouvoirs d'enquête de la police et... du montant des contraventions pour conduite en état d'ivresse. Le commissaire les a accueillis avec chaleur. *« Ici, vous savez, il y a une forte communauté d'origine polonaise. Il n'y a jamais eu de problèmes avec eux, ils sont bien intégrés »*, et dans un élan d'enthousiasme, il leur confie, *j'ai suivi toute la messe de minuit en direct de Gdansk, c'était très émouvant.* » Stanislaw glisse dans un sourire : *« Chez nous, on ne peut pas encore boire le champagne avec la police... »*

Les rencontres se succèdent : avec le responsable de l'accueil et de l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans, qui tente désespérément de leur expliquer le crédit-formation, avec le responsable du centre d'action communale et sociale, avec le sous-préfet qu'ils interrogent sur les incitations fiscales en faveur de l'installation d'entreprises nouvelles. Ils notent, toujours avec la même obstination. *« On a vraiment tout à apprendre*, soupire Andrzej, *et il faut faire vite, très vite. »* Seule liberté prise pendant ce séjour, une échappée dans l'hypermarché Auchan. Ils ont même voulu y aller deux fois et Andrzej a acheté une poupée à sa fille. *« Ce qu'il y a dans un seul magasin comme celui-là, c'est plus que tous nos stocks pour un district. »*

A Valenciennes, Andrzej, Stanislaw et Arkadiusz ont retrouvé une autre délégation conduite par le député Janusz Steinhoff. Très politique, l'élu de Solidarnosc dresse un premier bilan : *« On a appris le minimum pour mettre en place la décentralisation chez nous. Les municipalités travaillent très bien, les élus sont en contact avec la population. En France, les intérêts du pays sont reliés aux intérêts locaux. Tout ça pour nous, c'est encore impensable. On ne pourra pas tout exporter, mais l'échelon municipal est très important, c'est notre seul moyen d'écarter le communisme. »*

La journée se termine. Les bras chargés de documents, de photocopies de budget, de textes de lois, de plaquettes d'entreprises, Andrzej sourit : *« On a lu Tocqueville, maintenant il faut s'attaquer à la gestion des problèmes d'assainissement de l'eau... »*

PASCALE ROBERT-DIARD

# DÉFENSE

## Selon une étude de l'armée de terre

## Les jeunes Français seraient mal préparés à endurer un conflit moderne

**Fragilisés par les conditions d'une vie très protégée que leur réserve la société moderne, les jeunes Français seraient inaptes – sauf entraînement spécial – à endurer le stress d'un conflit en Europe, dans les circonstances où il pourrait se produire. C'est la conclusion d'une étude des médecins et des psychosociologues du Centre des relations humaines (CRH) de l'état-major de l'armée de terre.**

Dans un ouvrage de quatre-vingt-dix pages, intitulé « Force et calme des troupes », le CRH a tenté d'analyser ce que ses spécialistes appellent le *« stress de guerre »* à la lumière d'une étude sur les pertes psychiques entraînées par divers conflits récents, comme les guerres israélo-arabes et les opérations aux Malouines.

Il s'agit d'un document pédagogique qui sera adressé aux chefs de corps (les colonels ou lieutenants-colonels commandant une formation) pour qu'ils sensibilisent leurs capitaines et leurs sous-officiers au contact de la troupe aux difficultés psychologiques qui attendent leurs surbordonnés impliqués dans des opérations brutales et intenses.

*« Les observations sur les guerres modernes*, écrivent les chercheurs du CRH, *montrent que les pertes psychiques représentent, pour les pays occidentaux, un phénomène croissant et préoccupant. En effet, une guerre en Centre-Europe serait terriblement éprouvante pour des hommes que les facilités de la société actuelle ne tendent pas à endurcir. »*

Pendant la seconde guerre mondiale, l'armée de terre des Etats-Unis a dû évacuer un soldat sur trois ou quatre parce qu'il *« flanchait au combat »*. En 1973, lors de la guerre du Kippour, 60 % des évacués sanitaires israéliens furent des *« traumatisés psychiques »* sans blessure corporelle. *« Plus que les unités directement engagées, ces troubles*, note le document du CRH, *ont atteint les jeunes soldats des unités d'appui et de soutien soumises aux feux de l'artillerie, des blindés et de l'aviation. »*

En 1982, lors de l'opération « Paix en Galilée », l'armée israélienne aurait eu, pour quatre cents blessés, deux cents personnes choquées, parmi lesquels 80 % de réservistes, 19 % d'appelés et 1 % de professionnels. En 1982, aux Malouines, l'armée argentine, composée aux trois quarts de jeunes conscrits, mal équipés, mal instruits et mal nourris, a eu à faire face à un plus grand nombre de troubles psychiques que l'armée britannique, formée de soldats de métier, entraînés et, sans doute, plus motivés.

### Du yoga au « drill »

Intenses, brutaux et continus, de jour comme de nuit, les conflits modernes seront d'autant plus éprouvants que la société moderne ne prépare pas à la rudesse des combats et qu'il est difficile de relever des unités qui *« craquent »*.

Les jeunes Français n'échappent pas à la règle, qui sont décrits comme *« fragiles, individualistes et peu enclins à endurer les frustrations »*. Cette moindre résistance psychologique, on la mesure avec la surconsommation des tranquillisants, du tabac, de l'alcool ou de la drogue ; avec le nombre élevé de suicides (12 000 déclarés par an, quatorze fois plus de tentatives), ou avec l'immaturité plus grande des adolescents qui forment une population longtemps *« dorlotée »*.

S'ils affectent l'individu au combat, les désordres psychiques ont un effet sur la cohésion opérationnelle de l'unité à laquelle il appartient. Personne n'est à l'abri du *« stress »* du temps de guerre et, s'il n'est pas maîtrisé, ce phénomène peut conduire à des comportements de panique.

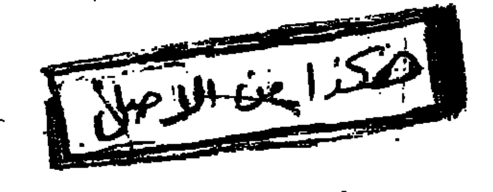
Dans son document pédagogique à l'adresse du commandement sur le terrain, le CRH propose une série de techniques (la respiration contrôlée, l'autosuggestion, la relaxation, voire le yoga) censées redonner ses moyens à un combattant qui renâcle devant l'obstacle. Ce sont des techniques que les sportifs de haut niveau connaissent déjà. De surcroît, dans le cas particulier d'une formation militaire, une bonne forme physique et un entraînement poussé, avec l'aide d'un moniteur de sports, sont susceptibles de donner au combattant des réflexes – ce que les spécialistes de l'instruction commando appellent le *« drill »* – d'adaptation quasi automatique et immédiate à une situation imprévisible de *« stress »*.

Au travers des exemples cités dans les annexes de cette étude, on constate que l'armée britannique et l'armée israélienne, qui sont deux types de forces radicalement différents, ont en commun de pouvoir constituer des unités en apparence plus stables que d'autres sur ce plan psychologique.

*« Les soldats qui se sont si bien battus aux Malouines*, écrit un observateur américain, *n'appartenaient pas fondamentalement à l'armée britannique : ils appartenaient d'abord à leur régiment dans lequel ils serviraient jusqu'à la fin de leur carrière aux côtés de leurs camarades »* et *« ce système de régiments permet aux Britanniques d'obtenir une très haute teneur d'élite pour une armée de petites dimensions »*.

Renvoyant dos à dos armée de métier et conscription, il ajoute : *« Le modèle israélien de réservistes obtient la même stabilité que le modèle britannique. Les soldats sont affectés à une brigade spécifique, dans un bataillon particulier, et ils y restent pendant toutes leurs années de service actif, pour y retourner lors des rappels annuels de réservistes »*.

JACQUES ISNARD



Le Monde

# SOCIÉTÉ/CULTURE





Trafic de stupéfiants

## De nouvelles armes contre le blanchiment des narcodollars

**Les multinationales de la drogue sont passées expertes dans le recyclage des narcodollars. Une riposte internationale s'organise pour lutter contre le blanchiment des milliards de francs issus du trafic de stupéfiants. En France, Manuel Noriega fait l'objet sur ce plan d'une information judiciaire. L'ex-dictateur du Panama et des proches avaient déposé plus de 20 millions de francs dans plusieurs banques françaises.**

L'affaire Noriega le confirme, la France ne peut plus concentrer ses efforts sur la seule répression du trafic de stupéfiants. Il lui faut aussi s'attaquer à l'argent, le nerf de la guerre. Certes, les trafiquants français font figure de gagne-petit par rapport à ceux des cartels colombiens, qui livrent par conteneurs : les Français importent *« seulement »* une dizaine de kilos d'héroïne ou de cocaïne à la fois, explique M. Bernard Gravet, directeur de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS). Et, en effet, les marges bénéficiaires des Français, par rapport à d'autres, ne sont pas considérables : acheté 250 000 F, le kilo de cocaïne est revendu 500 000 F environ.

Frapper les barons de la drogue au tiroir-caisse est devenu une priorité internationale. Le chiffre d'affaires mondial du trafic n'a-t-il pas été estimé à 300 milliards de dollars par les Nations unies ? Réuni en juillet 1989 à Paris, le sommet des « sept grands pays industrialisés » a créé un groupe d'experts internationaux — le GAFI — pour mettre en œuvre la lutte contre le blanchiment (1).

Dans le plus grand secret, les spécialistes français de plusieurs ministères — intérieur, justice, finances, notamment — participent aux travaux du GAFI depuis septembre 1989. Peu d'informations filtrent de ces réunions à huis clos. La question du secret bancaire, qui empêche de détecter les opérations financières suspectes, y a été largement traitée. Ira-t-on dans le sens du Bank Secrecy Act américain qui oblige, depuis 1970, toutes les banques et institutions financières à déclarer au Trésor leurs transactions supérieures à 10 000 dollars (environ 60 000 F) ? Le rapport du GAFI sera, en tout cas, remis par les experts à leurs gouvernements dans les tout prochains jours.

### *La noria des petits porteurs*

Le travail des experts fait le point sur les méthodes des narcotrafiquants passés maîtres dans l'art de brouiller les pistes. Le commerce de drogue s'effectue essentiellement en espèces. Les billets de mille dollars ne sont plus comptés, mais pesés... Souvent, il s'agira de rapatrier des valises bourrées de billets vers les organisateurs du trafic. Une noria de petits porteurs peuvent aussi transporter le « cash » à l'abri de paradis bancaires, comme les îles Caïman (la Suisse et le Luxembourg, souvent considérés comme des plaques tournantes de l'argent « sale », ont récemment renforcé leur législation pour lutter contre le blanchiment).

Plusieurs méthodes de « rinçage » sont mises en œuvre. Des échanges de fonds avec les grandes banques permettent de recycler l'argent « sale » en l'introduisant dans les circuits internationaux. Des opérations de compensation, réalisées avec la complicité de sociétés d'import-export complaisantes, peuvent aussi être utilisées.

### *Un délit spécifique*

Plus classiquement, à l'image de la French connection, on peut recourir à des secteurs d'investissement de façade — bars, pizzerias, casinos, dancings, sociétés immobilières, voire cliniques comme l'a récemment suggéré le procureur adjoint de Marseille, M. Louis Bartoloméi. Les modernes, enfin, apprécient les transactions électroniques sur les marchés financiers internationaux. En bout de chaîne, après plusieurs passages de frontières et l'interposition de sociétés-écrans, l'argent du trafic revient à ses propriétaires sous forme de monnaie scripturale, de devises, ou de métaux précieux.

Face à cette organisation des multinationales de la drogue, la France a tardivement mis en place une législation antiblanchiment. Les lois du 31 décembre 1987 et du 23 décembre 1988 en ont fait un délit spécifique, puni des mêmes peines que le trafic. Le gel des biens et des revenus des trafiquants, ainsi que leur saisie, sont désormais facilités. Parallèlement, les procédures d'entraide judiciaire internationale sont en passe d'être améliorées par la convention de Vienne, signée le 20 décembre 1988. Quand elle aura été ratifiée, elle permettra de poursuivre les faits de blanchiment dans tous les pays, et d'activer la coopération judiciaire et policière.

La centralisation des informations sur le blanchiment est tout aussi essentielle. Policiers et douaniers français disposent, chacun de leur côté, de leurs propres réseaux internationaux. Les policiers de l'OCTRIS voient passer environ 30 000 messages d'Interpol par an (l'organisation internationale élabore un fichier spécialement consacré au blanchiment). Les douaniers français sont soigneusement tenus à l'écart d'Interpol, alors que les Douanes américaines en sont membres. Inversement, la DNRED française (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières) bénéficie d'un accès direct aux informations du Conseil de coopération douanière qui, depuis Bruxelles, relie les douanes du monde entier.

L'ensemble du dispositif de riposte se met en place au moment où, en France, un conflit de compétences oppose les ministères des finances et de l'intérieur. Enjeu : le contrôle de la lutte contre le blanchiment. La place Beauvau essaie d'imposer un nouvel instrument, l'Office central de répression de la grande délinquance financière, installé en septembre 1989. Le ministère des finances a riposté en créant, le 22 janvier, une cellule chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers, le TRACFIN.

Le marché américain de la cocaïne est en voie de saturation, selon les spécialistes. Ce qui fait craindre une offensive des cartels colombiens en Europe. Le marché européen semble en effet porteur : un kilogramme de cocaïne y est actuellement vendu environ trois fois plus cher qu'à Miami.

ERICH INCIYAN

(1) La création de ce groupe d'experts a été décidée lors du sommet des « sept grands pays industrialisés », en juillet dernier, à l'Arche de la Défense. Il réunit les experts de quinze grands pays industrialisés, dont la Suisse et le Luxembourg.

C'est pour une cure de désintoxication !
BANQUE
Serguei 90.

## *Les comptes douteux du clan Noriega en France*

**Inculpé depuis février 1988 aux Etats-Unis pour trafic de stupéfiants et blanchiment de narco-dollars, le général Manuel Antonio Noriega, désormais écroué, fait aussi l'objet d'une information judiciaire ouverte à Paris, le 22 décembre 1989, pour « blanchiment du produit de trafic de stupéfiants ».**

L'ex-homme fort du Panama a fait déposer en France quelque 20 à 25 millions de francs sur des comptes de la BNP, du CIC, du Crédit lyonnais, de la Banco do Brazil et de la BCCI (Banque de crédit et commerce international). Une vingtaine de comptes ont été ouverts, à Paris comme à Marseille. L'ex-dictateur du Panama a utilisé plusieurs « prête-nom ». Des membres de sa famille : sa femme Felicidad Noriega, sa fille aînée Sandra et l'époux de cette dernière, M. Juan Beauchamp. Des diplomates, aussi : M. Whitt Green, alors ambassadeur du Panama en France, M. Vega, son homologue à Londres, ainsi que le consul général de la République panaméenne à Marseille, M^me^ Nilza Doris Aparicio.

Deux dates jalonnent l'enquête. Le 9 octobre 1988, les douaniers français interviennent sur les comptes déposés en France par des proches du général Noriega à la BCCI (1). Les enquêteurs de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) agissent sur la base d'une commission rogatoire lancée par leurs collègues américains. Objectif : démanteler un réseau financier international grâce auquel le cartel colombien de Medellin recycle son argent « sale ». Sur les comptes des Noriega, les douaniers français constatent des infractions au contrôle des changes. Les comptes ouverts en France dans d'autres établissements bancaires sont alors mis sous surveillance.

Le 21 décembre 1989, un ordre de virement suspect déclenche l'alarme : un transfert est ordonné du compte de Mme Felicidad Noriega à Paris (CIC) vers celui de M^me^ Aparicio Nilza Doris à Marseille (Crédit lyonnais), puis vers un mystérieux « ambassadeur » du Panama au Luxembourg. Ambassadeur ? Vérification faite, les douaniers constatent que la République panaméenne n'a pas d'ambassade sur le territoire du Grand Duché...

Le 22 décembre, une information judiciaire est ouverte sous l'autorité de M. Patrick Fievet, magistrat instructeur au tribunal de Paris, pour *« blanchiment du produit du trafic de stupéfiants et participation à des opérations financières internationales portant sur le trafic de stupéfiants »*. Démêler l'écheveau des opérations bancaires effectuées par le clan Noriega sera long : sur un seul compte, on recense plus de mille quatre cents virements. En attendant, les avoirs des Noriega en France sont gelés.

E. In.

(1) Dans l'affaire de la BCCI, banque privée dont le siège est au Luxembourg, les agents américains ont monté une action *undercover* : ils ont créé une banque de toutes pièces, à Miami. Pour attirer des capitaux sales, le Trésor américain y a placé 6 millions de dollars. De telles procédures de provocation sont interdites en France. On se contente d'infiltrer des agents, d'obtenir des informations des indicateurs ou des « aviseurs », et d'effectuer des livraisons surveillées qui diffèrent les arrestations pour remonter jusqu'aux commanditaires.

## Marseille, le poison du soupçon

### *L'affaire des cliniques met à rude épreuve la cohésion de l'équipe municipale de M. Robert Vigouroux*

MARSEILLE

*de notre envoyé spécial*

Scène de la vie marseillaise. Un adjoint au maire reçoit ces jours-ci à déjeuner le « pacha » d'un bâtiment américain en escale et le consul des Etats-Unis. De quoi discute-t-on ? Du maire de Washington qui a bien des problèmes. Du maire de Nice qui a bien des soucis. Et du maire de Marseille ? Un ange passe...

Quelques jours ont suffi : le poison sournois du soupçon s'est introduit partout. De haut en bas. On s'observe à l'hôtel de police marseillais. On se regarde en coin dans les états-majors bancaires. On murmure au palais de justice. Et les couteaux sont tirés à la mairie jusque dans la majorité municipale de Robert Vigouroux. D'ores et déjà, elle est gravement atteinte psychologiquement, faisant apparaître des rivalités, l'absence d'unité et de cohérence.

C'est le règne du *« Je ne vous l'ai pas dit »*, du *« Si vous me citez, je suis un homme mort »*, du *« Vous devriez vous intéresser à... »* Ah ! il est beau ce méga-groupe de « majorité marseillaise » (80 élus sur 101 conseillers). Depuis dix mois, le manteau de respectabilité et de labeur honorable recouvrait la grande famille victorieuse. Le voilà troué de toutes parts.

Allons-y donc pour les insinuations. Tel adjoint, et non des moindres, fait savoir qu'il souhaite vous rencontrer discrètement. C'est pour fusiller dans le dos un autre adjoint lié familialement, paraît-il, à tel commissaire. Conclusion ? C'est celui, bien entendu, qui oriente l'enquête policière vers Jean Chouraqui dans le but de déstabiliser le maire. Une analyse que partagerait même le premier adjoint, M. Albert Hiri, remarquablement silencieux depuis mars dernier et qui vient tout à coup de se répandre en tonitruantes protestations de fidélité à Robert Vigouroux.

On se précipite chez l'accusé qui se récrie. Qu'imagine-t-on là ? On ne trouverait pas dans tout Marseille admirateur plus fervent de Robert Vigouroux !

*« Si certains ressentent un malaise et veulent partir, qu'ils partent !*, lance l'un. *Lorsqu'on secoue un cocotier, les noix les plus mûres tombent, les plus dures restent. »*

A l'origine de toute l'affaire, un discours jugé ambigu du maire adjoint chargé de la mer, Jacques Autissier, au cours d'une réunion avec des plaisanciers. En butte aux protestations de ces derniers, après une hausse jugée trop forte de la redevance, il n'aurait pas pris assez fermement la défense de la politique municipale. On juge de la gravité du délit !

Dans l'effervescence générale, il n'en fallait pas plus pour que M. Autissier et ses collègues deviennent la cible d'un déchaînement verbal de tous les autres membres de la majorité municipale.

### *Une question élémentaire*

En tout cas, personne à Marseille n'est en mesure de répondre à l'élémentaire question suivante : la mise en cause de Jean Chouraqui est-elle susceptible ou non d'embarrasser le maire ?

Certes, le propriétaire de quatre cliniques a fait son possible pour s'introduire dans l'entourage du maire. Il a fait don de 50 000 F à Majorité de Marseille lors de la campagne des municipales. Il a aussi offert 25 000 F en vue de l'acquisition des collections privées de Coco Chanel au Musée de la mode dont la plus dynamique animatrice s'appelle... Marilyn Vigouroux, la jeune épouse du maire. Le tout avec certain résultat puisque Jean Chouraqui, on l'a dit, est propulsé aux dernières sénatoriales grand électeur sur le contingent de Majorité de Marseille.

Mais ce bout de chemin effectué avec les troupes vigouristes suffit-il à lui faire octroyer des passe-droits ? Apparemment non, puisque les services municipaux opposent, en 1989, une fin de non-recevoir à sa demande d'extension de la clinique des Roches-Claires. L'avant-projet avait pourtant été appuyé par Jean-Jacques Peschard en personne. Mais il faut croire que le poids du maire du septième secteur n'était pas suffisant pour fléchir les services de la mairie centrale. Jean Chouraqui n'insiste d'ailleurs pas.

### *Le témoignage de Marc Galéazzi*

Quelques mois plus tard, Jean-Jacques Peschard tente d'intéresser Jean Chouraqui à un projet grandiose dans son secteur. Il s'agit de créer, sur de vastes terrains en friche appartenant à l'œuvre des Pères de Saint-Jean-de-Dieu dans les quartiers nord, un vaste « pôle médical » groupant une clinique et un institut de handicapés (déjà existants), des logements sociaux, des villas et une clinique flambant neuve qui serait attribuée à Jean Chouraqui.

On en parle, par deux fois. Hélas ! la seconde réunion a lieu le 9 janvier 1990 : quelques jours plus tard le maire du septième secteur est assassiné. De toute manière, le mirifique projet de Jean-Jacques Peschard butait sur un détail infime : les bons Pères n'étaient nullement vendeurs.

Que prouve tout cela ? Rigoureusement rien. L'ensemble de ces aventures relève plutôt de l'amateurisme et de l'improvisation que de la concussion et du trafic d'influence. Alors ? Alors l'enquête piétine. Et cette stagnation alimente, jusque dans les couloirs de l'hôtel de police, des suspicions qui n'ont rien à envier à celles de la mairie.

Est-il exact, comme on le murmure, que la brigade criminelle ait rechigné à se dessaisir même partiellement de l'enquête au profit de la brigade financière ? Est-il exact que celle-ci, depuis que les livres de comptes de Jean Chouraqui ont été saisis en novembre dernier, n'ait délégué pour les éplucher jusqu'à ces tous derniers jours que... deux inspecteurs sur les quelque quarante dont elle dispose ?

Une chose est sûre : alors que les enquêteurs assurent à grand bruit traquer les narcodollars, pas une seule des banques de Jean Chouraqui n'a, jusqu'à présent, reçu la visite d'un enquêteur de la brigade financière. Cherche-t-on vraiment à « coincer » Jean Chouraqui ou seulement à entretenir autour de son nom une campagne chaque jour alimentée d'une nouvelle trouvaille, de rumeurs et d'insinuations ?

Faute d'avoir trouvé pour l'instant des narcodollars, force est d'en revenir à la seule et unique charge qui pèse sur Jean Chouraqui : le témoignage de Marc Galéazzi, directeur administratif de la Polyclinique-Nord. Il est vrai que ce témoignage est très précis. *« Très peu de temps avant l'assassinat de Mout*, a raconté Marc Galéazzi aux policiers au début de sa garde à vue, *Chouraqui, au cours d'une rencontre dans un bar d'Aix-en-Provence situé sur le cours Mirabeau, m'a demandé de faire intimider Mout. C'était un petit bar, nous n'étions que tous les deux. Mon travail consistait à faire plier Mout par intimidation physique. Pour ce faire, Gallo et Chouraqui m'ont proposé les services de Roger Memmoli pour une somme de 50 000 F. »* Après le meurtre, Roger Memmoli exige son dû, Jean Galéazzi aossguree rav oir réclamé la somme à Jean Chouraqui, *« qui a refusé, car il escomptait que Memmoli ne devait pas le tuer »*.

Ainsi parle Marc Galéazzi devant les policiers. Mais sitôt arrivé devant le juge Gaudino, il se rétracte. *« Vais-je retourner devant la police ? »*, demande-t-il. La réponse étant négative, il lâche : *« En fait, jamais Gallo et Chouraqui ne m'ont demandé de trouver quelqu'un pour intimider Mout. »* Et d'expliquer que les policiers, au cours de la garde à vue, lui ont assuré que Jean Chouraqui se trouvait dans la pièce voisine et le « chargerait », ce qui était doublement faux.

Aveux, rétractations, rumeurs, tâtonnements : faut-il vraiment chercher ailleurs l'aliment des mille soupçons de Marseille ?

DANIEL SCHNEIDERMANN

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

### Le procès du réseau terroriste de Fouad Saleh

# Confession d'un repenti trop parfait

**Une taupe et un repenti se sont disputé la vedette, jeudi 1er février, lors de la quatrième audience du procès du réseau terroriste de Fouad Saleh. Lotfi Ben Khala, la taupe, est momentanément absente... Badaoui, le repenti, en a profité.**

Le tribunal soupire d'aise, tout content. Dans le box des inculpés, Abdelhamid Badaoui, trente ans, s'est levé avec des manières de garçon bien correct, le cheveu court, la joue rasée de frais... On devine aussitôt que la mémoire ne lui fera pas défaut. On comprend qu'il ne va pas ergoter. On sent qu'il va tout étaler, tout avouer. Un rêve de magistrat !

Badaoui, étudiant marocain en mathématiques, a médité son problème. Il a beaucoup à se faire pardonner : c'est lui qui a pris en consigne les explosifs dont on sait aujourd'hui qu'ils servirent à commettre les attentats de 1985 et 1986 à Paris. C'est lui qui transforma l'appartement de son ami Omar Agnaou en self-service de la terreur lorsqu'il ne voulut plus stocker les pains de dynamite et le nitrate de méthyle dans sa chambre. Lui qui est – aujourd'hui – calme et peur, remords et calcul.

Il a réfléchi. Cela fait trois ans qu'il réfléchit, trois ans qu'il avance ses pions les uns après les autres avec le sentiment d'être cerné et la volonté de s'en sortir. Il a choisi : Badaoui s'est délivré en livrant les autres. Dès son arrestation, il a parlé, proclamant qu'il allait parler, qu'il parlerait toujours. Ainsi ce gardé à vue modèle entrait-il dans le bureau du juge d'instruction Gilles Boulouque déjà nanti de la promesse d'un traitement de faveur.

Donc il parle. Comme un procès-verbal. Ses excuses aux victimes présentes dans le prétoire sentent l'odeur du stencil : *« J'aimerais leur dire que je suis horrifié par ce qui leur arrive. »* Parfois, il interrompt le président trop pressé à son goût. Il revient en arrière, soucieux de précision, respectueux de la chronologie. Ne lui faut-il pas mériter de voir sa peine *« réduite de moitié »* comme le prévoit un alinéa de l'article 463 du code pénal ?

### « Dans un engrenage »

Cela fait trois ans qu'il réfléchit à cette audience. Trois ans qu'il polit sa confession qui entraîne pour l'instant, dans la chute, Fouad Saleh, Mohamed Aïssa, Hassan Aroua et Omar Agnaou et protège soigneusement son amie Karima. Il raconte sa rencontre avec Saleh le chiite, en 1983. Un autre Saleh, *« ouvert, très cultivé qui parlait excellemment le français et l'arabe »* et lui servit de bouée de sauvetage. *« J'avais été trop ambitieux en voulant faire en même temps un DEA, une maîtrise et des études sur la mécanique des fluides. Je vivais dans un isolement complet. Il est venu dans un moment de grande solitude. »*

Cette amitié-là se paya à partir de 1985 de services criminels. De ce jeune homme bien sous tous rapports, Saleh fit le dépositaire de sa *« marchandise »*. *« En mai, il a déposé une valise chez moi. Au bout de deux jours, il m'a dit : je veux être honnête avec toi. Cette valise contient des choses dangereuses mais ne t'inquiète pas, fais tes études. »* Or Badaoui s'inquiète et ne trouve rien de mieux que de confier son dépôt à Agnaou. D'autres colis suivront...

En février et mars 1986, plusieurs bombes explosent en France, causant la mort de deux personnes et faisant plusieurs dizaines de blessés. Cet élève mathématicien établit soudain une équation lumineuse : explosifs = attentats. *« J'avais compris, mais c'était inavoué. On était dans un engrenage. »* Le 8 septembre, l'attentat contre le bureau de poste de l'Hôtel de ville l'ébranle. L'image d'une *« femme déchiquetée »* le saisit. *« J'étais plein de révolte contre Saleh. Je lui ai dit : de quel islam vous réclamez-vous ? Mais j'ai vite patiné devant lui. Il m'a répondu : ce n'est pas à toi de m'apprendre l'islam. Tu pleures les morts de l'Occident mais est-ce que tu penses à nos morts au Liban et en Iran ? Toutes mes tentatives de révolte se sont arrêtées. J'ai mis ma tête dans le sable. C'est dérisoire par rapport à ce qui se passait, mais je ne pensais qu'à ma petite personne. J'étais lâche. Je me suis enfoncé dans les études. »*

Les 12, 14, 15 et 17 septembre, d'autres bombes meurtrières sautent dans Paris. Abdelhamid Badaoui, tous les matins, part avec son petit cartable à l'université d'Orsay passer ses examens, se préparant laborieusement un avenir d'*« homme rongé par les remords et par le sentiment de culpabilité »*.

Pour l'heure, il se rassoit, le visage dans ses mains et entend distinctement le substitut du procureur, M. Jacques Fourvel, reconnaître tout le prix judiciaire de sa collaboration et parler de *« rétribution »*. Est-ce pour cela qu'il n'a pas été fait allusion à la lettre qu'il adressa à Saleh, interceptée en prison, dans laquelle il lui demandait pardon pour sa trahison en lui proposant de l'argent ? Son « honorable » confession explique-t-elle aussi que le tribunal soit resté silencieux sur les espoirs qu'il a pu avoir d'épouser Karima Ferahi, en 1985, avant qu'elle se marie avec son ami Saleh ? Voilà ce qu'on ne saura pas... Et voilà deux ou trois choses dont ce repenti trop parfait n'a pas parlé !

Faut-il attendre beaucoup plus de la taupe Lotfi Ben Khala, experte en apparitions médiatiques et dont le ministère public ce serait bien passé ? Rien ne le laisse prévoir d'autant qu'elle se repose au bord de la mer quelque part en Tunisie. Mais à la demande pressante de Mes Thierry Fagart, Raphaël Constant et Mourad Oussedik, il en sera abondamment question vendredi, avec la projection, devant le tribunal, de la cassette d'une autre confession, celle diffusée, mercredi soir, sur TF 1.

LAURENT GREILSAMER

□ **L'auteur de la tuerie de Luxiol est jugé irresponsable.** – La contre-expertise psychiatrique pratiquée sur Christian Dornier, auteur de la tuerie de Luxiol (Doubs) – (14 morts et 8 blessés, le 12 juillet 1989) – vient de confirmer le rapport des premiers experts concluant à son irresponsabilité. Les médecins ont recommandé l'application de l'article 64 du code pénal et l'internement psychiatrique de Dornier dans une unité pour malades difficiles. Une troisième expertise sera probablement ordonnée avant toute décision finale sur le sort de celui-ci.

## MÉDECINE

### A cause de transfusions sanguines sans contrôle

# Plusieurs centaines d'enfants de Bucarest auraient été contaminés par le sida

**Les Roumains viennent de découvrir avec effroi que de nombreux jeunes enfants hospitalisés à Bucarest ont été contaminés par le virus du Sida ces dernières années, probablement à la suite de transfusions sanguines.**

BUCAREST

*de notre envoyé spécial*

En juillet 1989 – *« par hasard »* confirme aujourd'hui le docteur Stefan N. Constantinescu de l'institut d'urologie de Bucarest, – des médecins de la clinique de pédiatrie de l'hôpital Fundeni soignant un certain nombre d'enfants souffrant notamment d'infections cancéreuses, procèdent à des tests et constatent qu'une petite fille de douze ans est séropositive. Ils poursuivent leurs investigations, testent d'autres enfants de la clinique et découvrent que 31 d'entre eux aussi sont séropositifs. Ils étendent leurs recherches à d'autres hôpitaux de la ville et doivent constater que, sur 481 enfants testés, 137 soit 29 % sont infectés par le virus HIV. Le pourcentage est encore plus important pour les enfants de un an à trois ans : 72 sont séropositifs sur les 200 qui ont été testés.

Les enfants contaminés sont discrètement placés dans un seul hôpital de la ville et les médecins, s'ils poursuivent leurs recherches doivent aussi le faire pratiquement en secret. Car la doctrine officielle sous le régime de Ceausescu était de nier l'existence même du sida en Roumanie, pays où il n'y avait *« ni homosexuels, ni toxicomanes, ni prostituées »*, ces tares du système capitaliste. Certains médecins avaient toutefois reçu un rapport confidentiel faisant état de 22 décès chez des adultes du fait du sida.

Maintenant que les langues se délient et que les médecins roumains, aidés par leurs confrères français de Médecins du Monde, et notamment le biologiste Alain Dublanchet, peuvent travailler au grand jour, ils cherchent à expliquer pourquoi tant d'enfants, dont une grande partie sont décédés, étaient séropositifs, alors que les tests faits sur leurs parents ont été tous négatifs. Selon eux, il ne pouvait s'agir de transmission « verticale », c'est-à-dire de la mère à l'enfant, qui est la transmission la plus courante. D'ailleurs les frères ou soeurs des enfants contaminés n'étaient pas séropositifs.

Etant donné que la tranche d'âge la plus touchée était celle comprise entre zéro et trois ans, on estime possible, bien que cela ne soit pas encore prouvé scientifiquement, qu'en 1987 et 1988, du sang contaminé a été transfusé aux jeunes enfants. En Roumanie en effet, où les conditions sanitaires sont déplorables – (*« c'est comparable à l'Ethiopie »* déclare un médecin français, – aucun contrôle n'est effectué avant et après les prises de sang. Il en est de même pour les seringues, qui peuvent servir plusieurs fois. De plus, de nombreux enfants étaient hospitalisés à l'époque. Les consignes du dictateur étant de faire diminuer les statistiques de mortalité infantile, très élevées à l'époque, les médecins envoyaient pour un oui ou pour un non les enfants à l'hôpital.

Pour le moment, environ 400 enfants ont été trouvés porteurs du virus. Combien y en a-t-il exactement ? Impossible de répondre. Pour le faire, il faudrait que le pays dispose des moyens humains et matériels nécessaires à une enquête épidémiologique sérieuse. Ce qui est loin d'être le cas, malgré les efforts des médecins roumains et l'aide internationale.

JOSÉ-ALAIN FRALON

## JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

# Coupables

A l'exception, mais sur un tout autre registre, des affaires étrangères et des relations diplomatiques, il n'est pas de fonction de l'Etat qui ne soit, plus que celle de juger, titulaire des symboles : pour s'en nourrir ou pour en accoucher ; soit que la justice s'en revête pour en tirer solennité et mystère, soit qu'on les attende d'elle, autant que des décisions.

Affranchie de la religion puisqu'elle ne prononce plus au nom de Dieu, ni du roi qui en était l'émanation terrestre, elle ne s'est pas libérée du sacré dans sa manière d'être, non plus que le public, dans ce qu'il en espère. Elle s'en trouve, par là, tenue d'émettre des signes autant que de rendre des jugements.

S'il y a longtemps que les rôles de juge et de grand prêtre ne doivent plus être confondus, les affinités du costume maintiennent vives les époques où il en était ainsi. A la simarre répond le rochet, au camail l'épitoge, à la toge la soutane et à la procession de la Fête-Dieu la rentrée solennelle de janvier ; les rites de la procédure font écho au rituel de la messe. Enfin, si, désormais, il n'est plus d'infraction que laïque, celle-là est aussi une faute qui glisse sur le terrain de la morale, avant de se muer en péché, qui rend tous ses droits aux croyances.

Dans l'ordre du symbole, et maintenant que celui-ci est souverain, il n'est pas moins attendu du peuple, fût-il réduit aux neuf jurés d'une cour d'assises, en fait d'incantation, qu'il n'était réclamé à Dieu : la désignation du coupable autant que sa punition, qu'il soit confondu autant que sanctionné.

Ainsi, à défaut que la peine s'inscrive sur le corps du coupable depuis que la Révolution a mis fin à cela, le dommage n'attend qu'une réparation, la prison, qui est le maître-symbole. Si, à l'issue du procès, elle ne reçoit pas sa livre de chair, ce procès n'a pas eu lieu, ou pour feindre ; le coupable est absous et la victime, pour un peu, prendrait sa place dans l'univers des réprouvés.

⁂

PARCE QUE les policiers qui l'ont frappé, et qu'il est mort de les avoir croisés, sont, après le verdict, demeurés aussi libres qu'ils l'avaient été pendant toute l'instruction, ils en redeviennent innocents, n'ayant entre-temps bénéficié que d'une présomption ; tandis que Malik Oussekine ne cesse pas d'être celui qui faisait *« le con la nuit »* alors qu'il souffrait d'insuffisance rénale ; un malade imprudent, donc un fautif, presque un coupable.

En tenant ces propos philosophiques sur la connerie humaine, M. Robert Pandraud, alors ministre de la sécurité, aujourd'hui représentant du peuple, se livrait moins à un commentaire du drame qu'il ne faisait un pronostic sur sa conclusion. La justice l'a entendu. Mais quelle justice ? Celle des jurés et celle des experts, accessoirement celle des magistrats de profession ; autrement dit, le peuple et les savants davantage que les prêtres.

Car le seul grief qui puisse être adressé à ces derniers, c'est-à-dire à l'institution, c'est de n'avoir pas, comme d'ordinaire, préjugé ; de n'avoir pas recouru à la détention provisoire, d'en avoir dispensé les accusés pendant les audiences, courant en cela le risque, ainsi que s'en était inquiété l'avocat général, de *« peser sur la décision finale »* ; ce qui était bien vu.

Ce qui peut être reproché à l'institution, c'est, durant les prémices du procès, son scrupuleux respect des lois, sa découverte inopinée de leur esprit, et d'avoir si ostensiblement fait litière de sa tradition en ces matières. Si cette justice-là est exemplaire, comme l'a bien souligné Maurice Peyrot dans *le Monde* du 30 janvier, ce ne peut être que pour l'avenir, à titre de promesse.

⁂

POUR le reste, la justice est largement à l'abri des critiques qu'a provoquées la décision et qui tiennent, uniquement, à la mise hors jeu de la prison.

Le quantum de la peine étant déterminé à la majorité absolue du jury (sept voix sur douze alors qu'il en faut huit pour décider de la culpabilité), ce sont au moins quatre des neuf jurés tirés au sort qui ont opiné pour la peine finalement retenue. A supposer que les trois magistrats professionnels aient, d'un bloc, souhaité cela aussi. Sinon, ensemble ou séparément, cela accroît d'autant le poids des jurés populaires dans la décision.

Si les trois magistrats penchaient pour une autre peine – plus légère ou, le cas échéant, plus lourde, – ce sont sept au moins des jurés populaires qui ont estimé appropriées les sanctions infligées et n'en ont pas voulu de plus sévères. Si le peuple des amis de Malik Oussekine se plaint de l'indulgence de la cour d'assises, c'est au peuple qu'il doit s'adresser. Ainsi qu'aux experts dont la prudence d'expression justifiait d'avance la décision que l'on sait.

Cette décision fait scandale ? Lorsque passe une justice qu'il faut oser qualifier de sage, prier qu'elle ne soit pas lendemain vaut mieux que de la maudire (même si ce n'est en rien interdit ni répréhensible).

En d'autres termes, il faut se méfier des « bonnes causes », celles où l'évidence tue le raisonnement et l'immédiat le futur. La prison ou la brutalité judiciaire n'en deviennent pas légitimes et heureuses parce qu'elles s'appliquent à un ennemi ou à un adversaire. Il est au contraire trop d'exemples de cette paresse de l'esprit dont la passion compose un miel acide.

Déplorer, après coup, l'absence de prison ferme, c'est apporter de l'eau au moulin des imbéciles et des obtus lorsqu'ils se déchaînent contre un immigré délinquant. Il faut veiller à ne pas avoir « ses » victimes et « ses » coupables, mais une idée de la justice qui ne se calque pas sur la personne des acteurs qu'elle met en scène.

La prison est toujours une fausse solution, un pis-aller puisqu'il n'a pas été inventé d'autres moyens de punition, d'intimidation ou d'élimination provisoire. Oui, elle est symbole, et il a cette fois manqué ; mais c'est un symbole stérile qu'une certaine famille de pensée devrait se garder de réclamer.

L'association SOS-Racisme a paru comprendre le piège où pouvaient la plonger ses récriminations en regrettant que *« la mort de Malik Oussekine ne vaille même pas une journée de prison »*. Avec une seule journée d'incarcération, le symbole aurait été préservé et la justice aurait rempli sa mission d'exorciste sans que les geôles viennent consoler les victimes de la violence de l'Etat.

⁂

SI faible qu'on le prétende, croit-on que le symbole n'a pas joué sur les coupables (car le sursis dont ils ont, effectivement, bénéficié ne les dispense pas d'être tels, devant la loi et devant les hommes) ?

Dût l'hypothèse exaspérer le parti de la partie civile, en quoi ces coupables n'étaient-ils pas en droit d'espérer un acquittement ? Dépêchés pour cogner, nantis des moyens de le faire, ils ont cogné, et de leurs coups la mort est venue. Ne pouvaient-ils cependant escompter qu'ils seraient protégés des conséquences malheureuses (y compris pour eux, de leur point de vue) d'un ordre légal auquel ils avaient obéi ? N'est-ce pas la jurisprudence ordinaire, avec des précédents encore plus terribles ? Cette jurisprudence n'a-t-elle pas encore reçu confirmation au sein même de l'affaire Oussekine puisque le parquet n'a pas levé le petit doigt pour rechercher les auteurs des violences subies (sept points de suture), le même jour, au même moment, au même endroit, par M. Paul Bayzelon, seul témoin des faits sans y être mêlé ?

En dépit de cela, si l'arrêt de la cour de Paris peut être tenu pour décevant par les amis, vrais et de circonstance, de Malik Oussekine, il n'y a pas lieu de penser que la police (terme au demeurant trop vague) s'en réjouisse par symétrie. D'autant que quelques indices, ici et là, pourraient la renforcer dans sa méfiance.

La décision de Paris rompt avec la pratique du manteau de Noé qui rendait la justice aussi coupable que ceux qu'elle protégeait sous prétexte qu'ils étaient ses partenaires. C'est cela qui importe plutôt que la satisfaction momentanée d'une passion.

P.S. – Quels symboles se cachent derrière la condamnation à vingt années de réclusion criminelle de Véronique Akobé, cette jeune Ivoirienne qui avait assassiné le fils de ses patrons et failli tuer le père de ce dernier ? Les faits criminels imputés à Mlle Akobé n'étant pas contestés, la justice a-t-elle vraiment mis au jour ce qui les a déclenchés ? Il y a de l'innocence dans cette authentique coupable.

### La grève des internes et des chefs de clinique

# Les syndicats de médecins libéraux proposent la reconduction temporaire de l'ancienne convention

Au cours d'une réunion organisée jeudi 1er février, à Paris devant l'Hôtel-Dieu, par les internes et les chefs de clinique en grève, MM. Jacques Beaupère et Jean Marchand, présidents respectivement de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et de la Fédération des médecins de France (FMF), ont annoncé qu'ils avaient proposé à M. Maurice Derlin, le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, de reconduire l'ancienne convention médicale jusqu'à l'adoption de la prochaine. On devait connaître la réponse de ce dernier, vendredi 2 février, à l'issue de la nouvelle séance de négociations conventionnelles.

A propos de la nouvelle convention, M. Beaupère a indiqué qu'il ne pouvait pas garantir l'égalité des conditions entre médecins déjà installés et nouveaux arrivants. Pour leur part, les représentants des syndicats d'internes et de chefs de clinique ont fait savoir qu'au cas où ils n'obtiendraient pas la réouverture totale du secteur 2, ils accepteraient le principe d'un accès limité à ce secteur à honoraires libres, réservant un quota à déterminer de leurs consultations au secteur conventionné. Ils se disent prêts à cette concession à condition qu'elle concerne également les médecins anciennement installés en secteur 2.

### Dans une lettre au « Monde »

## Des chefs de service s'inquiètent du « dysfonctionnement » des hôpitaux publics

Dans un texte adressé au *Monde*, vingt-six professeurs de médecine et praticiens hospitaliers de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine), *« tiennent à dire qu'ils comprennent les préoccupations des internes et des chefs de cliniques, qui jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'hôpital »*. *« Ils expriment leur profonde inquiétude devant le dysfonctionnement imposé à l'hôpital public par une revendication qui ne le concerne pas directement. A l'heure actuelle,* écrivent-ils, *la qualité de la prise en charge médicale dans notre établissement n'est préservée que grâce à un dialogue permanent et à un effort collectif, auquel participe le personnel médical, non gréviste et gréviste, et le personnel non médical. C'est très rapidement que doit être trouvée une solution au conflit en cours, première étape d'une indispensable réflexion prenant en compte l'ensemble des problèmes du système de santé. Faute de quoi notre établissement ne sera plus en mesure de remplir sa mission. »*

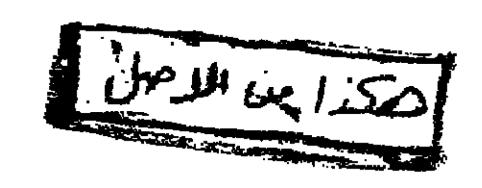
Parmi les signataires de ce texte, figurent les professeurs Belaisch-Allart, Dormont, Duroux, Frydman, Gabilan, Galanaud, Labrune, Papiernik, Tchernia et Tertian.

## SCIENCES

## Sortie spatiale en « scooter » pour deux cosmonautes soviétiques

Les deux cosmonautes soviétiques, qui occupent depuis près de cinq mois la station spatiale Mir, ont longuement testé, jeudi 1er février, un nouveau scaphandre et un « scooter » de l'espace leur permettant de se déplacer librement autour du train spatial. Mais, pour cette première expérience, les contrôleurs au sol ont préféré que le scooter, mû par trente-deux petits moteurs-fusées, reste attaché à la station par un cordon ombilical d'une dizaine de mètres. Cette nouvelle sortie, la quatrième pour l'équipage, a duré quatre heures et cinquante-neuf minutes. Selon Moscou, les deux hommes de la station Mir, Alexandre Viktorenko et Alexandre Serebrov, devraient effectuer lundi de nouveaux essais avec cet engin.

D'un poids d'environ 220 kilogrammes, le scooter spatial des Soviétiques n'est pas sans rappeler le fameux système de propulsion individuel des Américains – le *manned maneuvering unit* – qui avait volé dans l'espace dès février 1984. Deux mois plus tard, l'astronaute George Nelson, solidement sanglé sur cet engin, avait pu se fixer au satellite en panne Solar Max, freiner sa rotation et permettre ainsi sa récupération pour le réparer dans la navette spatiale.


هكذا عن الاصل

# SOCIÉTÉ

## ÉDUCATION

Un colloque sur la décentralisation

# Universités : les payeurs veulent être les décideurs

**Les collectivités locales s'intéressent de plus en plus à l'enseignement supérieur. Mais leur engagement financier devrait s'accompagner d'une redéfinition de leurs compétences en ce domaine.**

LYON

*de notre envoyé spécial*

*« Nous sommes tout prêts à nous impliquer largement dans l'enseignement supérieur. Mais nous ne voulons pas n'être que des « cochons de payants »...* Telle est, abruptement résumée par M. Charles Millon, président (UDF) du conseil régional Rhône-Alpes, la position exprimée par les très nombreux élus de collectivités locales (maires, conseillers généraux et régionaux) qui ont participé, jeudi 1er février, au conseil général du Rhône à Lyon, aux côtés d'universitaires et de représentants des milieux économiques, à la journée d'étude sur le thème « Décentraliser l'Université ? » organisée par l'Institut de décentralisation, avec le soutien du *Monde Campus.*

Le nombre et l'intérêt des intervenants étaient symboliques de l'importance prise par ce débat, qui répond à une double préoccupation : l'inquiétude de l'État, qui ne sait comment accueillir les flux considérables de nouveaux étudiants, et la conviction des collectivités locales que la formation supérieure est la clef du développement – et accessoirement un excellent argument électoral.

De nombreux témoignages ont été apportés de l'ardeur mise par de nombreuses instances locales pour aider les formations supérieures ou pour créer de nouveaux établissements. La ville de Nantes a dépensé 45 millions de francs, en 1989, pour financer des formations spécialisées de haut niveau. Elle s'interroge maintenant sur la façon d'aider directement l'Université. Le conseil général du Pas-de-Calais a dégagé un crédit de 100 millions de francs pour permettre la création d'une université dans ce département *« sinistré sur le plan économique »*. Il est prêt à mettre des locaux et des terrains à la disposition de ce nouvel établissement.

Mais cet engagement des collectivités locales sur un terrain nouveau pour elles pose de nombreux problèmes. Sur quels types d'actions doit-il porter en priorité ? Jusqu'où peut aller le transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales ? Peut-il y avoir transfert de charges sans transfert de ressources ? Quel type de dialogue peut-on instaurer avec les établissements universitaires ?

Les domaines d'intervention privilégiés pour les collectivités locales sont d'abord l'accueil des étudiants (logement, transports, aide sociale, équipements sportifs et culturels...) et la mise en place de formations professionnelles, notamment de premier cycle. C'est à ce niveau que la demande économique est la plus forte, l'insuffisance de formations supérieures de ce type étant souvent considérée comme responsable du retard économique de certains bassins d'emplois. Un autre domaine dans lequel les régions peuvent intervenir est l'internationalisation, les universités étant des leviers importants pour développer la coopération dans le cadre européen.

### *Faut-il une loi ?*

Cette décentralisation doit-elle aller plus loin, les collectivités locales ayant un droit de regard, non seulement sur les équipements et les constructions, mais aussi sur les formations et le choix des filières ? Doit-elle, d'autre part, être institutionnalisée par un texte législatif, officialisant le transfert de compétences de l'Etat aux régions ? Ces deux questions, qui divisent fortement les partenaires, ont fait l'objet de prises de position contrastées. Même si elles ne veulent pas interférer dans la pédagogie, les collectivités locales souhaitent pouvoir peser sur le choix des filières et sur la répartition des formations. Mais ces interventions inquiètent les universités, qui craignent que les choix pédagogiques soient entièrement déterminés par les besoins économiques locaux.

M. Claude Allègre, conseiller spécial de M. Jospin, a rappelé la position du ministre de l'éducation nationale sur ce point : les collectivités locales doivent être associées aux décisions, mais celles-ci restent de la responsabilité de l'Etat, qui est en charge de l'intérêt national et garantit l'équité entre les régions.

Quant au recours à la loi, il apparaît aux uns comme une nécessité, pour clarifier la situation et donner l'impulsion nécessaire ; aux autres, comme une contrainte inutile et un risque de trouble et de politisation.

La décentralisation fait apparaître une autre nécessité : celle de doter les universités d'une véritable autonomie et d'un pouvoir de décision leur permettant de « contracter » avec ses divers partenaires (l'Etat, les régions et les entreprises). Cette évolution est en cours avec la généralisation de la politique contractuelle élaborée par le ministère. Mais les formes et les modalités de ce nouveau partenariat à plusieurs dimensions doivent faire l'objet d'ajustements progressifs.

L'urgence et l'énormité des problèmes à résoudre, l'évolution générale des esprits, le consensus politique qui entoure ce problème et l'expérience acquise dans la décentralisation sont autant d'éléments qui montrent que cette coopération a de bonnes chances de réussir.

Comme l'a fait remarquer M. René Rémond, l'autonomie des universités, affichée dans la loi Edgar Faure de 1968, a échoué parce que la régionalisation qui devait l'accompagner a été abandonnée. Plus de vingt ans après, ce sont les universités qui sont en retard sur la décentralisation. Le moment est peut-être venu de les mettre à l'unisson...

FRÉDÉRIC GAUSSEN

## RELIGIONS

En raison de dissensions dans la communauté musulmane

# La construction d'une grande mosquée à Lyon est menacée

**L'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), maître-d'œuvre du projet de mosquée à Lyon et bénéficiaire du permis de construire délivré par le maire, M. Michel Noir en août dernier, connaît une sérieuse crise interne.**

Fondateur, trésorier de l'association, le colonel Hocine Chabaga, qui est aussi adjoint au maire de Villeurbanne, a donné sa démission jeudi 1er février. Faisant état *« de divergences d'objectifs importantes »*, il entend protester contre l'absence de démocratie interne et de représentativité de cette association. Il affirme : *« Je n'admets plus l'organisation de l'ACLIF. Je suis pour l'intégration de la majorité silencieuse des musulmans qui ne sont pas des intégristes. »*

Des dissensions personnelles opposent le colonel Chabaga à d'autres Français musulmans responsables de l'ACLIF, comme le capitaine Khelife et surtout M. Kamel Kabtane, secrétaire général, à qui il reproche de ne pas collaborer avec le comité de construction de la mosquée de Lyon, une structure plus large qui devait permettre une meilleure représentation de la communauté musulmane lyonnaise. Il met également en cause les fréquentations de M. Kabtane avec M. Bounini, président d'une association de harkis proche du Front national.

M. Kabtane repousse toutes ces accusations. Il reproche à M. Chabaga d'avoir été inactif sur le dossier du financement de cette mosquée et de vouloir prendre le contrôle de la communauté musulmane lyonnaise, en contournant l'association promotrice de la mosquée.

Cette crise remet en cause provisoirement le projet de construction d'une grande mosquée à Lyon, pour laquelle l'ACLIF, qui était devenue l'interlocutrice unique de la ville, militait depuis dix ans. La question du financement de la mosquée (qui devrait coûter environ 50 millions de francs) est au point mort. Les promoteurs sont en négociations avec l'Arabie saoudite, les émirats, l'Algérie et le Maroc, mais ces contacts n'ont pas été jusqu'à présent suivis d'effet.

Me Alain Jakubowicz, adjoint au maire de Lyon chargé du dossier de la mosquée, se déclare *« ennuyé »* par la démission du trésorier : *« M. Chabaga était un interlocuteur valable et au passé exempt de toute suspicion. Nous ne faisons pas de procès d'intention, mais si nous n'avons pas toutes les garanties nécessaires, quant au financement et à la gestion interne de la mosquée, la construction ne commencera pas »*, affirme M. Jakubowicz, en concluant : *« Nous voulons nous assurer qu'il n'y aura pas de détournement de pouvoir dans ce lieu qui ne doit être qu'un lieu de culte. S'il y avait des bouleversements au sein de l'ACLIF, la position de la municipalité pourrait être revue. »*

H. T.

# Le Fonds d'action sociale dément avoir subventionné La voix de l'Islam

Le Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) dément avoir jamais versé une subvention *« de quelque nature que ce soit et à quelque titre que ce soit »* à La voix de l'Islam, ce petit groupe de musulmans intégristes, dont le fondateur, M. Abul-Farid Gabtebui, affirme avoir été victime d'un récent enlèvement.

M. Gabteni avait fait état sur la Cinq, le 16 janvier dernier, d'une subvention de 400 000 F obtenue du FAS en 1988. A M. Bernard Pons (RPR), qui s'était étonné d'une telle largesse de la part de M. Philippe Séguin, qui, à l'époque, avait la tutelle du FAS, l'ancien ministre des affaires sociales a répondu qu'il n'avait jamais *« versé la moindre subvention à La voix de l'Islam »*. M. Séguin ajoute cette pique à usage interne au RPR : *« Je partageais la tutelle du FAS avec le ministre de l'économie, M. Balladur... S'agissant de M. Pons, je me réserve de donner toutes suites utiles en temps opportun. »* (*Nos dernières éditions du 2 février.*)

## ENVIRONNEMENT

# Un plan antipollution à Lyon

Pour tenter d'enrayer l'augmentation de la pollution atmosphérique dans l'agglomération lyonnaise, M. Brice Lalonde, secrétaire d'État à l'environnement, et M. Michel Noir, maire de Lyon, ont adopté mercredi 31 janvier diverses mesures. De nouveaux capteurs des polluants, dont une station mobile, viendront en renfort des soixante-quatorze appareils existants, qui seront modernisés. La zone de protection spéciale à l'intérieur de laquelle, en cas d'alerte, les chaufferies urbaines et les industriels sont tenus d'employer un mazout peu chargé en soufre sera étendue à l'ensemble de la communauté urbaine, alors que, jusqu'à présent, seules les villes de Lyon et de Villeurbanne étaient concernées. Les bus, de leur côté, vont être progressivement équipés de moteurs moins polluants. Enfin, un PC antipollution coordonnant l'action des divers partenaires sera installé.

## CAMPUS

# *L'université francophone d'Alexandrie ouvrira en septembre*

M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et l'un des principaux parrains du projet, vient de l'annoncer : *« L'université internationale de langue française Léopold-Senghor au service du développement africain à Alexandrie d'Egypte »* ouvrira ses portes en septembre. Son recteur sera M. Pierre Tabatoni, professeur à Dauphine, et le corps enseignant, francophone, de huit nationalités. Le cycle, d'une durée de deux ans, accessible à des étudiants titulaires d'au moins quatre années d'études, comporte la plupart des disciplines nécessaires au développement africain, y compris l'environnement. Les postulants (deux cents seront retenus) devront provenir de nations francophones, et surtout se destiner à travailler en Afrique, pays arabes compris. Le budget annuel de l'université tournera autour de 20 millions de francs. Le Quai d'Orsay s'est engagé pour 3 millions, le Canada pour presque autant, les banques internationales, la Caisse française des dépôts et des entreprises (Fiat, Mimeran-Sénégal...) devant fournir le reste. Pour le site, l'Egypte a offert 8 000 mètres carrés dans la nouvelle tour du Coton à Alexandrie.

Les étudiants seront totalement pris en charge et recevront en sus une petite dotation. Naguère qualifié de *« chimère »*, ce projet va donc prendre corps. On ne peut pas, toutefois, ne pas noter en contrepartie que les crédits culturels français globaux pour l'Egypte viennent de diminuer d'environ 20 %, tombant à 43 millions de francs. *Idem* au Liban où ils seront, en 1990, de 49 millions de francs, et où les deux principales universités francophones (Kaslik : 3 600 étudiants, et Saint-Joseph : 4 500 étudiants), bien que dans une situation financière catastrophique, n'ont pas même encore reçu leurs subventions françaises de 1989 (450 000 francs pour Kaslik, contre 1 200 000 francs en 1987). Les facultés libanaises de langue française ne peuvent, dès lors, recevoir chaque année que 2 000 nouveaux étudiants ; les 6 000 autres postulants se rabattent vers les cinq universités anglophones du Liban, dont quatre se sont créées récemment avec des crédits considérables.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

▶ *Pour les inscriptions à l'université francophone Senghor d'Alexandrie, s'adresser à M. le recteur, 3, rue de Seine, 75006 Paris. Tél. : (1) 43.26.85.15.*

### *Maîtrise de l'énergie*

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) offre des allocations d'études et de recherches aux étudiants (ingénieurs de préférence) titulaires d'un DEA, désirant préparer une thèse de doctorat dans les domaines de l'utilisation rationelle de l'énergie, du développement des énergies renouvelables et des économies de matières premières. Limite de dépôt des dossiers : 15 avril.

▶ *Renseignements : Eliane Jallot. Tél. : 47.65.20.49.*

### *Trophée FAVI*

La société FAVI (spécialisée dans la fonderie des alliages cuivreux sous pression) organise un concours national : le Trophée FAVI, (dont le lot unique est une Peugeot 205 GTI), ouvert à tous les étudiants de 2e année de BTS ou IUT (en mécanique, productique, automatisme et assistant d'ingénieur).

▶ *Renseignements : USEC Trophée FAVI. Tél. : (16) 44-86-32-82.*

## SPORTS

TENNIS : la Coupe Davis

# La France et l'Australie à égalité

**L'équipe de France de tennis et celle d'Australie étaient à égalité : une victoire à une, vendredi 2 février à Perth, à l'issue de la première journée d'une rencontre de Coupe Davis comptant pour le premier tour du groupe mondial.**

Henri Leconte avait battu Darren Cahill à l'occasion du premier match de simple mais Yannick Noah s'était incliné contre Wally Masur lors de la seconde partie. Le match de double, opposant le duo français Yannick Noah-Guy Forget aux Australiens Pat Cash et John Fitzgerald, devait être disputé samedi 3 février, les deux derniers simples, Noah-Cahill et Leconte-Masur ayant lieu dimanche.

Henri Leconte, cent douzième joueur mondial, a facilement disposé de Darren Cahill, quarante-septième au classement de l'ATP, l'association des joueurs de tennis. L'ancien finaliste de Roland-Garros, qui était apparu très en forme lors des dernières séances d'entraînement, s'est imposé en trois manches (6-3, 7-5, 6-3). Il s'est montré supérieur à son adversaire dans tous les compartiments du jeu, au service, à la volée et en retours.

Yannick Noah n'a pas connu la même réussite contre Wally Masur, trente-sixième joueur mondial. Le numéro un français, qui restait sur une défaite en demi-finale des internationaux d'Australie face au Tchécoslovaque Ivan Lendl (*le Monde* du 27 janvier), s'est incliné en cinq sets contre un adversaire qui paraissait pourtant à sa portée. Après avoir remporté la première manche (6-4), il a perdu la seconde (3-6). La partie restait équilibrée, Noah enlevant le troisième set (6-4) et Masur le quatrième (3-6), mais l'Australien s'imposait finalement (2-6 au cinquième set) devant son public.

Cette défaite n'hypothèque pas les chances de qualification française mais une victoire en double serait bien venue. En huit matches de Coupe Davis contre les Australiens, les Français ne l'ont emporté que deux fois. Avant d'entamer cette neuvième confrontation, ils restaient sur un large succès (5-0) en 1988, à Clermont-Ferrand, en quarts de finale.

# Les résultats

### PATINAGE ARTISTIQUE

#### CHAMPIONNATS D'EUROPE

La jeune Française Surya Bonaly s'est classée quatrième de l'épreuve féminine des championnats d'Europe de patinage artistique, disputée jeudi 1er février à Leningrad (URSS). Surya Bonaly, qui est à l'âge de seize ans le grand espoir du patinage français (*le Monde* du 2 février) avait annoncé qu'elle essaierait de devenir la première femme à réussir un quadruple saut en compétition. Elle a tenu parole puisqu'elle en a tenté deux différents, le « salchow » et la « boucle piquée », mais ces deux coups d'audace se sont soldés par deux chutes qui lui ont coûté une place sur le podium de cette compétition remportée par l'Allemande de l'Est Evelyn Grossmann. Chez les hommes, le Tchécoslovaque Petr Barna était en tête de la compétition jeudi soir à l'issue du programme original. Le couple soviétique composé de Maïa Usova et de Alexandre Zhulin occupait quant à lui la première place de l'épreuve de danse sur glace.

### BASKET-BALL

#### EXPLOIT DE LIMOGES A MILAN

Les basketteurs de Limoges se sont imposés à Milan (104-99), jeudi 1er février, à l'occasion du septième tour aller de la Coupe d'Europe des clubs champions de basket-ball. Cet exploit permet aux Limougeauds d'occuper la seconde place du classement de la poule finale, en compagnie des Espagnols de Barcelone et des Grecs de l'Aris Salonique, à un point des Yougoslaves de Jugoplastika Split. Le club français est donc bien parti pour se qualifier pour les demi-finales puisque seuls les quatre premiers sont qualifiés.

## EN BREF

□ **Relaxe d'un dirigeant d'association sportive.** – Le tribunal correctionnel de Tours (Indre-et-Loire), présidé par Mme Colette Martin-Pigalle, a relaxé, jeudi 1er février, M. François Derogis, dirigeant de la section tennis d'une association omnisports, poursuivi pour *« homicide involontaire par inattention, négligence ou imprudence »*, après la mort d'un élève de dix ans, tué par une voiture, le 23 octobre 1987, alors qu'il rentrait chez lui, après avoir constaté l'absence du moniteur (*le Monde* du 9 décembre 1989).

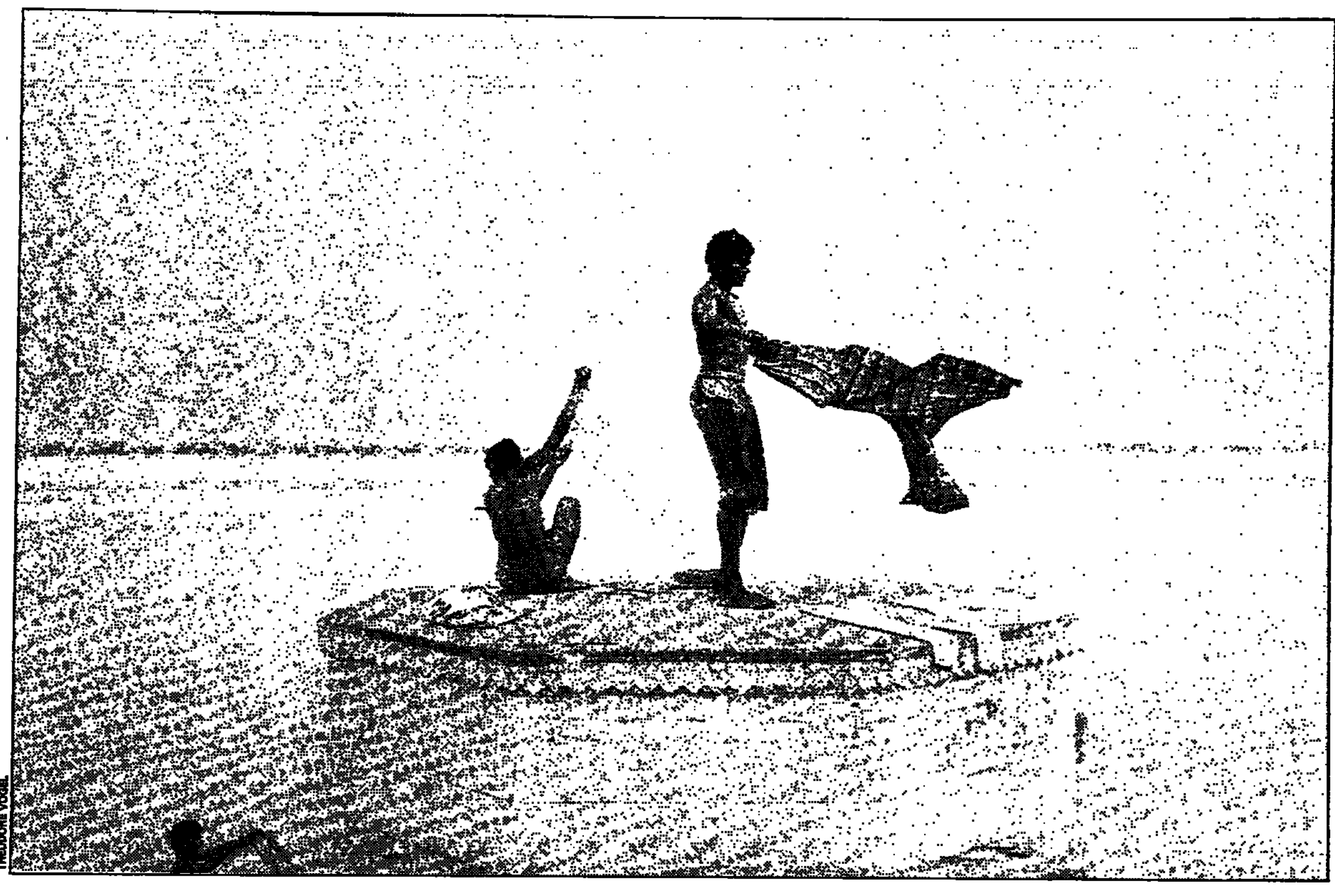
□ **Le barreau de Paris ne fera pas grève les 15 et 16 février.** – Réuni mardi 30 janvier, le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris annonce, dans un communiqué, qu'il a décidé de ne pas suivre la décision prise samedi dernier par la Conférence des bâtonniers (*le Monde* du 30 janvier), d'organiser une grève nationale des avocats les 15 et 16 février. *« Compte tenu de la mission conférée à la commission présidée par M. Bouchet*, déclare le conseil de l'ordre, *la grève n'est pas, en l'état, un moyen d'expression qui convient à l'action que le barreau de Paris entend poursuivre pour aboutir à la refonte complète de l'aide légale et d'une manière générale à l'accès au droit et à la justice. »*

□ **Attentat contre l'appartement d'un vice-président du conseil général en Haute-Corse.** – Un attentat à l'explosif a été commis, vendredi matin 2 février à Bastia contre l'appartement de M. Roger Franzoni, premier vice-président (MRG) du conseil général de la Haute-Corse. Une charge évaluée à 1 kilo déposée contre la porte de l'appartement situé au deuxième étage d'un immeuble du centre ville a provoqué de gros dégâts matériels dans l'ensemble de la résidence. Cet attentat n'avait pas été revendiqué vendredi dans la matinée.

Le Monde

# SANS VISA

*La plus vénérée des cités sacrées de l'Inde redécouvre son patrimoine grâce à un inventaire architectural mené dans le cadre de l'Année de la France en Inde qui vient de s'achever.*



THÉODORE VOGEL

# Bénarès, ville sainte à sauver

Varanasi, la nuit... La plus belle fin pour un hindou serait de quitter son corps le plus près possible du Gange, cette *« voie lactée descendue sur terre »*, et, mieux encore, à Bénarès, la plus sainte des sept villes sacrées, Varanasi. Le savoir, y penser tout au long de la grande demi-heure de route qui sépare l'aéroport de Babatpur de la ville ne vous rassure guère quant aux intentions d'un conducteur qui semble précipiter le taxi contre tous les obstacles, défier tous les camions, même de front, frôler tous les rickshaws, pousser dans le fossé les malheureux cyclistes. Sans compter, ce serait trop de souci, d'innombrables et infortunés piétons. La loi du plus fort, du plus lourd, gouverne la route, et votre chauffeur joue sans préavis avec l'accélérateur du destin.

Mais Shiva ne vous attendait pas ce soir-là. Et c'est à l'Hôtel de Paris (en français dans le texte), lumières au fond d'un parc sous les arcades d'une véranda-orangerie, trompe-l'œil du décor de colonies éteintes et de fêtes estompées, que l'on vous accueille, très bien, dans un grand hall vide où une standardiste et son standard – « allô, Calcutta, ne quittez pas ! » – semblent seuls avoir échappé au déménagement. L'Hôtel de Paris (chambres confortables, salle à manger sinistre, prix modérés, grande pelouse) est situé dans le « cantonment », le quartier créé par l'Anglais après 1820, à l'écart de la ville indienne, sorte de bois de Boulogne élimé, vaste, ponctué de bâtiments officiels et d'églises de missions néoclassiques, aéré de grands espaces libres dont la lumière du jour vous révélera demain le véritable état. Car vous n'êtes pas arrivé au terme du voyage.

Tout est loin à Bénarès, où vivent près de un million d'habitants, où travaillent cinq universités, qui fut autrefois le principal centre financier du pays (denier du culte et dividendes) et demeure une place marchande très active que traversent le chemin de fer et la Grand Trunk Road Calcutta-Delhi, camions furieux et rutilants dans un fracas de « Dakar »...

Plate, la ville se déploie au confluent du Gange et de la Varuna où convergent, les jours de grand mela, des centaines de milliers de pèlerins venus de tout le pays. En permanence, on estime leur nombre à plusieurs dizaines de milliers. Sans compter les touristes...

La cité conserve le souvenir d'un passé très ancien (on la dit parfois contemporaine de Ninive), mais son patrimoine visible, de réincarnation en réincarnation, date surtout des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Pris entre deux ensembles contrastés : le campus de la Benares Hindu University, fondée juste avant 1900 en style anglo-indien, et dont le plan, l'ordonnancement en arc de cercle, rappelle la courbe du Gange, cette rive haute où, sur près de 5 kilomètres, les anciens Etats princiers avaient établi leurs résidences, palais et dépendances, formant ainsi un front de ville, une façade urbaine soulignée d'emmarchements, diverse et continue, vaste théâtre de la foi vivante, temple ouvert vers l'infini de l'autre rive, celle où l'on ne va pas, la mauvaise rive, livrée aux débordements généreux du fleuve sacré...

## Entre Hadès et canotage

C'est ce patrimoine riche et méconnu que des équipes d'architectes et de chercheurs viennent de mettre en valeur dans le cadre de l'Année de la France en Inde, grâce à une exposition et à un livre qui recense, analyse et décrypte une trentaine d'édifices significatifs de différents styles et périodes, tout en analysant, c'est l'originalité de l'étude, la façon de vivre et d'évoluer dans cette architecture.

Des photos par milliers, contre-jours mystico-pittoresques, rites d'offrande, bûchers, a-blu-tions, vous avaient détourné de ce Lourdes en Technicolor. La réalité est à la fois plus triviale – le désordre, les déchets n'étaient pas dans le cadre – et moins convenue : ampleur du site, sonorité apaisée de ce rivage dernier, entre Hadès et canotage, où rien ne fait plus de bruit que des rameurs et des cerfs-volants ; lumières roses et orangées de l'aube au couchant d'un jour d'hiver, dans la sérénité d'un délabrement accepté.

Pour échapper au cliché, choisir l'ombre, la nuit encore noire. Traverser des faubourgs qui s'ébrouent avant la poussière, itinéraire ponctué de lampes à pétrole, étals de légumes en voie de formation, premiers gobelets de thé brûlant, et s'embarquer dans les premiers froissements de l'eau contre les rames, non sans qu'on vous ait confié une petite flamme vive, simple mèche sur une coupelle de papier huilé, posée sur une feuille-flotteur et quelques fleurs en offrande.

Mieux vaut, comme souvent, aller seul à Bénarès. L'Inde se charge de peupler le décor ; le voyageur isolé commettra moins de fautes de goût, pourra indiquer au rameur qu'il préfère voir un palais de plus vers le sud, plutôt que de trop près, vers le nord, les bûchers sacrés. Il laissera, dans les ruelles, le passage aux groupes à peau trop claire et aux vaches grises et grasses, repues d'épluchures livrées à leur pâture et révérées à coups de bâton amicaux. On lui montrera le Temple d'or (on n'entre pas) ou la Grande Mosquée (pas plus ouverte aux non-croyants) et il s'enfoncera dans le dédale sans répit ni respiration des marchands de soieries, de statuettes ou d'urnes de cuivre dans lesquelles le pèlerin scelle un peu d'eau puisée à la source de vie, et l'étranger le souvenir-amulette d'une journée au bord du mystère mystique.

Curieusement, seul, vous comptez en pensée pour deux, deux flammes donc, deux vies à poser sur l'eau. L'embarquée d'une vingtaine de Japonais là, à quelques mètres, *ne sera pas un empêchement* : ils sont si recueillis, si dénués d'appareil-photo, à l'image des deux jeunes bouddhistes au crâne rasé qui les accompagnent, que votre rameur évitera soigneusement de faire sombrer les âmes qu'ils viennent de déposer sur le courant, comme autant de lucioles-nénuphars.

L'ombre du matin va s'effacer, dresser le paysage par étapes fluides et installer le son : linge qu'on bat ici, groupes d'hommes quasi nus droits debout dans l'eau et qui présentent au soleil à peine levé une prière et une urne d'eau dans leurs mains jointes ; celui-ci que Dieu savonne des pieds à la tête ; un groupe de femmes moulées dans leurs saris mouillés ; et ce dévôt appliqué à fourbir un lingam déjà fort doré pourtant, symbole phallique de Shiva, exposé sur son socle peint de bandes rouges et blanches qui sont les couleurs du Dieu tutélaire de la ville.

On se lave beaucoup les dents avec l'eau du Gange qui pourtant, comme disait Henri Michaux, *« n'est pas distillée. Si elle était propre, on ne la salirait pas exprès*, notait l'auteur du *Barbare en Asie. On la prend comme elle est »*. Sainte, sacrée, donc purificatrice. De certaines tentatives plus ou moins abouties de concilier rites et hygiène, sainteté et santé, témoignent, hélas ! d'encombrants ouvrages de collectes des eaux usées sur la rive, dans cinq énormes châteaux d'eau qui défient l'harmonie des façades du dix-huitième siècle, comme s'il fallait montrer avec insistance où passe l'argent de la Banque mondiale et autres bienfaiteurs. Deux stations d'épuration existent, une troisième est en construction. Mais la question est de savoir quel pourcentage des eaux à traiter peut y être effectivement conduit.

Le Gange à Bénarès a déjà parcouru 2 000 kilomètres et il lui en reste 700 pour devenir delta. A Bénarès même, on y plonge les corps de ceux que le feu refuse (varioles, morsures de cobra, enfants) et même le résultat inachevé de certaines crémations par souci de... rentabilité. Au point que la presse indienne évoquait récemment le projet de réacclimater dans le fleuve-cimetière d'efficaces tortues croque-morts, les vautours étant débordés.

Au rang des ouvrages modernes et rationnels qui troublent l'élégance de la façade architecturée, existe d'ailleurs une récente installation crématoire dressée sur de hauts pilotis, décorée de détails architecturaux néo-moghols et surmontée de deux frêles cheminées où l'on peut assurer à ses proches la fin qu'ils espéraient à des tarifs conventionnés.

## « Lavée à l'eau du Gange »

La dépollution du Gange est une vieille affaire qui préoccupait déjà la reine Victoria. L'ex-premier ministre Rajiv Gandhi en avait fait l'une de ses priorités. Fidèle traductrice d'une promesse mitterrandienne, Mme Catherine Clément, déléguée de l'Année de la France en Inde, pouvait ainsi avancer devant le maharajah de Bénarès un modeste *« je crois que la France est prête à vous aider à nettoyer le Gange »*, qui lui valut un sursaut d'indignation de son noble interlocuteur : *« Mais, Madame, l'eau du Gange est la plus pure, la plus sainte. »* On imagine l'embarras diplomatico-culinaire quand arrivèrent sur un plateau d'argent les sandwiches à la tomate, tomate *« lavée à l'eau du Gange »*... L'humour et Mark Twain auraient pu sauver la situation – *« Aucun microbe qui se respecte ne saurait vivre dans une eau pareille »* – mais sans doute personne n'y songea-t-il...

Notre interlocuteur, ce matin-là, est plus réaliste et immensément raisonnable. Veer Bhadra Mishra est à la fois professeur – il enseigne la mécanique des fluides à l'université de Bénarès – et chef religieux, gardien à la septième génération d'un temple et d'une bibliothèque savante. *« Comme fidèle*, nous dit-il, *je vénère l'eau sacrée, le divin nectar. Comme scientifique, je sais qu'il faut faire quelque chose. Mais on n'obtiendra rien si on ne suscite pas une mobilisation, une prise de conscience de chacun, par l'éducation et l'action pédagogique. »* Ce que le professeur Mishra, pour son compte, a entrepris.

Pas superstitieuse, la France, après l'échec du projet de participation aux travaux d'assainissement du Gange en 1986 (*le Monde* du 16 décembre 1986) s'intéressa de nouveau à Bénarès quand vint le moment d'établir un programme pour cette Année qui vient de s'achever et qui répondait à l'Année de l'Inde en France.

*« Nous ne voulions pas faire une démonstration de prestige*, explique Vincent Grimaud, conseiller culturel et scientifique à l'ambassade de France à New-Delhi, *mais prendre l'exemple d'une démarche scientifique que nous pratiquons dans notre pays appliquée à une ville indienne qui compte beaucoup aux yeux des Indiens. Révéler des pratiques culturelles, une histoire mais aussi une réalité vivante, où se croisent les données relatives aux formes, à l'espace et au sens que leur prêtent les habitants, dans la vie quotidienne. »*

Première étude globale de cette sorte, l'exposition organisée sur place, dans l'un des palais abandonnés qui bordent le rivage, a passionné, dit-on, les habitants de Bénarès, et les édiles ont souhaité accrocher un double des panneaux dans la salle où sont prises les décisions concernant la ville.

## Le destin des édifices

*« L'idée de maintenance des bâtiments existe assez peu ici*, explique Vincent Grimaud. *Les édifices vivent leur vie et meurent de leur belle mort. »* En fait, certains des palais appartiennent toujours aux Etats lointains qui les ont fait édifier du temps où leurs princes se rendaient chaque année sur les bords du fleuve sacré. D'autres appartiennent à l'Intach, l'institution indienne responsable des monuments historiques, qui vient de faire des travaux, les premiers du genre à Bénarès, dans un réfectoire de brahmanes, qui est l'un des beaux édifices du front de Gange. Enfin, les escaliers monumentaux qui appuient les contreforts des palais accueillent toutes les activités liées au fleuve – prêtres, bateliers, commerces divers, coiffeurs et barbiers sous leurs parasols de palmes et même des parties de cricket... – sont assez régulièrement entretenus car ils sont utiles...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

*Lire la suite page 16*

# SANS VISA

## LA TABLE

# Laque de Chine

*Un canard originaire de Pékin dont on ne devrait manger que la peau*

SES préparations restent toujours quelque peu un mystère pour l'Occidental. Selon Nancy Chimah, il faut commencer par préparer la laque, mélange « intime » de quatre cuillerées à soupe d'huile avec une cuillerée de concentré de tomate, une cuillerée à café de pâte de piment, deux de sucre en poudre et quatre cuillerées à soupe de sauce de soja. Le canard, salé et poivré, enduit de curcuma et de « cinq-épices », truffé d'oignons et arrosé d'huile, sera cuit à la vapeur quarante-cinq minutes par livre, puis passé à four chaud dix minutes de chaque côté tout en le badigeonnant de la laque avec un pinceau jusqu'à ce que sa peau atteigne une belle couleur brunâtre et un aspect croustillant. C'est, assure Emily Hahn, cette peau toute craquelée qui constitue la partie appréciée des gourmets, bien que l'on mange aussi la chair du canard découpée en petits cubes.

J'ai en effet apprécié ce canard laqué, avec Raymond Oliver, en de petites crêpes repliées sur un morceau de canard et un morceau de peau laquée avec des brins de ciboule et copieusement arrosées de sauce hoisin (une sauce épaisse à base de soja). C'était il y a quelques années.

Si je n'en ai pas parlé tout de suite, c'est peut-être me souvenant qu'un chef chinois disait un jour : *« Je ne veux pas parler de notre cuisine, parce que tout ce que l'on pourrait en dire la déshonorerait. »* Mais, en fait, c'est parce que le restaurant où nous nous régalâmes, *Chez Vong* (27, rue du Colisée, Paris-8[e]), semble avoir perdu sa cote (sa cuisine n'engendre pas systématiquement l'enthousiasme, conclut le Bottin gourmand).

Alors ? Où aller découvrir à Paris les mérites du canard laqué ? Il y a, bien sûr, *Le Diamant rose* (161, boulevard du Montparnasse, Paris-6[e] ; tél. : 43-54-56-15), *Grand Chinois* (6, avenue de New-York, Paris-16[e] ; tél. : 47-23-96-21), *Aux délices de Szechuen* (40, avenue Duquesne, Paris-7[e] ; tél. : 43-06-22-55), *Pagoda* (50, rue de Provence, Paris-9[e] ; tél. : 48-74-81-48), *Tsé Yang* (25, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie, Paris-16[e] ; tél. : 47-20-68-02).

Et, bien entendu, au *Tong Yen* ! Où règne Thérèse... Mais, au fait, qui est Thérèse ? Pierre Perret répond dans son dernier livre *Laissez chanter le petit !* (chez Jean-Claude Lattès) : *« Thérèse est une jolie et polie Cantonaise, la patronne, la souriante hôtesse et l'âme du célèbre restaurant* Tong Yen. *Elle y accueille tout le show-biz du spectacle et de la politique... »* Et Pierrot, qui a beaucoup voyagé, qui a été en Chine et à Pékin, conclut : *« On y a d'ailleurs becqueté de très bons plats, dont le fameux canard laqué pékinois qui, à mon avis, ne valait pas celui que Thérèse sert au* Tong Yen *et qui est le meilleur de Paris. Il n'y a que le Gault - Millau qui ne s'en est pas rendu compte ! »* *Tong Yen*, donc (1 *bis*, rue Jean-Mermoz, Paris-8[e] ; tél. : 45-62-00-04).

J'ajouterai ceci, tout personnel : certains de ces restaurants, comme en premier le vietnamien *Tan Dinh* (60, rue de Verneuil, Paris-7[e] ; tél. : 45-44-04-84), ont une cave de qualité. Les Chinois, eux, boivent sur le canard laqué leur vin jaune (qui est alcool de riz), mais je n'en démordrai point : c'est avec le thé que j'accompagnerai mon canard laqué.

**LA REYNIÈRE**

## VOYAGES

# Bénarès, ville sainte à sauver

*Suite de la page 15*

Les palais, c'est différent. Certains sont pleins, et même trop pleins, plus ou moins squattés par des familles nombreuses, comme la plupart des maisons – forteresses ouvertes sur des cours intérieures de la vieille ville, le Cawk. D'autres sont vides, et menaçaient bientôt ruine, comme ce palais de l'Indore State, où fut présentée l'exposition, et dont la population découvrit, étonnée, les vastes pièces, ou comme cet autre, avec ses tours crénelées (le dernier occupant y avait fait installer un ascenseur), qui affirme sa puissante muraille – soutènement et façade en continu – à 20 mètres au-dessus du ghat.

L'agencement des escaliers, la variété des raccordements entre eux, dans leur juxtaposition et leur continuité sur plusieurs kilomètres de rives, les biais que prennent certaines façades par rapport à leur voisine, la force des verticales et la rigueur des décorations de détail font de cet ensemble, formé pour l'essentiel, nous l'avons dit, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle (les constructions plus anciennes ayant toutes disparu), un site remarquable. La précision des relevés architecturaux assurés par les équipes franco-indiennes en souligne la richesse, et ce travail qui a duré deux années a été, souligne Klaus Rötzer, professeur de français à l'université de Bénarès et l'un des actifs auteurs du livre, l'occasion de rencontrer, sur place, soit les habitants des maisons « relevées », soit leurs propriétaires. Prétexte à un échange et à une prise de conscience.

Ainsi n'est certainement pas étranger à ce travail le fait que le maharajah de Bénarès qui, s'il n'a plus l'autorité juridique d'autrefois, conserve un immense prestige religieux et une réelle puissance de propriétaire foncier, soit prêt aujourd'hui à mettre en valeur, avec l'aide des pays européens qui voudraient s'associer à la France (mais les contacts officiels n'en sont qu'à leurs débuts), tel ou tel édifice.

L'eau, élément sacré, est toujours mise en situation, cadrée par l'architecture (un chapitre lui est consacré dans le livre-catalogue). On peut la voir à tout moment, dans l'ouverture d'une fenêtre posée près du sol, puisqu'on s'asseyait par terre, ou dans le dessin de ces portes urbaines qui terminent les ruelles-escaliers dévalant vers les ghats. On le constatera aussi dans l'architecture du bassin sacré de Ramnagar, à quelques kilomètres vers le sud, sur l'autre rive, que l'on atteint par un pont d'hiver fait de tambours d'acier vides, tonitruants flotteurs géants.

Cette ville, commandée par un fort et un palais d'où le maharajah, en octobre, apparaît chaque jour sur son éléphant, incarnation vivante du dieu Rama, est l'une des rares à avoir conservé dans son tracé la structure du dix-huitième siècle. Ce petit Versailles ordonné admet une rue-marché très active et conserve, de part et d'autre de cet axe, une caserne de cipayes (que le maharajah offre, donc, aux Européens s'ils veulent en faire un centre culturel) et, plus loin dans la campagne, la trace d'un beau jardin orthogonal, marqué aux quatre points cardinaux de petits édifices élégants, kiosques de marbre ou terrasses couvertes, dans un aimable abandon. Mitoyen, le bassin sacré, d'amples proportions, reprend, version aquatique, les repères du jardin.

Un temple de Durga complète l'ensemble. A l'entrée, le mendiant est aveugle. A son bienfaiteur pourtant, il dira l'heure qu'il est. A la minute près.

**MICHÈLE CHAMPENOIS**



### Livre-guide

Aucune ville indienne n'avait jusqu'ici fait l'objet d'une telle enquête : l'architecture dans sa diversité, les bâtiments jusque dans leur détail (maisons, quartiers, palais au bord du Gange, temples et mosquées, relais et dharmsalas sur l'itinéraire du pèlerinage rituel autour de la ville elle-même) ; la vie dans cette architecture (pratiques, coutumes, liens de voisinage, divertissements sportifs). Illustré par de nombreuses photos et une vingtaine de bâtiments en plans, coupes et axonométries, le livre qui témoigne de cette approche de Bénarès n'intéressera pas les seuls spécialistes. C'est un véritable « guide » d'informations et de compréhension pour le voyageur.

▶ ***Bénarès, un voyage d'architecture.*** **Textes réunis par P.-D. Couté et J.-M. Léger. 150 pages, 280 F. Editions Craphis, 79, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.**

## MIETTES

### Des noms ! Des noms !

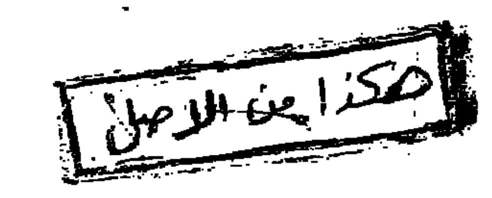
J'évoquais, il y a quelque temps, la razzia des services de l'hygiène et des fraudes sur la Côte d'Azur. Il en fut de même un peu partout, notamment à Lyon et à Paris, et la presse de s'indigner. A juste titre mais...

Mais il faudrait aussi que les agents de police de l'hygiène soient initiés aux problèmes de la restauration, voire de la table, tout simplement. Ainsi il paraît que certains inspecteurs considèrent comme illicite la congélation du maigre de canard devant être détaillé de façon à préparer le carpaccio. Or il est impossible de découper un carpaccio simplement à cru !

Par contre il est bien plus grave de servir des escargots dits de Bourgogne venus de Chine, un foie gras « made in Malaisie » (il paraît que cela s'est vu et à Toulouse encore !). Quant aux huiles de friture rarement changées, cela est courant, hélas !

**L. R.**





# SANS VISA

## ESCALES



DANIEL BOUDINET

### En ces jardins italiens

Le jardin, plaisir des yeux et révélateur de symboles où l'esprit joue avec le végétal et le minéral : Mondes et merveilles (20, rue Paul-Bert, 75011 Paris. Tél. : 43-48-90-55) en est partout à travers le monde le guide éclairé. En Italie, l'art des jardins traduit un art de vivre et une culture. Jardins toscans traits d'union entre la maison et le paysage autour de Sienne, jeux d'eau dans les jardins et sur les places de Rome et des environs, vie de cour des petites villes de la vallée du Pô - les Este à Ferrare, les Gonzague à Mantoue ; ces trois destinations sont complémentaires.

Premier dans le temps, le cycle Padoue, Ferrare, Parme et Mantoue permettra d'admirer les fresques de Giotto dans la chapelle des Scrovegni, à Padoue, et le jardin botanique le plus ancien d'Europe. Ferrare eut l'un des premiers plans d'urbanisme et Parme fut dominée par de grands noms : Scaliger, Visconti, Sforza. Visite complète de ces deux villes et de Sabbioneta, sur la route de Mantoue : dans la Chambre des époux, le plafond peint par Mantegna représente une pergola. A Mantoue, le palais du Té fut la résidence d'été de Frédéric II. Du 10 au 17 avril, 6 850 F tout compris.

Le cycle consacré aux jardins de Florence et de Sienne aura lieu du 4 au 8 juin (3 950 F). « L'âge d'or des jardins à Rome » permettra de visiter des jardins privés — villa Madama, palais Farnese, villa Medicis à Rome, villa Aldobrandini à Frascati — et publics : villa d'Este à Tivoli, palais Orsini à Bomarzo, villa Lante à Bagnaia notamment. Du 23 au 30 septembre, 7 400 F. Tous ces voyages se font en train au départ de Paris, puis en car.

Notons la publication de *Paysages de terrasses*, hommage au travail de l'homme sur la nature. Ouvrage collectif de qualité paru chez Edisud, à Aix (tél. : 42-21-61-44), 192 p., 290 F.

### Les jeux de Cannes

La France travaille, Cannes s'amuse. Le temps d'un festival où les jeux de l'esprit seront plutôt qu'un casse-tête un savoureux plaisir.

Du 17 au 25 février prochain, tout ce qui compte en ce domaine sera réuni : initiés et grand public pourront prendre part à des tournois, relever des défis, visiter des stands, assister à des démonstrations, des spectacles, des animations. Une nécessité quand on sait que la France compte environ 2 millions de bridgeurs, 6 millions de joueurs d'échecs, 8 millions de passionnés de scrabble, 14 millions de téléspectateurs pour la finale de l'émission « Les chiffres et les lettres », sans oublier les millions d'adeptes du « Trivial Pursuit ». Au Village des jeux, les inventeurs de jeux non édités seront présents et, avantage certain, on pourra tester avant d'acheter.

Pour accueillir les nombreux visiteurs attendus (70 000 en 1989) à cette cinquième édition, certains hôtels affichent des tarifs spéciaux (au Carlton, au Majestic, au Martinez et au Gray d'Albion, 320 F par personne la nuit en chambre double avec petit déjeuner). On obtiendra tous les renseignements nécessaires auprès de la direction générale du tourisme de Cannes (Esplanade Président Georges-Pompidou, 06400 Cannes, tél. : 93-39-01-01).

### Les destinations du SMTV 90

*« Pour moi, un Salon, par définition, a comme objectif essentiel de développer un marché. »* Tenus dans *l'Echo touristique* du 3 novembre 1989 par Sandro Stipanovich, commissaire général du Salon mondial du tourisme et des voyages (SMTV), dont la quinzième édition s'est ouverte au nouveau CNIT (Paris-la Défense), jeudi 1er février pour les professionnels (mais seulement du dimanche 4 au mercredi 7 pour le grand public), ces propos, à défaut de faire vibrer les cordes de l'évasion et de l'exotisme, ont le mérite de rappeler la logique d'un Salon qui, à l'instar des grandes manifestations de ce type, se veut d'abord et avant tout un temps fort pour le secteur concerné, en l'occurrence celui de l'industrie touristique — selon l'expression désormais utilisée pour une branche qui entend enfin être prise au sérieux. Avec, aussi, pour un SMTV plus « pro » que jamais (le chiffre d'affaires attendu se situe entre 22 et 24 millions de francs), l'ambition, clairement affichée, de rivaliser avec les modèles du genre en Europe, comme le WTM de Londres, la BIT de Milan et, surtout, l'ITB de Berlin.

La logique est simple : confronter, sur 18 000 m², l'offre et la demande. Avec, d'un côté, les exposants (plus de 850), c'est-à-dire les producteurs de voyages et les offices de tourisme, français et étrangers, et, de l'autre, les acheteurs, qu'il s'agisse de professionnels (agents de voyages indépendants et grands réseaux de distribution comme Sélectour, Havas Tourisme et Wagons-Lits, voyagistes et spécialistes étrangers) ou de simples clients individuels (on en attend 40 000) en quête d'idées pour leurs vacances.

Côté destinations, la France occupera une place de choix avec, sur un espace consacré à l'Hexagone et aux DOM-TOM, pas moins de 115 comités régionaux ou départementaux, des villes et des syndicats d'initiative. En vedette sur la scène étrangère, les Etats-Unis (avec le coup de fouet de la suppression du visa) et le Canada (presque aussi populaire que son voisin), avec un développement des circuits organisés en petits groupes, des voyages individuels en voiture de location (sans frais de retour), des tarifs alléchants sur les vols intérieurs, des prix attrayants dans certaines chaînes de motels et la présence inédite de la compagnie Walt Disney.

Egalement très choyées dans les brochures, la Chine, qui tente un « come-back », l'Inde qui rêve de la supplanter, la Thaïlande, en plein « boom », et la Malaisie, qui voudrait bien l'imiter, ainsi que la Grèce et la Turquie, dans le bassin méditerranéen, et, actualité oblige, des « outsiders » venus de l'Est. Avec, parmi les nouveaux exposants, le Bophuthatswana, Monaco et la Sierra Leone. A noter, enfin, une catégorie de vacanciers dont l'effectif augmente régulièrement, les croisiéristes, auxquels une quinzaine d'exposants présenteront, cette année, une offre de plus en plus diversifiée.

SMTV, Centre de congrès du CNIT Paris-la Défense, du 4 au 7 février, de 10 à 19 heures. Prix d'entrée : 40 F, tarif réduit : 30 F. Catalogue : 50 F.

### Robinson en Bretagne

Une île déserte pour amoureux de solitude et de beauté pure, pour misanthropes ou émules de Robinson est chose rare. L'expérience sera courte — une nuit — mais on l'imagine dense. Rien à voir avec un naufrage : un bateau dépose le ou les passagers sur l'île, au large de Roscoff, pour quelques heures d'une solitude aménagée dans la maison du gardien de phare. Un panier repas, un livre de poèmes, la nuit qui tombe, le vacarme de l'eau sur les rochers, le cri des goélands, et, trop vite, le soleil qui se lève sur les flots...

Dans la matinée, retour des isolés volontaires sur le continent, détente dans un bon hôtel de la vieille ville de Roscoff. On retrouvera les traces de son passé corsaire et l'on préparera ses promenades dans la région, à l'aide d'une cassette audio éventuellement.

Ce vrai-faux naufrage coûte, à deux, 1 150 F par personne en mai, 1 760 F en avril, juin et septembre, et 1 940 F en juillet et août. A quatre, 1 660 F en juillet et août, 1 480 F le reste du temps. Ces prix comprennent une nuit sur l'île, deux nuits dans un hôtel 3 étoiles de Roscoff, une promenade dans la baie de Morlaix et le transfert en bateau, la demi-pension et, sur l'île, le prêt de couvertures, lampe de poche, livres. Une initiative de la Maison de Bretagne (17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris. Tél. : 42-79-07-07 et dans les agences de voyages). Notons que l'on peut se rendre de Paris à Morlaix en TGV d'où l'on gagne Roscoff par un autre train.

### Retour en Chine

*« En continuant à nous rendre en Chine, nous accroissons les chances du peuple chinois de poursuivre les progrès économiques et de voir un jour une réelle réforme politique. »* C'est pour cela que Voyageurs en Chine (ex. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne, 75001, Paris, tél. : 42-61-60-26) continuera de mettre le cap sur une destination qui est sa raison de vivre.

Dans la palette chinoise programmée cette année, trois circuits ont retenu notre attention. Un Chine-URSS qui, de Pékin à Moscou, en passant par Urumqi, Khotan, Kashgar, Turfan, Yining pour la Chine, Alma Ata, Tachkent, Samarcande, Boukhara, Khiva, chef-d'œuvre de l'architecture ouzbèque, pour l'URSS, dévoile les merveilles de l'Asie centrale (23 jours en août, 24 800 francs). Deux routes de la soie dont une Chine-Pakistan, leurs itinéraires croisant des oasis de la précédente (25 jours, 24 700 francs, départs en mai, juillet, août et septembre). Un classique tout chinois privilégie les dix plus beaux sites de ce grand pays choisis par ses habitants : Pékin, Luoyang, Xian, (armée enterrée de Qin Shi Huang, premier empereur de Chine), Chongqing, Dazu, trois jours de croisière sur le fleuve Bleu avec traversée de la gorge Qutang, avant Shanghaï, Suzhou, Hangzhou, Guilin et ses paysages célèbres par les peintres et les poètes, Canton. En conclusion, une journée libre à Hongkong (25 jours, 21 500 francs, nombreux départs de mars à octobre).

Voyageurs en Chine organise également, le 17 février à Paris, une journée de présentation de la civilisation chinoise : la musique régionale, des lettrés aux courtisanes, les grandes tendances de l'art chinois présentées par Jean-Paul Desroches, conservateur au musée Guimet, la littérature orale et un film sur l'opéra, prétexte pour admirer le jeu des acteurs et les prouesses de la voix. Droit d'entrée : 100 francs, 50 francs si l'on est inscrit dans l'un des Voyageurs du monde.



JEAN-PAUL DUMONTIER

## LIVRE

### « Le Guide des ferias »

Jours de « toros » : février à Valdemorillo, mars à Valencia, Pâques à Arles, avril à Séville, mai à Jerez-de-la-Frontera et à Madrid, Pentecôte à Nîmes et à Vic-Fezensac, juin à Badajoz, juillet à Pampelune et à Mont-de-Marsan, août à Bilbao, septembre à Salamanque et à Ronda, octobre à Saragosse. Tous ces grands rendez-vous de capes et de muletas — et d'autres plus modestes mais aussi passionnants — sont présentés dans *le Guide des ferias*, que viennent de publier les éditions de La Manufacture.

Un ouvrage original qui pourrait bien devenir le bréviaire de l'amateur de l'art taurin ; 365 pages pour découvrir l'histoire de chaque feria ainsi que ses traditions culturelles et religieuses. La vie des grandes figures locales du *toréo* est racontée, les lieux où paissent les élevages prestigieux de *toros bravos* révélés et l'architecture des arènes décrite. Enfin des « renseignements pratiques » indiquent pour chaque ville : où louer ses places ; l'intérêt artistique des musées ; les vieux quartiers à visiter ; les hôtels, bars et restaurants taurins. L'auteur, Pierre Dupuy, directeur de l'excellente revue nîmoise *Toros*, sait de quoi il parle : cela fait quarante ans qu'il traîne ses guêtres sur les chemins (aujourd'hui asphaltés) de Castille, d'Andalousie, d'Estrémadure et de Navarre avec quelques incursions en Camargue.

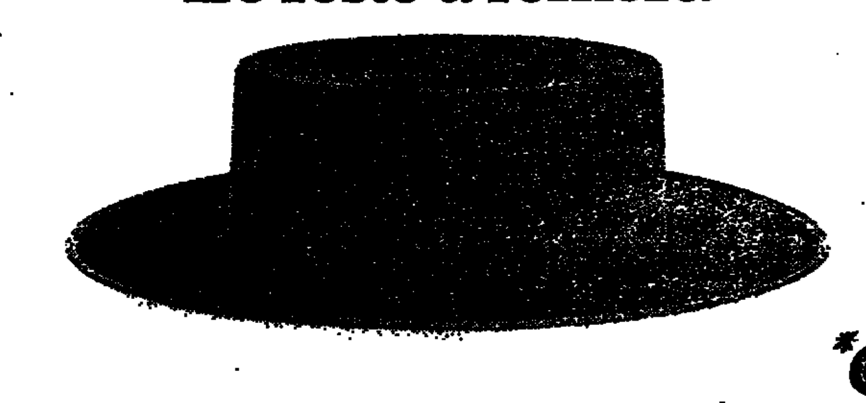
Il est vrai que, d'Arles à Séville, de Villa-Franca-de-Xira (Portugal) à Dax, le royaume est vaste. Ultimes fidèles du culte du taureau, les aficionados sont aussi de grands voyageurs. Pour se souvenir ou voir ces princes de la couleur — Antonio Ordonez à Ronda, Curro Vazquez à Madrid, Paco Ojeda à Nîmes, Rafael de Paula à Jerez, Curro Romero à Séville, — pour évoquer Francisco de Goya, qui, selon Mariano Sanchez, *« portait les taureaux gravés sur la rétine »*. Pour admirer les fauves du Campo Charro (Salamanque), les *ganaderias* du Guadalquivir et les bêtes aux jarrets d'acier de Castille. Dans les cirques romains du Languedoc et de Provence, dans les plazas mauresques d'Andalousie ou les arènes portatives des *pueblos*, piqués de thyrses flamboyants, ils jetteront leur dernière force pour abattre un *Thésée* vêtu d'or. Bref un guide à mettre dans sa valise avant d'aller « courir les taureaux » ou découvrir la dernière liturgie antique.

**JEAN PERRIN**

▶ *Le Guide des ferias*, de Pierre Dupuy. Editions La Manufacture. 150 F.



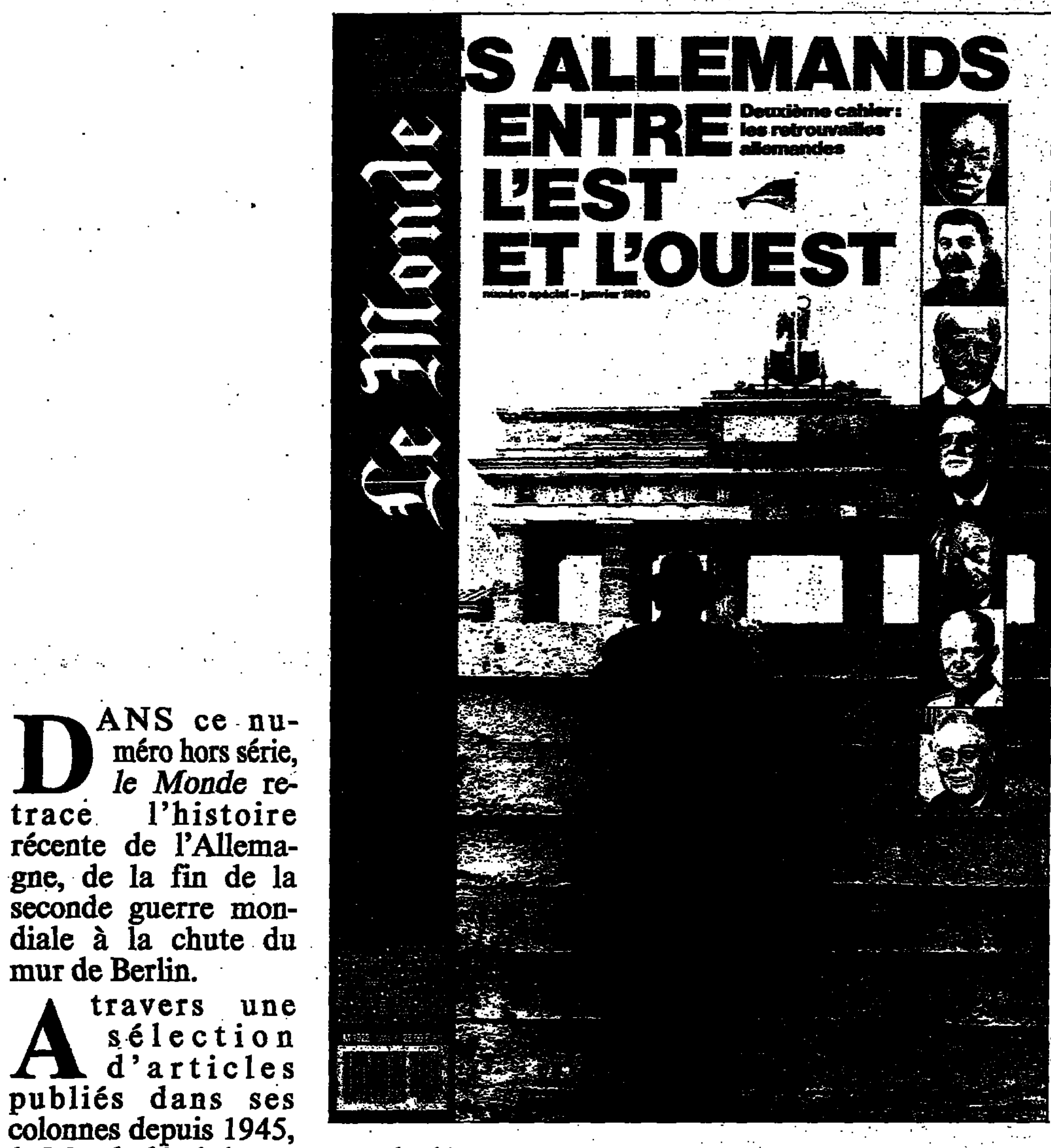




# Le Monde

**NUMERO HORS SERIE**

# SPECIAL ALLEMAGNE




DANS ce numéro hors série, *le Monde* retrace l'histoire récente de l'Allemagne, de la fin de la seconde guerre mondiale à la chute du mur de Berlin.

A travers une sélection d'articles publiés dans ses colonnes depuis 1945, *le Monde* décrit le processus de démembrement de l'Allemagne nazie, la naissance de deux nations distinctes, les conflits entre Russes et Alliés ; il explique les raisons du réarmement allemand et analyse les développements de l'Ostpolitik du chancelier Willy Brandt.

A L'HEURE où l'Allemagne de l'Est renoue avec la démocratie, *le Monde* consacre un cahier spécial de 12 pages aux « retrouvailles allemandes ». Avec les témoignages et les reportages de ses envoyés spéciaux.

« LES Allemands entre l'Est et l'Ouest », un numéro hors série du *Monde* pour comprendre quarante ans de division entre les deux Allemagnes et les enjeux des bouleversements en cours.

**28 F**

**EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE**

**BON DE COMMANDE : *LES ALLEMANDS ENTRE L'EST ET L'OUEST***

NOM : ______________________ PRÉNOM : ______________________

ADRESSE : ______________________

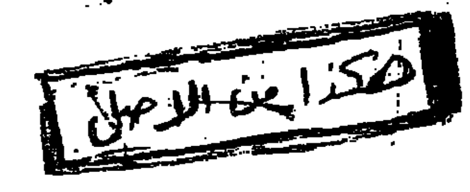
CODE POSTAL : ______________ LOCALITÉ : ______________

PAYS : ______________________

FRANCE (métropole uniquement) Nombre d'ex. : ________ × 33 F. (port inclus) = ________ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER Nombre d'ex. : ________ × 38 F. (port inclus) = ________ F.

Bulletin à retourner : LE MONDE, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, France

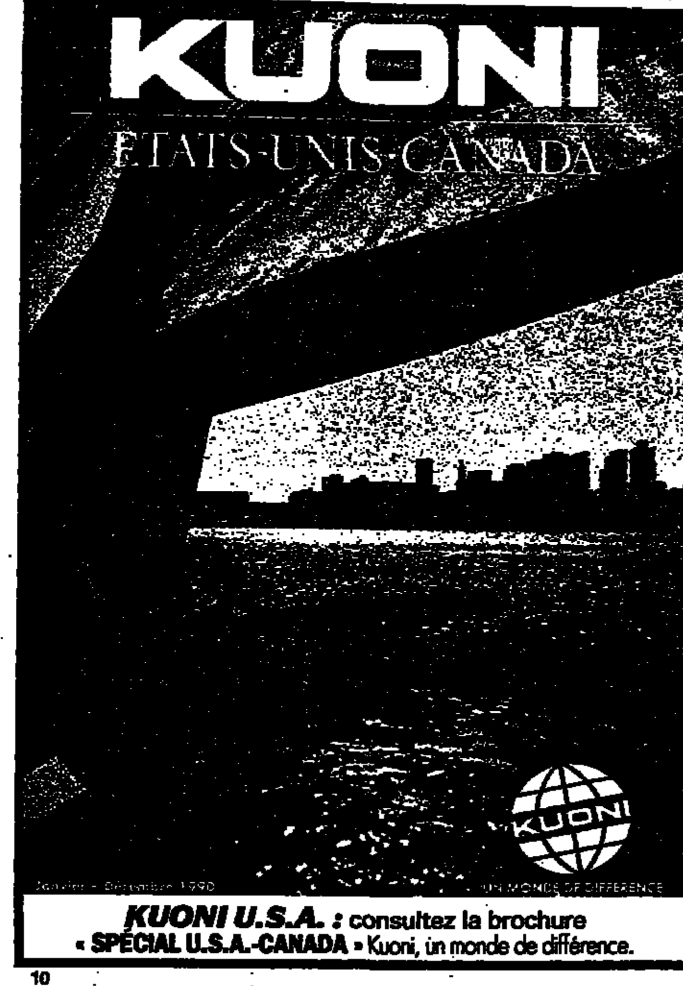


مكذا في الأصل



# Évasion

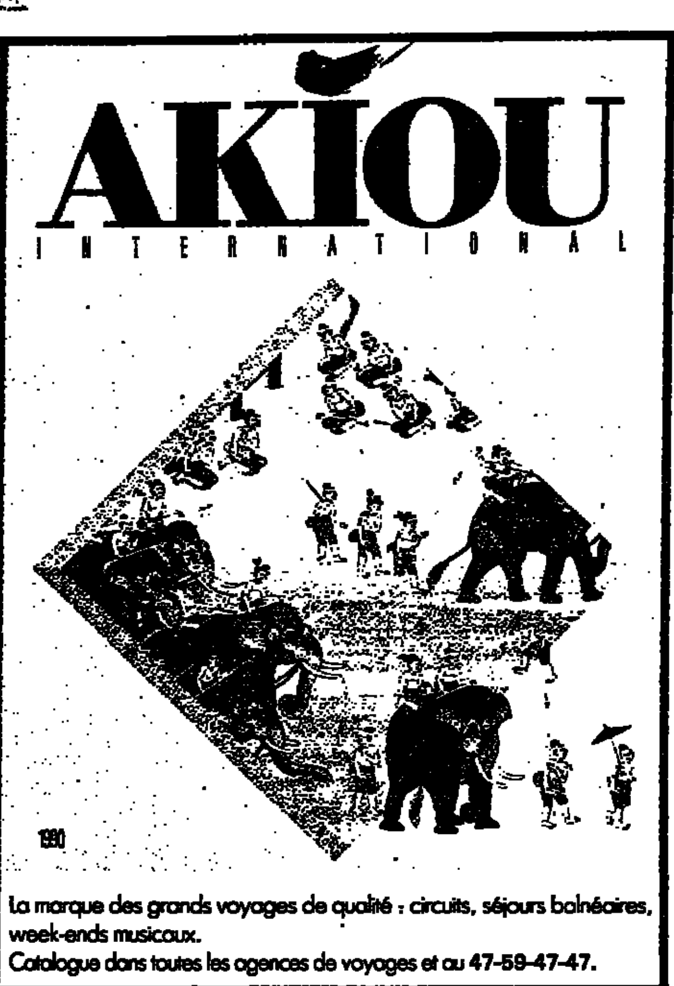


10



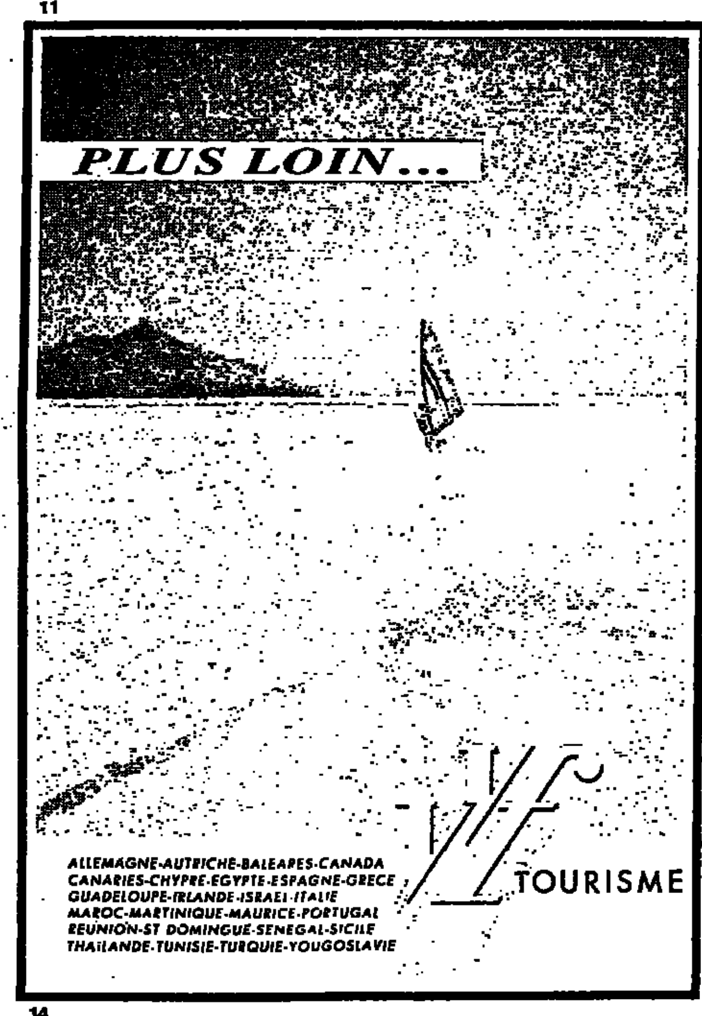
11



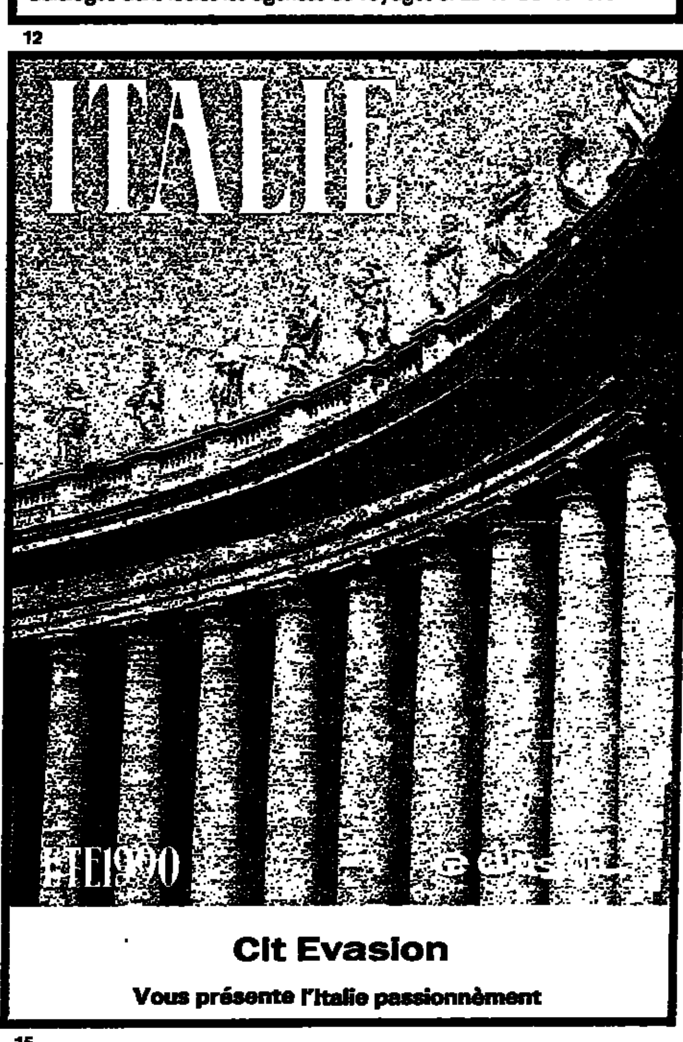
12



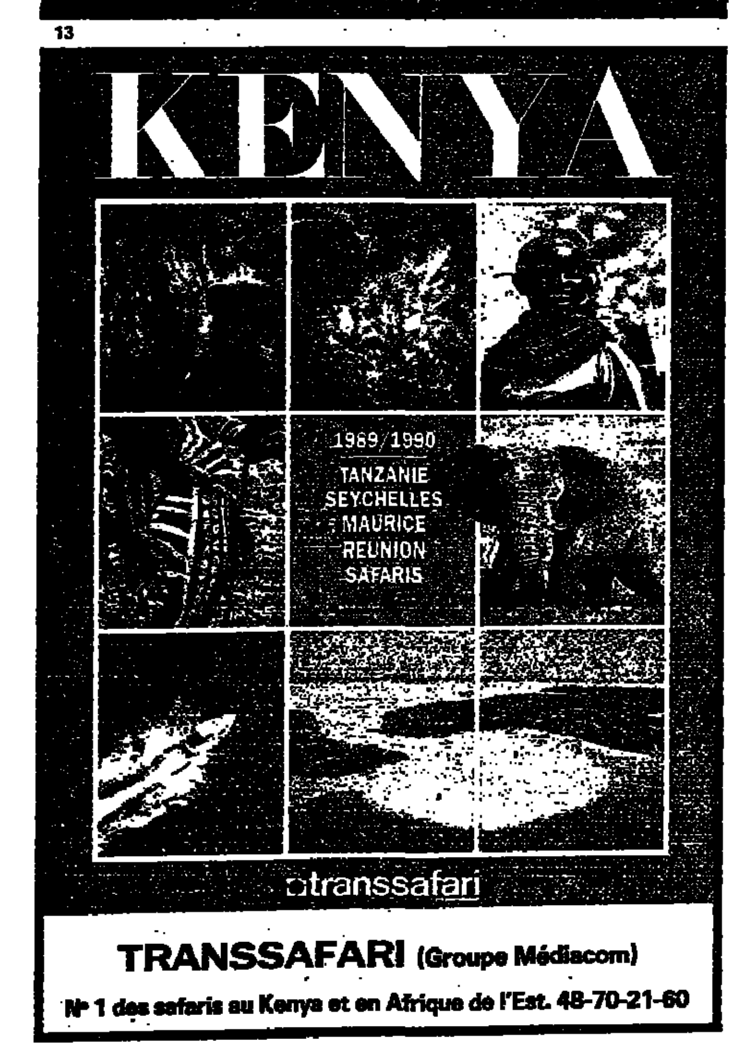
13



14



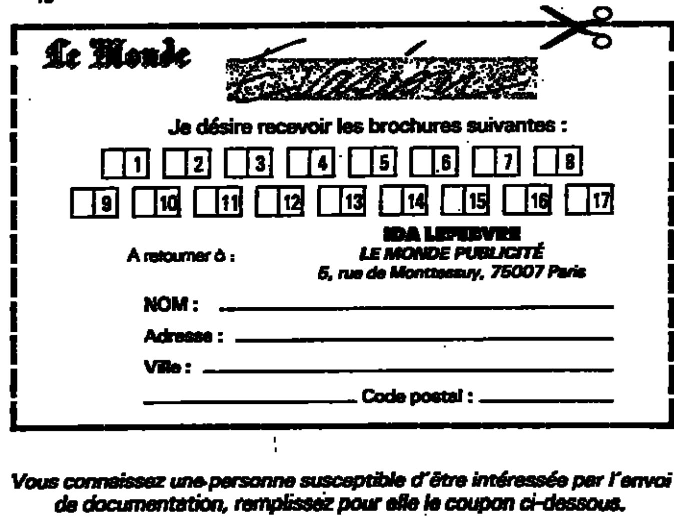
15



16



17




*Vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée par l'envoi de documentation, remplissez pour elle le coupon ci-dessous.*

Le Monde

Évasion

Je désire recevoir les brochures suivantes :

1 2 3 4 5 6 7 8

9 10 11 12 13 14 15 16 17

A retourner à : IDA LEFEBVRE, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

NOM :

Adresse :

Ville :

Code postal :

---

A L'HEURE où l'Allemagne de l'Est renoue avec la démocratie, *le Monde* consacre un cahier spécial de 12 pages aux « retrouvailles allemandes ». Avec les témoignages et les reportages de ses envoyés spéciaux entre l'Est et l'Ouest ... série du *Monde* ... quarante ans de divisi... et les enjeux des boule...

...ESPONDANCE

...T L'OUEST

# SANS VISA

## JEUX

# échecs

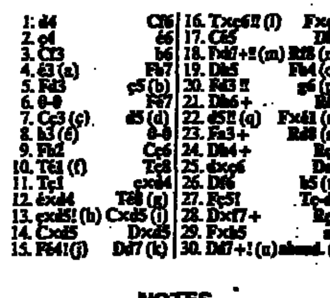
N° 1370

***DANS LA POCHE***

(Tournoi des Grands Maîtres de Reggio-Nell' Emilia, janvier 1990).

Blancs : L. PORTISCH (Hongrie)
Noirs : DE FIRMIAN (USA)

Défense ouest-indienne



| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 16. Txé6!! (l) | Fxé6 |
| 2. ç4 | é6 | 17. Cé5 | Dé7 |
| 3. Cf3 | b6 | 18. Fd7+!! (m) | Rf8 (n) |
| 4. é3 (a) | Fb7 | 19. Dh5 | Fb4 (o) |
| 5. Fd3 | ç5 (b) | 20. Fd3!! | g6 (p) |
| 6. 0-0 | Fé7 | 21. Dh6+ | Ré7 |
| 7. Cç3 (c) | d5 (d) | 22. é5!! (q) | Fxé1 (r) |
| 8. b3 (é) | 0-0 | 23. Fa3+ | Rd8 (s) |
| 9. Fb2 | Cç6 | 24. Dh4+ | Rç7 |
| 10. Té1 (f) | Tç8 | 25. dxç6 | Da8 |
| 11. Tç1 | çxd4 | 26. Dé6 | b5 (t) |
| 12. éxd4 | Té8 (g) | 27. Fç5! | Té-d8 |
| 13. çxd5! (h) | Cxd5 (i) | 28. Dxf7+ | Rç8 |
| 14. Cxd5 | Dxd5 | 29. Fxb5 | a6 |
| 15. Fé4! (j) | Dd7 (k) | 30. Dé7+! (u) | aband. (v) |

### NOTES

*a)* 4. g3 ; 4. Fg5 ; 4. Cç3 et 4. a3 sont également des suites souvent jouées. Après cette avance sans prétention du pion é, les Blancs envisagent de développer leur F-R en d3, de roquer et de poursuivre par le fianchetto du F-D avant de passer à l'attaque sur l'aile-R.

*b)* Les trois continuations courantes sont 5..., Fb4+ ; 5..., Fé7 et 5..., d5, l'avance du pion ç n'étant ici qu'une intervention sans importance.

*ç)* Maintenant les Noirs doivent se méfier de la menace d4-d5 suivie de é4.

*d)* Geller recommande la suite 7..., çxd4 ! ; 8. éxd4, d5 ; 9. b3, Cé4 ; 10. Fb2, Cd7 comme dans la partie Szabo-Unzicker (Göteborg, 1955) : 11. Dé2, Cxç3 ; 12. Fxç3, 0-0 ; 13. Ta-ç1, Tç8 ; 14. Fb2, Ff6 avec égalité. 7..., 0-0 ne semble pas satisfaisant : 8. d5 !, éxd5 ; 9. çxd5 et les Noirs sont en difficulté : si 9..., Cxd5 ; 10. Cxd5, Fxd5 ; 11. Fxh7+, Rxh7 ; 12. Dxd5, Cç6 ; 13. Td1 et si 9..., d6 ; 10. é4, a6 ; 11. a4, Cb-d7 ; 12. Cd2, Cé5 ; 13. Fé2, Té8 ; 14. f4, Cg6 ; 15. Fd3, Ff8 ; 16. Df3, Fç8 ; 17. Cé4 et la domination des Blancs est décisive (Geller-Smyslov, 1952).

*é)* 8. çxd5 ! est fort : si 8..., éxd5 ; 9. Fb5+ ! avec un clair avantage aux Blancs dans toutes les variantes : 9..., Cb-d7 ; 10. dxç5, bxç5 ; 11. Cé5 ou 9..., Fç6 ; 10. Da4 !, Fxb5 ; 11. Dxb5+, Dd7 ; 12. Cé5, Dxb5 ; 13. Cxb5, Ca6 ; 14. Td1 ou 9..., Rf8 ; 10. b3, a6 ; 11. Fé2, Cç6 ; 12. Fb2, Tç8 ; 13. Cé5 !

*f)* 10. Dé2 et 10. Tç1 sont aussi à envisager.

*g)* Une position bien connue depuis la partie Keres-Smyslov (Zurich 1953) : 12..., Cb4 ; 13. Ff1, Cé4 ; 14. a3, Cxç3 ; 15. Txç3, Cç6 ; 16. Cé5, Cxé5 ; 17. Txé5, Ff6 ; 18. Th5, g6 ; 19. Tç-h3, dxç4 ! ; 20. Txh7 (20. Dg4 est meilleur), ç3 ! ; 21. Dç1, Dxd4 ! ; 22. Dh6, Tf-d8 et les Noirs gagnèrent.

*h)* Ou 13. Cé5, dxç4 ; 14. Cxç6, Fxç6 ; 15. bxç4, Dd7 ou Ff8 avec des chances égales.

*i)* Les Noirs tentent de conserver ouverte la diagonale du Fb7, une ambition légitime, mais la prudence conseille la reprise par le pion é, même si la position des Blancs est légèrement avantageuse (notons après 13..., éxd5 la possibilité 14. Ff5).

*j)* Les Blancs ont maintenant un net avantage : contrôle de la case é5, mobilité des F, verticales occupées par les T, R noir privé de son défenseur et menacé par la batterie des F blancs.

*k)* 15..., Dh5 est meilleur mais les Noirs craignaient peut-être l'avance d5.

*l)* Après ce timide recul de la D noire, Portisch ne doute plus qu'il a le gain en poche, même si la combinaison est longue. Pour arriver à cette position, il lui a fallu quinze coups ; il en faudra autant pour forcer l'abandon de son adversaire. L'exécution commence par un sacrifice de qualité.

*m)* Suivi d'un sacrifice de F.

*n)* Si 18..., Rxh7 ; 19. Dh5+, Rg8 ; 20. Dxf7+, Rh7 ; 21. d5, Fxd5 ; 22. Cd7, Tg8 ; 23. Dh5 mat.

*o)* Si 19..., Ff6 ; 20. Fa3+, Té7 ; 21. Dxf7 mat.

*p)* Si 20..., Fxé1 ? ; 21. Fa3+ suivi du mat. Si 20..., fxg2 ; 21. Dh8+, Ré7 ; 22. Dxg7, etc.

*q)* Donnant une T et un pion.

*r)* Si 22..., Fxd5 ; 23. Dh4+ et 24. Dxb4.

*s)* Si 23..., Rf6 ; 24. Cg4 mat.

*t)* Cherchant un peu d'air.

*u)* Jolie fin.

*v)* Si 30..., Rb8 ; 31. Fd6 mat et si 30..., Txd7 ; 31. çxd7+ et 32. dxé8=D.

**Solution de l'étude n° 1369**
**E. Paoli (1983)**

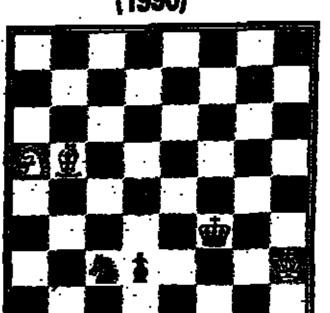
(Blancs : Ra4, Pa3, b3. Noirs : Rç7, Pa6, ç5. Nulle.)

1. Ra5 !, Rb7 ; 2. Ra4, Rb6 ; 3. b4, ç4 ; 4. b5, a5 (si 4..., axb5+ ; 5. Rb4, Rç6 ; 6. a4 nulle). Pat. Une miniature sympathique du docteur Paoli.

CLAUDE LEMOINE

**ÉTUDE N° 1370**

**I. ESPERSEN (1990)**



BLANCS (3) : Rh2, Fb5, Ca5.
NOIRS (3) : Rf3, Cç2, Pd2.
*Les Blancs jouent et font nulle.*

# bridge

N° 1368

***UNE ÉLÉGANTE PRÉCAUTION***

Parmi les « précautions » qu'un déclarant doit savoir prendre, il faut citer le calcul des probabilités et le placement de main.

Cette donne publiée par Kelsey est caractéristique car le chelem a été chuté alors qu'une bonne technique aurait permis de le réussir.

♠ R 10 8 6 3
♡ A 4
◇ A 10 5 3
♣ R 7

Ouest : ♠ — ; ♡ R V 10 9 8 6 ; ◇ D V 8 6 ; ♣ V 10 9
Est : ♠ V 4 2 ; ♡ 7 5 2 ; ◇ 7 2 ; ♣ D 8 6 5 4

Sud : ♠ A D 9 7 5 ; ♡ D 3 ; ◇ R 9 4 ; ♣ A 3 2

Ann. : Sud

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | 2 ♡ | 4 ♡ | passe |
| 4 SA | passe | 5 ♠ | passe |
| 5 SA | passe | 6 ◇ | passe |
| 6 ♠ | passe | passe | passe |

Ouest entame le Valet de Trèfle pour le Roi, le 4 et le 2. Vous donnez trois coups d'atout sur lesquels Ouest défausse trois Cœurs. Comment envisagez-vous de gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE?

### RÉPONSE

Parmi les diverses lignes de jeu, on commence par celle de l'affranchissement d'un troisième Carreau (en jouant le 3 de Carreau vers le 9) auquel s'ajoute la possibilité d'un squeeze à Cœur-Carreau avec Coup de Vienne (en tirant l'As de Cœur). Une autre solution (moins bonne) serait une mise en main à Cœur pour obliger l'adversaire, qui prendra la main avec le Roi de Cœur, à contre-attaquer Carreau...

Mais le principal intérêt de cette jolie donne est que, si vous décidez logiquement que le Roi de Cœur est en Ouest, vous pouvez réussir votre contrat contre toute répartition. De quelle façon ?

« Eliminez les Trèfles, tirez l'As de Carreau et continuez avec le 3 de Carreau vers le 9. Vous avez gagné si Est intercale un honneur, sinon Ouest prend le 9 de Carreau et n'a pas de retour qui puisse gêner le déclarant. »

Effectivement, il ne peut que rejouer Cœur pour la Dame ou Trèfle dans coupe et défausse ou Carreau pour le 5 et le Roi et enfin le 10 de Carreau si cette couleur est 3-3 ou même s'ils sont 4-2 car Ouest est alors squeezé dans les trois dernières cartes avec en Nord As, 4 de Cœur et 10 de Carreau...

### Les impasses condamnées

Certaines règles du jeu de la carte sont des vérités de La Palice, mais encore faut-il savoir les appliquer ! Voici une règle évidente : il ne faut pas faire une impasse qui doit échouer, et l'affaire se complique quand il y a deux impasses et que toutes deux sont condamnées. Heureusement une bonne technique peut permettre au déclarant de gagner quand même le chelem comme dans cette donne du championnat d'Europe par paires de 1987.

♠ A 8 6 4 2
♡ A D 5
◇ —
♣ A D 6 5 4

Ouest : ♠ 10 7 ; ♡ 10 7 2 ; ◇ D 8 7 4 3 2 ; ♣ 10 7
Est : ♠ R 5 ; ♡ R V 9 6 ; ◇ A R V 10 6 ; ♣ 3 2

Sud : ♠ D V 9 3 ; ♡ 8 4 3 ; ◇ 9 5 ; ♣ R V 9 8

Ann. : E. don. N-S vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| – | – | 1 ◇ | passe |
| 5 ◇ | contre | passe | 5 ♠ |
| passe | 6 ♠ | passe | passe |

Ouest entama le 3 de Carreau, comment Hnaris en Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

### NOTE SUR LES ENCHÈRES

Même non vulnérable contre des adversaires vulnérables le soutien de barrage à « 5 Carreaux » est téméraire. La réponse normale sur « 1 Carreau » est « 4 Carreaux » pour barrer l'adversaire, mais il est également correct de déclarer seulement « 2 Carreaux ». Toutefois, il faut reconnaître qu'un barrage aussi élevé que « 5 Carreaux » peut empêcher les adversaires de trouver le meilleur contrat. Ainsi il n'était pas évident pour Sud de dire « 5 Piques » sur le contre de Nord qui montrait simplement une belle main.

PHILIPPE BRUGNON

# scrabble®

N° 338

***PLUS MON PETIT LYRER...***

Faisons l'inventaire des nouveaux petits mots à lettre chère. Rien en 2 lettres (BI, bicyclette à roue avant géante, est tout au plus un mot à lettre semi-chère). En trois lettres : DAW (ou DAUW), sorte de zèbre (mot afrikaans) – REZ, doublet de *ras* – ZOB, mot arabe francisé dès 1894 – OYE, graphie ancienne de *oie*. Ce dernier peut se transformer en MOYE (du verbe *moyer*, partager une pierre en deux), NOYE, mais aussi en OYEZ, généré tout comme OYANT, par le verbe ouïr. Curieusement, les scrabbleurs anglo-américains ont toujours eu la faculté de jouer OYEZ, ce mot étant, encore maintenant, proféré par le greffier ouvrant un procès en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. En quatre lettres, c'est le K qui est le plus enrichissant : KADI (ou cadi), juge musulman – LACK ou LAKH (100 000 roupies) – KINÉ – KAPO, détenu-surveillant des camps nazis (de l'allemand *Kamerad Polizei*) – KOTER, vi, belgicisme signifiant vivre en KOT, *chambre d'étudiant* – PUCK, palet, au hockey sur glace – QUID, inv. – BIWA, *luth japonais* – BYTE, octet – GOYM, autre pluriel de GOY – HIER, seul verbe nouveau de quatre lettres, *enfoncer des pavés avec la hie*, permet de jouer HIEZ – Enfin LYRER, québécisme signifiant *pleurnicher longtemps sur le même ton*.

MICHEL CHARLEMAGNE

RECTIFICATIF. – Dans notre chronique intitulée « Dupliscrabissime », l'adresse du créateur du Dupliscra était erronée. Il fallait lire : G. Fillatre, BP 5011, 14021 CAEN CEDEX.

**Scrabble Etoile,**
**7, rue Le Sueur. 75116 Paris. Tournois lundi, 21 h, vendredi, 20 h 30, mercredi, vendredi et samedi à 14 h 30 et 17 h**

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | AEEFOTU | | | |
| 2 | EO+AIMMO | FAUTE | H 4 | 24 |
| 3 | -DEEEELS | MIME | G 3 | 18 |
| 4 | AEEORSS | DÉLESTÉE (a) | 7 C | 71 |
| 5 | DEINOOT | SOLEARES (b) | E 5 | 82 |
| 6 | AABCHOT | NODOSITÉ (c) | 12 A | 72 |
| 7 | AFIQUUV | BACHOTA | 2 C | 80 |
| 8 | UV+DINRS | FAQUIN | A 7 | 48 |
| 9 | DINR+EGP | VUS | 1 G | 38 |
| 10 | -ACEELRT | INGÈRE | J 2 | 28 |
| 11 | NNSTUUY | ECLATER | 11 G | 74 |
| 12 | NTUU+EOW | MAYENS | 5 G | 32 |
| 13 | ENOTU+GL | WU | 3 B | 30 |
| 14 | AELMRRU | LUGERONT (d) | M 7 | 74 |
| 15 | LU+HOPST | RAMURE | 8 J | 35 |
| 16 | LOPU+JLV | HAST | D 1 | 34 |
| 17 | JLLOP+EZ | VU | 10 J | 28 |
| 18 | JLOP+IPR | CELEZ | H 11 | 48 |
| 19 | PPR+AAX? | JOLIS | L 1 | 40 |
| 20 | P+BIIKNN | APRAX(I)E | 14 B | 74 |
| 21 | BINNP+I? | KIR | N 6 | 34 |
| 22 | BIP+D | (D)JINN | 1 K | 33 |
| 23 | | BI | 15 A | 14 |
| | | TOTAL | | 1011 |

(a) DÉTELÉES, 7c, perd 1 point ; (b) pluriel de SOLÉA, musique populaire andalouse ; (c) IODERONT, 10 a, 63 ; (d) ou GLUERONT.
1. C. Leser, 926. 2. P. Le Gal, 893. 3. C. Le Cain, 887.
● Festival de Cannes, 17-25 février. Parties libres, paires mixtes, blitz, individuel. Tél. : 43-80-40-36.
● Tournois du 4 février : Sens. 86-65-02-33. Cap-d'Agde, 67-26-75-81.

# mots croisés

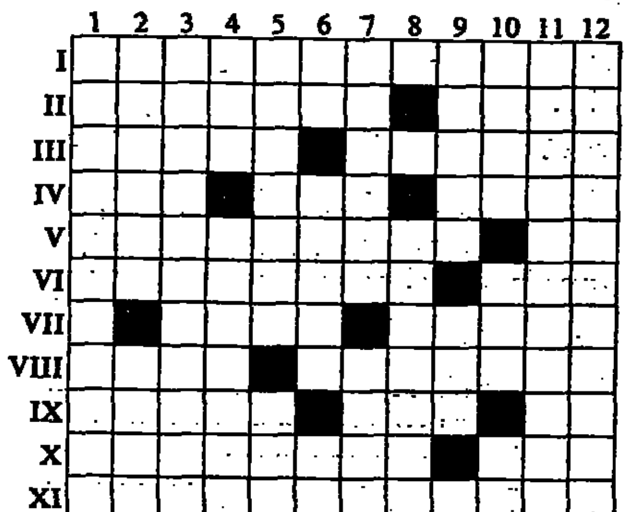
n° 597

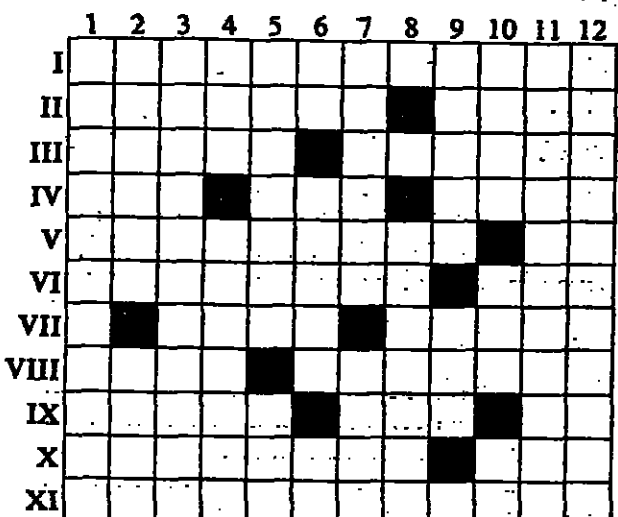
### Horizontalement

I. Il en faut une grande pour vous faire rougir. – II. A le beau rôle ou mène à l'hôpital. Disparaît. – III. Particulièrement sage. Fera tout comme celui du dessus. – IV. Possessif. Devrait remplacer les restos du cœur. Maréchal. – V. Tout à fait oubliée du tourisme. Doublé, ça fait vieux. – VI. Ils ont des côtés semblables. Pour Noël et de droite à gauche. – VII. Si elle est noire, on la saute. Il y a toujours un risque qu'il soit définitif. – VIII. A une direction assistée. Tout à fait à notre goût. – IX. Grands nigauds. On va s'occuper de sa taille. Conjonction. – X. On ne le fait pas de gaîté de cœur. Monnaie. – XI. Prennent note.

### Verticalement

1. Sont ainsi faites qu'elles veulent en faire plus. – 2. Pour vos pneus. Comme un roi. – 3. Près du roi, mais pas tout près. – 4. Possessif. Un des premiers, au Canada. – 5. Donnent peu de lumière. Eblouissent, de bas en haut. – 6. Préposition. Jetés. En argent. – 7. Chicane. Créa dans un beau désordre. – 8. Distinguera. – 9. On l'enlève et adieu les embarras ! Assurent. – 10. Plein de contentement. Pour informatiser. Dit la surprise. – 11. S'écarte de la norme. – 12. Font d'alléchantes devantures.





### SOLUTION DU N° 596

**Horizontalement**

I. Samuel Beckett. – II. Epervier. Amer. – III. Médée. Rissole. – IV. Ire. Nuage. Ils. – V. Occitane. PS. – VI. Luire. Geai. BR. – VII. Nordest. Ali. – VIII. Go. Noir. Ocrée. – IX. Urgent. Plieur. – X. Epistémologie.

**Verticalement**

1. Sémiologue. – 2. Aperçu. Orp. – 3. Médecin. GL. – 4. Ure. Irones. – 5. Eventeront. – 6. Li. Ua. Dite. – 7. Béranger. – 8. Erigées. Po. – 9. Se. Atoll. – 10. Kas. Pi. CIO. – 11. Emois. Areg. – 12. Tell. Bleui. – 13. Trésorière.

FRANÇOIS DORLET

# anacroisés®

N° 599

*Le carré magique de cet A.C. est l'œuvre de M. Rys, d'Antibes.*

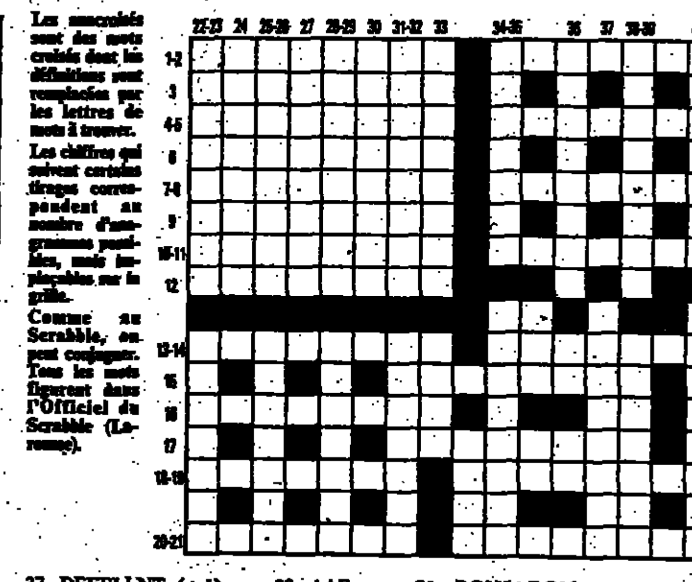
### Horizontalement

1. AABDERST (+ 3). – 2. AEIJNTU (+ 1). – 3. EEINRTVV. – 4. AAAEMNRT. – 5. EEEQTUU. – 6. CEEELSRT. – 7. AACEHMOR. – 8. EINNOPT (+ 1). – 9. AIIMORST (+ 1). – 10. AEEIRRRS (+ 2). – 11. EEEGIRS (+ 2). – 12. AAESSSSS. – 13. AEGIJMOT. – 14. ACEETUX (+ 2). – 15. EHMNRTTY. – 16. AELMORRY. – 17. AEEGNORT. – 18. BEELORU (+ 1). – 19. AAEILNNT (+ 2). – 20. EEEIPST (+ 1). – 21. EEENPRST (+ 6).

### Verticalement

22. AABEMRSS (+ 5). – 23. ADELMOR. – 24. AEEMMORR. – 25. AAILORSV (+ 1). – 26. ABEJLRU. – 27. CDEEIRST (+ 3). – 28. AAACHIRV. – 29. HNOORST. – 30. AEENRSTT (+ 6). – 31. AEEINRST (+ 13). – 32. EEEGLNR (+ 1). – 33. AEERSSST (+ 3). – 34. ADEEMNO. – 35. ACEEEHNN. – 36. AEEINPTU. – 37. DEEELLNT (+ 1). – 38. AAEGIJTU. – 39. AEEINRT (+ 7). – 40. EEISTUV. – 41. CEEELRUX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

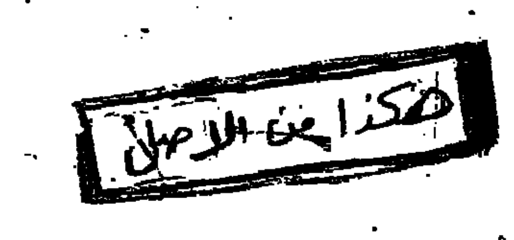




### SOLUTION DU N° 598

1. BOUFFEUR. – 2. NEGATIF (AGENTIF FIGEANT). – 3. ORTEILS (LOTIERS TOLIERS). – 4. FOCALE. – 5. SIMULAS. – 6. JAMAICAIN. – 7. AUDIMATS. – 8. SABEENS. – 9. RANCARD. – 10. ANTENNES. – 11. TUSSOR. – 12. RASSASIA. – 13. GANACHE (CHANGEA). – 14. FIDELITE. – 15. TITILLE. – 16. FESTIVE. – 17. AROLLES, pins montagnards. – 18. EGEENS (GENEES GENESE). – 19. NEGRESSE. – 20. ASEXUEL. – 21. BOUJARON, mesure pour liquides. – 22. RUFFIAN. – 23. ORNAMES (MENORAS RAMONES ROMANES). – 24. OASIENNE. – 25. TANSADS, sièges de moto. – 26. FENAISON. – 27. ALLIAGE (EGAILLA). – 28. ELUCUBRE. – 29. SUIVIES. – 30. ANEANTI. – 31. ENNUAGE. – 32. FINANCES. – 33. USASSENT (SUASSENT). – 34. OUAILLES. – 35. INDIRECT. – 36. ALARMA. – 37. HIDEUX. – 38. VRENELIS. – 39. ATHEES (HASTEE HATEES). – 40. FAUSSETS. – 41. PLEURAL (PLURALE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



# CULTURE

## THÉATRE

### Deux menteurs de haut vol

*Deux acteurs rares, Jane Birkin et Pierre Dux, dans une comédie d'Horowitz adaptée par Dabadie : « Quelque part dans cette vie. »*

Le premier personnage à entrer en scène restera «off» : c'est la voix très rock d'un présentateur radio atteint d'un humour et d'un cancer des poumons également caustiques. On ne vois pas Chuk Thomas (Jean-Pierre Kalfon), mais il est sympathique, et hante les jours tranquilles de la petite maison coquette, sans plus, qu'habite en bord de mer Jacob Brackish, vieux garçon, ancien professeur de littérature anglaise et d'histoire de la musique.

Si Chuck Thomas, avec sa façon de présenter la musique classique dans le style «salut les copains», rythme la vie de jacob, cela tient, au moins, à deux raisons : d'une part Jacob vit bach et Schubert comme une passion; d'autre part, Chuck Thomas a toujours eu sur lui une longueur d'avance, depuis l'école primaire, ça l'agace.

Jacob est vieux, sourd, il lui reste à vivre six mois, un an tout au plus. C'est du moins ce qu'il affirme à sa dame de compagnie. Kathleeen Hogan, un drôle d'oiseau aux angles pas vraiment ronds.

*Quelque part dans cette vie*, d'Israël Horovitz, commence au premier jour de vie commune de ce couple improbable. Jacob cultive les cactus nains et ses habitudes : il aime, notamment, qu'on manie le langage et ses disques avec délicatesse. Sur ce chapitre, comme sur les autres d'ailleurs, Kathleen n'en rate pas une. Non qu'elle soit dépourvue de bonne volonté, mais elle a prévenu Jacob : elle porte malheur. A elle seule, la rencontre entre Jacob et Kathleen est déjà une situation de comédie. Puis subrepticement, et c'est joliment amené, il y a anguille sous roche : Jacob n'est pas aussi dur d'oreille qu'il veut bien le dire et Kathleen n'est pas là par hasard.



MARC ENGUERAND

*Jeanne Birkin et Pierre Dux.*

Il est difficile de juger la pièce d'Horovitz d'après l'adaptation de Jean-Loup Dabadie. Il dit sans détour l'avoir faite pour deux acteurs — Jane Birkin, Pierre Dux — et pour une mise en scène, la sienne. En tout cas, il ne cultive pas le flou en vogue entre adaptation et traduction, puisqu'il écrit dans le programme avoir emprunté à Horovitz, l'un des auteurs américains les plus gais, ses deux personnages et essayé de *« les décrire avec mon écriture à moi »*. Dabadie a le sens du jeu de mot efficace, de la tournure qui fait rire. Toutefois, dans son adaptation la pièce musarde, et c'est un euphémisme, pendant une bonne demi-heure au moins. Mais Jane Birkin et Pierre Dux sont si formidables qu'on ne regrette pas sa soirée, comme on pardonne les conversations parfois banales d'un dîner chaleureux.

#### Un instant de grâce

Jane Birkin avec ses manières brusques, son corps maladroit,tient chaque scène, tantôt à la force du poignet, tantôt au charme, le plus souvent mêlant les deux. Elle habite le plateau à sa façon, mais tout autant que Pierre Dux, vieux routier des planches. Elle repasse les chemises de Jacob comme si elle allait les tuer, elle égrène la litanie de sa vie quotidienne comme si elle allait se noyer. Elle swingue avec la même joie empêchée que Jacob met à fredonner du Bach. Pierre Dux joue en catimi, au petit point, avec la finesse d'un homme qui connait chaque recoin de la vie. La leçon de tendresse du maître et de l'élève est un instant de grâce.

**ODILE QUIROT.**

**▶ Bouffes Parisiens, du mardi au samedi à 20 h 45, dimanche 15 h 30. Tél. : 42-96-60.24.**

### Sainte Maria, riez pour nous

*Maria Pacôme est, au Saint-Georges, l'héroïne de sa nouvelle pièce, « Et moi... et moi ! »*

Attention, une femme peut en cacher une ou plusieurs autres. Celle-ci est de la toute petite famille des artistes caméléons : Pacôme auteur, Pacôme actrice, Pacôme femme, tour à tour l'une ou l'autre et les trois à la fois. On ne sait pas laquelle on aime le plus. Actrice, elle irradie les planches depuis toujours, armée de sa bombe H, comme humeur, comme humour, comme humaine. Auteur, elle en est à sa cinquième pièce. Elle a connu des hauts *(On m'appelle Emilie)* et des bas *(les Seins de Lola)*. Encore n'est-ce là que fantaisie de critique, car le public n'a pas voulu faire la différence. Triomphe, un point c'est tout. Et pourquoi cela ? Parce que Maria Pacôme est une femme généreuse.

Elle écrit ses pièces pour elle, certes, mais aussi pour ses partenaires. Généralement, il y a une femme à ses côtés. Il y eut hier Odette Laure ; aujourd'hui, c'est au tour de Marie-France Mignal, codirectrice du théâtre Saint-Georges, qui tient très bien le rôle de sa fille. Il y a souvent des jeunes gens aussi, garçons et filles. Daniel Auteuil et Patrick Bruel s'en souviennent, ils lui doivent beaucoup. Son propre fils, François, est dans *Et moi... et moi !* son petit-fils, un peu maladroit encore, mais cela devrait s'arranger dans un bon cours d'art dramatique.

#### Les mots sombres derrière la drôlerie

La femme, elle, est partout, derrière chaque mot, derrière chaque geste que prononce ou dessine Maria Pacôme. Certains ont dit qu'elle avait un physique un peu sec, une voix un peu « mec », mais Maria Pacôme est à n'en pas douter une femme, une femme qui dérange, et avant tout les mecs un peu secs. Parce qu'elle n'arrête pas de parler, de lutter, de se rebiffer, de pourfendre justement les postures de ceux qui voudraient l'enfermer dans la case des « fofolles ».

La Pacôme vieillit bien, et l'assume. Elle aurait pu, dans *Et moi... et moi !* distribuer le rôle de sa fille à une actrice plus jeune, histoire de se rajeunir un peu ; elle aurait pu, pour la même raison, éviter que son propre fils dans la vie ne soit son petit-fils dans la pièce. Rien de tout cela : la soixantaine ne l'effraie pas. Même si, comme son héroïne, elle sait bien qu'un « beau » soir, elle se retrouvera seule dans son appartement et confiera à la cage vide d'un oiseau improbable deux ou trois souvenirs, quelques regrets et l'effroi, déjà, d'une solitude qui est son, notre lot.

Une fois de plus, dans une pièce de Maria Pacôme, on entend, derrière la drôlerie, la cocasserie, l'incongruité, les mots sombres qui jalonnent la fin du chemin. Chaque instant de joie, chaque décision, chaque échange entre la grand-mère exubérante, la fille un peu revêche, le petit-fils un peu paumé, est comme une épargne volontaire sur le plus dur, qui reste toujours à venir. Car Maria Pacôme paraît se souvenir à tout moment des blessures profondes que la vie a infligé à sa famille. Elle sait, peut-être plus que d'autres, qu'elle est en sursis.

Alors elle s'entoure, dans ses spectacles comme dans la vie, de ses amis, des amis de son fils et se bat à coup d'éclats de rire contre la réalité et ses mauvais penchants. La vie l'a privée à plusieurs reprises de ses compagnons de route. Cela se traduit dans ses pièces par la trahison, la lâcheté, la disparition de ses anciens amis, amants, maris. Ce qui n'empêche pas, au premier acte surtout, que le rideau ne tombe à point nommé pour permettre au spectateur de retrouver un souffle coupé par le rire. Et, à la fin du spectacle, de regretter que cela soit déjà fini.

**OLIVIER SCHMITT**

**▶ Théâtre Saint-Georges. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : deux heures. De 100 à 200 francs.**

### Aucune raison de parler

*Œuvre fascinante de Fernando Pessoa, « le Marin » tisse les mots avec le silence*

*« Après douze minutes de votre drame* le Marin, *pendant lesquels les plus vifs et les plus astucieux se sentent gagnés par le sommeil et l'hébétude, sans le moindre espoir de comprendre, l'une des veilleuses dit avec une langoureuse magie :* « Pourquoi sommes-nous encore en train de parler ? » *Or c'est justement ce que j'allais demander à ces dames. »*

Cette lettre est adressée à Fernando Pessoa, l'auteur dudit drame, *le Marin*. Le signataire de la lettre n'a pas vu sur scène *le Marin*, qui ne fut jamais joué du vivant de Pessoa, mais il l'a lu dans une revue, *Orpheu*, que dirige pratiquement Pessoa. Il s'est édité lui-même son *Marin* dans le premier numéro de la revue, car une autre revue à laquelle il l'a proposé, *A Aguia*, l'a refusé. A la suite de quoi Pessoa a rompu avec la revue *A Aguia* ( à laquelle il avait donné jusque-là des textes). Très mécontent, Pessoa écrit à Alvaro Pinto, responsable de la revue : *« Je suis profondément convaincu de la dérisoire incongruité de l'acte fondamental d'écrire. »*

*Le Marin* est l'un des premiers textes qu'a écrits Fernando Pessoa. Il avait vingt-cinq ans. Il tenait beaucoup à cette courte pièce, qu'il appelle un *« drame statique »*. Par « drame statique », Pessoa entend des « situations d'inertie ». Pourtant, Pessoa ne semble pas si sûr de lui lorsqu'il écrit : « Le Marin *n'est peut-être pas quelque chose de grand, comme je l'entends, mais je n'ai pas à en rougir.* » Enfin, coup de théâtre : la lettre citée plus haut, reprochant à Pessoa d'avoir écrit une pièce somnifère, est une lettre de Pessoa lui-même, qui l'a signée d'un autre nom, Alvaro de Campos, un homme de son invention auquel il confiait des tâches de ce genre : dire pis que pendre de Pessoa dans son dos, écrire des horreurs sur Pessoa à des directeurs d'édition, aller trouver la fiancée de Pessoa pour conseiller de quitter ce monstre, etc. Fernando Pessoa n'est pas un caractère simple.

Quand il écrit *le Marin*, Pessoa n'a pas encore découvert sa vocation propre, son génie, la dimension de poèmes qu'il écrira plus tard comme *Ode maritime* ou *Antinoüs*. Il est alors un lecteur de Mallarmé et de Maeterlinck (ensuite, c'est la lecture de Walt Whitman qui lui donnera un second et vrai souffle). Maeterlinck est l'auteur, entre autres, de deux pièces où des êtres fantomatiques, aveugles, dans un silence à peine coupé de paroles, veillent un mort, ou bien attendent la mort d'un proche sans comprendre qu'il n'est déjà plus en vie : *l'Intruse* et *les Aveugles*.

Maeterlinck, plus tard, prenant un peu de recul devant ces pièces, a dit qu'il y avait là *« l'apparence de somnambules un peu sourds constamment arrachés à un songe pénible »*, et *« l'idée un peu hagarde qu'ils se font de l'univers »*.

Pessoa, dans *le Marin*, met donc en scène à son tour des femmes, des pleureuses, qui entourent un cercueil dans lequel repose une jeune morte. C'est très proche de Maeterlinck, mais Pessoa déclare qu'en comparaison de son *Marin*, *« la meilleure nébulosité de Maeterlinck devient grossière et charnelle »*. C'est aussi que Pessoa se montre, dans *le Marin*, très marqué par les obsessions de Mallarmé, qui dans ses textes de théâtre, comme dans nombre de ses poèmes, célèbre avant tout le *silence*. Rendant compte de concerts, de tragédies, d'opéras, Mallarmé n'a que le mot «silence» à la plume.

Pessoa recherche donc *« un drame sans théâtre »*. Il précise que *« le destin du* Marin *n'est pas d'être joué sur scène »*. Entre le moment où *« le silence commence à prendre corps »* et celui où il n'y a *« plus aucune raison de parler »*, les pleureuses du *Marin* ne murmurent que sur la pointe des pieds, se supplient l'une l'autre de ne rien dire, comme si elles ne pouvaient « être » que dans un silence du non-être. *« Le seul mal*, disent-elles, *c'est de vivre : que notre tunique n'aille pas même effleurer la vie. »* Or laisser échapper la parole, ce serait vivre.

#### La magie opère

Malgré toutes ces irréalités, toutes ces échappées, parfois tous ces chichis d'époque, telle est la force de l'esprit de Fernando Pessoa que cette pièce évanescente, *le Marin*, effectivement jouée par des actrices, reste fascinante. Le peu de texte est très beau. La magie opère. Le spectateur croit participer à une révélation des âmes à travers une danse ombreuse de mots perdus et de lèvres closes.

La présentation du *Marin* par Claude Merlin est remarquable. Rien ne pèse. Il y a une qualité de recueillement. Les trois veilleuses, Nathalie Epron, Claude Buchvald, Paula de Oliveira, se repassent paroles (et silences) avec beaucoup de fraternité, et, malgré leur calme, elles expriment un mot de Maeterlinck, lorsqu'il dit que *« la mort exerce une sorte d'injustice sournoise »*.

**MICHEL COURNOT**

**▶ Théâtre Renaud-Barrault — Maison internationale du théâtre. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00.**

## MUSIQUE

### L'orchestre de quarante-six villes

*Avant de rouvrir l'Opéra-Comique l'ODIF illustre Brahms et Schumann*

L'Orchestre de l'Ile-de-France (ODIF) sera à l'honneur lors de la réouverture de l'Opéra-Comique, à partir du 13 février, où il accompagnera *l'Heure espagnole* de Ravel et *les Tréteaux de Maître Pierre* de Manuel de Falla, qu'on n'a pas entendu depuis longtemps à Paris.

L'occasion était bonne de faire le point sur cet orchestre dans le programme Brahms-Schumann donné samedi 27 juin au profit de la Roumanie. Créé en 1976 par Marcel Landowski, il est dirigé depuis sept ans par Jacques Mercier et déploie une grande activité dans quarante-six villes de la région parisienne : concerts, séances pédagogiques et animations, à l'Université comme dans les écoles. A Paris même, ses six concerts d'abonnement salle Pleyel sont suivis par un public nombreux, succès dû sans doute en partie à la qualité de ses programmes.

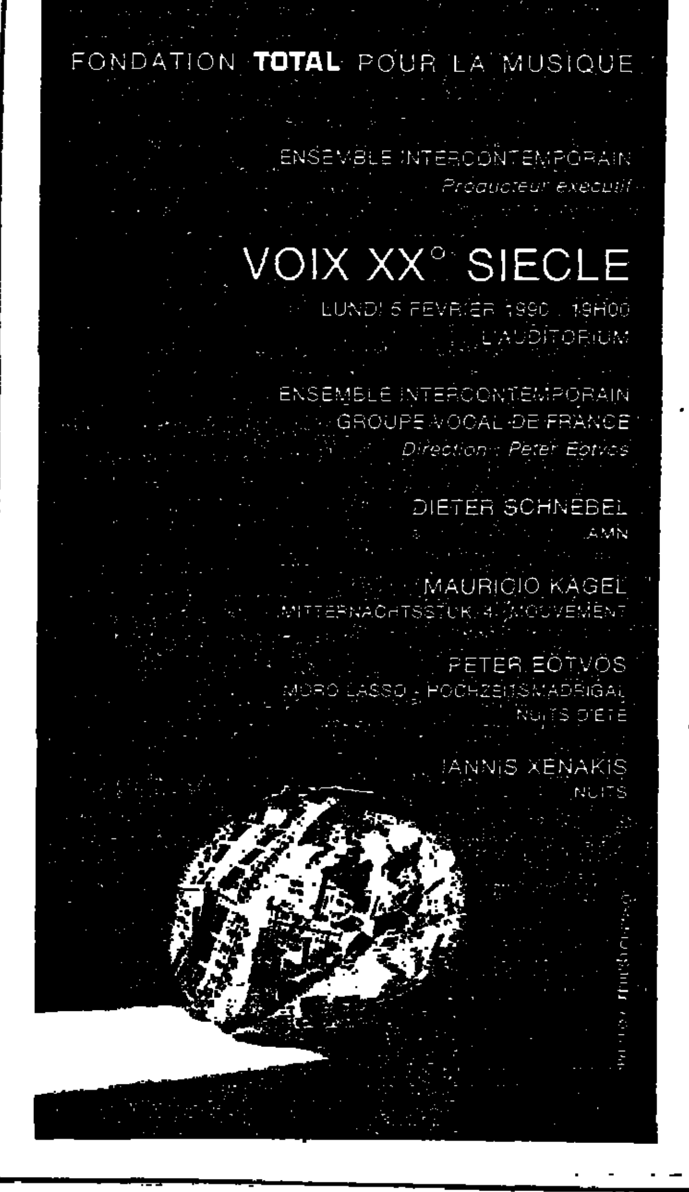
Au lieu de se limiter aux œuvres bateaux, Jacques Mercier élargit le répertoire, et c'est ainsi que, samedi, il avait inscrit, entre *l'Ouverture tragique* de Brahms et la *4e Symphonie* de Schumann, deux pages admirables de Brahms, interprétées avec ferveur par le Chœur régional Vittoria, un ensemble fringant d'amateurs entraîné par Michel Piquemal : le *Chant funèbre*, qui préfigure le *Requiem allemand*, dans une très belle écriture archaïque pour chœur et instruments à vent puis le *Chant du destin* sur un poème de Hölderlin.

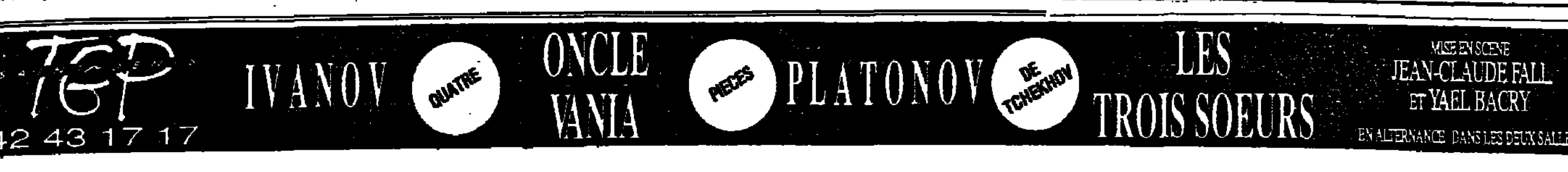
L'Orchestre de l'Ile-de-France semble avoir accédé à une réelle maturité, sous la direction claire, sobre et vigoureuse de Jacques Mercier. La *4e Symphonie en ré mineur*, de Schumann, qui paraît si lourde et redondante parfois, prenait son envol avec une souplesse rare, un accent juvénile. Les cordes devront encore travailler homogénéité et sonorité, les cuivres éviter de jouer trop fort, comme les timbales, mais la musique vivait et vibrait d'un seul cœur.

**JACQUES LONCHAMPT**

**▶ Les disques Adda viennent de publier, par les mêmes interprètes, le *Requiem* et le *Psaume 118* de Saint-Saëns, avec en solistes Françoise Pollet, Magali Damonte, Jean-Luc Viala et Nicolas Rivenq (Adda 581.165).**





# CULTURE

CINÉMA

## L'Amérique latine en quête d'unité

*Pour les ministres de la culture réunis à Mar-del-Plata, l'intégration des différents pays du continent passe par un rapprochement culturel*

MAR-DEL-PLATA

*de notre envoyée spéciale*

*« Si nous ne sommes pas capables de nous intégrer, le millénaire qui va commencer marquera notre marginalisation »*, lançait Antonio Cafiero, président du Parti péroniste au pouvoir, à ses invités, quelque vingt ministres et responsables de la culture d'Amérique latine et des Caraïbes, réunis du 24 au 28 janvier à Mar-del-Plata, la station balnéaire argentine de l'Atlantique. Cette intégration doit passer par un rapprochement culturel. Pourtant, il fallut attendre août 1989 pour que les responsables culturels de ces divers pays se rencontrent formellement pour la première fois au Brésil. Les grands principes avaient alors été énoncés et on attendait de la réunion de Mar-del-Plata des résultats concrets.

### *L'inventaire reste à faire*

Les délégués ont constaté qu'un travail technique préalable est nécessaire. Des législations souvent trop nationalistes et des réglementations fiscales excessivement protectionnistes mais aussi le manque de critères communs constituent autant de handicaps auxquels il faut encore ajouter la faiblesse des circuits de distribution régionaux tout autant que les coûts des transports.

L'inventaire reste donc à faire et les Latino-Américains feront appel, à cet effet, à des experts des organismes internationaux, en particulier à ceux de la Banque interaméricaine pour le développement (BID) ou à ceux de l'UNESCO.

L'ambition, à terme, porte sur la création d'un marché commun des biens culturels, a-t-il été décidé à Mar-del-Plata, et le livre en sera le premier bénéficiaire. Les délégués espèrent pouvoir signer à brève échéance un accord-cadre, mais certains ministres se sont demandé si ce choix est le plus judicieux dans un sous-continent en voie de « *désalphabétisation* » où le livre reste largement élitiste alors que la pénétration culturelle se fait massivement par l'audiovisuel.

La priorité donnée au livre répond aussi à d'autres critères : celui de la « *facilité* » en particulier. *« Nous avons créé une attente, si nous ne faisons pas de progrès notre objectif, l'intégration, sera vue avec scepticisme »*, admet Victor Flores Olea, président du conseil pour la culture et les arts du Mexique, qui aura la responsabilité de la prochaine conférence, en septembre.

ÉDITH CORON

## *Comment commémorer la découverte ?*

MAR-DEL-PLATA

*de notre envoyée spéciale*

Eventail en main, dans la moiteur de l'été austral, une Andalouse assistait à la conférence des ministres de la culture d'Amérique latine et des Caraïbes. L'invitée était Mme Pina Lopez Gay, vice-présidente de la Commission espagnole pour la célébration du 500e anniversaire de la découverte des Amériques.

Cet anniversaire avait été le sujet d'une vive polémique lors du premier forum culturel latino-américain qui s'était déroulé à Brasilia en août dernier. L'Argentine, hôte de la seconde rencontre, laisse entendre qu'elle a invité Mme Lopez Gay à Mar-del-Plata pour lui permettre de mieux s'expliquer, mais il n'en fut rien, et le lourd contentieux entre l'Espagne et l'Amérique latine ne fut pas même évoqué en public.

Le ministre de la culture péruvien, M. Ismaïl Orbegozo, ne cache pas ce qu'il pense de la commémoration : *« Au Pérou, une centaine de familles, les plus blanches et les plus riches, commémoreront célébreront l'arrivée des Espagnols. Les autres, les 21 millions de Péruviens, seront en deuil. »*

Le Mexique, autre nation largement indienne, veut renverser le sens de la commémoration. Christophe Colomb pas plus que la couronne espagnole n'en seront les héros, promet M. Victor Florez Olea, président du Conseil national pour la culture et les arts. *« Nous profiterons de l'occasion pour rendre hommage aux cultures préhispaniques »*, annonce-t-il.

En revanche, M. Jorge Tela Reyes, sous-secrétaire à l'éducation, parle avec enthousiasme de la *« commémoration »* de la découverte des Amériques et inclut même *« l'évangélisation »* parmi les motifs de réjouissances.

Mais, réticents ou non, les pays sud-américains ne vont pas laisser passer la manne espagnole qui doit se déverser sur le continent à l'occasion de ce 500e anniversaire. D'ailleurs l'attitude de l'Espagne a énormément évolué. Mme Lopez Gay prend soin de préciser qu'*« on ne peut en aucun cas commémorer la conquête »*. Elle lui préfère la désignation désormais officielle de « Rencontre de deux mondes ».

Les Latino-Américains demeurent sceptiques : *« La commémoration de 1492 n'est pas tant dirigée vers l'Amérique latine*, estime un de ses représentants, *que vers l'Europe, à laquelle l'Espagne veut rappeler, en 1992, sa gloire d'antan. »*

E. C.

## Castro et mélo

*Le Centre Pompidou présente jusqu'au 9 avril un vaste panorama du cinéma cubain*

*« Le cinéma cubain est un acte de volonté de la révolution. »* L'homme qui parle est calme, sérieux, presque trop. Humberto Solas représente par excellence le « cinéma révolutionnaire » cubain. Auteur de *Manuela* (1966) et *Lucia* (1968), il est l'un des artisans de sa naissance.

Lorsque Fidel Castro prend le pouvoir en 1958, la production locale est presque inexistante. Les salles de projection sont colonisées par des films américains ; la main-d'œuvre bon marché est une aubaine pour les producteurs mexicains qui profitent aussi des décors naturels de l'île. Cuba a néanmoins une star, Rita Montaner, qui règne sur les rares comédies locales ou les mélos médiocres épicés de salsa et de rumba.

Avec la fondation de l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographique (ICAIC), en 1959, la révolution engendre une génération de réalisateurs. Humberto Solas, Santiago Alvarez et leurs camarades ont pour mission d'affirmer l'identité du pays et le programme du régime. Depuis 1979, le Festival de La Havane est un lieu de rencontre pour toute la production latino-américaine. L'Ecole de cinéma de Los Bagnos est la plus importante du continent. La Fondation du nouveau cinéma latino-américain, présidée par Gabriel Garcia Marquez, a son siège à Cuba. Mais les résultats restent bien modestes. Le pays produit aujourd'hui dix films par an, fortement marqués par les impératifs castristes. Cette maigre production hésite, à quelques exceptions notables, entre le mélo pétri de bons sentiments, l'héroïsme convenu et la critique « constructive » de la société.

Les cinéastes cubains ont proposé en novembre dernier un marché commun de l'audiovisuel en Amérique latine. *« Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes que la production brésilienne, argentine ou chilienne*, remarque Humberto Solas. *Comme nous, et malgré des différences sociales et politiques, ces pays sont partis du même besoin de créer des images qui n'existaient pas. Nous souhaiterions, par exemple, installer des quotas de production, à l'exemple de la Communauté européenne, mais à la différence de l'Europe, il s'agit d'une nécessité culturelle, plutôt qu'économique. »*

### *Un enfant du tiers-monde*

Le cinéma cubain se veut un enfant du tiers-monde, et non du communisme, Humberto Solas refuse d'ailleurs fermement la comparaison avec la production des pays de l'Est. *« Les Roumains ou les Tchèques ressassent leur passé et règlent leurs comptes. Nous ne partageons pas leur trauma du post-stalinisme. »* Peut-il tout filmer, tout dire ? *« Nous jouissons, depuis un an, d'une autonomie plus grande, car nous nous sommes battus pour casser les structures centralisatrices. En outre, le pouvoir s'impose jamais de limites, le créateur les établit lui-même »*, prétend-t-il, en s'empressant d'ajouter que la censuree existe dans tous les pays. *« Chez nous, la pornographie est prohibée, l'apologie de l'ennemi est interdite. Par exemple, on ne peut pas applaudir l'intervention américaine au Panama. Mais un cinéaste peut réaliser une plongée courageuse et critique dans notre société. »* On en verra beaucoup au cours de ce festival, comme *Techo de Vidrio (Toit de verre)*, un constat sévère sur l'abus des privilèges à La Havane. Interdit pendant six ans, le film de Sergio Giral a fini par sortir sous la pression des réalisateurs cubains. Les Parisiens le découvriront les 8 *février* et 2 avril.

BÉNÉDICTE MATHIEU

▶ Centre Georges-Pompidou. Salle Garance, jusqu'à avril. Tél. : 42-78-37-29.

## Voisins de cellule

*Le fils de Dino Risi, Marco, a tourné « Mery pour toujours » avec des anciens délinquants*

Les prisons pour mineurs ont souvent servi de décor à la mauvaise conscience d'adultes censés se poser des questions sur leurs responsabilités dans la délinquance juvénile, en tant que parents, profs, juges, flics, en tant qu'adultes tout simplement. Il fut un temps où une tendresse compréhensive mais ferme suffisait à ramener dans le droit chemin la brebis égarée et même à lui faire accepter un mortel sacrifice. Exemple, *les Anges aux figures sales*, où l'on voyait le prêtre Humphrey Bogart convaincre James Cagney, voyou cynique mais brave, de partir à la chaise électrique en feignant une abjecte lâcheté pour que les codétenus ne le considèrent pas comme un héros.

Depuis les années 60, la façon de considérer la question a évolué, dans la vie et au cinéma. Le cinéma cherche la vérité plutôt que la morale et utilise volontiers les cas réels, les ex-délinquants. C'est ainsi dans *Rêves en cage* du Canadien John N. Smith, et dans *Mery pour toujours* de l'Italien Marco Risi, fils de Dino. Dans les deux films, c'est un professeur de littérature qui sert de révélateur, de substitut paternel.

Michele Placido est, chez Marco Risi, ce professeur. Sa femme l'a plaqué, c'est pourquoi il est parti en Sicile où il accepte ce poste peu glorieux en attendant mieux. Immédiatement, indigné par le mépris avec lequel sont traités les gamins, il se heurte à la hiérarchie. Il sera d'ailleurs obligé d'abandonner pas mal de son idéalisme, mais apprendra à connaître réellement ses élèves, y compris Pietro (Claudio Amendola) un dur qui paiera cher son obstination a vivre libre, et Mery (Alessandro di Santo), un travesti qui tente de la séduire. Finalement, quand il obtient enfin son poste dans un vrai lycée, il choisit de rester, à la grande joie des chers petits.

Autant *Rêves en cage* donne une impression d'authenticité, pas forcément agréable ni rassurante, autant *Mery pour toujours* semble nager dans les poncifs. A cause, peut-être, de la façon pour le moins schématique et désobligeante dont sont montrés les jeunes voyous siciliens (interprétés par des ex-délinquants). De la façon aussi dont les anecdotes, certainement vraies, sont rassemblées, montées en épingle comme pour un reportage à sensation. Dans le genre, c'est aussi gênant que l'ineffable *Ange aux figures sales*, où il y avait au moins l'attrait de deux comédiens excessifs et magnifiques. Ici, l'ennui qui se dégage de Michel Placido est vite contagieux.

COLETTE GODARD

# COMMUNICATION

Pour assainir la bande FM

## Le président du CSA propose d'alléger la réglementation sur les radios

**M. Jacques Boutet, président du CSA, et Mme Catherine Tasca, ministre chargé de la communication, ont inauguré, jeudi 1er février, le Comité technique radiophonique (CTR) d'Ile-de-France, un des seize organismes chargés pour le CSA d'instruire les dossiers d'autorisation des radios. L'occasion pour M. Boutet de formuler, devant le ministre, quelques propositions de modifications des procédures et de la réglementation en matière de radio.**

C'est M. Jean-Michel Galabert, l'ancien président de la Commission consultative des radios locales, qui animera le groupe de quatre personnes, nommées pour quatre ans et chargées, pour la région d'Ile-de-France, l'Oise et le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, de suivre les dossiers des radios et de transmettre avis et informations au CSA, seul habilité à prendre les décisions.

*« Le concours des CTR va permettre au CSA de prendre du recul*, a affirmé M. Boutet, *et donc de mieux appréhender chaque radio comme partie d'un tout. »* Un « *tout* » pour lequel le Conseil cherche à élaborer une « *véritable doctrine radiophonique* », inspirée notamment par le souci de « *réaffirmer le principe d'incessibilité des fréquences ; assurer un véritable pluralisme dans l'attribution des autorisations ; gagner en efficacité dans la gestion des fréquences* ». Certaines difficultés de la bande FM apparaissent au président du CSA comme quasiment « *chroniques* », voire « *structurelles* » : problèmes financiers, d'abord, « *qui conduisent à des cessations d'activité, des liquidations judiciaires, des prises de participation modifiant substantiellement les conditions d'autorisation* » ; problèmes d'homogénéisation des formats et donc de concurrence, « *sur un marché dont l'élasticité reste limitée et où le prix des spots de publicité locale s'est effondré* » ; problèmes de mariages ou de partages arbitraires de fréquences, auxquels « *il conviendra, au plus vite, de mettre un terme* » ; problèmes, enfin, purement « *communautaires* », où la radio-porte-parole envié - paie très cher les déchirements et les conflits internes.

Mais l'ambition du CSA va au-delà de la stricte obligation de sa doctrine et de la réglementation. « *Les lois sont perfectibles* », a dit son président, en se tournant vers Mme Tasca et en dévoilant quelques-unes des propositions de réforme qu'il devrait formuler dans son prochain rapport d'activité. D'abord, l'assouplissement des procédures d'appel à candidature, que ce soit pour les radios scolaires ou temporaires ou dans les cas de reprise de radios en difficulté. Puis la recherche de solutions d'aide aux radios associatives, telles celles formulées par le sénateur Delfau (régime fiscal de la presse écrite, collaboration avec Radio-France, diffusion par TDF à tarif réduit...) et sur lesquelles Mme Tasca lance un groupe de travail. Enfin, l'allégement du dispositif anticoncentrations, « *peut-être trop restrictif et complexe* », aujourd'hui fréquemment contourné.

ANNICK COJEAN

En présentant le Visiopass destiné au câble et au satellite

## France Télécom veut fournir les clefs de l'audiovisuel payant

France Télécom a présenté, le 1er février, les premiers exemplaires d'un nouveau matériel, le Visiopass, qui marque une étape importante de son engagement dans les services liés à l'audiovisuel. Sous forme d'un boîtier électronique dans lequel on enfiche une carte à mémoire, le Visiopass remplit plusieurs fonctions : sélection des chaînes de télévision reçues, par câble ou par satellite, décodage des signaux en norme D2 MAC, désembrouillage des programmes cryptés selon la norme Eurocrypt, et enfin gestion du contrôle d'accès pour les différents modes de paiement possibles (par abonnement, à la séance ou à la durée).

France Télécom a commandé sept cent cinquante mille de ces appareils, construits par RPIC (filiale de Philips) qui seront livrés à partir de juin à la cadence de vingt mille par mois. A travers ce programme ambitieux, décidé en avril 1988, l'administration poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, accélérer la rentabilité de ses lourds investissements dans le câble et les satellites de diffusion directe, en ouvrant la porte à de nouveaux services payants. Ensuite, promouvoir la norme de transmission D2 MAC, qui prépare l'avènement de la télévision haute définition. Enfin, se positionner clairement comme opérateur technique dans la chaîne de l'image, avec des solutions cohérentes quel que soit le mode de diffusion.

France Télécom souhaite que les normes D2 MAC-Eurocrypt, imposées par le CSA aux opérateurs de TDF1, deviennent aussi obligatoires pour tous les services à condition d'accès sur le câble. Elle a d'ailleurs programmé l'adaptation de ses réseaux en coaxial, pour qu'ils disposent d'ici à un an de quatre canaux véhiculant les programmes en D2 MAC.

Si le Visiopass est la clef d'un tel dispositif, il n'en constitue qu'une partie. Aussi France Télécom a-t-elle fait développer les autres « briques » du système nécessaire à la gestion technique d'une chaîne payante. Codeurs-embrouilleurs (Matra), centre de gestion des titres d'accès (Sema Group et Télésystèmes) et cartes à mémoire (Bull PC 2) sont ou seront prêts pour l'été. Et c'est cette offre globale que France Télécom cherche à commercialiser tant auprès des opérateurs de chaînes par satellite que des gestionnaires de réseaux câblés. Clef du développement de l'audiovisuel payant, les dispositifs à contrôle d'accès sont aussi un terrain de concurrence. Car Canal Plus prépare avec la Sagem son propre système, compatible avec le Visiopass. Dans les deux cas, les retards pris dans l'industrialisation des matériels tiennent à un même goulot d'étranglement : la disponibilité des composants électroniques, dont l'unique fournisseur est la société allemande Intermetall (filiale d'ITT). Or celle-ci doit d'abord servir son client britannique BSB, et a pris du retard dans la fixation des prototypes. Ce délai a une conséquence : les chaînes payantes du satellite TDF1, faute de spectateurs en position de les recevoir, ne commenceront vraisemblablement leur diffusion qu'à l'été ou même à l'automne.

D'ici là, France Télécom compte continuer des discussions avec des opérateurs étrangers pour imposer Eurocrypt comme norme continentale. Des contacts sont ainsi en cours avec British Telecom, et avec des scandinaves, opérateurs de deux chaînes transportées sur Astra.

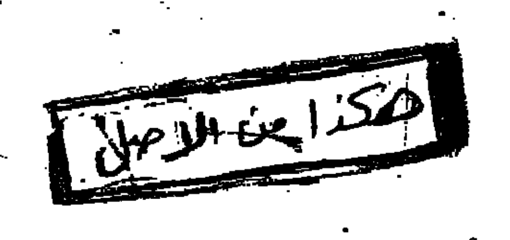
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Les résultats de Canal Plus.** – La chaîne payante annonce pour 1989 un chiffre d'affaires consolidé de 5,12 milliards de francs, en augmentation de 18 % sur l'année précédente. Ce chiffre intègre les résultats de la télévision, mais aussi ceux de ses filiales de production, vidéo, câble, télématique et antennes. Canal Plus comptait, à la fin décembre 1989, 2 875 000 abonnés chiffre auxquels s'ajoute celui des 105 000 prises collectives (hôtels, cliniques, etc.). Le groupe de M. André Rousselet attend un résultat net consolidé d'environ 740 millions de francs, en hausse de 19,5 % sur 1988.

□ **Mise en vente du siège des NMPP.** – 1,7 milliard de francs : c'est le prix-plancher des deux immeubles de 40 093 m2 des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), situés rue Réaumur, au centre de la capitale, mis en vente vendredi 2 février par leur propriétaire, le groupe Hachette. Ce prix de vente devrait encore augmenter puisque, après un appel d'offres restreint à deux tours, la compétition se jouera entre les cinq meilleures offres. Selon Arjil Immobilier, de nombreux investisseurs se sont déjà manifestés notamment des groupes japonais. Les NMPP, installées rue Réaumur depuis 1947, déménageront durant 1991 dans un immeuble de l'Espace Diderot, entre la gare de Lyon et Bercy.







# AGENDA

## CINÉMA

## VENDREDI 2 FÉVRIER

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

le Prix de l'amour (1984, v.o. s.t.f.), de Tonia Marketaki, 16 h ; Pilgrimage (1933), de John Ford, 19 h ; la Vie commence demain (1949), de Nicole Védrès, 21 h.

**SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)**

**VENDREDI**

Le Cinéma cubain : Nacer en Leningrado (1977, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas ; Giron (1972, v.o. s.t.f.), de Manuel Herrera, 14 h 30 ; Simparelé (1974, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas ; la Tierra y el Cielo (1976, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 17 h 30 ; O Ciel del Toe (1965, v.o. s.t.f.), de Nicolas Guillen Landrian ; Aventuras de Juan Quinquin (1967, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 20 h 30.

### VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

Les Métiers de Paris : Marchands des halles : la Course aux petits légumes (1980) de Jean-Claude Broussard, Un mort sur le carreau (1967) de Roland Bernard, 14 h 30 ; Métiers d'art : Haute Lisse (1956) de Jean Grémillon, Portraits -la brodeuse (1987) d'Alain Cavalier, Médecins des manuscrits (1980) de Jean Vigne, A la découverte de la BN (1984) de Bernard Miller, 16 h 30 ; Travailleurs du matin : Matines (1980) de Marianne Lamour, les Ordures (1980) de Michel Fresnel, Un dessert pour Constance (1981) de Sarah Maldoror, 18 h 30 ; Travailleurs de nuit : Tous les jours la nuit (1982) de Joannick Desclercs, le Père Noël est une ordure (1983) de Jean-Marie Poiré, 20 h 30.

### LES EXCLUSIVITÉS

**ALICE** (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR** (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**BABY BLOOD** (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**BAGDAD CAFÉ** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**BLACK RAIN** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**BORIS GODOUNOV** (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

**BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR** (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES** (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CINÉMA PARADISO** (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**CORPS PERDUS** (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT** (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**DÉLIT DE FUITES** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**DO THE RIGHT THING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EAT A BOWL OF TEA** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**LES ENFANTS DU DÉSORDRE** (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**ET LA LUMIÈRE FUT** (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

**FAMILY BUSINESS** (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**LA FEMME DE ROSE HILL** (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LA FORÊT ANIMÉE** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**LE GRAND BLEU** (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**HIVER 54** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE** (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR** (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LÉGERS QUIPROQUOS** (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**LEVIATHAN** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**MILOU EN MAI** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; ~~La Bastille, 11e (43-07-48-60)~~ ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MON VINGTIÈME SIÈCLE** (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**MONSIEUR** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**MYSTERY TRAIN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**NOCE BLANCHE** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

**NOCTURNE INDIEN** (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LES NUITS DE HARLEM** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**OLIVER ET COMPAGNIE** (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**OUTRAGES** (*) (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**PALOMBELLA ROSSA** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

**LE PETIT DIABLE** (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LA PETITE VÉRA** (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**PLUIE NOIRE** (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**ROAD HOUSE** (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**S.O.S. FANTOMES II** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**SEA OF LOVE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Club, 9e (47-70-81-47) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**SIMETIERRE** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**SWEETIE** (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**THE MAD MONKEY** (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

**THE MAHABHARATA** (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

**TOM ET LOLA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**UN AMOUR DE TROP** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**UN MONDE SANS PITIÉ** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

**UN POISSON NOMMÉ WANDA** (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

**UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**VALMONT** (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

**LA VENGEANCE D'UNE FEMME** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE** (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA VIE ET RIEN D'AUTRE** (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LE VOLEUR DE SAVONNETTES** (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**YAABA** (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

### LES FILMS NOUVEAUX

**ADRÉNALINE.** Film français de Yann Piquer, Jean-Marie Maddeddu, Anita Assal, John Hudson, Barthélemy Bompard, Alain Robak, Philippe Dorison : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**L'AIR DE RIEN.** Film français de Mary Jimenez : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

**APPEL D'URGENCE.** Film américain de Jarnatt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**BLACKBIRD.** Film anglo-yougoslave de Misa Radivojevic, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**DREAMERS.** Film franco-israélien d'Uri Barbash, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**EDEN MISERIA.** Film franco-portugais de Christine Laurent : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**ENTRE CIEL ET TERRE.** Film américain de Greg McGillivray et James Freeman, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**MERY POUR TOUJOURS.** Film italien de Marco Risi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**LA MESSE EN SI MINEUR.** Film français de Jean-Louis Guillermou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**NÉS DES ÉTOILES.** Film japonais de Saburo Yanase, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

**OPÉRATION CRÉPUSCULE.** Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**PAS NOUS, PAS NOUS.** Film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE.** Film français de Didier Grousset : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

**SHOCKER.** (*) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 3 FÉVRIER

« Chapelle du Val-de-Grâce et couvent des Bénédictins anglais », 11 heures, 1, place Alphonse-Laveran (D. Bouchard).

« Eros grec, amour des dieux et des hommes », 11 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Une heure à la Concorde », 11 heures, métro Assemblée-Nationale (V. Langlade).

« Exposition David », 13 heures, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (C. Merle).

« Les arbres sacrés et le culte de l'arbre en Asie », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Le style Louis XVI », 14 h 30 ; « Paris et le daguerréotype », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Kupka », 14 h 30 ; « Sophie Taeuber », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Le Musée Gustave-Moreau », 14 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (L'hiver des musées nationaux).

« La vie seigneuriale au Moyen Age dans les collections du Musée de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé.

« L'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

« Descente dans un très ancien aqueduc souterrain », 14 h 30, métro Denfert-Rochereau, sortie principale. Lampe de poche (M. Banassat).

« Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Musée du Louvre », 15 heures, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Le Palais-Bourbon », 15 heures, sortie métro Assemblée-Nationale, (inscription au 45-55-87-93). Carte d'identité (D. Bouchard).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Ascension dans le clocher de Saint-Germain-des-Près », 14 h 45, métro Saint-Germain-des-Prés. Lampe de poche (M. Bassanat).

« La Mosquée. Les rites de l'islam. Le souk », 14 h 45, place des Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Vieux quartier de la tour de Nesle et rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

« Les couvents du quartier Mouffetard », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine, côté numéros pairs de la rue Monge (Approche de l'art).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (D. Bouchard).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

#### Pour les jeunes

« Les collections du Musée d'art moderne » (8-12 ans), 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson.

« La vie au seizième siècle » (8-11 ans), 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

### DIMANCHE 4 FEVRIER

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées. Réservation au 45-74-13-31 (E. Romann).

« Exposition David », 10 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Le Grand Louvre, de Philippe-Auguste à la Pyramide », 10 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Ecoute du passé).

« L'art conceptuel : une perspective », 11 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Pyramide, crypte et appartements royaux du Louvre », 11 heures, sortie métro Palais-Royal, côté rue de Rivoli (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« Du Palais-Royal à la place des Victoires, un quartier à la mode du dix-septième siècle », 15 heures, devant l'entrée du Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

## CONFÉRENCES

### SAMEDI 3 FEVRIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Les croisades face à Byzance », par C. Marquant ; 16 heures : « L'Espagne conquérante et le Siècle d'or », par A. Congnard (Clio-Les amis de l'histoire).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est, deuxième partie », par A. Le Bonheur (Musée Guimet).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Rencontre Voyager-II — Neptune », par A. Brahic.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris et ses enceintes : le mur qui fit murmurer Paris ou la barrière de l'octroi », par M. Jacomet (Monuments historiques).

### DIMANCHE 4 FEVRIER

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Asie centrale : les conquêtes de Gengis Khan et de Tamerlan », par V. Turpin ; « Au cœur du monde antique : l'Afrique du Nord phénicienne, romaine et chrétienne », par A. Congnard (Clio-Les amis de l'histoire).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Thaïlande » ; 16 h 30 : « L'Inde, ses religions et ses épopées » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

6, place d'Iéna, 15 heures : « Les peintures murales cinghalaises des dix-huitième et dix-neuvième siècles », par M. Gatellier (Musée Guimet).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 : « La Finlande » ; 17 heures : « Le Brésil », films présentés par J.-C. Stevens.

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « L'Egypte » ; 16 heures : « Mexique » ; 17 h 30 : « Brésil », par C. Cousin (Cinéma et civilisations).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Une société méconnue du dix-huitième siècle : la loge des Neuf Sœurs », par B. Czarny ; « La prophétie de Cazotte est-elle authentique ? », par Natya.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Palais et cathédrales : le château de Fontainebleau, de François Ier à Napoléon », par Mme Zujovic (Monuments historiques).

11 *bis*, rue Kepler, 17 h 30 : « Sommes-nous immortels ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

## THÉATRES

**AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE)** (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). ◊ Le Bal de N'Dinga : 21 h.

**ARCANE** (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

**ARLEQUIN** (45-89-43-22). La Dispute : 20 h 30.

**ATALANTE** (46-06-11-90). Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain : 20 h 30.

**ATELIER** (46-06-49-24). L'Avare : 21 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les Incertitudes du désir : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30.

**BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS** (42-08-68-89). Charli Encor : 21 h.

**BERRY** (43-57-51-55). Sea, Sex and Sport : 20 h 30.

**BOUFFES DU NORD** (42-39-34-50). Kiki l'Indien : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 21 h.

**CASINO DE PARIS** (42-85-30-31). Alex Métayer au Casino de Paris : Moral d'acier : 20 h 30.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). ◊ Le Nouveau Testament : 21 h.

**DEUX ANES** (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

**FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE** (40-78-87-91). Zistoir Rosette : 20 h 30.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30.

**GRAND THÉATRE D'EDGAR** (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

**GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN)** (42-49-77-22). La Dame de la mer, et les Revenants : 21 h.

**GYMNASE MARIE-BELL** (42-46-79-79). La Madeleine Proust au Gymnase Deux spectacles en alternance : 20 h 30.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

**LE BOURVIL** (43-73-47-84). ◊ Les Noces de l'*été* : 20 h 30.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Avant-garde : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

**MARAIS** (42-78-03-53). Feux : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). ◊ Le Tunnel : 20 h. ◊ Mords donc : 22 h.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

**MICHEL** (42-65-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). ◊ La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

**PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS)** (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

**PALAIS DES SPORTS** (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 20 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 20 h 45.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). ◊ Albert Dupontel : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). ◊ Muriel Robin est au Splendid, un point c'est tout : 21 h.

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). ◊ Avron Big-bang : 20 h 30.

**THÉATRE DE LA MAINATE** (42-08-83-33). ◊ La Magicienne : 20 h.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Le Baladin du monde occidental : 20 h 45.

**THÉATRE DE PARIS** (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

**THÉATRE DES DEUX PORTES** (43-61-24-51). Les Farces de l'Europe : 20 h 30.

**THÉATRE HÉBERTOT** (43-87-23-23). L'Idée fixe : 21 h.

**THÉATRE MONTORGUEIL** (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE)** (43-25-70-32). Oh ! Mais où est la tête de Victor Hugo ? Théâtre en liberté : 18 h.

**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON** (43-25-70-32). L'Emission de télévision : 20 h 30.

**THÉATRE PARIS PLAINE** (40-43-01-82). L'Eventail : 20 h 30.

**THÉATRE RENAUD-BARRAULT** (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30. Petite salle. Cocteau-Marais : 20 h 30.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

# AGENDA

## RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

# Vendredi 2 février

### TF 1

20.40 Variétés :
Avis de recherche.
Invité : Francis Lalanne.
22.45 Magazine : 52' sur la Une.
23.45 Magazine : Futur's.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.05 Série : Des agents très spéciaux.
1.55 Info revue.

### A 2

20.35 Feuilleton : Chouans.
De Philippe de Broca.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Ministre des finances, banquiers et contribuables.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Cinéma :
Bonnie and Clyde. ■■
Film américain d'Arthur Penn (1967).

### FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
Lumières australes, de Jean-François Pahun.
21.30 Téléfilm : La grâce.
De Pierre Tchernia.
22.30 Journal et Météo.
22.55 ▶ Documentaire :
Le miroir de Baudelaire.
23.55 Musique :
Carnet de notes.

### CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le grenier.
22.05 Magazine :
Mon zénith à moi.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma :
Allan Quatermain et la cité de l'or perdu. □
Film américain de Gary Nelson (1986).
0.35 Cinéma : Baxter. ■■
Film français de Jérôme Boivin (1988).

### LA 5

20.40 Téléfilm :
Chaque meurtre a son prix.
22.20 Magazine : Reporters.
23.25 Téléfilm :
Un coup de feu en trop.
De Helmut Griesmayer.
0.00 Journal de minuit.

### M 6

20.35 Téléfilm :
A la recherche de Lily.
De Burt Brinckerhoff.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Médecins de nuit.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Capital.
0.10 Sexy clip.

### LA SEPT

20.00 Documentaire :
Yasser Arafat itinéraire.
22.00 Feuilleton : Fontamara (2e épisode). De Carlo Lizzani.
22.00 Court-métrage :
La rue ouverte.
De Michel Spinoza.
22.30 Documentaire :
Sons of Shiva.
23.00 Documentaire : Pierre Guyotat, 52 minutes dans la langue.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Le tombeau, de Couperin, Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche, Rapsodie espagnole, Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Michèle Campanella, piano.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Les voyageurs du demi-siècle.
21.30 Musique : Black and blue.
Ray Charles.
22.40 Nuits magnétiques :
Je vis en cité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Waterboys.

# Samedi 3 février

### TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 La Une est à vous.
13.55 Feuilleton :
Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
14.55 Téléfilm :
L'ombre d'un scandale.
D'Yvan Nagy.
16.35 La Une est à vous (suite).
16.50 Tiercé à Vincennes.
17.00 Divertissement :
Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série :
Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu :
La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo,
Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés :
Sébastien, c'est fou
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal et Météo.

### A 2

13.20 Documentaire :
La planète des animaux.
De Colin Willock.
Les liens de la vie.
14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Magazine :
Sports passion.
Rugby : Tournoi des cinq nations.
17.35 Magazine :
Aventures-voyages.
18.30 INC.
18.35 Série : La loi est la loi.
19.30 Jeu :
Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 Les victoires de la musique.
23.05 Sport :
Patinage artistique.
0.10 Journal et Météo.

### FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.

*De 15.00 à 0.00 La Sept*

15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire :
Ourasi, trotteur français.
16.30 Documentaire :
Bonnard et Le Cannet.
17.00 Documentaire :
Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
20.45 Danse : Cendrillon.
22.15 Journal.
22.30 Série : Le Décalogue.
23.30 Documentaire :
Dans les bras de Staline.
0.00 Série rose :
Un traitement justifié.
De Walerian Borowczyk, d'après la Précaution inutile, de Boccace, avec Marina Pierro.

### CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures.
14.00 Téléfilm : Les cow-boys ne pleurent pas.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Magazine : Bizarrozoom.
17.30 Magazine : Canalimmo.
17.55 Cabou cadin.
17.58 Dessins animés :
Décode pas Bunny.

*En clair jusqu'à 20.30*

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm :
La mort à portée de main.
22.00 Le monde du cirque.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée.
Film français classé X de Burd Tranbaree (1983).
1.15 Cinéma :
Urban cow-boy. □
Film américain de James Bridges (1980). Avec John Travolta (v.o.).
3.25 Cinéma : Gervaise. ■■■
Film français de René Clément (1956). Avec Maria Schell, François Périer, Suzy Delair.
5.15 Cinéma :
La malédiction du cobra. ■
Film américain de Bob Claver (1979). Avec Fritz Weaver, Gretchen Corbett, Jon Korkes.

### LA 5

13.30 Série :
200 dollars plus les frais.
14.25 Série :
L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.30 Série : Simon et Simon.
17.30 Série : Riptide.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.55 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm :
La vengeance du forçat.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : Felicitie.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Felicitie (suite).
0.40 Série :
Brigade des mineurs.
2.20 Le journal de la nuit.
2.30 Brigade des mineurs (rediff.).
4.00 Série : Voisin, voisine.
5.00 Série :
Tendresse et passion.
5.30 Voisin, voisine.

Bonne nouvelle : les Infos Régionales c'est aussi le dimanche et c'est sur FR3 à 19h10.

### M 6

13.20 Série :
Madame est servie (rediff.).
14.10 Série :
Commando du désert.
14.40 Série :
Les routes du paradis.
15.30 Série : Les aventures de Papa-poule.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
La cover-girl a disparu.
22.10 Téléfilm :
Panique dans l'ascenseur.
23.25 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série :
Henri Guillemin raconte.

### LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire :
Ourasi, trotteur français.
16.30 Documentaire :
Bonnard et Le Cannet.
17.00 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Marek Janowski.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Ferveur Comédie-Française.
20.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
20.45 Danse : Cendrillon.
22.15 Soir 3.
22.30 Le Décalogue (1).
23.30 Documentaire :
Dans les bras de Staline.

### FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné les 19 et 20 janvier à Saint-Étienne) : Richard Cœur de Lion, opéra comique en trois actes, de Grétry, par le Chœur lyrique et le Nouvel Orchestre de Saint-Étienne.
23.05 Le monde la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait.
Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti, designer.
20.45 Dramatique. La sonate de Staline, de David Zane Mairowitz.

# Dimanche 4 février

### TF 1

6.10 Feuilleton : Intrigues.
6.35 Série : Mésaventures.
6.58 Météo (et à 7.53, 11.20).
7.00 Série : Intrigues.
7.25 Feuilleton :
Le bonheur d'en face.
7.55 Jardinez avec Nicolas.
8.10 Le Disney club.
10.05 Hit NRJ-TF1.
10.55 Magazine : Les animaux du monde.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série :
Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés :
Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
Présenté par Anne Sinclair.
Invité : Jacques Chirac.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Le gendarme de Saint-Tropez. □
Film français de Jean Girault (1964). Avec Louis de Funès, Geneviève Grad, Michel Galabru.
22.25 Magazine :
Ciné dimanche.
22.30 Cinéma :
Un sac de billes. ■■
Film français de Jacques Doillon (1975). Avec Paul-Eric Schulmann, Richard Constantini, Joseph Goldenberg.
0.15 Journal et Météo.

### A 2

8.25 Magazine : Câlin-matin.
8.52 Knock-Knock (rediff.).
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, en l'église Notre-Dame de la Plaine-Fleurie à Meylan (Isère).
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
Invité : Frédéric François.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire :
L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
Iles Marquises, les montagnes de la mer.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Série :
RG, Renseignements généraux.
Jeux dangereux, de Philippe Lefebvre, avec Victor Lanoux, Anny Duperey.
*Mort à cause des JO...*
22.10 Magazine: Etoiles.
De Frédéric Mitterrand.
Eva Peron.
23.10 Journal et Météo.
23.35 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

### FR 3

5.00 Sport : tennis.
Coupe Davis : Australie-France (troisième match de simple), en direct de Perth.
10.00 Magazine : Latitudes.
10.30 RFO hebdo.
11.00 Sport : Ski.
Coupe du monde : slalom super-géant, en direct de Megève.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine :
D'un soleil à l'autre.
13.30 Magazine : Sports loisirs.
17.00 Flash d'informations.
17.03 Magazine : Pare-chocs.
D'Annabelle Gomez et Philippe Bachmann.
17.30 Amuse 3.
Série : Gym ; Molierissimo ; Moi, Renart.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier.
Invitée : Maud Linder.
23.00 Cinéma :
Vanina Vanini. ■■
Film italien de Roberto Rossellini (1961). Avec Sandra Milo, Laurent Terzieff, Martine Carol (v.o.).
0.50 Musique :
Carnet de notes.

### CANAL PLUS

7.00 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
8.30 Cabou cadin.
Popeye, Olive et Mimosa ; Ciné-si.
9.05 Documentaire :
Les allumés...
9.30 Cinéma : Les cigognes n'en font qu'à leur tête. □
Film français de Didier Kaminka (1988). Avec Marlène Jobert, Patrick Chesnais, Claude Rich.
10.50 Cinéma :
Allan Quatermain et la cité de l'or perdu. □
Film américain de Gary Nelson (1986). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone, James Earl Jones.

*En clair jusqu'à 14.00*

12.30 Magazine : Rapido.
Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine :
Mon zénith à moi.
Invité : Julien Clerc (rediff.).
14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Téléfilm :
L'amour aveugle.
15.40 Documentaire :
Terre fragile.
De Phil Agland.
*Bornéo : Des arbres nés de l'océan.*
16.05 Magazine : 24 heures.
La Tempête (rediff.).
17.00 Sport :
Dimanche aux courses.
17.15 Sport : Football.
Championnat de France : Montpellier-Marseille.
19.00 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■
Film américain de Clive Donner (1979). Avec Don Adams, Sylvia Kristel, Rhonda Fleming.
20.30 Cinéma :
La lectrice. ■■■
Film français de Michel Deville (1988). Avec Miou-Miou, Christian Ruché, Brigitte Catillon.
*Une jeune femme qui aime lire s'identifie au personnage féminin d'un roman qui va faire la lecture à domicile. Elle projette ses propres fantasmes dans ce récit d'une suite de rencontres. La lecture considérée comme un transfert du voyeurisme. Une mise en scène raffinée, élégante, pour un conte érotique subtilement « distancié » avec dialogues à double sens. Miou-Miou admirable. Prix Louis-Delluc 1988 et le 2 000e film diffusé sur Canal +.*
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Paysage dans le brouillard. ■■■
Film franco-grec de Théo Angelopoulos (1987). Avec Tania Paleologou, Michalis Zeke, Stratos Giorgioglou.
0.00 Cinéma : La malédiction du cobra. ■
Film américain de Bob Claver (1979). Avec Fritz Weaver, Gretchen Corbett, Jon Korkes.

### LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
10.40 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.35 Série : Superminds.
12.30 Documentaire :
Beauté sauvage.
13.00 Journal.
13.35 Feuilleton : Fantômas.
De Claude Chabrol (1er épisode).
15.05 Téléfilm : Douze heures pour mourir.
D'Abder Isker, avec Marina Vlady, Mylène Demongeot.
16.45 Magazine : Ciné - Cinq (rediff.).
17.00 Magazine :
Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.30 Série : Riptide.
18.55 Journal images.
19.00 Riptide (suite).
19.30 Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■
Film américain de Jim Abraham David et Jerry Zucker (1980). Avec Julie Hagerty, Robert Hays.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma :
Si ma gueule vous plaît. □
Film français de Michel Caputo (1981). Avec Valérie Mairesse, Michel Galabru.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Série :
Histoire de voyous.

### M 6

6.00 Musique :
Boulevard des clips (et à 16.05, 23.40, 1.00).
7.35 Variétés : Multitop.
8.45 Contact 6.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Série :
Les années coup de cœur.
11.30 Dessins animés : Graffi'6.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations :
M 6 express.
12.05 Magazine :
Sport 6 première.
12.10 Série : Chacun chez soi.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Madame est servie (rediff.).
13.50 Série :
Commando du désert.
14.20 Série :
Les routes du paradis.
15.10 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série :
Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Les justiciers de San-Pedro.
Western.
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Hypnose.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Documentaire :
Destination le monde.
Traditions de Polynésie et de Mélanésie.

### LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Feuilleton : Fontamara (1er épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 Court-métrage :
Elle et lui.
16.30 Magazine : Ici bat la vie.
17.00 Documentaire :
Yasser Arafat, itinéraire.
18.00 Feuilleton : Fontamara (2e épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 Court-métrage :
La rue ouverte.
19.30 Documentaire : Sons of Shiva.
20.00 Documentaire :
Pierre Guyotat. 52 minutes dans la langue.
21.00 Série :
Le Décalogue (2 et 3).
23.00 Documentaire :
Les musiques noires en Afrique du Sud (1).

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 août 1989, lors du Festival de Salzbourg).
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Alim Qasimov, chanteur azéri.
0.30 Archives dans la nuit. Le XXe siècle d'Ernest Ansermet.

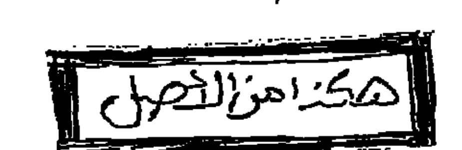
### FRANCE-CULTURE

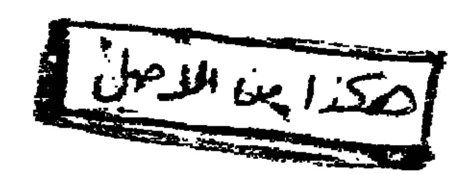
20.30 Atelier de création radiophonique.
Le delta du Guadalquir.
22.35 Musique : Le concert
Quartet Marion Brown.
0.05 Clair de lune.

## Audience TV du 1er février (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 58,3 | Santa-Barbara 22,1 | Dessinez 7,1 | Actual. région 17,4 | Nulle part 3,3 | Happy Days 5,2 | Magnum 2,7 |
| 19 h 45 | 58,4 | Roue fortune 29,8 | Rira Rira pas 5,4 | 19-20 Infos 9,0 | Nulle part 5,7 | Arnold Willy 4,6 | Magnum 3,8 |
| 20 h 16 | 70,4 | Journal 27,8 | Journal 13,9 | La classe 11,9 | Pub 3,6 | Journal 8,3 | Mr servie 5,7 |
| 20 h 55 | 72,0 | Le Château 22,0 | Envoyé spéc. 13,1 | La Rivière... 18,5 | Valeur Désira 2,8 | P'tites Têtes 8,8 | On est pas 8,9 |
| 22 h 08 | 58,2 | Le Château 17,7 | Salut Palu 9,7 | La Rivière 18,6 | Valeur Désira 1,4 | Pub 3,5 | On est pas 9,0 |
| 22 h 44 | 31,2 | Ex libris 4,7 | Salut Palu 9,1 | Soir 3 6,6 | Basket 1,3 | 2 flics Miami 6,7 | Brigade nuit 2,5 |











# Sur M6 aussi, il y a des émissions de mise en forme le matin.

M6, la chaîne de la mise en forme, consacre en moyenne 9 heures par jour à la musique. Depuis sa création, elle a déjà produit plus de 600 clips d'artistes français. Et sur 100 clips diffusés, 78 sont français. De ce fait, M6 se situe au 3ème rang, avec 20 % de part d'audience sur les jeunes de 15 à 24 ans* là où elle est en concurrence avec les autres chaînes. Et tous ces jeunes sont en pleine forme. *Source : Institut Nielsen.



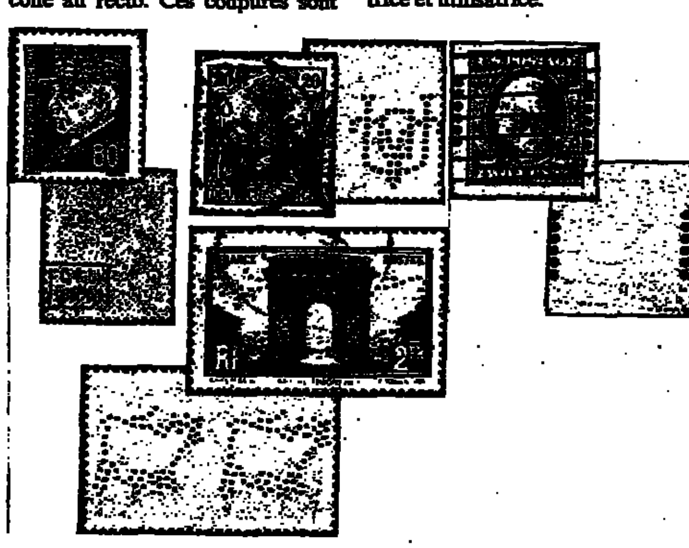
**M6. La petite chaîne qui monte, qui monte.**

# AGENDA

## PHILATÉLIE

### Timbres perforés

Une perforation rare peut donner de la valeur au timbre-poste le plus banal. Une perforation ?... En 1873, la firme Cartes-postales-Annonces édite des cartes-formulaires, aux versos desquelles sont imprimées des annonces tandis qu'un timbre, lacéré, découpé, est collé au recto. Ces coupures sont



faites pour éviter que le timbre ne soit décollé et utilisé pour l'affranchissement d'un autre courrier.

Progressivement, plutôt que ces « découpures », les banques, compagnies d'assurance, entreprises alimentaires, etc., adoptent la perforation, « à l'emporte-pièce », pour marquer de leur empreinte les timbres qu'elles utilisent : lettres CL pour le Crédit lyonnais, une vache pour le chocolat Vinay, un éléphant, un oiseau, une croix, des monogrammes... pour d'autres.

Cette pratique est officiellement autorisée en 1876 après intervention des chambres de commerce, qui invoquent les détournements de timbres dont sont victimes leurs adhérents. Les perforations ne doivent pas affecter plus du tiers de la surface des timbres et doivent laisser visible la valeur faciale. Elle se poursuit pendant soixante-dix-huit ans, jusqu'en 1954, date de son interdiction – elle est alors assimilée à une détérioration de valeur fiduciaire.

S'il est assez facile de se procurer des timbres perforés détachés, ceux-ci ne présentent guère d'intérêt. L'amateur de perforés recherche en priorité le timbre sur lettre, à en-tête commerciale, qui lui permet de le dater et, surtout, d'identifier à coup sûr, la firme perforatrice et utilisatrice.

La France n'a pas seule le privilège des timbres perforés : les Etats-Unis en ont été gros consommateurs à une époque.

▶ **Une association : l'ANCOPER (Association nationale des collectionneurs de timbres perforés), 4, rue des Capucins, 92190 Meudon.**

▶ **Un catalogue : l'ANCOPER lance une souscription pour la nouvelle édition de son *Catalogue des perforés, France et colonies françaises*. L'ouvrage, de près de 400 pages, répertorie, décrit, reproduit en taille réelle, trois mille perforations. Mille six cents firmes sont identifiées. Prix de souscription : 250 F, port compris, jusqu'au 30 avril (parution prévue en mai). Commandes et règlements : M. Herbert (ANCOPER), 90, avenue de Paris, 78000 Versailles.**

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

### En filigrane

● **En traîneau.** – Le club la Courguillonnaise associé au Musée Paul-Emile-Victor et à la Vallée des rennes à Prémanon (Jura), organise le 18 février un transport de courrier « polaire » philatélique en traîneau tiré par des rennes (renseignements, souvenirs philatéliques : la Courguillonnaise, BP 7004, 69342 Lyon Cedex 07).

● **André Lavergne à la galerie Herouet.** – André Lavergne, dessinateur et graveur au Musée de la poste de Paris, auteur de nombreux timbres pour le compte du BEPTOMM, d'illustrations pour les documents philatéliques officiels, participe à une exposition collective avec une douzaine de pastels, à la galerie Herouet, 54, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e, du 1er au 14 février. Une occasion de découvrir une autre facette de son talent.

● ***Le Monde des philatélistes* de février.** – Ptéranodon, iguanodon, brontosaure, tyrannosaure, triceratops et stégosaure sont parmi les « monstres préhistoriques » les mieux représentés sur timbres-poste : *le Monde des philatélistes* de février fait le point sur les dinosaures et les autres reptiles fossiles visiblement appréciés des administrations postales du monde entier.

Egalement au sommaire de ce numéro : l'histoire du « two pence blue », le second timbre émis au monde ; la fin de l'« ambulant » ferroviaire Toulouse-Ax-les-Termes ; la première partie d'une étude consacrée à Dürer (*le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente en kiosque, 20 F).

● **JO d'Albertville, rectificatif.** – La vente anticipée, le 8 février, des deux timbres Jeux olympiques d'Albertville ne pourra se dérouler comme prévu à la maison des JO, 11, rue Pargoud à Albertville pour cause d'incendie, mais, dans la même ville, au 23, chemin de la Pierre-du-Roy.

## LE WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 3 février**

**Nouveau Drouot**, 11 heures : papiers de collection ; 14 heures : papiers de collection, cannes, curiosités, tapis, tapisseries.

**Dimanche 4 février**

**Drouot Montaigne** : tableaux modernes, sculptures.

ILE-DE-FRANCE

**Compiègne**, 14 heures : arts d'Afrique ; **Verrières**, 20 h 30 : livres.

**Dimanche 4 février**

**La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Provins**, 14 heures : tableaux modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h 30 : dessins, sculptures ; **Sceaux**, 14 h 30 : dessins, sculptures ; **Sceaux**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Versailles, Chevau-Légers**, 14 heures : bijoux, orfèvrerie ; 14 h 15 : livres, mobilier ; **Versailles Rameau**, 14 h : art nouveau, art déco.

PLUS LOIN

**Samedi 3 février**

**Aix-en-Provence**, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

**Dimanche 4 février**

**Auxerre**, 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Evreux**, 14 heures : atelier d'un peintre ; **Le Creusot**, 14 heures : mobilier, tapisserie ; **Lille**, 9 h 30 et 14 heures : livres, mobilier ; **Louviers**, 14 heures : tableaux modernes ; **Marseille (Castellane)**, 14 h 30 : livres ; **Nancy**, 14 heures : tableaux modernes ; **Rouen**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vendôme**, 14 h 30 : ferronnerie et art sacré ; **Vernon**, 14 heures : atelier d'un peintre.

FOIRES ET SALONS

**Bordeaux-Lac, Draguignan, Lisieux et Charnay-lès-Mâcon.**

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 février 1990 :

DES ARRÊTÉS

● Du 31 août 1989 relatif aux industries fabriquant des produits à base d'amiante.

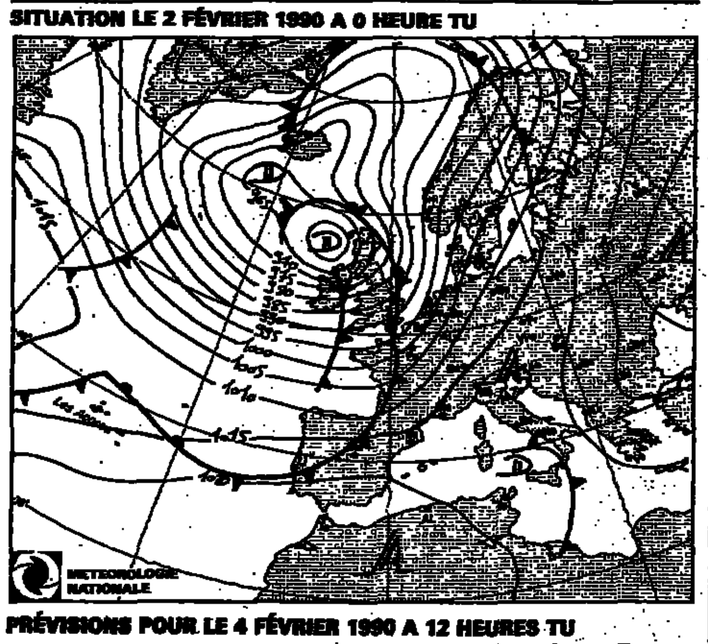
● Du 22 janvier 1990 fixant la liste des académies dans lesquelles peuvent être subies certaines épreuves de langues étrangères à la session de 1990 du baccalauréat.

UNE LISTE

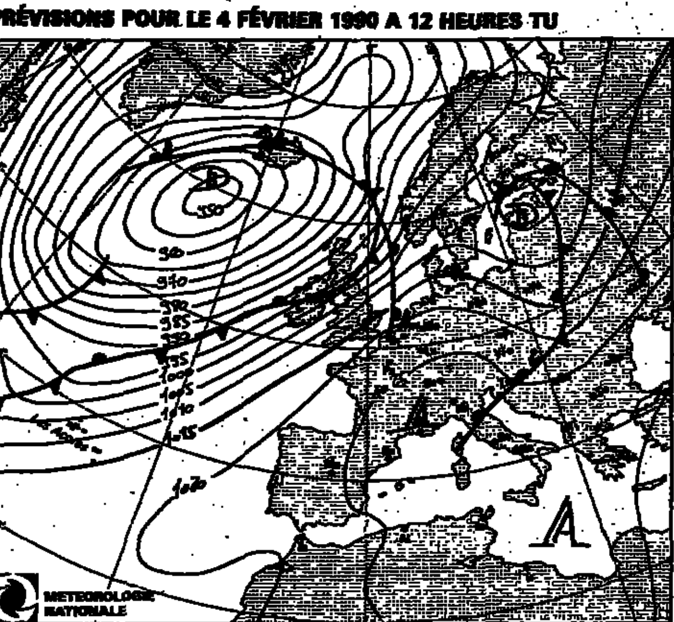
● Des élèves de l'Institut technique de prévision économique et sociale du Conservatoire national des arts et métiers ayant obtenu le diplôme de cet établissement en 1988 et en 1989.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU



**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 février à 0 heure et le dimanche 4 février à 24 heures :**

Samedi, une perturbation active aborde le nord-ouest du pays puis se décale vers l'est ; elle sera accompagnée de pluies modérées à fortes et de vents soufflant en tempête sur la Bretagne et les côtes de la Manche.

**Samedi : tempête sur Bretagne et Manche. Pluies importantes sur le Nord-Ouest.**

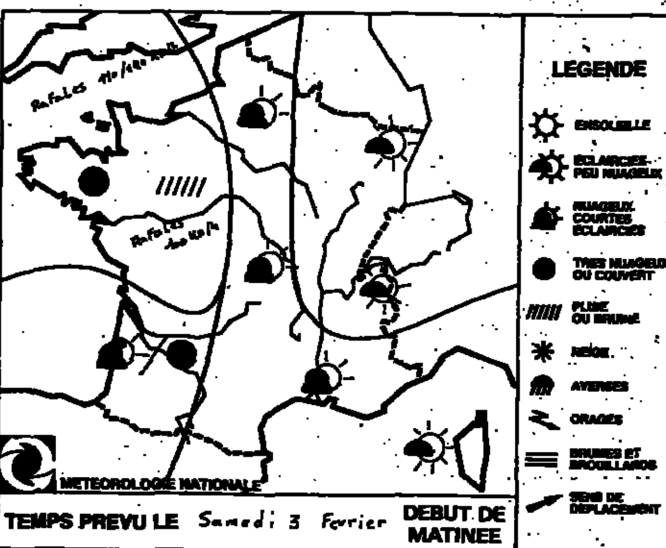
Dès le matin, il pleuvra fortement sur la Bretagne, les pays de Loire et la Normandie. La pluie sera accompagnée de vents de sud très forts qui atteindront 110 à 140 km/h près des côtes et 100-110 km/h dans l'intérieur.

En cours de journée, la zone pluvieuse, associée à des vents de sud soufflant en rafales jusqu'à 90 km/h, gagnera Poitou-Charentes, le Centre, l'Ile-de-France, Champagne-Ardenne. Les pluies y seront modérées à assez fortes. En soirée les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Alsace, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes seront touchées. Les pluies seront alors bien plus faibles.

A l'arrière de cette zone pluvieuse, des éclaircies, parfois accompagnées d'averses, se développeront. En soirée, elles auront atteint une ligne allant du Poitou-Charentes à la Champagne-Ardenne. Les vents tourneront à l'ouest. Ils atteindront 80 à 90 km/h avec des pointes à 100-110 km/h près des côtes de la Manche en mi-journée puis faibliront l'après-midi. Seules les régions situées près de la Méditerranée seront épargnées par les pluies.

**Dimanche : retour du soleil.**

Le matin, quelques brumes seront présentes localement sur notre pays. Des nuages seront encore visibles près des frontières de l'Est. En cours de journée, le soleil brillera largement sur toutes les régions, exceptée, la Bretagne où le ciel sera plus voilé.




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-2-1990**

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-2-1990 à 6 heures TU et le 2-2-1990 à 6 heures TU

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 15 | 5 | N |
| BIARRITZ | 14 | 10 | P |
| BORDEAUX | 13 | 9 | A |
| BOURGES | 11 | 7 | N |
| BREST | 11 | 5 | A |
| CAEN | 11 | 6 | D |
| CHERBOURG | 9 | 4 | A |
| CLERMONT-FER. | 12 | 4 | N |
| DIJON | 9 | 3 | P |
| GRENOBLE-SM-H | 10 | 4 | C |
| LILLE | 11 | 7 | P |
| LIMOGES | 9 | 6 | P |
| LYON | 8 | 7 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 16 | 11 | N |
| NANCY | 10 | 4 | P |
| NANTES | 12 | 7 | A |
| NICE | 15 | 10 | P |
| PARIS-MONTS. | 12 | 7 | A |
| PAU | 15 | 5 | C |
| PERPIGNAN | 14 | 4 | D |
| RENNES | 11 | 5 | A |
| ST-ETIENNE | 8 | 4 | P |
| STRASBOURG | 11 | 3 | - |
| TOURS | 11 | 7 | P |
| TOULOUSE | 13 | 7 | P |
| POINTE-A-PITRE | 29 | 22 | A |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 17 | 5 | D |
| AMSTERDAM | 11 | 7 | P |
| ATHÈNES | 15 | 9 | D |
| BANGKOK | 33 | 25 | C |
| BARCELONE | 17 | 8 | D |
| BELGRADE | 14 | 1 | D |
| BERLIN | 11 | 4 | N |
| BRUXELLES | 11 | 7 | P |
| LE CAIRE | - | - | - |
| COPENHAGUE | 7 | 4 | D |
| DAKAR | 24 | 17 | D |
| DELHI | 24 | 12 | D |
| DJERBA | 17 | 12 | N |
| GENÈVE | 9 | 2 | - |
| HONGKONG | 11 | 10 | C |
| ISTANBUL | 6 | 5 | C |
| JÉRUSALEM | 11 | 5 | P |
| LISBONNE | 15 | 12 | P |
| LONDRES | 10 | 5 | P |
| LOS ANGELES | 17 | 10 | D |
| LUXEMBOURG | 8 | 3 | P |
| MADRID | 10 | 6 | C |
| MARRAKECH | 19 | 7 | D |
| MEXICO | 25 | 11 | B |
| MILAN | 8 | 5 | C |
| MONTRÉAL | 5 | -6 | A |
| MOSCOU | 1 | -2 | C |
| NAIROBI | 27 | 15 | D |
| NEW-YORK | 12 | 3 | C |
| OSLO | 7 | 4 | P |
| PALMA-DE-MAL. | 16 | 2 | D |
| PÉKIN | 9 | -12 | B |
| RIO-DE-JANEIRO | 29 | 24 | N |
| ROME | 15 | 6 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 24 | N |
| STOCKHOLM | 5 | 2 | N |
| SYDNEY | 25 | 20 | C |
| TOKYO | 2 | 0 | D |
| TUNIS | 16 | 9 | P |
| VARSOVIE | 10 | 0 | N |
| VENISE | 10 | 8 | C |
| VIENNE | 6 | 3 | P |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## CARNET DU *Monde*

### Naissances

– **Léon JERUSALMI** a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite-fille

**Sarah,**

fille de Dominique et Rose-Marie FOURNIER,

le 1er février 1990.

5, place de la Fusterie,
Genève.
44, boulevard d'Angleterre,
78110 Le Vésinet.

### Mariages

– **Claude ARDITI**
et
**Maraalia FERNANDEZ**

sont heureux d'annoncer leur mariage qui a été célébré le 1er février 1990.

15, rue du Père-Guérin,
75013 Paris.

### Décès

– Denis Acker,
son mari,
Guillaume, Romain, Matthieu et Benjamin,
ses enfants,
Mme Pierre Fritsch,
M. et Mme André Acker,
Et leurs familles,
font part du retour à Dieu, le 31 janvier 1990, de

**Suzanne ACKER,**
née Fritsch,
docteur ès sciences,
chargée de recherche au CNRS,

à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 2 février, en l'église de Leuville-sur-Orge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, rue Jules-Ferry,
91310 Leuville-sur-Orge.
32, rue Georges-Vogt,
92310 Sèvres.
112, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– Le capitaine de frégate (H) et Mme Jean Arnaud,
ses parents,

Didier et Christine Arnaud,
Gilles et Marie-Christine Mantel,
Patrice et Nathalie Arnaud,
Thierry et Patricia Arnaud,
ses frères et sœurs,

Ses neveux et nièces,

Philippe et Isabelle Kuhne,

Toute sa famille,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Michel ARNAUD,**
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Dakar, le 28 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 3 février, à 15 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay (Versailles).

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

20, rue de Provence,
78000 Versailles.

– Son épouse,
Françoise Jollant-Kneebone,
ses enfants,
Anna et Christopher Pearce,
Jonathan et Kathryn Kneebone,
Sophie et Nicholas Wood,
Lucy Kneebone,
Chloé Braunstein,
ses petits-enfants,
Emma Pearce et Lucy Wood,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Peter Jack Georges KNEEBONE,**

à son domicile le 30 janvier 1990, à l'âge de soixante-six ans.

Selon son souhait, les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mardi 6 février, et ses cendres seront ramenées en Grande-Bretagne.

27, rue Danton,
93310 Le Pré-Saint-Gervais,
France.

– Oliver et Elisabeth Hunkin,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur

**Patience HUNKIN.**

Obsèques en l'église anglicane, 5, rue d'Aguesseau, Paris-8e, le vendredi 9 février, à 10 h 30.

– Mme Philippe Lavaud
et Géraldine,
Mme Claude Lavaud,
Et toute famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Philippe LAVAUD,**

survenu à Paris, le mercredi 24 janvier, à l'âge de vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 février, à 15 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Saint-Georges-de-Montclard (Dordogne), dans l'intimité familiale.

48, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
126, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme Claude Moreau,
son épouse,
M. et Mme Yves Denis du Peage,
M. et Mme Jean Moreau,
M. et Mme Michel Moreau,
M. et Mme François Moreau,
M. et Mme Bertrand Moreau,
M. et Mme Jean-Loup Lecharny,
M. et Mme Denis Moreau,
ses enfants,
Ses vingt-huit petits-enfants,
Et ses vingt arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Claude MOREAU,**
avoué honoraire près le tribunal
de grande instance de Paris,

endormi dans la paix du Seigneur, le samedi 27 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 1er février, en l'église Saint-Louis-d'Antin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue des Mathurins,
75008 Paris.

– Mme Paul Streiff,
son épouse,
M. et Mme Nikonoff,
M. et Mme Streiff Merot,
Vladimir, Vincent, Antoine et Jérémie,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul STREIFF,**
ingénieur des Arts et Manufactures,
ancien président-directeur général
de la société Sotramex,

survenu le 31 janvier 1990, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 février, à 10 h 30, au temple protestant de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), 42, avenue Joffre.

37, avenue de la République,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– La famille Zographos, Monnier, prie d'annoncer le décès de

**Praxitèle ZOGRAPHOS,**
peintre,

survenu le 27 janvier 1990, à La Garde-de-Dieu.

26220 Dieulefit.

### Anniversaires

– En ce cinquième anniversaire, ceux qui ont connu et aimé

**Jean-Pierre RASSAM,**

auront pour lui une pensée émue.

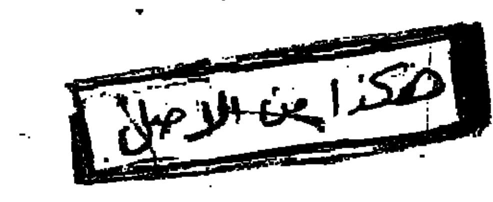
### Nominations

Le conseil d'administration de la Société Localor SA, manutention, levage, montage, location de grues télescopiques, à Saint-Avold, apprend que son président-directeur général et ancien président-directeur général de Como-Industrie (57500),

**M. Jean PERNY**

a été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite.





## BILLET

### Gris acier

**Retournement de tendance ? Les experts de l'OCDE prononcent timidement ces mots. Consommation en baisse, offre en repli, le marché de l'acier va cesser de briller de tous ses feux dans les pays industrialisés, en 1990. Tel est leur pronostic.**

**L'embellie n'était pas acquise. Le propre d'une industrie de biens intermédiaires est d'enregistrer — de façon surmultipliée — les à-coups de la conjoncture. L'activité économique reprend, et les commandes démarrent sur les chapeaux de roue. Ce fut le cas dès 1987. L'activité s'infléchit-elle, au contraire, et le coup de frein arrive, brutal.**

**Le retour aux bénéfices des grands sidérurgistes européens ne doit donc pas faire illusion. Annonçant des résultats nets bénéficiaires pour 1989 de près de 8 milliards de francs, Francis Mer, le PDG d'Usinor-Sacilor, soulignait mercredi dernier combien le dynamisme de l'automobile, du bâtiment ou de l'électroménager — trois secteurs gros consommateurs d'acier — avait hâté le redressement. Et d'avertir que 1990 ne serait probablement pas un millésime aussi exceptionnel.**

**Le situation de leurs homologues américains ne peut en effet qu'inciter les maîtres de forges européens à la prudence. Le tassement de la croissance outre-Atlantique en 1989 a suffi à réduire de moitié le bénéfice d'un Bethleem Steel, numéro deux de l'acier aux Etats-Unis.**

**D'autant qu'un groupe comme Usinor-Sacilor est particulièrement exposé aux fluctuations de l'activité. Le sidérurgiste français a choisi de construire sa stratégie sur le tout-acier... quand d'autres, comme l'allemand Hoesch par exemple ou les producteurs nippons, ont joué la carte de la diversification.**

**Les restructurations menées tout au long des années 80 ont musclé notre appareil de production, l'ont mis en position d'absorber les chocs de la conjoncture, expliquaient l'année dernière les sidérurgistes européens. Les voici au pied du mur.**

**C. M.**

*Lire nos autres informations page 29*

## Time products modernisera l'horlogerie soviétique

Devant l'explosion, par effet de mode, des ventes de montres soviétiques (*le Monde* du 25 janvier), le groupe horloger britannique Time Products a décidé de s'occuper du développement de la production en URSS.

Pour ce faire, il a réussi à décrocher, en début de semaine à Moscou, un contrat avec Tchasprom, qui coiffe l'industrie soviétique de la montre, en vue de moderniser les installations des six fabricants réunis au sein de cet organisme d'Etat.

Time Products fournira également à Tchasprom une assistance technique et commerciale en vue d'*« améliorer la qualité et l'attrait des montres soviétiques en URSS et dans le monde »*, montres qui sont actuellement passablement rustiques.

Time Products détiendra 50 % de la société, qui sera créée en joint-venture pour mener cette opération à bien. Le groupe britannique commercialise déjà en Grande-Bretagne des montres soviétiques sous la marque Sekounda.

Il est toutefois surprenant de constater que, pour se moderniser, l'horlogerie soviétique ait choisi les Britanniques, une industrie où brillent plutôt les Français, les Suisses et les Allemands. Mais dans l'actuelle course à l'Est c'est le savoir-faire commercial qui compte d'abord.

Avec un déséquilibre modéré en décembre

## La dégradation du commerce extérieur de la France semble stoppée

Le déficit du commerce extérieur de la France a été de 2,2 milliards de francs en décembre 1989, après correction des variations saisonnières. En données brutes, la balance commerciale a même été excédentaire de presque 1 milliard de francs (984 millions).

Ces chiffres venant après ceux de novembre, qui avaient déjà traduit une certaine amélioration, pourraient marquer l'arrêt de la dégradation du commerce extérieur de la France. Sur les trois derniers mois de l'année, en effet, le déficit moyen mensuel est de 4,4 milliards de francs contre 6,3 milliards de francs au cours des trois mois précédents. Sur l'ensemble de 1989, le déficit atteint 45,7 milliards de francs, soit 13 milliards de francs de plus qu'en 1988.

Les chiffres de décembre apportent quelques indications intéressantes. Ils montrent d'abord un certain ralentissement des échanges, aussi bien des exportations que des importations, qui s'explique peut-être par le léger ralentissement conjonctuel. Ils montrent aussi qu'en glissement sur un an (décembre 1989 comparé à décembre 1988), les exportations progressent de 11 % tandis que les importations augmentent dans le même temps de 7,6 %.

### *Des signes encourageants*

Faut-il voir là un signe supplémentaire d'une tendance meilleure ? Les résultats des prochains mois le diront probablement. Toujours est-il qu'en décembre le déficit du commerce extérieur des produits manufacturés est resté à peu près stable grâce notamment à la vente de onze Airbus pour un total de 3 milliards de francs, contre huit Airbus en novembre pour 2,5 milliards de francs.

Au total, la balance des produits manufacturés aura été déficitaire de — 1,8 milliard de francs contre — 1,6 milliard en novembre avec le matériel militaire. Sur les trois derniers mois de l'année, le déficit apparaît avec 4,2 milliards de moyenne mensuelle, moins mauvais qu'au cours des trois mois précédents (— 6,2 milliards de francs), quoique encore plus important qu'en 1988 (— 3,5 milliards de francs de moyenne mensuelle).

De même, l'excédent agroalimentaire reste-t-il élevé avec un peu plus de 3 milliards de Francs tandis que le solde déficitaire de la balance « énergie » ne se creuse pas, restant à peu près stationnaire (7,2 milliards de francs après — 7,9 milliards en novembre), quoique plus élevé qu'en moyenne mensuelle 1988 (— 5,5 milliards de francs).

Dernier signe encourageant : le déficit commercial de la France avec les pays de la CEE s'est sensiblement réduit, revenant à 3,4 milliards de francs, en décembre, au lieu de 5,3 milliards en novembre, et 6,1 milliards de francs en octobre.

## INSOLITE

### L'oubli des pouvoirs de la COB

**Six mois exactement après la parution le 2 août 1989, de la loi relative *« à la sécurité et à la transparence du marché financier »*, dotant la Commission des opérations de Bourse (COB) de nouveaux pouvoirs, le décret d'application sur la procédure permettant de définir les conditions dans lesquelles peuvent être infligées ses sanctions n'a toujours pas été publié. Le gendarme du marché ne peut donc avancer dans l'élaboration de son règlement, bien qu'il dispose depuis plus d'une semaine du rapport Pfeiffer, demandé à la même époque par le ministère de l'économie, pour servir de base de réflexion à ses futures règles.**

**Ce renforcement des pouvoirs de la COB, réclamé de toutes parts depuis un an après les multiples scandales boursiers, et adopté durant l'été par le Parlement, a subitement sombré dans l'oubli, semble-t-il, en arrivant au Conseil d'Etat. Ce qui était urgent hier ne le serait-il plus aujourd'hui ?**

La réforme de la fonction publique

## Cinq syndicats s'orientent vers un accord sur la grille

**Au terme de cinquante-deux heures de négociation, presque non-stop, le projet de réforme de la grille indiciaire unique des trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) a été bouclé le jeudi 1er février. La signature officielle de l'accord est prévue pour le 9 février. Les fédérations de fonctionnaires vont consulter leurs instances : FEN, CFDT, CFTC, CFE-CGC et autonomes (FGAF) se montrent plutôt favorables tandis que FO a claqué la porte et que la CGT affiche son hostilité.**

Ce n'est pas une mince victoire que M. Michel Rocard, et son ministre de la fonction publique, M. Michel Durafour, viennent de remporter en concluant, sur un apparent succès et en tout cas sans remous sociaux significatifs, l'importante négociation sur la refonte de la grille unique, dont dépendent 4,5 millions de fonctionnaires actifs de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux, qui remonte à 1948. Remettre en question, l'air de rien, une construction d'il y a quarante ans, avec le concours de cinq syndicats, c'est une petite révolution.

### *M. Blondel accuse M. Durafour de « forfaiture »*

Pour parvenir à ce que M. Yannick Simbron, le secrétaire général de la FEN, manifestement le plus enthousiaste, appelle un *« compromis acceptable »*, le gouvernement a lâché pas mal de lest. L'enveloppe minimale qui est prévue sur sept ans pour mener à bien cette réforme a été portée de 21 milliards de francs au départ à 40 milliards à l'arrivée (dont 13,2 milliards pour la fonction publique d'Etat). Ultime geste : la part variable qui s'ajoutera à cette enveloppe résultera de la croissance à raison de 120 millions de francs par décile de 3 % à 3,5 % de PIB et 150 millions entre 3,6 % et 4 %.

Au niveau du contenu, les changements ne sont pas minimes, l'objectif de M. Durafour — qui parle seulement de mise à l'étude de la suppression des quatre catégories, A, B, C, et D créées en 1946 — étant d'*« assurer un meilleur déroulement de carrière pour les agents et permettre un meilleur service public »*.

L'avantage de la « nouvelle bonification indiciaire » qui est instituée, sera de mieux rémunérer le sens de l'initiative et les compétences techniques des agents. Les déroulements de carrière seront mieux assurés, les basses rémunérations revalorisées et les nouvelles qualifications mieux reconnues. D'où une certaine dose d'individualisation.

Prudents, les syndicats consultent soigneusement leurs instances mais il devrait y avoir cinq signatures (FEN, CFDT, CGC, CFTC et FGAF). FO ne semble guère prête à s'engager dans cette voie, même si ses hospitaliers et ses territoriaux semblent moins réticents, après avoir claqué la porte pour cause de discussions séparées entre le ministère et deux fédérations (CFDT et FEN). Campant dans la méfiance depuis le départ, sa sortie apparait comme un prétexte, M. Marc Blondel en ayant rajouté le 1er février en accusant M. Durafour de *« forfaiture »* et en demandant sa... démission. Une virulence qui fait la joie de la CGT, le numéro deux, M. Viannet voyant dans le refus de FO *« des conditions très favorables pour la réalisation d'un large rassemblement unitaire »*.

MICHEL NOBLECOURT

Une progression de 3,6 %

## 339 000 logements mis en chantier en 1989

En 1989, le nombre des logements mis en chantier a atteint 339000, au lieu de 327100 en 1988, soit une progression de 3,6 %. Il s'agit là d'« équivalents-logements », puisque ce chiffre comprend l'équivalent de 3300 logements comptabilisés par le système statistique SICLONE sous la rubrique « Habitations communautaires, hébergement » (chambres de foyers, hôtellerie...). Les 335700 logements à proprement parler se répartissent entre maisons individuelles (52 %) et logements en immeubles collectifs (48 %).

Si les mises en chantier de maisons individuelles restent plus nombreuses, elles sont cependant en recul de 4,7 % par rapport à 1988 : — 8600. Mais cette baisse est compensée par l'accroissement des mises en chantier d'appartements en immeuble collectif : + 22400.

Les mises en chantier de locaux ne servant pas à l'habitation progressent en surface de 6,5 % par rapport à 1988, pour atteindre 40,3 millions de mètres carrés. Les bâtiments agricoles, qui représentent à eux seuls presque le quart du total (9,4 millions de mètres carrés), sont en retrait de 6,3 % par rapport à 1988, tandis que les bâtiments industriels (7,4 millions de mètres carrés) progressent de 15 %, tout comme les bâtiments destinés au stockage (6,3 millions de mètres carrés), augmentés de 17,7 %, ou les bureaux (5,5 millions de mètres carrés), qui ont crû de 24,1 %. Ce sont les bâtiments destinés à la culture et aux loisirs (2 millions de mètres carrés) qui ont le plus régressé, en retrait de 9,6 %.

□ **Retour à la normale sur la ligne A du RER.** — Les conducteurs du dépôt de Rueil de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye - Marne-la-Vallée), qui refusaient d'appliquer leurs nouveaux horaires de travail, ont cessé, le 1er février, leur mouvement d'obstruction. Le service est donc redevenu normal sur l'ensemble de la ligne. La direction de la RATP a créé un comité technique de consultation pour l'élaboration des futurs tableaux de service de façon ce que les conducteurs soient désormais associés aux modifications de leurs horaires de travail.

Après le congrès des syndicats à Berlin-Est

## Menaces de grève générale en RDA

**Le syndicalisme est-allemand est gagné par la fièvre de la révolte qui touche tour à tour tous les secteurs de la société. Ainsi des menaces de grève générale ont été exprimées au congrès extraordinaire de la fédération syndicale (FDGB) qui était réuni le mercredi 31 janvier et le jeudi 1er février à Berlin-Est, si une nouvelle législation sur le droit syndical comprenant la reconnaissance du droit de grève n'est pas examinée dès la semaine prochaine par le Parlement.**

BERLIN-EST

*de notre envoyé spécial*

Marquant leur défiance à l'égard de ce qui restait de l'ancien appareil syndical discrédité par des affaires de corruption et sa collusion avec l'ancien régime, les deux mille cinq cents délégués du congrès ont élu, à la surprise générale, à la tête de la centrale une nouvelle présidente, Mme Helga Mausch, quarante-cinq ans, renvoyant dans ses foyers son prédécesseur coopté il y a quelques semaines seulement par la direction.

Les nouveaux statuts adoptés par le congrès font de la fédération syndicale est-allemand, à l'image du DGB d'Allemagne de l'Ouest, une organisation « ombrelle » qui coiffe les syndicats de branche autonomes. Les débats ont montré que les syndicats ont pris conscience qu'ils devaient aujourd'hui défendre des intérêts spécifiques et cesser d'être comme auparavant une chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement et du Parti communiste.

La revendication du droit de grève marque une rupture profonde dans un pays où, il y a trois mois encore, dans les premières discussions publiques après la « révolution », la simple évocation du mot « grève » faisait figure de tabou. Entre-temps, il est vrai, les arrêts de travail se sont multipliés depuis le début de l'année. Au départ, il s'agissait de protester contre le paiement de primes de reconversion aux anciens agents de la Stasi reclassés dans les entreprises. Depuis, on s'est enhardi. Des grèves d'avertissement ont lieu pratiquement chaque jour, soit pour demander de meilleures conditions de travail, soit déjà pour exiger des augmentations de salaire.

### *Apparition du chômage*

La renaissance d'un mouvement syndical organisé est rendue d'autant plus nécessaire que la législation actuelle souffre de lacunes sérieuses et risque d'être insuffisante pour contre-balancer les effets sociaux négatifs de l'introduction en RDA des principes de l'économie de marché. Avant même les restructurations à venir dans l'industrie et l'abolition du principe officiel du plein emploi, le chômage fait son apparition. Son existence a été reconnue pour la première fois officiellement jeudi par le secrétaire d'Etat au travail, M. Roland Schneider, qui a estimé à cinquante et un mille le nombre des « sans-emploi » actuellement en RDA. La plupart sont — il est vrai — des membres de l'ancien appareil d'Etat, notamment de la Stasi. Leur reclassement sera difficile en raison de la méfiance de la population à leur égard. Beaucoup d'entre eux ont une formation universitaire qui ne correspond pas forcément aux besoins du marché. On recherche surtout en RDA des travailleurs qualifiés et spécialisés, notamment dans des secteurs comme la médecine, fortement affectée par l'émigration à l'Ouest.

De nouvelles difficultés devraient apparaître au cours des mois à venir lorsqu'on commencera à procéder aux restructurations nécessaires d'une industrie dont de nombreux secteurs disparaîtront dès qu'ils seront exposés à la concurrence. Le président de la commission des affaires économiques à la direction de l'ancien Parti communiste — aujourd'hui Parti du socialisme démocratique, — le professeur Klaus Steinitz, souligne que les directeurs de combinat commencent déjà à parler de centaines de licenciements.

Les reclassements qui seront nécessaires supposent des solutions d'attente et un effort considérable de formation professionnelle pour lequel rien n'est encore prévu. Il n'existe pas en RDA par exemple de système d'allocation-chômage.

Les risques de détérioration du climat social inquiètent sérieusement les dirigeants est-allemands. L'ouverture du mur, l'attente de réformes et des investissements étrangers, ont provoqué une démobilisation des esprits qui s'est traduite par la montée de l'absentéisme et des pertes importantes de productivité. Le premier ministre, Hans Modrow, dénonçait lundi les perturbations provoquées dans le système de production par la multiplication incontrôlée des arrêts de travail.

### *Revendications salariales*

Les premières suppressions de subvention, notamment dans l'habillement, ont été compensées par des mesures sociales en faveur des plus démunis. Elles ont néanmoins immédiatement suscité des revendications, notamment salariales, que l'économie peut difficilement supporter pour le moment. Malgré les cris d'alarme officiels, M. Steinitz estime que la situation n'est pas encore à un stade de non retour. Il souligne néanmoins qu'il y aura un risque sérieux de voir en RDA, comme en Pologne ou en URSS, se multiplier les revendications salariales et les risques d'inflation. Pour tenter d'apaiser les salariés avant qu'il ne soit trop tard, le gouvernement, qui examinait jeudi en conseil des ministres son plan de réformes économiques, a annoncé le déblocage de 3,6 milliards de marks est-allemands pour l'augmentations des rémunérations.

HENRI DE BRESSON



# ÉCONOMIE

CONJONCTURE

## Les promesses d'un très grand marché

*Suite de la première page*

L'Europe retrouverait ainsi la place que les hécatombes de la guerre 14-18 lui avaient fait perdre.

Cette vision d'un nouvel équilibre économique mondial prend peu en compte les longues années d'instabilité politique que l'effondrement parfois total des partis communistes va entraîner dans les pays de l'Est.

Elle attache en revanche beaucoup d'importance aux perspectives offertes par un immense marché de 440 millions d'habitants : 324 millions pour les Douze de la Communauté économique, 114 millions pour les six pays de l'Europe de l'Est, sans compter l'Autriche (7,5 millions) et la Turquie (55 millions) qui ne demandent qu'à participer ; la Yougoslavie (24 millions) et au nord, la Norvège et la Suède (13 millions). Un ensemble qui dépasse le Japon (122 millions), les Etats-Unis (246 millions) et l'URSS (286 millions).

Cette approche démographique, pour impressionnante qu'elle soit, ne correspond pas à grand-chose dans l'immédiat. Les Européens en savent quelque chose pour avoir signé en 1957 le traité de Rome qui, après de bons résultats au niveau des échanges commerciaux, s'était complètement enlisé par la suite, chaque nation s'abritant derrière ses frontières et ses règlements pour empêcher ou retarder la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes. Il y a trop de différence entre des pays agricoles et pauvres comme la Pologne ou la Roumanie, et d'autres comme la RDA et la Tchécoslovaquie dont l'apprentissage industriel n'est plus à faire, pour que l'intégration à un grand marché européen prospère puisse se faire rapidement et au même rythme partout.

Ce grand marché de 450 ou 500 millions d'habitants – comme il existe un grand marché nord-américain de 270 millions d'habitants avec le Canada – ne peut pas prendre corps avant longtemps, probablement pas avant huit ou dix ans. Sur ce point, tous les spécialistes des pays de l'Est sont d'accord.

### *Les voies du miracle*

Encore ce long délai implique-t-il qu'une vie politique à peu près normale se rétablisse assez rapidement à l'Est, et que les pays riches et hautement productifs qui le composeront (Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas...) acceptent de jouer le jeu d'un certain partage du travail avec les pays à bas salaires et à faible productivité.

Le miracle économique européen, s'il se produit un jour comme c'est probable, empruntera d'abord des voies étroites, déjà en train de se dessiner en Allemagne de l'Est et qui demain passeront par la Tchécoslovaquie – l'un des centres de l'industrie européenne d'avant-guerre – puis peut-être par la Hongrie dont l'atout, souligne Gérard Wild du CEPII (2), est de posséder des petites et moyennes entreprises.

Dans l'immédiat, la RFA – l'Etat et les entreprises privées mais aussi les Länder très actifs – vont jeter tout le poids de leurs réserves sur la RDA, pour la sortir de la récession et l'aider à se moderniser.

Il y a quelques semaines encore, les industriels ouest-allemands s'impatientaient des réticences et de l'imprécision des réponses apportées par Christa Luft, vice-premier ministre, chargée de l'économie de la RDA, à leurs questions concernant les investissements étrangers, les prises de participations majoritaires, la propriété privée des moyens de production et d'une façon plus générale le passage à l'économie de marché impliquant le retour à un système de prix et de coûts véritables, c'est-à-dire non subventionnés ; impliquant aussi la fixation de nouvelles parités entre les monnaies des deux pays.

Chaque jour, ou presque, ces questions obtiennent maintenant des réponses moins imprécises. La décision d'avancer les élections législatives au 18 mars – au lieu du 6 mai comme il avait d'abord été prévu – accélérera probablement les décisions que les industriels ouest-allemands attendent encore pour se lancer complètement dans l'aventure. Une aventure qui conduira rapidement à une réunification économique de fait des deux Allemagnes. M. Helmut Haussmann, ministre ouest-allemand de l'économie, ne vient-il pas de déclarer, dans une interview à *Bild Zeitung*, que l'unité monétaire interallemande interviendrait avant l'union monétaire européenne, c'est-à-dire avant 1992.

### *Stratégies bouleversées*

La RDA et ses 16,6 millions d'habitants va jouer très rapidement un rôle important pour la RFA et ses 61 millions d'habitants. Politiquement bien sûr, mais aussi économiquement. L'Allemagne de l'Est va s'ouvrir comme un territoire nouveau sur lequel les industriels ouest-allemands vont beaucoup investir. Le chiffre de 10 milliards de DM par an pendant dix ans a été avancé (3). Il apparaît énorme puisque en moyenne sur les trois dernières années, les investissements directs ouest-allemands à l'étranger n'ont pas dépassé 17,5 milliards de DM l'an, dont une bonne partie sur les Etats-Unis (40 % en 1988), d'où il n'est évidemment pas question de se retirer.

A y regarder de plus près, un tel effort apparaît pourtant insuffisant pour répondre aux énormes besoins de la RDA, estimés à 500 milliards de DM au minimum pour la seule industie (4). Si l'appareil de production est-allemand n'était pas remis assez rapidement au niveau de celui de la RFA – disons en dix ans – l'Allemagne de l'Est continuerait de se vider rapidement de ses habitants.

On le voit, l'effort d'investissement à accomplir dans l'industrie serait au minimum de 50 milliards de DM par an. Il impliquerait que la RFA accepte d'y sacrifier complètement ses énormes excédents extérieurs au cours des prochaines années. En d'autres termes, la RFA devrait à l'avenir consacrer une part brusquement croissante de ses richesses à l'investissement et d'une certaine façon à la consommation tandis que, parallèlement, elle ralentirait ses efforts d'exportation.

C'est donc bien à un bouleversement profond des moteurs de sa croissance économique que se prépare notre voisin, probablement aussi du contenu de cette croissance. Encore faut-il avoir présent à l'esprit qu'une remise à niveau de la RDA implique également une rénovation en profondeur de ses infrastructures – notamment celles des chemins de fer – pour des sommes évaluées à quelque 350 milliards de deutschemarks. Mais là, l'effort pourrait être partagé puisque financé en partie par des prêts de la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement, c'est-à-dire en fait par l'ensemble des grands pays industrialisés.

Ces investissements considérables, s'ils sont faits, peuvent progressivement freiner les départs de RDA et à terme réenclencher un processus de croissance économique dont M. Karl Otto Poehl vient de déclarer qu'il serait un nouveau miracle économique comparable à celui vécu par l'Allemagne de l'Ouest à partir de 1948 (5).

Dans l'immédiat pourtant, la récession aidant, les passages en RFA se multiplient au rythme de deux mille par jour, fournissant à la RFA une partie des travailleurs qualifiés dont elle a besoin. Dans un premier temps, c'est donc la prospère RFA qui va bénéficier des événements d'Europe de l'Est, même si, comme on l'a vu, ses excédents commerciaux risquent de disparaître. Les tensions salariales, notamment, qui depuis quelques mois montaient en RFA, devraient assez rapidement s'atténuer et limiter les risques d'inflation outre-Rhin.

### *Un boom économique*

Les statistiques montrent que l'année dernière 720 000 Allemands de souche sont passés en RFA, dont 345 000 en provenance de la seule RDA. Consommation supplémentaire, investissements, construction de nombreux logements notamment sociaux pour 1,5 milliard de DM par an jusqu'en 1993 : le taux de croissance de l'économie ouest-allemande va s'en trouver accéléré de presque un point cette année selon les calculs effectués par l'OFCE (6), puis de 0,6 point l'année prochaine. Si tout va bien, l'immigration s'atténuerait peu à peu mais représenterait tout de même 3,5 millions de personnes pour les dix années qui viennent : 2,5 millions de souche allemande en provenance des pays de l'Est, 1 million en provenance de RDA.

Un véritable boom économique va donc se produire outre-Rhin. La croissance en RFA devrait avoir un premier effet salutaire à court terme : gommer ou tout au moins fortement atténuer le ralentissement conjoncturel qui risquait de se produire en Europe du fait du freinage de l'économie britannique.

Mais l'essentiel est ailleurs. Il est dans la quasi-certitude que l'Allemagne de l'Ouest, qui faisait figure depuis dix ans de pays vieillissant, rigoriste, suréquilibré, va se transformer, et pour longtemps, en une économie jeune, entraînant dans son sillage les autres pays européens déjà stimulés par la préparation du marché unique de 1993. C'est à partir du couple RFA-RDA que devrait prendre forme vers la fin du siècle le grand marché européen dont beaucoup d'Américains estiment dès maintenant qu'il déplacera le centre du monde.

Et si l'Europe tourmentée par trop de problèmes politiques devait finalement se contenter d'ambitions plus modestes, une longue période de prospérité ne s'en ouvrirait pas moins devant elle...

ALAIN VERNHOLES

(2) Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

(3) Voir à ce sujet le rapport sur l'économie allemande de décembre 1989 publié par MM. René Lasserre et Rémi Lallement (Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine).

(4) Une étude publiée par Wirtschaftswoche du 12 janvier estime à 890 milliards de DM les investissements nécessaires à une remise à niveau de la productivité est-allemande.

(5) Entre 1947 et août 1961, date de la construction du mur de Berlin, quatre millions environ d'Allemands de l'Est étaient passés à l'Ouest.

(6) Voir « Lettre de l'OFCE » (Observatoire français des conjonctures économiques) du 26 janvier ; n° 71.

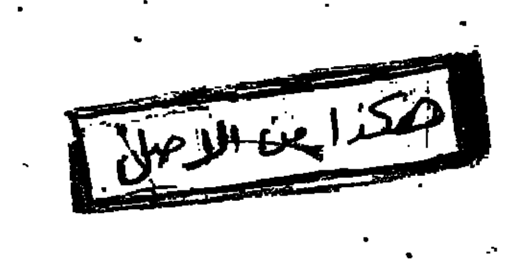


Inflation

## 5,4 % de hausse des prix dans la CEE en 1989

La hausse des prix de détail a atteint 5,4 % l'an dernier en moyenne dans les pays de la Communauté économique européenne, alors qu'elle s'était établie à 4,4 % l'année précédente, a indiqué Eurostat, l'office statistique de la Communauté.

C'est la Grèce qui a enregistré l'an dernier le taux d'inflation le plus élevé (14,8 %), suivie par le Portugal (11,6 %), la Grande-Bretagne (7,7 %), l'Espagne (6,9 %) et l'Italie (6,4 %). Tous les autres pays ont maintenu une hausse des prix inférieure à 5 % : elle est passée de 3,1 % à 3,6 % en France de 1988 à 1989, de 1,8 % à 3 % en RFA. Les Pays-Bas demeurent le pays le plus sage de la CEE en matière de prix, puisque la hausse est passée de 1,2 % en 1988 à 1,3 % l'an dernier.



# ÉCONOMIE

## ÉTRANGER

### Un plan Brady pour accroître l'épargne aux Etats-Unis

Renforcer l'épargne intérieure, l'une des plus faibles du monde, est désormais une priorité aux Etats-Unis, qui commencent à s'inquiéter de leur dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers.

Le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a rendu public le 30 janvier un plan destiné à inciter les ménages américains à épargner davantage.

M. Brady prévoit la création d'un compte d'épargne familial. Celui-ci serait exonéré d'impôts à condition que les sommes épargnées soient bloquées pendant sept ans. Les plans d'épargne retraite seraient assouplis puisque serait autorisée une utilisation partielle des fonds pour l'achat d'un logement.

Enfin est envisagée la réduction des impôts sur les plus-values dégagées sur les placements financiers (une mesure rejetée l'an dernier par le Congrès).

Ces mesures favoriseront, selon M. Brady, tous les ménages quel que soit leur niveau de revenu, et *« nous permettront de faire baisser le coût des capitaux pour nos entreprises et de satisfaire nos besoins d'investissements sans dépendance excessive vis-à-vis des apports de capitaux étrangers »*.

Le taux d'épargne des ménages américains (par rapport au revenu disponible) est légèrement remonté en 1989 (5,5 % après un creux historique à 3,3 % en 1987). Il reste toutefois très inférieur à ceux de la France et de l'Allemagne (environ 12 %), du Japon (15 %) et surtout de l'Italie (22 %).

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article sur les résultats d'Elf Aquitaine paru sous ce titre dans *le Monde* du 2 février, il fallait lire au milieu du premier paragraphe à propos du bénéfice de 10 milliards de francs, *« ce chiffre ne tient pas compte d'une dépréciation exceptionnelle de 3 milliards de francs... »* et non pas *« tient compte... »*.

## INDUSTRIE

Trois millions de logements « branchés »

### Le câble va entrer dans les HLM

**Les HLM se mettent à l'heure du câble pour la télévision, dans un premier temps, et pour la « domotique » (informatique appliquée au domaine de la maison), ensuite. Un accord national a été signé le 1er février entre l'Union nationale des HLM et quatre associations de locataires. Il définit les conditions techniques, juridiques et financières de ce service supplémentaire.**

L'objectif est que des accords locaux permettent de raccorder les logements HLM d'une ville au réseau câblé urbain et de donner aux locataires accès à un service d'antenne de huit chaînes pour un maximum de 20 F par mois. Une fois le raccordement fait, les organismes pourront envisager de négocier des abonnements groupés pour ceux de leurs locataires qui souhaiteraient souscrire un abonnement spécifique, avec des tarifs dégressifs inférieurs aux tarifs individuels, un délai de réflexion de quinze jours devant permettre aux imprudents d'annuler un engagement trop onéreux. Car le démarchage à domicile des professionnels du service câblé reste un danger pour les budgets de familles déjà souvent endettées.

Des financements spécifiques (une enveloppe de 20 millions de francs est inscrite au budget de 1990) doivent permettre de câbler intérieurement les immeubles, non seulement pour la télévision, mais ultérieurement pour mettre en place des services domotiques, comme par exemple l'assistance aux personnes âgées à domicile, ou aux handicapés. Il s'agit bien sûr aussi d'obtenir des câblo-opérateurs les meilleures conditions financières. La Générale des eaux a déjà donné son accord formel pour la négociation des accords locaux. En revanche, si les négociations continuent avec la Lyonnaise, elles ont achoppé avec la Caisse des dépôts, qui met en place un programme beaucoup plus ambitieux, donc plus coûteux.

#### Un véritable pari

Les HLM montrent par cette démarche à la fois leur volonté de modernisme, en mettant en place les conditions d'une évolution inéluctable, et leur souci de conserver la maîtrise de cette évolution. Pour les gestionnaires du logement social, il était nécessaire d'éviter la pénétration du câble dans le patrimoine HLM dans n'importe quelles conditions techniques et financières, susceptibles de compromettre dans l'avenir les installations plus générales. Il était aussi de la responsabilité des dirigeants des organismes d'HLM de s'arranger pour offrir à leurs locataires, à moindre prix, un service collectif qui sera bientôt jugé aussi indispensable que le téléphone.

Il n'est pas certain cependant que cette initiative sera accueillie avec enthousiasme par les principaux intéressés, c'est-à-dire les locataires. Le parc HLM est loin d'être uniforme, et les réalisations les plus réussies, souvent récentes ou très récentes, voisinent, dans le patrimoine d'un organisme, avec les grands ensembles inhumains des années 50 ou 60. Les opérations de réhabilitation lourde, qui se traduisent toujours par un conventionnement (autrement dit une forte hausse des loyers et l'ouverture de droits à l'APL pour les plus pauvres), touchent de plein fouet les locataires aux ressources moyennes sans toujours leur apporter l'amélioration du service qu'ils en espéraient. Comment ces locataires prendront-ils un accord local qui se traduira par une nouvelle hausse de leur quittance, si modeste soit la somme en jeu ? Tout dépendra de la façon dont seront négociés ces accords locaux.

On assure, à l'Union des HLM, qu'il ne sera pas question de câbler les immeubles en mauvais état avant d'y faire d'indispensables travaux. Mais cela, c'est la théorie. Concrètement, il faudra réunir beaucoup de conditions pour que la décision une fois prise et mise en œuvre ne soit pas ressentie comme une dépense excessive : des gestionnaires d'organismes particulièrement responsables (et sur un même site, plusieurs organismes, office et sociétés anonymes sont souvent réunis, qui sont loin d'avoir tous la même santé et la même efficacité), une municipalité soucieuse de conserver dans ces cités un équilibre toujours fragile, un câblo-opérateur consciencieux et prêt à jouer le jeu de la modération... C'est un pari dont on ne saura que dans plusieurs années s'il a été gagné ou perdu...

JOSÉE DOYÈRE

## ENERGIE

□ **Découverte pétrolière dans la Manche.** – British Petroleum (BP) a annoncé, mercredi 31 janvier, la découverte d'un gisement de pétrole de 100 millions de barils à 1 mille (1,8 km) des côtes de la Manche, dans la baie de Poole, au sud-ouest de l'Angleterre. Ce nouveau gisement pourrait entrer en production au milieu des années 90 et constitue une extension sous-marine du champ terrestre de Wytch Farm qui produit quelque 60 000 barils/jour et sera encore en exploitation au début du siècle prochain. La mise en exploitation du nouveau gisement posera des problèmes ardus en raison de contraintes écologiques dans une région côtière touristique. – *(AFP.)*



Selon l'OCDE

### Net fléchissement de la demande d'acier en 1990

La demande d'acier dans les pays industrialisés (hors économies planifiées) devrait se ralentir en 1990, entraînant à la baisse la production sidérurgique des pays de l'OCDE.

Dans leur rapport publié, vendredi 2 février à Paris, les experts de l'OCDE, sans pour autant être maussades, tracent des perspectives très moyennes au marché sidérurgique pour l'année en cours.

La reprise de la production d'acier observée dans la zone de l'OCDE depuis le début de 1987 a pris fin au premier trimestre 1989, souligne l'organisation. La croissance de la production d'acier brut qui avait atteint un taux de 9 % en 1988 affiche un maigre 1 % en 1989 pour l'ensemble de la zone. Elle devrait diminuer en 1990 notent les experts, sans pour autant avancer de données chiffrées.

Responsable de cette baisse : un ralentissement attendu de la demande totale d'acier dans les pays industrialisés. L'OCDE prévoit un repli de 2,5 % en 1990, sous le coup d'un tassement général de l'activité (2,9 % de croissance économique en 1990 après 3,5 % en 1989), d'une moindre vigueur des investissements « non résidentiels » (les usines et les bureaux par opposition aux logements) et d'une perte d'appétit des industries grosses consommatrices d'acier.

Les livraisons à l'automobile devraient ainsi décroître à peu près partout sauf au Japon. La demande d'acier du secteur de la construction devrait également s'infléchir aux Etats-Unis, au Canada, dans certains pays de la CEE (Grande-Bretagne notamment) et dans le reste de l'Europe occidentale.

Au final, la consommation apparente d'acier (qui inclut les mouvements de déstockage) enregistrerait ses replis les plus marqués aux Etats-Unis (– 6 %), au Canada (– 3,5 %) et au Japon (– 3,4 %). le marché européen risque d'être l'objet de bien des convoitises puisque, dans la CEE, la demande d'acier ne se contractera pas mais stagnera.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



# ÉCONOMIE

**BIBLIOGRAPHIE**

« L'Argent fou », d'Alain Minc

## Un jour, l'arrogance de l'argent deviendra insupportable à certains...

Désormais sans contre-modèle après la faillite du communisme à l'Est, le capitalisme triomphant va-t-il, par des excès, s'autocondamner et conduire rapidement, en France notamment, à une nouvelle remise en question de sa légitimité ? Vice-président du holding financier CERUS de l'*ingegnere* Carlo De Benedetti, Alain Minc est naturellement partisan de l'économie de marché et du capitalisme. Il craint aujourd'hui le pire : en France les socialistes ont découvert le marché. Avec le zèle des néophytes, ils en acceptent tous les débordements : le marché est devenu, selon lui, « *totalitaire* ». L'argent est le nouveau roi de notre société. Sans foi ni loi, il n'a, face à lui, aucun contre-pouvoir.

*L'Argent fou* – tel est le titre du nouvel ouvrage d'Alain Minc – conduit inéluctablement, à le lire, vers une explosion sociale d'un nouveau type. Pour éviter cela – et sauver le capitalisme, – il lance un vigoureux appel à la vertu, c'est-à-dire au réformisme pour les hommes politiques et à l'éthique pour ceux des affaires. Joli programme !

Première étape, incontestable, du raisonnement : sous l'effet de pressions extérieures, de l'Europe en particulier, la France de François Mitterrand a adopté le marché (la confrontation libre de l'offre et de la demande, la concurrence, la compétition...) comme mode dominant d'organisation. Mais le marché reste cantonné à l'économie : les socialistes n'en acceptent pas (encore) la généralisation à l'ensemble de la société. Les universités n'ont pas le droit d'être en totale concurrence entre elles. Mais, surtout, l'économie de marché s'est instaurée sans contre-pouvoir et sans la mise en place de garde-fous. Exemple : le droit. La France n'a découvert, estime Alain Minc, que très lentement que le droit était le complément naturel du marché. « *La régulation juridique s'impose moins rapidement que le marché n'installe sa domination* », écrit-il. On pense aux problèmes liés à la Bourse, aux délits d'initiés. En se banalisant, la France est ainsi passée du tabou au culte de l'argent, du « fric ».

Seconde phase de la réflexion de l'auteur : cette situation nouvelle a deux conséquences essentielles, une dégradation généralisée des mœurs (l'argent « fou » devient « parasite ») et un accroissement considérable des inégalités de patrimoine. L'auteur est plus convaincant sur la seconde que sur la première de ces conséquences.

### L'immoralité était « clandestine »

Certes, initialement, l'observateur de la vie sociale a l'impression d'une forte détérioration de la moralité des acteurs économiques. Alain Minc a multiplié les exemples de corruption, d'évasion et de fraude fiscale, de dessous de table pour le financement des partis politiques ou, à l'occasion, de grands contrats à l'étranger, de délits boursiers ou autres... Exemples tous tirés de l'actualité récente – est-il besoin d'insister ?

Il s'exprime là, cependant, sous la forme interrogative. On peut se demander si la différence réelle entre aujourd'hui et hier ne provient pas de ce que le marché oblige à la publicité de ces comportements. Quand, autrefois, une famille cédait à une autre son entreprise à l'issue de secrètes négociations dans les bureaux capitonnés d'un notaire de province, il n'y avait pas matière à délit d'initiés, mais qui osera affirmer qu'il n'y avait jamais abus de biens sociaux, dessous de table, et/ou fraude fiscale ? L'immoralité était « *clandestine et invisible* ». Aujourd'hui, elle s'étale au grand jour. C'est une des différences entre le capitalisme oligarchique et le capitalisme démocratique, pour reprendre les concepts de l'auteur.

Alin Minc évoque aussi l'« *ampleur* » de ces comportements. Etant du monde des affaires, il connaît les pratiques réelles. Et il a raison de rappeler les principes de la religion de l'argent tels qu'ils apparaissent désormais un peu partout. « *Enrichissez-vous vite, sans effort et sans travail* », semble-t-on lire sur le fronton de la Bourse. « *Cultivez l'évasion fiscale et la fraude* », proposent les magazines financiers, sous des titres certes moins directs : « *Comment payer moins d'impôts* », affichent-ils plus simplement.

Bref, la corruption se répand, l'évasion et la fraude se généralisent, l'argent facile glisse facilement vers l'argent sale. L'auteur est beaucoup plus convaincant lorsqu'il analyse la seconde conséquence du marché totalitaire : l'accroissement des inégalités des patrimoines. « *Nous vivons la fin du grand mouvement égalitariste entamé dans l'après-guerre, dont l'immense classe moyenne est issue* », écrit l'auteur de *la Machine égalitaire* (1). L'analyse est imparable : le patrimoine redevient un facteur de discrimination. La machine à fabriquer des inégalités s'est remise en marche et elle réinvente la plus ancienne et la plus lourde : celle de l'argent.

Dans les années 60 et 70, les politiques salariales et l'inflation avaient contribué à une réduction des inégalités de revenus et de patrimoines. Aujourd'hui, la désinflation (et les taux d'intérêt réels durablement positifs), l'explosion des marchés financiers et l'allégement de la fiscalité sur l'épargne conduisent à une explosion des inégalités. « *Pour les possédants, tout va bien* », écrit Alain Minc. Les travaux du CERC confirment cette analyse pour les années 80 (1982-1987). Le siècle s'achèvera comme il avait commencé : avec une classe de rentiers.

### La vertu, encore la vertu

Conclusion d'Alain Minc : le capitalisme, s'il poursuit sur sa voie actuelle, contient sa propre remise en cause. L'argent fou, des dépenses provocatrices, des inégalités de fortune trop éclatantes, des injustices trop criantes : les ingrédients d'une nouvelle contestation de l'économie de marché sont en train de se mettre en place. Que faire ? L'auteur a ses solutions.

« *La seule réponse au règne de l'argent roi s'appelle la vertu, encore la vertu, toujours la vertu.* » Ringard ? Il ne le croit pas. La vertu, ce doit être le réformisme pour les hommes politiques. Il propose en particulier, et on ne peut là que l'approuver, une véritable réforme fiscale, une « révolution » plutôt, avec un renforcement des droits de succession. « *Avec des taux faibles et par ailleurs une imposition élevée* [des revenus] *du travail, la société proclame hautement son choix conservateur : l'argent hérité est légitime, l'argent gagné illégitime* », écrit-il. L'impôt sur le capital s'impose aujourd'hui dans les mêmes termes que l'impôt sur les revenus il y a un siècle.

Réformer l'administration en y introduisant la concurrence, renforcer l'omniprésence du droit, aider la société à accoucher de nouvelles institutions, contribuer enfin à sauvegarder un minimum d'éthique : telles sont les autres propositions d'Alain Minc aux pouvoirs politiques. Aux hommes d'entreprise, il lance un appel : à chacun sa morale, estime-t-il. « *La morale personnelle du chef d'entreprise est sartrienne*, écrit-il, *il fait ce qu'il veut de sa vie. Sa morale professionnelle est obligée : la loi, toute la loi, rien que la loi.* »

Alain Minc sera-t-il entendu par Michel Rocard ? L'auteur est un déçu du rocardisme. « *Nous attendions Mendès France et nous retrouvons Queuille* », écrit-il. Il dénonce son immobilisme et parle, à son propos, du néoconservatisme du XXIe siècle. Dur, mais sans doute exact. Michel Rocard finira-t-il par comprendre qu'un jour, à nouveau, l'arrogance de l'argent deviendra insupportable à certains, et que de grandes réformes, comme celle de la fiscalité, sont nécessaires. Il ne peut certes prendre Alain Minc comme conseiller. Question d'argent notamment ! Mais ne peut-il se convaincre que « *trop de marché risque de tuer le marché* » ?

Son maître à l'Elysée, François Mitterrand, n'a-t-il pas fini par adhérer au slogan reaganien – et ultralibéral – « trop d'impôt tue l'impôt ».

**ÉRIK IZRAÉLEWICZ**

(1) Grasset, 1987.

▶ *L'Argent fou*, d'Alain Minc. Editions Grasset, 260 pages, 98 francs.

**TRANSPORTS**

Entre Aix-en-Provence et Toulon et entre Metz et Forbach

## Les autocaristes lancent des lignes interurbaines sur autoroute

**Des transporteurs français se regroupent pour créer un réseau de transport rapide par autocar grand confort sur autoroute entre de grandes villes. Réunis dans le groupement d'intérêt économique *Francelignes*, ils ont annoncé, le 25 janvier, l'ouverture de deux liaisons régulières entre Aix-en-Provence et Toulon et entre Metz et Forbach. Ils ont déposé dix-sept demandes de lignes supplémentaires auprès des pouvoirs publics.**

C'est un vieux rêve que réalisent aujourd'hui, via GTI, le groupe Galienne, le groupe Demonchaux et cinq autres transporteurs réunis dans Francelignes.

Les vice-présidents du GIE, MM. Jean-Paul Malleret et Alain Labarrière, expliquent que les autocaristes ont d'abord constaté que la demande de transport explosait littéralement en France : + 45 % en six ans pour la circulation sur autoroute, + 80 % en sept ans pour le TGV Sud-Est, + 100 % en huit ans pour le trafic aérien.

D'autre part, « *le kilométrage du réseau d'autoroutes et de voies rapides doublera dans les dix prochaines années* ». Ils constatent que cette infrastructure est peu et mal utilisée par les transports collectifs et que, lorsque ceux-ci empruntent l'autoroute en ligne régulière, « *le succès commercial est là, comme entre Aix et Nice, Marseille et Gap, Chartres et Orléans, Reims et Troyes* ».

Ils estiment que l'autocar a des atouts à faire valoir puisqu'il est moins coûteux que l'avion ou la voiture, plus souple et moins difficile à rentabiliser que le train. Il faut deux cents voyageurs pour équilibrer les dépenses d'un train, mais vingt seulement pour rentabiliser un car.

L'initiative de Francelignes s'appuie sur l'idée qu'en lançant à 100 km/h sur autoroute des cars de luxe équipés de ralentisseurs électriques, de l'ABS, d'une suspension pneumatique intégrale, de toilettes, de la vidéo, d'un radiotéléphone, de distributeurs de boissons et de sièges inclinables, il est possible de séduire une partie des utilisateurs de la voiture et de persuader les gens qui n'ont pas les moyens de voyager qu'ils peuvent obtenir la première classe au prix de la deuxième.

Entre Aix et Toulon, Francelignes offre ainsi quatre aller et retour chaque jour, en garantissant, de centre à centre, une durée de trajet de 1 h 15 pour un tarif de base de 65 francs, qui peut être réduit pour les étudiants, les personnes âgées et les abonnés.

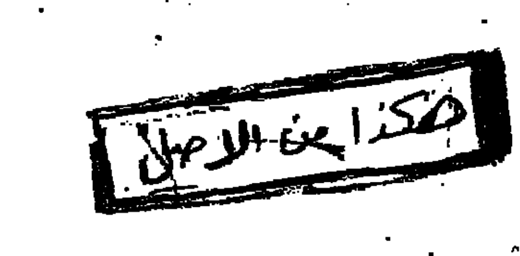
Les responsables du groupement insistent sur le fait que ces services sont coordonnés avec les autres modes de transport et qu'ils sont destinés à concurrencer l'automobile et pas la SNCF. Tactiquement, ils ont raison si l'on entend bien les propos de M. Claude Gressier, directeur des transports terrestres, à propos de leur initiative et de leurs demandes de création de lignes entre Aix et Montpellier ou entre Bordeaux et Pau.

« *Nous croyons qu'il existe une demande pour ce type de liaisons par autoroute*, explique-t-il. *La SNCF est contre cette extension. Bien sûr, Aix-Nîmes par autocar ne la dérange pas trop mais Aix-Montpellier, si. Elle hurle un peu avant d'avoir mal. M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, est décidé à lancer deux ou trois expériences pour vérifier si l'autocar peut apporter à une nouvelle clientèle, notamment aux jeunes, un service plus performant que le train et moins cher que l'automobile. Mais le ministre ne souhaite pas que le car mange la laine sur le dos de la SNCF. Notre objectif est bien une libéralisation maîtrisée.* »

Francelignes pourrait recevoir un renfort de poids s'il est rejoint par l'autocariste Cariane, filiale de la Sceta, holding appartenant à la SNCF. Celle-ci est consciente qu'à certaines heures il existe des trous dans le service ferroviaire. D'autre part, elle dit tellement fort que certaines de ses dessertes régionales sont déficitaires qu'elle pourrait être tentée de jouer, ici et là, la carte d'un autocar qui annonce officiellement qu'il veut mailler la France et aménager ses horaires en fonction des nécessités du train et de l'avion.

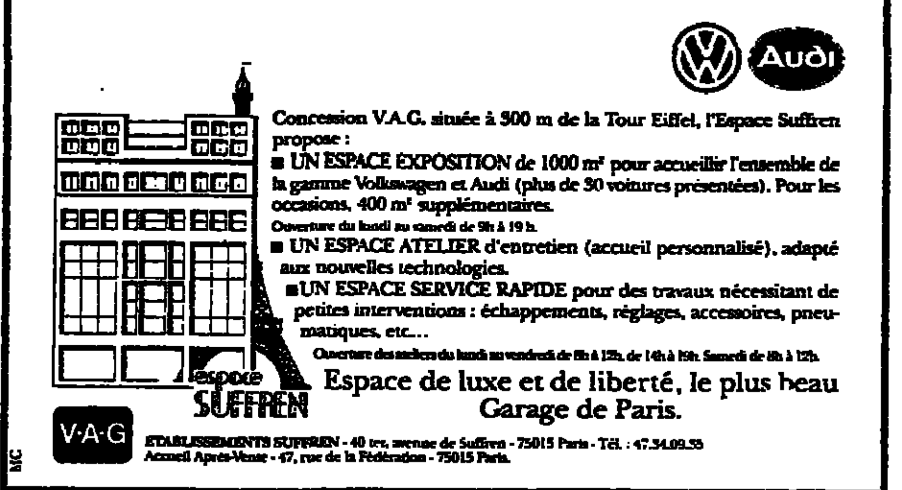
La SNCF aura-t-elle encore longtemps peur d'un autocar qui se proclame son allié et son rabatteur ?

**ALAIN FAUJAS**



# Le Monde AUTOMOBILE











## ALFA ROMEO

VEND ALFA 33
1,5 l. 1987, 39 000 km
TB ETAT GENERAL
38 000 F
39-59-86-70

## AUDI

90 QUATTRO, déc. 88, m. 89 bleu pacif., mét., int. gris, fns ABS, alarme, rad., pr. m., 19 000 km MARTINACHE 64-93-32-61, bur. 64-93-55-35, dom.

80 Diesel Turbo, janv. 89, blanc, int. noir, gl. élec., tatouage, disponible le 02-01-90, pr. m., 32 500 km, JOURDE, 48-52-84-82, 8 h 30 à 19 h 30, 48-98-35-03, dom.

80 1800 E LUXE, déc. 86, vert clair métal., int. cuir velours, radio, alarme, gl. rétro et fermet. élect., pot récent, pns à revoir. 93 000 km. 59 000 F MARCO 40-66-57-00, p. 5396 60-79-48-26, ap. 20 h

## BMW

270 000 F
735 i autom., sept. 88, mod. 89, gris métal., int. cuir noir, TO, Normalur, radio-cassette, pr. m., 29 000 km, SEVILE, 48-87-75-15, 10/19 h

325 IX 2 portes, déc. 88, modèle 89, blanc, int. gris noir, vitres teint., pré-équip. radio plip, alarme, climat., pr. m., 47 000 km LASFARGUE 75-23-13-44, bur. 75-23-31-01, ap. 20 h (prov.)

## BUICK

BUICK coupé
blanc 1959, 82 500 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins, pot et susp. 3 000 km, 40 000 km. Prix : 60 000 F EYMERIC, 56-79-12-94, bur. 56-92-08-94, dom. (province)

## CADILLAC

CADILLAC Séville 1979
bleu métal, pr. m.
85 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

## CHEVROLET

CHEVROLET Corvette 1984
Kit Greenwood, 195 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET Suburban 4X4 85
85 000 F TTC
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET 1980
bleu métal 135 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

CHEVROLET Corvette 1984.
Kit Greenwood noir
jantes alu. 195 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

## DODGE

DODGE challenge 1974
bleu métal.
70 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

DODGE W 200 4X4, 1970
39 500 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

## FIAT

FIAT UNO TURBO
Diesel, déc. 88, noir, 3 portes, pr. m., vit. teint., tatouées élect. alarme, siège arr. 1/3, 2/3, 50 000 km. excellent état, 50 000 F, DESGRANGES 47-30-14-11, ap. 18 h

## FORD

MUSTANG Coupé 67
rouge moteur, 85 000 F
ALTERNATIVE CAR AUTO
48-82-26-26

FORD FIESTA XR2
Avril 88
12 000 km. 46 000 F
Tél. journée : 48-37-97-11
Soir : 42-43-38-81

## JAGUAR

210 000 F XJ 83 GI autom. oct. 88, m. 89, gris foncé mét., int. noir, radio, sièges cuir, air condit., alarme, ap-site, pr. m., 28 600 km compt. MEUNIE GRANIER, 48-25-03-02, p. 202

## LAND ROVER

LAND ROVER 110 D
long., 3 places, mod. 87, direction assistée
nombreux accessoires
80 000 km, moteur neuf
Prix : 100 000 F, à débattre
45-66-41-01

## MERCEDES

230 E, août 88, mod. 89 beige métal. verni, freins ABS, direct. assist. radio K7. pr. m., 28 500 km
150 000 F. M. Campeaux
43-59-74-66
43-73-13-21, dom.

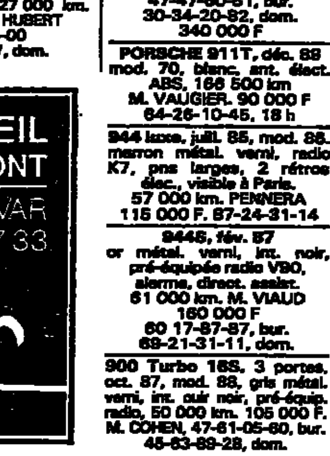
190 D Diesel, 2,5 l, janv. 89, gris mét., dir. ass., ABS, pr. m., 32 000 km compt. 132 000 F MANSAT, 40-86-26-88

190 Diesel confort déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. élect., freins ABS, direct. assist., alarme, pr. m., 21 000 km
130 000 F, GILBERT
Tél. : 21-20-43-21

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarme, rad., V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km, 58 000 F
Mme VALENTE
43-75-52-84, bur.
45-47-88-54, ap. 17 h 30

190 E, nov. 88, mod. 89, noir métal, int. noir, freins ABS, alarme pré-équipée, radio, dir. assist., gl. et fermet. élect. gl. tatouée, pr. m., 27 000 km. 130 000 F. M. HUBERT
47-30-55-00
42-27-80-17, dom.





## PEUGEOT

PEUGEOT 605 3 LSV. oct. 89, mod. 90, bleu marine verni, int. velours, becquet, jantes alu., minichaîne, pr. m. 4 000 km. M. LEGRAND (16) 33-52-27-72, bur. (16) 33-52-32-90, dom.

## PORSCHE

PORSCHE 911 Carrera 89, gris métal., int. cuir noir, climat., aileron, spoiler, pré-équip. téléphone, pr. m., 28 000 km. M. GRIMA 47-47-80-61, bur. 30-34-20-82, dom. 340 000 F

PORSCHE 911T, déc. 88 mod. 70, blanc, ant. élect. ABS, 168 500 km M. VAUGIER. 90 000 F 64-26-10-45, 18 h

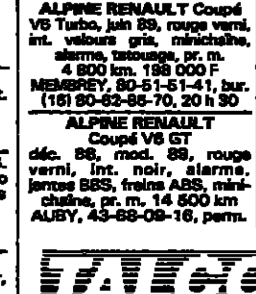
944 luxe, juill. 85, mod. 86. marron métal. verni, radio K7, pns larges, 2 rétros élec., visible à Paris. 57 000 km. PENNERA 115 000 F. 87-24-31-14

944S, fév. 87 or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km. M. VIAUD 160 000 F 60 17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

900 Turbo 16S, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio, 50 000 km. 105 000 F. M. COHEN, 47-61-05-60, bur. 45-63-89-28, dom.

924 L. oct. 87, mod. 88, vert verni, radiocassette, alarme, jantes alu., gl. élect. prs contacts, 97 000 km. TEIL 48-34-83-71, bur. 43-45-62-31, soir

PORSCHE 924 L, mod. 85 bordeaux métal. verni, int. noir, gl. teint. élec. rétro élec. alarmes, minichaîne, moteur 20 000 km, pr. m., 92 000 km. ROUGERIE 42-26-63-13, bur. 48-27-40-81, répondeur 90 000 F



## RENAULT

ALPINE RENAULT Coupé V6 Turbo, juin 89, rouge verni, int. velours gris, minichaîne, alarme, tatouage, pr. m. 4 800 km. 198 000 F MEMBREY, 80-51-51-41, bur. (16) 80-62-86-70, 20 h 30

ALPINE RENAULT
Coupé V6 GT
déc. 88, mod. 89, rouge verni, int. noir, alarme, jantes BBS, freins ABS, minichaîne, pr. m. 14 500 km AUBY, 43-68-09-16, perm.

ESPACE 2000 TSE, ttes options, 87, jaune, t. b. état. 75 000 km, 67 000 F. 40-22-20-47

## SAAB

SAAB 9000 I 16S, mars 87 blanc verni, int. gris TO élect., jantes alu., alarme fermet. élect., radio, pr. m. 98 000 km, MECARM 39-72-79-70, bur.

SAAB 900 Turbo-S, 1988 3 portes, beige métal., int. marron, radio K7, gl. teint. élect., pr. m., pns à revoir. 55 000 km. 82 000 F M. MALECOT 43-40-84-64, dom.

## VOLVO

740 GL, 80 000 F, avril 88. gris métal, verni, int. bleu, dir. assist. sièges chauffants, gl. teint. élec. radio-cassette, pr. m., 46 000 km. BLESBOIS, 46-87-25-06, bur. 69-20-87-36, 19 h

## TOYOTA

SUPRA 1989, int., cuir. 33 000 km, 185 000 F. 47-28-19-65, garantie 1 an

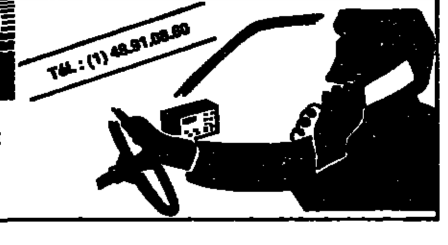
## VOLKSWAGEN

GOLF Champ 5 portes nov. 88, mod. 89, bleu métal., int. bleu, direct. assist., fermet. et gl. élec., jantes alu., pr. m. 74 500 F 19 200 km, GRACIET 10/20 h. 42-83-71-86

GOLF CABRIOLET GLI 1980, 101 000 km, blanc, kit BBS, jantes alliages, calandre 4 phares, volant pommeau bois, haut-parleur Pionneer, coupe-circuit, pré-équip. alarme cobra, embrayage neuf, BV neuve, pneus neufs, moteur refait. Prix : 62 000 F 47-08-41-10, dom., ap. 20 h 47-24-37-77, heures bureaux

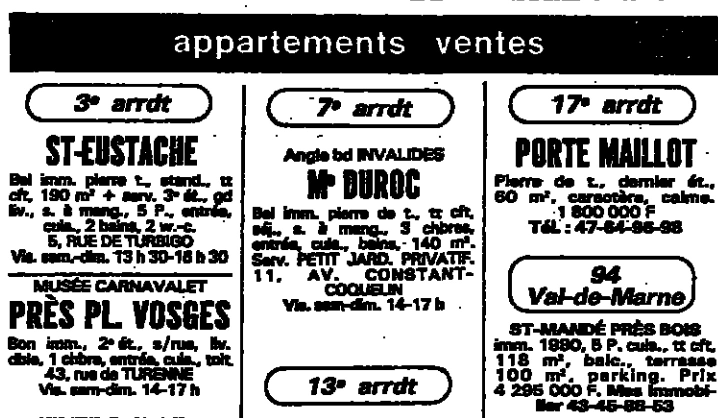
VENDS
GOLF GTI 79 (noire)
jtes alu., bon état. 97 000 km, Prix : 22 000 F
Tél. : 40-44-77-45




# Le Monde L'IMMOBILIER

## appartements ventes



### 3e arrdt

**ST-EUSTACHE**

Bel imm. pierre t., stand., tt cft, 190 m² + serv. 3e ét., gd liv., s. à mang., 5 P., entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c.
5, RUE DE TURBIGO
Vis. sam.-dim. 13 h 30-16 h 30

MUSÉE CARNAVALET
**PRÈS PL. VOSGES**

Bon imm., 2e ét., s/rue, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., toit.
43, rue de TURENNE
Vis. sam-dim. 14-17 h

### 6e arrdt

**Mº RASPAIL**

Bon imm. calme, chff. indiv., salon, sal. à mang., entrée, cuis., bains, 83 m²
276 BD RASPAIL
samedi-dim. 14-17 h

### 7e arrdt

Angle bd INVALIDES
**Mº DUROC**

Bel imm. pierre de t., tt cft, séj., s. à mang., 3 chbres, entrée, cuis., bains, 140 m². Serv. PETIT JARD. PRIVATIF.
11, AV. CONSTANT-COQUELIN
Vis. sam-dim. 14-17 h

### 13e arrdt

PARC MONTSOURIS
**Mº GLACIÈRE**

Imm. récent tt cft, calme, liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, 75 m² + balc. Parking extérieur commun
50, RUE VERGNIAUD
samedi-dim. 14 à 17 h

### 17e arrdt

**PORTE MAILLOT**

Pierre de t., dernier ét., 60 m², caractère, calme.
1 800 000 F
Tél. : 47-64-96-98

### 94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ PRÈS BOIS
imm. 1990, 5 P. cuis., tt cft, 118 m², balc., terrasse 100 m², parking. Prix 4 295 000 F. Mas Immobilier 43-45-88-53

## appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT
Tél. : (1) 48-73-35-43

## bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-60.

## maisons individuelles

PRÈS MONTFORT-L'AMAURY (78)
140 m² sur 500 m², séj. 45 m², 2 chbres avec bains. 1 320 000 F. 34-61-40-90

## fonds de commerce

### Ventes

**INTERNAT SECONDAIRE**
INSTALLÉ DANS CHATEAU ET DÉPENDANCES
Bne réputation, entièrement équipé pour 100 élèves. Possibilité murs et fonds. Région Poitiers. Ecrire : M. Renaud-Blanc-Fonteny, 10, r. Joseph-Bara, 75006 Paris

# L'AGENDA

### Collections

Part. vend TÉLÉCARTES de collection. Liste sur demande. M. GUESLAFF, 14, rue Gassendi, 75014 Paris

### Cours

COURS DE DESSIN-PEINTURE
Professeur diplômé, méthode personnalisée, séances individuelles, horaires souples. Atelier face Centre Pompidou.
Tél. : 48-87-35-29

### Vacances Tourisme Loisirs

**JURA**
Part. loue gd studio (6 pers.) tt cft sur pistes de fond, zone nordique + 200 km balisé. Proche ski alpin station Métabief. 3 h par T.G.V. gare de Vallorbe (Suisse) à 6 km. Prix et rens. : (16) 81-49-00-72

LES MENUIRES
loue studio sud, 4 pers.
Tél. : (16) 79-00-75-07 H.B.

# ASSOCIATIONS

## Appels

Mardi 6 février : Rose Croix d'Or « LE TEMPLE DE FEU DE LA ROSE CROIX » Aquarius 54, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie Paris 4e, 20 h 30
Entrée libre et gratuite

Association contre la mutilation des enfants distribue cassette vidéo sur circoncision PAL-SECAM (v.o. anglais). (1) 48-25-79-56.

## Sessions et Stages

COURS D'ARABE
La journée et le soir
cours intensifs et extensifs
AFAC - Tél. : 42-82-92-62

**JAPONAIS INTENSIF**
19 mars au 13 avril, soir
Contactez Matzumoto
43-35-24-59/42-60-35-20.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

# AGENDA IMMOBILIER












# MARCHÉS FINANCIERS

## La COB enquête sur un service proposé sur minitel

La Commission des opérations de Bourse (COB) enquête sur *« le quatrième marché »*, un service minitel proposé par le CIIB (Conseil dans l'ingénierie pour l'introduction en Bourse des PME) afin de vérifier s'il n'y a pas appel public à l'épargne et démarchage illicites. La COB élargit ainsi le champ des enquêtes qu'elle mène sur l'activité de cette société, fondée par M. Jean Salwa en 1986 et spécialisée dans l'étude et la recherche de fonds propres de PME.

Depuis le début de l'année, le CIIB a lancé un micromarché d'actions par le biais du minitel. Ce service s'adresse *« aux sociétés anonymes par actions et non cotées sur un marché boursier »*. Il permet à des actionnaires d'échanger leurs titres en utilisant les principes de la cotation en Bourse, mais avec un code d'accès confidentiel réservé au voisinage de l'entreprise. Il s'agit, selon ce principe, de *« faciliter le rapprochement d'investisseurs, disposés à encourager des entreprises dynamiques en stade de développement ou de redressement, non cotable sur un marché boursier, mais à la recherche de capitaux de voisinage pour mieux asseoir leur avenir »*. Deux sociétés utiliseraient actuellement ce marché et neuf figureraient dans la banque de données du serveur.

Pour M. Salwa, il n'y a en aucun cas *« appel public à l'épargne »*, et ce quatrième marché est un peu une étape avant l'accession au hors-cote. Jusque-là, le CIIB s'était spécialisé dans les introductions sur le hors-cote. Une cinquantaine de firmes ont ainsi accédé au marché boursier. Mais, certains accidents et dépôts de bilan de sociétés cotées par son intermédiaire ont attiré depuis plusieurs mois l'attention de la COB sur les activités de cette firme de quatorze salariés qui réalise quatre millions de francs de chiffre d'affaires.

## Le Crédit agricole signe un accord avec cinq banques coopératives européennes

Le Crédit agricole vient de signer un accord de partenariat avec cinq grandes banques coopératives européennes : la DG Bank (RFA), Rabo Bank (Pays-Bas), Cera Spaarbank (Belgique), RZB (Autriche) et Okobank (Finlande). Avec le Crédit agricole, ces banques disposent d'un réseau de 37000 guichets et sont membres du groupement Unico Banking Group.

Dans un premier temps, trois services de base seront à la disposition de clients dès le 1er juin prochain :

● l'ouverture d'un compte *« à distance »* pour les clients qui s'installent à l'étranger pour y travailler ou y passer régulièrement leurs vacances ;

● le financement des acquisitions immobilières par des procédures faisant intervenir au niveau du financement de la prise de garantie la banque d'origine et la banque du pays d'accueil ;

● un service d'assistance financière pour les touristes en cas de perte ou de vol des papiers d'identité et des moyens de paiement.

Cet accord est le premier de cette ampleur conclu entre des banques européennes particulièrement axées sur le marché des particuliers. Pour le Crédit agricole, il s'agit d'une nouvelle étape dans la réalisation de sa stratégie européenne rendue publique le 5 octobre dernier dans son *« projet de groupe »*.

Cette stratégie s'appuie en Europe du Nord sur des alliances, des accords de participation avec des réseaux existants et un partenariat privilégié avec les banques coopératives de ces pays, ce qui vient d'être fait. En Europe du Sud, mais aussi au Royaume-Uni, seront recherchées de préférence des prises de participation dans des banques de particuliers, comme celle qui a été faite à hauteur de 10 % par le Crédit agricole dans le capital de Ambroveneto, première banque privée italienne.

F. R.


**Le Monde**

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :* 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

*ADMINISTRATION :* 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.




## NEW-YORK, 1er février ↓

### Glissement

La reprise n'aura été qu'un déjeuner de soleil. Derechef, la Bourse américaine a fait grise mine mercredi. Sur des ventes bénéficiaires, elle a dû faire un pas en arrière. L'indice Dow Jones, qui, un instant, avait reculé de près de 9 points, s'est finalement établi à 2 586,26, en baisse de 4,28 points. Pour l'instant, les Blue Chips ont le plus souffert. Le bilan général en témoigne. Sur 1 960 valeurs traitées, 879 ont encore monté, 641 ont baissé et 440 n'ont pas varié.

Le pessimisme commencerait-il à revenir au Big Board ? Les dernières statistiques (dépenses à la construction, achats des entreprises) confirment le ralentissement de la croissance. Les investisseurs attendent, ce vendredi, la publication des derniers chiffres sur l'emploi pour janvier. Les prévisions tablent sur un taux de chômage de 5,4 % (contre 5,3 %) pour décembre, et sur 186 000 postes créés (contre 142 000). Surtout beaucoup guettent la prochaine adjudication des bons du Trésor. Oui ou non, les Japonais seront-ils là ? L'activité a diminué. Elle a seulement porté sur l'échange de 154,58 millions de titres, contre 189,66 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 31 janv. | Cours du 1er fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 61 3/8 | 61 3/8 |
| A.T.T. | 39 | 38 3/8 |
| Boeing | 59 1/4 | 61 1/4 |
| Chase Manhattan Bank | 30 3/4 | 30 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 38 | 37 1/2 |
| Eastman Kodak | 38 | 38 1/8 |
| Exxon | 47 | 47 |
| Ford | 43 1/8 | 42 3/4 |
| General Electric | 62 1/4 | 61 3/4 |
| General Motors | 41 5/8 | 41 7/8 |
| Goodyear | 36 | 35 1/4 |
| I.B.M. | 98 1/2 | 97 7/8 |
| I.T.T. | 54 | 53 5/8 |
| Mobil Oil | 59 1/8 | 58 3/8 |
| Pfizer | 69 | 69 |
| Schlumberger | 47 1/4 | 48 7/8 |
| Texaco | 58 1/4 | 58 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 121 1/2 | 130 1/4 |
| Union Carbide | 22 1/4 | 22 1/2 |
| U.S.X. | 33 1/2 | 34 |
| Westinghouse | 72 1/4 | 71 3/4 |
| Xerox Corp. | 55 1/2 | 56 |

## PARIS, 1er février ↑

### Reprise

Après deux journées de repli, une reprise s'est produite jeudi à la Bourse de Paris. D'abord très marquée (+ 1,01 % à l'ouverture), elle s'est ralentie par la suite. A 13 heures, l'indice CAC-40 n'enregistrait plus qu'une avance de 0,7 %. Dans l'après-midi, il s'inscrivait à 0,78 % au-dessus de son niveau précédent, avant de clôturer sur un gain de 0,67 %. La bien meilleure mine de Wall Street a rassuré les investisseurs, qui ont recommencé à prendre des positions.

Au-delà, ce sont les raisons de l'amélioration new-yorkaise qui ont séduit. A commencer par la proposition du président Bush dans son message sur l'état de l'Union de réduire les troupes stationnées en Europe qui a retenu l'attention. La nouvelle est d'importance, car, au moins au niveau budgétaire, l'économie réalisée serait sensible, permettant de réduire d'autant le déficit chronique.

D'autre part, l'annonce d'une hausse de 0,8 % de l'indice composite américain pour décembre, supérieure aux prévisions (+ 0,5 %), semble témoigner que le ralentissement de la croissance économique outre-Atlantique est moins prononcé qu'on ne l'avait cru.

Et puis, pour la première fois depuis un mois, une détente a été enregistrée là-bas sur le front des taux d'intérêt.

Autant de points observés avec beaucoup d'attention de ce côté de l'Atlantique.

Reste que Paris ne se berce quand même pas trop d'illusions. L'heure de vérité devrait sonner lors de la prochaine adjudication des bons du Trésor américain.

Les Japonais déserteront-ils la place comme on l'avait craint ou, au contraire, continueront-ils à participer au renflouement du budget des Etats-Unis ? Nul n'est en mesure de répondre. Dans cette attente, la prudence reste de mise, comme elle l'a été dans la matinée à Tokyo.

## LONDRES, 1er février ↑

### Poursuite de la progression

Malgré une réduction des gains de milieu de séance, à la suite de l'ouverture faible de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en hausse, jeudi, au Stock Exchange. L'indice Footsie a gagné 8,5 points, à 2 345,8. Le marché a été tout de même moins actif que la veille, avec 470,5 millions de titres échangés, contre 571,9 millions mercredi. De nombreux secteurs se sont améliorés, notamment les assurances, les pétrolières, les titres de la construction et les bancaires, particulièrement soutenues avant la publication de leurs résultats le mois prochain. La Banque Barclays a, d'autre part, bénéficié de la nomination à son conseil d'administration de M. Nigel Lawson, ancien chancelier de l'Echiquier. Le constructeur British Aerospace a bondi à la suite d'une commande de 100 millions de livres. En revanche, la compagnie pharmaceutique Wellcome a cédé du terrain en raison d'inquiétudes relatives à la mise au point d'un traitement rival à son produit vedette, le Retrovir, utilisé dans la lutte contre le sida. Les fonds d'Etat ont terminé en progrès de près 0,5 point par endroits, encouragés par la fermeté du sterling. Les mines d'or ont clôturé inchangées par rapport à mercredi.

## TOKYO, 2 février ↑

### Forte reprise

Une très forte reprise s'est produite, vendredi, à Tokyo. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant toute la journée. A la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une avance de 443,73 points (+ 1,19 %), à 37 650,15.

Selon les professionnels, d'importants achats liés aux indices ont été enregistrés. Manifestement, les investisseurs paraissent avoir oublié leurs craintes sur les taux, sur la faiblesse du yen et sur les prochaines élections.

Chez SBCI Securities, M. George Nimmo s'est dit assez surpris par le suivi acheteur. La demande a principalement porté sur les valeurs à forte capitalisation.

L'activité a été modérée. Les échanges ont porté sur 550 millions de titres, contre 500 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 1er fév. | Cours du 2 fév. |
|---|---|---|
| Akai | 983 | 951 |
| Bridgestone | 1 620 | 1 680 |
| Canon | 1 830 | 1 820 |
| Fuji Bank | 3 500 | 3 500 |
| Honda Motors | 1 820 | 1 810 |
| Matsushita Electric | 2 290 | 2 270 |
| Mitsubishi Heavy | 1 080 | 1 130 |
| Sony Corp. | 8 200 | 8 200 |
| Toyota Motors | 2 490 | 2 490 |

## FAITS ET RÉSULTATS

□ **Départ prochain du président du New York Stock Exchange.** – Le président du New York Stock Exchange (NYSE), M. John Phelan, a annoncé, jeudi 1er février, qu'il quitterait ses fonctions à la fin de cette année. M. Phelan, âgé de cinquante-huit ans, qui dirige la Bourse new-yorkaise depuis 1984, a expliqué sa décision par sa volonté de se consacrer à d'autres activités professionnelles sans donner d'autres précisions. *« J'aurai presque soixante ans quand je quitterai la Bourse (...). je pense depuis quelque temps à partir dans une nouvelle direction. »*

□ **M. Nigel Lawson entre au conseil d'administration de Barclays.** – L'ancien chancelier de l'Echiquier britannique, Nigel Lawson, démissionnaire le 26 octobre dernier, a été nommé membre du conseil d'administration et conseiller de la Barclays Bank, a annoncé, jeudi 1er février, la première banque britannique. M. Lawson, dont c'est le premier emploi depuis son départ du gouvernement, consacrera environ deux jours par semaine à conseiller la banque, et plus particulièrement la maison de courtage Barclays de Zoete Wedd (BZW). Son salaire n'a pas été révélé, mais il s'élèverait à au moins 100 000 livres (près de 1 million de francs) par an, selon les spéculations des milieux financiers. Actuellement, l'administrateur le mieux payé de Barclays touche 320 000 livres par an. – *(AFP.)*

□ **Sumitomo entre dans le capital d'Hermès.** – Le célèbre sellier a confirmé, le jeudi 1er février, que le groupe nippon Sumitomo avait acquis 1,2 % de son capital. Cette prise de participation, qui a été approuvée par la famille Hermès, correspond à un reclassement des titres anciennement détenus par le groupe Elf, puis par le Crédit lyonnais. En 1989, ces parts, qui représentent 9,70 % du capital, avaient été rachetées par les trois banques traditionnelles d'Hermès (BNP, BFCE et banque Hottinguer), qui viennent de les céder à *« un certain nombre de sociétés ou de personnes privées, françaises ou étrangères »*. D'après l'agence de presse japonaise Jiji, Sumitomo aurait déboursé 2,5 milliards de yens (100 millions de francs) pour cette prise de participation.

□ **Offre de retrait sur la Compagnie financière de Paris.** – La Compagnie du Midi lance une offre publique de retrait sur les titres de la Compagnie financière de Paris qu'elle ne détient pas, a annoncé, jeudi 1er février, la Société des Bourses françaises (SBF). La Compagnie du Midi, qui possède déjà 98,53 % de la Compagnie financière de Paris, va demander la radiation de la cote des actions de la Compagnie financière de Paris. Elle propose quatre actions de la Financière de Paris pour une action Compagnie du Midi. La cotation des titres de la Financière de Paris sur le second marché, suspendue depuis le 22 janvier, sera reprise le 5 février.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Arnault & Associés | .... | 450 | Le gd livre du mois | .... | 429 50 d |
| Asystel | .... | 120 60 | Loca Investissement | .... | 282 |
| B.A.C. | .... | 215 | Locamic | .... | 154 50 |
| B. Demachy & Assoc. | .... | 577 | Matra Communication | .... | 205 |
| Banque Tarneaud | 190 | 190 | Metallurg. Minière | .... | .... |
| B.I.C.M. | .... | 875 | Molex | 202 | 202 |
| Boiron | .... | 490 | Navale-Delmas | .... | 1250 |
| Boisset (Lyon) | .... | 249 60 | Olivetti-Logabax | 240 | .... |
| Câbles de Lyon | .... | 2480 | Om. Gest.Fin. | .... | 545 |
| Calberson | .... | 780 | Finacor | .... | 500 |
| Cardif | .... | 750 | Presbourg (C In & Fin) | .... | 94 |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | .... | 1071 | Présence Assurance | .... | 588 |
| C.D.M.E. | .... | 1830 | Publicat. Filipacchi | .... | 611 |
| C. Equip. Elect. | .... | .... | Razel | .... | 888 |
| C.E.G.E.P. | .... | 285 | Rémy & Associés | .... | 385 10 |
| Ciments d'Origny | .... | 700 | Rhône-Alpes Ecu (Ly.) | .... | 330 |
| C.N.I.M. | .... | 751 | St-Honoré Matignon | .... | 240 |
| Codetour | .... | 273 | S.C.G.P.M. | .... | 722 |
| Conforama | .... | 1150 | Segin | .... | 336 |
| Creeks | .... | 400 | Sélection Inv. (Lyon) | .... | 114 |
| Dafsa | .... | 170 | S.E.P. | .... | 425 |
| Dauphin | .... | 562 | Seribo | .... | 534 |
| Devanlay | .... | 1060 | S.M.T.Goupil | .... | 337 |
| Deville | .... | 482 | Sodinforg | .... | 133 50 o |
| Delisco | .... | 210 | Supra | .... | 247 50 |
| Editions Belfond | .... | 166 | Thermador Hold. (Lyon) | .... | 287 |
| Elysées Investissem. | .... | 15 60 | TF 1 | .... | 270 10 |
| Finacor | .... | 220 | Unilog | .... | .... |
| Gerancr | .... | 800 | Union Financ. de Fr. | .... | 493 |
| Gr. Foncier Fr. (G.F.F.) | .... | 380 | Vial et Cie | .... | 185 |
| Gravograph | .... | 230 60 | Yves Saint-Laurent | .... | 1090 |
| Guintoli | .... | .... | | | |
| I.C.C. | .... | 285 | | | |
| Idia | .... | 310 10 | | | |
| Idianova | .... | 147 | | | |
| IN2 | .... | 305 | | | |
| Int. Metal Service | .... | 1080 | | | |



## Marché des options négociables le 1er février 1990

Nombre de contrats : 21 618.

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Accor | 880 | 21 | 45 | – | 42 |
| Bouygues | 600 | 18 | 40 | 25 | – |
| CGE | 560 | 16,50 | 33 | 27 | – |
| Elf-Aquitaine | 520 | 53 | 75 | 7,10 | 12 |
| Eurotunnel SA-PLC | 60 | 6,80 | 11 | 4,50 | – |
| Havas | 1 280 | 245 | – | – | – |
| Lafarge-Coppée | 350 | 13,50 | – | 14,50 | – |
| Michelin | 160 | – | 15 | – | 9 |
| Midi | 1 300 | – | – | 41 | – |
| Paribas | 680 | 47 | – | 17 | – |
| Pernod-Ricard | 1 300 | – | – | 15,50 | – |
| Peugeot SA | 720 | 55 | 86 | 15 | 27 |
| Rhône-Poulenc CI | – | – | – | – | – |
| Saint-Gobain | 560 | 34,50 | – | 14 | – |
| Source Perrier | 1 600 | – | – | 19,50 | 39 |
| Société générale | 520 | 35 | – | 13,50 | 19 |
| Suez Financière | 440 | 26 | 44 | 8,50 | 20 |
| Thomson-CSF | 160 | 1,50 | 4,50 | 32 | 31,90 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er février 1990

Nombre de contrats : 71 126.

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 90 | ÉCHÉANCES Juin 90 | ÉCHÉANCES Septembre 90 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 101,74 | 102,18 | 102,50 |
| Précédent | 101,76 | 102,24 | 102,44 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Mars 90 | OPTIONS D'ACHAT Juin 90 | OPTIONS DE VENTE Mars 90 | OPTIONS DE VENTE Juin 90 |
|---|---|---|---|---|
| 102 | 0,47 | 1,36 | 0,68 | 1,15 |

## INDICES

### CHANGES

**Dollar : 5,69 F ↓**

*Le* dollar s'inscrivait en légère baisse le vendredi 2 février, dans un marché très calme, où les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, des statistiques américaines du chômage en janvier. Le franc s'est légèrement redressé face au deutschemark, à la suite de l'annonce d'une amélioration de la balance commerciale de la France en décembre. Vendredi, la devise américaine s'échangeait à 5,69 F et la monnaie allemande à 3,3950 F.

| FRANCFORT | 1er fév. | 2 fév. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) .. | 1,680 | 1,670 |
| **TOKYO** | **1er fév.** | **2 fév.** |
| Dollar (en yens) .. | 144,55 | 144,95 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

Paris (2 fév.) ...... 10 7/16-10 9/16 %

New-York (1er fév.) ... 8 3/16-8 1/4 %

### BOURSES

**PARIS** (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

| | 31 janv. | 1er fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 94,4 | |
| Valeurs étrangères . | 101,1 | |
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 519,2 | 520,83 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 . | 1 882,88 | 1 895,53 |

**NEW-YORK** (*Indice Dow Jones*)

Industrielles ..... 2 590,54 2 586,26

**LONDRES** (*Indice « Financial Times »*)

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles ..... | 1 864 | 1 866 |
| Mines d'or ..... | 358 | 349,3 |
| Fonds d'Etat ... | 81,55 | 81,66 |

**TOKYO**

| | 1er fév. | 2 fév. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones ... | 37 206,42 | 37 650,15 |
| Indice général .. | 2 744,38 | 2 762,40 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

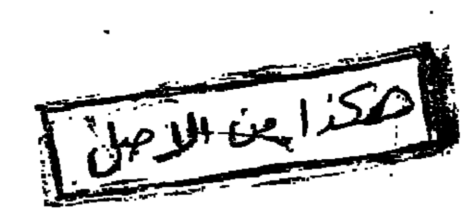
| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U. ... | 5,6950 | 5,7000 | + 97 | + 110 | + 210 | + 235 | + 700 | + 770 |
| $ can. ... | 4,7970 | 4,8053 | – 92 | – 65 | – 173 | – 133 | – 325 | – 234 |
| Yen (100) . | 3,9206 | 3,9253 | + 110 | + 133 | + 223 | + 254 | + 702 | + 770 |
| DM ...... | 3,3945 | 3,3989 | + 58 | + 78 | + 125 | + 152 | + 393 | + 457 |
| Florin .... | 3,0100 | 3,0143 | + 39 | + 58 | + 84 | + 105 | + 296 | + 346 |
| FB (100) .. | 16,2390 | 16,2625 | – 24 | + 82 | + 3 | + 160 | + 188 | + 567 |
| FS ....... | 3,8119 | 3,8178 | + 14 | + 35 | + 49 | + 93 | + 220 | + 294 |
| L (1 000) .. | 4,5688 | 4,5765 | – 109 | – 79 | – 191 | – 145 | – 458 | – 377 |
| £ ....... | 9,5762 | 9,5783 | – 339 | – 289 | – 677 | – 601 | – 1823 | – 1653 |

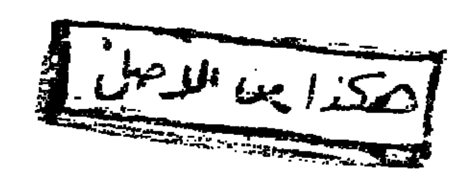
## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U. ... | 8 | 8 1/4 | 8 1/8 | 8 1/4 | 8 3/16 | 8 5/16 | 8 1/4 | 8 3/8 |
| DM ...... | 7 3/4 | 8 | 7 7/8 | 8 | 8 | 8 1/8 | 8 3/8 | 8 1/2 |
| Florin .... | 8 3/8 | 8 5/8 | 8 9/16 | 8 11/16 | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 3/4 | 8 7/8 |
| F.B. (100) . | 10 1/4 | 10 5/8 | 10 5/16 | 10 5/8 | 10 5/16 | 10 5/8 | 10 7/16 | 10 3/4 |
| F.S. ...... | 9 3/16 | 9 7/16 | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 1/2 | 9 5/8 |
| L (1 000) . | 15 1/4 | 16 1/4 | 12 3/4 | 13 1/8 | 12 3/4 | 13 1/8 | 12 5/8 | 13 |
| £ ....... | 14 3/4 | 15 | 15 | 15 1/8 | 15 1/16 | 15 1/8 | 15 | 15 1/8 |
| F franç. . | 10 7/16 | 10 11/16 | 10 9/16 | 10 11/16 | 10 11/16 | 10 13/16 | 11 | 11 1/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 1er FEVRIER

Cours relevés à 17 h 38

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 3835 | C.N.E. 3% ★ | 3822 | 3834 | 3810 | – 0 31 |
| 1058 | B.N.P. T.P. | 1052 | 1051 | 1055 | + 0 29 |
| 1220 | C.C.F. T.P. | 1229 | 1228 | 1229 | .... |
| 1065 | Créd. Lyon. T.P. | 1053 | 1047 | 1047 | – 0 57 |
| 1795 | Renault T.P. | 1759 | 1755 | 1759 | .... |
| 2080 | Rhône-Poul. TP | 2085 | 2050 | 2085 | .... |
| 1270 | St-Gobain T.P. | 1250 | 1242 | 1240 | – 0 80 |
| 1289 | Thomson T.P. | 1290 | 1259 | 1269 | – 1 63 |
| 860 | Accor | 863 | 865 | 867 | + 0 46 |
| 640 | Air Liquide | 648 | 649 | 648 | .... |
| 2350 | Als. Superm. | 2349 | 2350 | 2350 | + 0 04 |
| 575 | A.L.S.P.I. ★ | 562 | 568 | 563 | + 0 18 |
| 2770 | Arjom. Prioux ★ | 2702 | 2740 | 2740 | + 1 41 |
| 615 | Arnoult-Ray ★ | 615 | 615 | 615 | .... |
| 980 | Aux. Entrepr. ★ | 989 | 1007 | 1002 | + 1 31 |
| 620 | Av. Dassault ★ | 602 | 602 | 615 | + 2 16 |
| .... | Axa Midi Assur. | 288 | 297 70 | 308 50 | + 7 12 |
| 380 | BAFIP ★ | 380 | 392 | 389 80 | + 2 58 |
| 340 | Bail-Equipem. ★ | 339 | 341 | 342 | + 0 88 |
| 970 | Bail Investiss ★ | 985 | 980 | 985 | .... |
| 395 | B.N.P. C.I. ★ | 365 50 | 373 90 | 373 10 | + 2 08 |
| 906 | Bolloré Tech. | 899 | 901 | 906 | + 0 78 |
| 600 | Cie Bancaire ★ | 578 | 580 | 578 | .... |
| 790 | Bazar H.-V. ★ | 758 | 778 | 778 | + 2 65 |
| 745 | Béghin-Say ★ | 756 | 757 | 765 | + 1 19 |
| 1450 | Berger (Mie) | 1380 | 1365 | 1355 | – 1 81 |
| 735 | Bic ★ | 746 | 745 | 749 | + 0 40 |
| 950 | B.I.P. ★ | 945 | 985 | 974 | + 3 07 |
| 580 | B.I.S. ★ | 573 | 577 | 578 | + 0 87 |
| 3110 | Bongrain S.A. ★ | 2943 | 2980 | 3010 | + 2 28 |
| 1080 | Bon-Marché ★ | 1055 | 1064 | 1070 | + 1 42 |
| 600 | Bouygues ★ | 579 | 592 | 585 c | + 1 92 |
| 162 | B.P. France ★ | 188 60 | 191 | 197 90 | + 4 93 |
| 730 | B.S.N. ★ | 700 | 715 | 710 | + 1 43 |
| 835 | Canal Plus ★ | 824 | 824 | 828 | + 0 49 |
| 480 | Cap Gem. S. ★ | 458 | 470 | 464 | + 1 31 |
| 3420 | Carrefour ★ | 3295 | 3330 | 3315 | + 0 61 |
| 200 | Casino ★ | 184 60 | 189 | 185 | + 0 30 |
| 132 | Casino A.D.P. ★ | 118 20 | 121 20 | 121 70 | + 2 96 |
| 1010 | Castorama D.I. | 1045 | 1046 | 1045 | .... |
| 150 | C.C.M.C. | 150 | 150 | 150 | .... |
| 725 | C.E.G.I.D. | 690 | 697 | 690 | .... |
| 235 | Centrest | 254 | 254 | 254 | .... |
| 565 | C.E.P. Comm. | 553 | 549 | 549 | – 0 72 |
| 430 | Cerus CER | 416 50 | 417 50 | 416 | – 0 12 |
| 570 | Cetelem ★ | 528 | 533 | 535 | + 1 33 |
| 695 | C.F.A.O. ★ | 700 | 700 | 700 | .... |
| 515 | C.G.E. | 539 | 544 | 545 | + 1 11 |
| 1670 | C.G.I. Informat. | 1640 | 1680 | 1620 | – 1 22 |
| 1380 | C.G.I.P. ★ | 1430 | 1430 | 1420 | – 0 70 |
| 630 | C.G.P. | 620 | 619 | 625 | + 0 81 |
| 1320 | Chargeurs S.A. ★ | 1339 | 1345 | 1301 | – 2 84 |
| 815 | Cica | 825 | 830 | 830 | + 0 61 |
| 1470 | Ciments franç. ★ | 1434 | 1440 | 1432 | – 0 14 |
| 740 | Club Méditerr. ★ | 704 | 709 | 705 | + 0 14 |
| 200 | C.M.B. Packag. | 203 80 | 206 90 | 206 | + 1 08 |
| 168 | Codetel ★ | 164 30 | 166 | 168 | + 2 25 |
| 410 | Coflexip ★ | 417 | 415 | 416 90 | – 0 02 |
| 500 | CPR (Par.-R.) ★ | 478 20 | 484 | 488 80 | + 2 22 |
| 870 | Colas ★ | 785 | 799 | 781 | – 0 51 |
| 240 | Cpt. Entrepr. ★ | 234 | 240 | 257 | + 9 83 |
| 1150 | Compt. Mod. ★ | 1065 | 1060 | 1090 | + 2 35 |
| 390 | Concept S.A. | 392 | 395 | 400 | + 2 04 |
| 1270 | Créd. Foncier ★ | 1255 | 1259 | 1262 | + 0 56 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 635 | C. F. Internat. ★ | 524 | 525 | 527 | + 0 57 |
| 210 | C.C.F. ★ | 221 50 | 223 | 221 | – 0 23 |
| 650 | Cr. Lyon. (CI) ★ | 632 | 636 | 640 | + 1 27 |
| 1320 | Crédit Nat. ★ | 1330 | 1335 | 1339 | + 0 68 |
| 345 | C.S.E.E. ★ | 329 | 330 | 324 50 | – 1 37 |
| 4050 | Damart S.A. ★ | 3970 | 4000 | 4030 | + 1 51 |
| 2070 | De Dietrich ★ | 1974 | 1980 | 1981 | + 0 35 |
| 220 | Dév. R.d.C. (Li) | 210 | 215 | 210 | .... |
| 335 | Dév. R. Sud-Est | 322 | 322 | 329 | + 2 17 |
| 620 | D.M.C. | 622 | 625 | 623 | + 0 16 |
| 340 | Drouot Assur ★ | 362 | 365 | 360 | – 0 55 |
| 5190 | Docks France ★ | 4900 | 4920 | 4770 | – 2 65 |
| 830 | Dumez ★ | 815 | 836 | 839 | + 2 94 |
| 2130 | Eaux (Gén.) ★ | 2057 | 2070 | 2071 | + 0 68 |
| 460 | Ecco ★ | 489 90 | 480 | 474 | – 3 25 |
| 975 | Electrofinanc. ★ | 951 | 951 | 946 | – 0 53 |
| 460 | El. S. Dassault ★ | 430 90 | 427 | 428 | – 0 67 |
| 530 | Elf-Aquitaine | 547 | 555 | 565 | + 3 29 |
| 415 | – (certific.) ★ | 409 30 | 416 | 416 60 | + 1 78 |
| 1370 | Epeda B.-F. | 1300 | 1300 | 1300 | .... |
| 2730 | Essilor ★ | 2765 | 2800 | 2840 | + 2 71 |
| 1330 | Essil. Int.(DP) ★ | 1290 | 1295 | 1300 | + 0 78 |
| 685 | Esso S.A.F. ★ | 687 | 687 | 679 | – 1 16 |
| 2420 | Eurafrance ★ | 2250 | 2315 | 2350 | + 4 44 |
| 1850 | Eurocom ★ | 1855 | 1851 | 1855 | .... |
| 91 | Eurodisneyland | 90 25 | 91 | 91 | + 0 83 |
| 4700 | Euromarché ★ | 4650 | 4700 | 4700 | + 1 08 |
| 1160 | Europe nº 1 ★ | 1212 | 1210 | 1190 | – 1 82 |
| 60 | Eurotunnel ★ | 60 85 | 61 60 | 61 10 | + 0 25 |
| 1990 | Exor ★ | 1927 | 1930 | 1920 | – 0 36 |
| 1860 | Facom ★ | 1830 | 1830 | 1840 | + 0 55 |
| 1110 | Fichet-Bauche ★ | 1179 | 1177 | 1180 | + 0 08 |
| 205 | Finextel ★ | 208 | 207 | 208 | .... |
| 440 | Fives-Lille ★ | 448 50 | 445 | 447 90 | – 0 13 |
| 2440 | Fromager. Bel ★ | 2415 | 2440 | 2419 | + 0 17 |
| 1820 | Gal. Lafayette ★ | 1815 | 1828 | 1825 | + 0 55 |
| 545 | Gascogne ★ | 517 | 517 | 517 | .... |
| 1650 | Gaz et Eaux ★ | 1601 | 1620 | 1622 | + 1 31 |
| 1090 | Géophysique ★ | 1125 | 1168 | 1180 | + 4 89 |
| 675 | Gerland ★ | 630 | 625 | 633 | + 0 48 |
| 720 | Groupe Cité ★ | 695 | 690 | 700 | + 0 72 |
| 1610 | Gr. Victoire | 1515 | 1544 | 1555 | + 2 64 |
| 1130 | – (certif.) | 1090 | 1021 | 1021 | – 6 33 |
| 1320 | GTM-Entrep. ★ | 1290 | 1320 | 1329 | + 3 02 |
| 1150 | Guyenne-Gas. ★ | 1190 | 1158 | 1182 | – 0 67 |
| 380 | Hachette ★ | 389 | 393 | 395 | + 1 54 |
| 1390 | Havas ★ | 1429 | 1437 | 1432 | + 0 21 |
| 615 | Hénin (La) ★ | 601 | 606 | 589 | – 2 |
| 1170 | Hutchinson ★ | 1289 | 1290 | 1274 | – 1 16 |
| 290 | Imétal ★ | 290 | 290 | 291 | + 0 34 |
| .... | Immobil. Phénix | 74 | 74 10 | 73 20 | – 1 08 |
| 150 | Ingénico ★ | 150 10 | 150 20 | 151 50 | + 0 93 |
| 5690 | Inst. Mérieux ★ | 5500 | 5730 | 5750 | + 4 55 |
| 515 | Interbail ★ | 519 | 516 | 520 | + 0 19 |
| 1750 | Intertechnique ★ | 1650 | 1660 | 1680 | + 1 82 |
| 1170 | J. Lefebvre ★ | 1044 | 1045 | 1030 | – 1 34 |
| 1280 | Labinal ★ | 1250 | 1274 | 1258 | + 0 64 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2420 | Lab. Bellon ★ | 2510 | 2510 | 2545 | + 1 39 |
| 370 | Lafarge-Coppée | 342 10 | 345 20 | 343 | + 0 26 |
| 1360 | Labon ★ | 1360 | 1360 | 1350 | .... |
| 3470 | Legrand ★ | 3400 | 3349 | 3350 | – 1 47 |
| 1910 | Legrand (DP) ★ | 1910 | 1895 | 1890 | – 1 05 |
| .... | Leroy-Somer ★ | 2067 | 2049 | 2021 | – 2 23 |
| 790 | Locabail Im. ★ | 780 | 772 | 772 | – 1 03 |
| 510 | Locafrance ★ | 485 | 500 | 489 | + 0 81 |
| 835 | Locindus ★ | 850 | 858 | 857 | + 0 82 |
| 435 | Luchaire ★ | 451 | 452 | 455 | + 0 89 |
| 4960 | L.V.M.H. ★ | 4796 | 4850 | 4855 | + 1 23 |
| 535 | Lyonn. Eaux ★ | 546 | 542 | 540 | – 1 10 |
| 320 | Majorette (Ly) ★ | 323 | 320 | 324 80 | + 0 56 |
| 450 | Mar. Wendel ★ | 440 | 439 | 439 | – 0 23 |
| 390 | Matra ★ | 387 | 367 | 385 10 | – 0 52 |
| 4820 | Merlin-Gerin ★ | 4905 | 4950 | 4950 | + 0 92 |
| 220 | Metaleurop ★ | 190 90 | 197 | 195 | + 2 15 |
| 240 | Métrologie Int. ★ | 241 | 242 | 242 | + 0 41 |
| 169 | Michelin | 157 | 159 | 157 | .... |
| 1350 | Midi (Cie) | 1328 | 1339 | 1328 | .... |
| 175 | Midl. Bk SA ★ | 173 | 173 | 173 | .... |
| 480 | Min Salsig (Ma) | 504 | 490 | 490 | – 2 78 |
| 190 | M.M.B.M. ★ | 182 | 188 | 188 | + 3 30 |
| 130 | Moulinex ★ | 133 40 | 132 50 | 135 | + 1 20 |
| 1870 | Navig. Mixte ★ | 1906 | 1920 | 1920 | + 0 73 |
| 185 | Nord-Est ★ | 182 | 180 | 182 90 | + 0 49 |
| 435 | Nordon (Ny) | 402 10 | 410 | 411 | + 2 21 |
| 740 | Nouvelles Gal. ★ | 740 | 740 | 760 | + 2 70 |
| 775 | Occid. (Gén.) ★ | 790 | 799 | 802 | + 1 52 |
| 1600 | Omn.F.Paris ★ | 1610 | 1610 | 1620 | + 0 62 |
| 405 | Olipar ★ | 402 50 | 404 | 403 | + 0 12 |
| 4680 | Oréal (L') ★ | 4681 | 4701 | 4750 | + 1 47 |
| 665 | Paribas | 689 | 709 | 688 | – 0 14 |
| 1640 | Pechelbronn ★ | 1640 | 1649 | 1640 | .... |
| 285 | Pechiney CIP ★ | 278 | 278 | 277 30 | – 0 25 |
| 185 | Pechiney Int. | 172 | 173 | 168 10 | – 2 27 |
| 580 | Penhoet ★ | 571 | 578 | 569 | – 0 35 |
| 1400 | Pernod-Ricard ★ | 1382 | 1389 | 1377 | – 0 36 |
| 720 | Peugeot S.A. | 740 | 756 | 745 | + 0 68 |
| 465 | Plastic Omn. ★ | 432 | 437 | 433 | + 0 23 |
| 540 | Poliet ★ | 528 | 537 | 531 | + 0 57 |
| 1160 | Préabail Sic. ★ | 1190 | 1170 | 1165 | – 2 10 |
| 865 | Primagaz ★ | 865 | 875 | 870 | + 0 58 |
| 680 | Printemps ★ | 684 | 685 | 679 | – 0 73 |
| 4410 | Promodès ★ | 4430 | 4450 | 4370 | – 1 35 |
| 600 | Radiotechn. ★ | 595 | 599 | 595 | .... |
| 180 | Raff. D. Total ★ | 192 30 | 198 | 204 10 | + 6 14 |
| 3420 | Redoute (La) ★ | 3373 | 3380 | 3450 | + 2 28 |
| 435 | R.-Poulenc CIP ★ | 427 | 426 80 | 426 30 | – 0 16 |
| 380 | Rober financ. | 350 | 365 | 355 | + 1 43 |
| 150 | Rochette (La) | 107 50 | 112 | 115 10 | + 7 07 |
| 2230 | Roussel-Uclaf ★ | 2210 | 2248 | 2220 | + 0 45 |
| 4700 | R. Impér. (Ly) | 4700 | 4700 | 4785 | + 1 81 |
| 180 | Sade | 184 50 | 184 90 | 184 90 | + 0 22 |
| 1470 | Sagem ★ | 1436 | 1485 | 1476 | + 2 79 |
| 585 | Saint-Gobain | 575 | 577 | 567 | – 1 39 |
| 1590 | St-Louis ★ | 1550 | 1552 | 1568 | + 1 16 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 2710 | Salomon | 2795 | 2788 | 2885 | + 3 22 |
| 560 | Salvepar | 560 | 555 | 555 | – 0 89 |
| 1050 | Sanofi ★ | 1039 | 1050 | 1058 | + 1 83 |
| 1580 | S.A.T. ★ | 1545 | 1580 | 1578 | + 2 14 |
| 330 | Sauf-Chât. (fil) ★ | 335 | 336 90 | 325 10 | – 2 96 |
| 1420 | Saupiquet (Na) | 1620 | 1690 | 1690 | + 4 32 |
| 880 | Schneider ★ | 868 | 869 | 875 | + 0 81 |
| 42 | S.C.O.A. ★ | 43 60 | 44 | 43 70 | + 0 23 |
| 1120 | S.C.R.E.G. ★ | 1139 | 1110 | 1120 | – 1 67 |
| 1050 | Seb ★ | 991 | 1008 | 1012 | + 2 12 |
| 530 | Sefimeg ★ | 516 | 516 | 519 | + 0 58 |
| 590 | Sextant A. | 570 | 571 | 593 | + 4 04 |
| 1530 | S.F.I.M. ★ | 1485 | 1510 | 1500 | + 1 01 |
| 265 | S.G.E. ★ | 254 | 258 | 252 70 | – 0 51 |
| 820 | Silic ★ | 811 | 825 | 825 | + 1 73 |
| 580 | Simco | 600 | 600 | 603 | + 0 50 |
| 990 | Sk. Rossignol ★ | 1030 | 1047 | 1080 | + 4 85 |
| 870 | Sigos ★ | 885 | 895 | 905 | + 1 12 |
| 490 | Société Génér. | 522 | 527 | 536 | + 2 68 |
| 144 | Sodexco | 144 10 | 142 | 142 | – 1 46 |
| 167 | Sodero (Na) | 169 70 | 167 | 167 | – 1 59 |
| 715 | Sodexho ★ | 710 | 717 | 716 | + 0 85 |
| 102 | Sogenal (Ny) | 98 50 | 98 10 | 98 10 | – 0 41 |
| 460 | Sogerap ★ | 495 | 485 | 517 | + 4 44 |
| 2400 | Somm-Allib. ★ | 2320 | 2330 | 2328 | + 0 39 |
| 1730 | Source Perrier ★ | 1718 | 1730 | 1714 | – 0 23 |
| 740 | Sovac ★ | 690 | 699 | 680 | – 1 45 |
| 700 | Spie-Batignol. ★ | 699 | 700 | 680 | – 2 72 |
| 1160 | Strafor ★ | 1179 | 1170 | 1180 | + 0 08 |
| 445 | Suez | 451 | 455 | 452 | + 0 22 |
| 470 | Synthelabo ★ | 454 | 454 50 | 454 10 | + 0 02 |
| 136 | Thomson-C.S.F. | 131 70 | 132 80 | 127 50 | – 3 19 |
| 545 | Total (CFP) ★ | 540 | 543 | 549 | + 1 67 |
| 100 | – (certific.) ★ | 104 50 | 103 50 | 105 | + 0 48 |
| 415 | Truffaut (Fin.) | 410 50 | 415 | 410 | – 0 12 |
| 435 | U.F.B.-Locab. ★ | 410 | 415 | 417 | + 1 71 |
| 1100 | U.I.C. ★ | 1102 | 1102 | 1102 | .... |
| 675 | U.I.F. ★ | 673 | 666 | 670 | – 0 45 |
| 970 | U.I.S. ★ | 1049 | 1020 | 1060 | + 0 10 |
| 225 | U.C.B. ★ | 223 | 227 50 | 225 | + 0 90 |
| 890 | Unibail ★ | 905 | 902 | 915 | + 1 10 |
| 750 | Valéo ★ | 740 | 745 | 743 | + 0 41 |
| 430 | Vallourec ★ | 423 80 | 426 10 | 418 | – 1 37 |
| 385 | Via Banque ★ | 380 | 386 | 386 | + 1 58 |
| 1380 | Zodiac | 1401 | 1410 | 1401 | .... |
| 1060 | Elf-Gabon ★ | 1145 | 1130 | 1165 | + 1 75 |
| 132 | Amax Inc. | 128 | 129 20 | 128 | .... |
| 180 | Amer. Express | 171 | 172 10 | 172 10 | + 0 64 |
| 240 | Amer. Teleph. | 218 60 | 223 | 223 c | + 2 73 |
| 220 | Anglo Amer. C. | 227 | 223 | 224 50 | – 0 40 |
| 630 | Amgold | 660 | 650 | 651 | – 1 36 |
| 280 | Banco Santander | 284 | 280 50 | 283 | – 0 35 |
| 990 | BASF (Akt) | 1051 | 1056 | 1065 | + 1 33 |
| 1020 | Bayer | 1081 | 1097 | 1099 | + 1 67 |
| 109 | Buffelsfont. | 116 90 | 113 50 | 112 50 | – 3 76 |
| 183 | Chase Manh. | 175 50 | 178 70 | 178 70 | + 1 82 |
| 111 | Echo Bay Mines | 117 10 | 114 90 | 114 90 | – 1 88 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 106 | De Beers | 107 80 | 107 10 | 107 30 | – 0 46 |
| 2770 | Deutsche Bank | 2761 | 2803 | 2807 | + 1 67 |
| 1420 | Dresdner Bank | 1413 | 1459 | 1459 | + 3 26 |
| 93 | Driefontein Ctd | 95 | 95 | 55 30 | + 0 32 |
| 695 | Du Pont-Nem. | 214 | 217 | 217 | + 1 40 |
| 230 | Eastman Kodak | 214 50 | 218 50 | 218 50 | + 1 86 |
| 32 | East Rand | 36 | 34 85 | 35 | – 2 78 |
| 265 | Electrolux | 251 10 | 260 | 268 | + 6 73 |
| 830 | Ericsson | 846 | 880 | 880 | + 4 02 |
| 270 | Exxon Corp. | 268 | 268 | 268 | .... |
| 255 | Ford Motors | 247 | 250 | 250 | + 1 21 |
| 90 | Freegold | 96 | 94 | 95 | – 1 04 |
| 20 | Gencor limit. | 20 80 | 20 70 | 20 70 | – 0 48 |
| 370 | Gén. Electr. | 353 | 366 | 359 | + 1 70 |
| 545 | Gén. Belgique | 558 | 550 | 558 | .... |
| 240 | Gen. Motors | 231 50 | 237 50 | 237 50 | + 2 59 |
| 59 | GdMetropolitain | 61 30 | 60 | 60 | – 2 12 |
| 64 | Harmony | 76 20 | 73 20 | 74 | – 2 89 |
| 260 | Hewlett-Packard | 251 | 255 | 255 10 | + 1 63 |
| 62 | Hitachi | 62 40 | 61 75 | 61 70 | – 1 12 |
| 980 | Hoechst Akt. | 1040 | 1050 | 1055 | + 1 44 |
| 125 | Homestake | 130 50 | 124 70 | 126 | – 3 45 |
| 104 | Imp. Chemical | 103 | 102 50 | 103 80 | + 0 78 |
| 560 | IBM | 558 | 563 | 564 | + 1 08 |
| 315 | ITT | 305 | 310 | 310 | + 1 64 |
| 173 | Ito-Yokado | 172 | 172 | 172 50 | + 0 29 |
| 182 | Mac Donald's | 179 | 186 10 | 186 10 | + 3 97 |
| 81 | Matsushita | 90 | 91 20 | 91 50 | + 1 67 |
| 20 | Maxwell | 20 95 | 21 | 21 | + 0 24 |
| 415 | Merck | 407 | 414 90 | 413 | + 1 47 |
| 455 | Minnesota M. | 436 20 | 445 | 445 | + 2 02 |
| 335 | Mobil Corp. | 334 | 340 | 340 | + 1 80 |
| 206 | Morgan J.P. | 202 | 208 | 207 | + 2 48 |
| 34550 | Nestlé | 34000 | 33700 | 33700 | – 0 88 |
| 1030 | Norsk Hydro | 899 | 901 | 903 | + 0 44 |
| 147 | Norsk Hydro | 157 10 | 160 90 | 160 80 | + 2 36 |
| 215 | Ofsil | 216 | 214 90 | 218 | + 0 93 |
| 1950 | Petrofina | 1913 | 1905 | 1905 | – 0 42 |
| 220 | Philip Morris | 212 20 | 216 90 | 216 50 | + 2 03 |
| 132 | Philips | 129 10 | 130 70 | 131 50 | + 1 86 |
| 117 | Placer Dome | 118 50 | 114 70 | 114 10 | – 3 71 |
| 365 | Quilmès | 350 20 | 357 | 357 | + 1 94 |
| 560 | Randfontein | 578 | 579 | 579 | + 0 17 |
| 420 | Royal Dutch | 433 | 439 50 | 441 | + 1 85 |
| 49 | Rio Tinto Zinc | 49 90 | 50 05 | 50 | + 0 20 |
| 24 | Saat. & Saatchi | 24 30 | 24 45 | 24 45 | + 0 62 |
| 75 | St Helena Co | 79 55 | 78 70 | 78 70 | – 1 07 |
| 275 | Schlumberger | 268 | 271 | 270 | + 1 36 |
| 42 | Shell transp. | 45 | 45 80 | 46 80 | + 4 |
| 2470 | Siemens A.G. | 2508 | 2583 | 2590 | + 3 27 |
| 345 | Sony | 329 | 329 | 329 | .... |
| 132 | Sumitomo | 136 | 133 | 133 | – 2 21 |
| 45 | Telefonica | 44 30 | 45 30 | 45 50 | + 2 71 |
| 256 | T.D.K. | 242 30 | 243 | 243 | + 0 29 |
| 48 | Toshiba Corp. | 47 30 | 47 40 | 47 40 | + 0 21 |
| 455 | Unilever | 459 | 459 | 459 | .... |
| 300 | Unit. Techn. | 284 | 284 | 284 | .... |
| 720 | Vaal Reefs | 734 | 727 | 725 | – 1 23 |
| 380 | Volvo | 384 | 395 | 393 | + 2 34 |
| 310 | West Deep | 318 30 | 314 | 315 | – 1 04 |
| 320 | Xerox Corp. | 306 | 316 50 | 318 | + 3 92 |
| 141 | Yamanouchi | 140 | 140 | 140 | .... |
| 2 45 | Zambia Corp. | 2 75 | 2 78 | 2 75 | .... |

### Comptant (sélection)

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| **Obligations** | | |
| Emp. 8,80 % 77 | 119 45 | 6 124 |
| 9,80 % 78/93 | 98 80 | 5 477 |
| 10,80 % 79/94 | 100 40 | 4 438 |
| 13,25 % 80/90 | 100 72 | 6 821 |
| 16,20 % 82/90 | .... | .. |
| 16 % juin 82 | 101 65 | 10 389 |
| 14,60 % fév. 83 | 103 90 | 13 800 |
| 13,40 % déc. 83 | 109 79 | 1 542 |
| 12,20 % oct. 84 | 103 95 | 3 877 |
| 11 % fév. 85 | 106 10 | 10 397 |
| 10,26 % mars 86 | 100 90 | 9 164 |
| OAT 10 % 2000 | 101 90 | 6 849 |
| OAT 9,90 % 1997 | 101 85 | 1 358 |
| OAT 9,80 % 1996 | 98 92 | 0 054 |
| Ch. France 3 % | 144 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 98 90 | 0 750 |
| CNB Paribas | 99 | 0 750 |
| CNB Suez | 99 34 | 0 750 |
| CNI janv. 82 | 98 92 | 0 750 |
| PTT 11,20% 85 | 102 60 | 1 878 |
| CFF 10,30% 88 | 97 55 | 0 305 |
| CNE 11,50% 85 | 101 85 | 6 891 |
| CNT 9% 88 | 98 80 | 6 658 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 102 80 | 0 887 |
| C.N.C.A. T.P. | .... | 110 |
| Coma 4% | 2120 | 220 |
| C.G.E. 6% janv. 89-98 | .... | 53 500 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | .... | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Actions** | | |
| Agache (Sté Fin.) | .... | 1535 |
| A.G.F. (St Cent.) | .... | 1095 |
| Alsthom | .... | .... |
| Applic. Hydraul. | .... | 1140 |
| Arbel | .... | 937 |
| Astorg | .... | .... |
| Avenir Publicité | .... | 1690 |
| Bain C. Monaco | .... | 585 |
| Banque Hypoth. Eur. | .... | .... |
| Béghin-Say (C.I.) | .... | 540 |
| Blanzy-Ouest | .... | 3314 d |
| B.N.P. Intercontin. | .... | 300 |
| Bénédictine | .... | 4290 |
| B.T.P. (Compagnie) | .... | 105 10 |
| Calif | .... | 800 |
| Cambodge | .... | 702 |
| C.A.M.E. | .... | 190 |
| Carbone-Lorraine | .... | 864 |
| Cass-Poclain | .... | 28 50 |
| C.E.G.Frig. | .... | 449 |
| Centen. Blanzy | .... | .... |
| Cerabati | .... | 180 |
| Champex (Ny) | 160 50 | 152 50 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.C. (Financ. de) | .... | 219 |
| C.I. Maritime | .... | 764 |
| Citram (B) | 2390 | 2350 |
| Clause | .... | 763 |
| Cofradel (Ly) | .... | .... |
| Cogifi | .... | 390 10 |
| Comiphos | .... | 760 |
| Cie Industrielle | .... | 8400 |
| Comp. Lyon-Alem. | .... | 547 |
| Concorde (La) | .... | 1200 |
| C.M.P. | .... | 28 15 d |
| Créd. Gén. Ind. | .... | 550 |
| Cr. Universel (Cie) | .... | 725 |
| Créditel | .... | 139 |
| Darblay S.A. | .... | 760 |
| Degremont | .... | 730 |
| Delalande S.A. | .... | 2032 |
| Delmas Vieljeux | .... | 4800 |
| Didot-Bottin | .... | 1068 |
| Eaux Bass. Vichy | .... | 1500 |
| Eaux Vittel | .... | 4300 c |
| E.C.I.A. | .... | 1590 |
| Electro-Banque | .... | 364 80 |
| Elf-Antargaz | .... | 1220 |
| E.L.M. Leblanc | .... | 638 |
| Exsif-Bretagne | .... | 388 |
| Entrepôts Paris | .... | 1551 |
| Europe Soudre Indust. | .... | .... |
| Eternit | .... | 2150 |
| Finalens | .... | 220 |
| FIPP | .... | 242 |
| Fonc | .... | 1810 |
| Foncière (Cie) | .... | 775 |
| Fonc. Lyonnaise | .... | 880 |
| Foncina | .... | 520 |
| Forinter | .... | .... |
| Fougerolle | .... | 894 |
| France I.A.R.D. | .... | 1200 |
| France (La) | .... | 3280 |
| From. Paul Renard | .... | 2200 |
| GAN | .... | 2025 |
| G.F.I.I. | .... | 327 |
| Gaumont | .... | 1034 |
| Genefim | .... | 352 |
| Gévelot | .... | .... |
| Gr. Fin. Constr. | .... | 430 50 |
| Gds Moulins Paris | .... | 1465 |
| G. Transp. Ind. | .... | 804 |
| Imm. Plaine-Monceau | .... | .... |
| Immindest | .... | .... |
| Immobail | .... | 428 |
| Immobanque | .... | 825 |
| Immob. Marseille | .... | 8610 |
| Immofice | .... | 527 |
| Invest. (Sté Cent.) | .... | 2980 |
| Jaeger | .... | 227 |
| Lambert Frères | .... | 520 |
| Lille-Bonnières | .... | .... |
| Loca-Expansion | .... | 290 |
| Locafinancière | .... | 399 |
| Locatel | .... | 365 |
| Louis Vuitton | .... | 1250 |
| Louvre (Sté) | .... | 4089 |
| Lucia | .... | 1920 |
| Machines Bull | .... | 82 60 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Magasins Uniprix | .... | 186 |
| Magnant S.A. | .... | 155 |
| Maritimes Part. | .... | 377 |
| Métal Déployé | .... | .... |
| Mors | .... | 182 |
| Navig. (Nat. de) | .... | 230 |
| Nozal | .... | 280 |
| Optorg | .... | 380 |
| Oréal (L') C.I. | 2220 | 2225 |
| Origny-Desvroise | .... | 1355 |
| Palais Nouveauté | .... | 1102 |
| Paluel Marmont | .... | 635 |
| Parfinance | .... | 245 |
| Paribas-CIP | 370 | 355 o |
| Paris France | .... | 248 50 |
| Paris-Orléans | .... | 276 50 |
| Parenska | .... | 462 |
| Patern. Risq. Div. | .... | 1670 |
| Pathé-Cinéma | .... | .... |
| Piper-Heidsieck | .... | 2183 |
| P.L.M. | .... | 557 |
| Porcher | .... | 700 |
| Promodès | 1699 | 1770 |
| Publicis | .... | 960 |
| Rochefortaise S.A. | .... | 1184 |
| Rosario (Fin.) | .... | 585 |
| Rougier et Fils | .... | 410 |
| Rozières (usine de) | .... | 630 |
| Sacer | .... | 715 |
| SAFAA | .... | 509 |
| Salic-Alcan | .... | 645 |
| SAFT | .... | 2500 |
| Saga | .... | 232 |
| Salins du Midi | .... | 600 |
| Satam | .... | 130 |
| Saulnes (M) | 349 | 350 |
| SCAC | .... | 771 d |
| Senelle Maubeuge | .... | 500 |
| S.E.P. (M) | 180 50 | 180 50 |
| Sicil | .... | 480 |
| Simnor (Li) | .... | .... |
| Sinvim | .... | 411 |
| Siph (Plant. Hévéas) | .... | 458 50 |
| Sofal financière | .... | 775 |
| Soficai | .... | 1140 |
| Soffo | .... | 609 |
| Soficomi | .... | 720 |
| S.O.F.I.P. (M) | 469 | 477 |
| Sofragi | .... | 1540 |
| Sopagi | .... | 185 |
| Sophia-Bail | .... | 464 |
| Soudure Autog. | .... | 905 |
| Souchail | .... | 680 |
| Suez (Fin. de)-CIP | .... | 227 10 |
| Stesi | .... | 748 |
| Taittinger | .... | 4230 |
| Télémécanique Elect. | .... | .... |
| Testut-Aequitas | .... | 685 |
| Tour Eiffel | .... | 825 |
| Ulinor S.M.D. | .... | 800 |
| Ugine A. Chat. Gueug. | .... | 325 |
| U.A.P. | .... | 590 |
| U.T.A. | .... | 4083 |
| Vicat | .... | 2980 |
| Viniprix | .... | 2450 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Virax | .... | 206 |
| Waterman S.A. | .... | .... |
| Brass. du Maroc | .... | 205 10 |
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 1020 | 1070 |
| Akzo | 365 | .... |
| Alcan Alum | 114 50 | 117 50 |
| Algemene Bank | 120 | 121 |
| American Brands | 385 90 | 370 |
| Arbed | 823 | .... |
| Asturienne Mines | 182 50 | .... |
| Bco Pop Espanol | 420 10 | 439 |
| Banque Ottomane | 1850 | .... |
| B. Régl. Internat. | 42000 | 41500 |
| Br. Lambert | 710 | 700 |
| Canadian-Pacific | 119 20 | 119 20 |
| Chrysler corporation | 96 | .... |
| CIR | 22 | .... |
| Commerzbank | 998 | 1020 |
| Dart. and Kraft | .... | .... |
| De Beers (port.) | .... | .... |
| Dow Chemical | 389 | 381 |
| Gén. Belgique | .... | .... |
| Gevaert | 1250 | 1260 |
| Glaxo | 73 | 76 |
| Goodyear | 206 | 210 |
| Grace and Co | 168 | 172 |
| GTE corporation | 345 60 | .... |
| Honeywell Inc. | 475 | 475 |
| Johannesburg | 1700 | .... |
| Kubota | 46 10 | 46 10 |
| Latonia | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 38 10 | 38 10 |
| Mineral-Ressourc. | 86 10 | 85 80 |
| Noranda | 109 20 | 109 20 |
| Olivetti | 20 80 | 21 |
| Pakhoed Holding | 460 | 460 |
| Pfizer Inc. | 384 20 | 392 10 |
| Procter Gamble | 361 10 | 376 |
| Ricoh Cy Ltd | 47 | 47 50 |
| Rolinco | 299 60 | .... |
| Robeco | 302 70 | 305 |
| Rodamco | 234 | 236 |
| Saipem | 9 50 | 10 40 |
| Sears Group | 33 10 | 33 |
| Shell fr. (port.) | .... | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 131 20 | 134 50 |
| Steel Cy of Can. | 108 60 | 131 c |
| Tenneco | 320 | 323 |
| Thorn EMI | 74 20 | 74 |
| Toray indust. inc | 38 60 | 38 20 |
| Vieille Montagne | .... | .... |
| Wagons-Lits | 1462 | 1462 |
| West Rand | 24 60 | 22 05 |
| Wiseman Corporation | 140 | 143 |
| **Hors-cote** | | |
| American Petrofina | .... | .... |
| Banque Hydro-Energie | 315 | .... |
| Buitoni | 850 | .... |
| Calciphos | 188 | 175 20 |
| Chambourcy (M.) | 978 | .... |
| Cochery | 360 | .... |
| Cogemhor | 187 40 | .... |
| C. Occid. Forestière | 180 | .... |
| Coparex | 356 | .... |
| Europ. Accumul. | 73 | 69 30 |
| Gachot | 116 | 118 |
| Guy Degrenne | 600 | .... |
| Haribo-Ricqlès-Zan | 210 | .... |
| Hoogovens | 297 | .... |
| Marin Immobilier | 240 | .... |
| Nicolas | 922 | .... |
| Particip. Perrier | 357 | .... |
| Rorento N.V. | 175 20 | 175 |
| St-Gobain-Emballage | 2025 | .... |
| Sems-Matra | 322 | .... |
| S.E.P.R. | 2010 | 1870 o |
| S.P.R. | 590 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 498 | .... |
| Ulinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 95 70 | .... |
| Wonder | 1470 | 1363 o |

### Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 1/2 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 716 | 5 712 | 5 500 | 5 950 |
| ECU | 6 927 | 6 929 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 339 640 | 339 730 | 329 500 | 350 |
| Belgique (100 F) | 16 242 | 16 257 | 15 750 | 16 800 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 301 300 | 301 380 | 292 | 311 |
| Danemark (100 krd) | 87 830 | 87 880 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 87 950 | 88 | 85 | 92 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 611 | 9 607 | 9 100 | 9 200 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 624 | 3 622 | 3 400 | 4 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 571 | 4 572 | 4 350 | 4 850 |
| Suisse (100 fr.) | 382 780 | 381 580 | 369 | 393 |
| Suède (100 krs) | 92 950 | .... | .... | .... |
| Autriche (100 sch) | 48 251 | 48 253 | 46 750 | 49 850 |
| Espagne (100 pes.) | 5 264 | 5 264 | 5 | 5 550 |
| Portugal (100 esc.) | 3 860 | 3 860 | 3 650 | 4 350 |
| Canada ($ can 1) | 4 804 | 4 815 | 4 630 | 5 030 |
| Japon (100 yens) | 3 962 | 3 951 | 3 810 | 4 030 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 1/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 76600 | 76000 |
| Or fin (en lingot) | 76700 | 76200 |
| Pièce française (20 fr) | 445 | 441 |
| Pièce française (10 fr) | 392 | 408 |
| Pièce suisse (20 fr) | 496 | 493 |
| Pièce latine (20 fr) | 443 | 440 |
| Souverain | 559 | 556 |
| Pièce de 20 dollars | 2590 | 2560 |
| Pièce de 10 dollars | 1427 50 | 1430 |
| Pièce de 5 dollars | 925 | 925 |
| Pièce de 50 pesos | 2890 | 2865 |
| Pièce de 10 florins | 462 | 468 |
| Or Londres | ..... | ..... |
| Or Zurich | ..... | ..... |
| Or Hongkong | ..... | ..... |
| Argent Londres | ..... | ..... |

### SICAV (sélection) 1/2

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 1130 54 | 1102 97 |
| Actilion | 237 41 | 231 06 |
| Actions France | 594 61 | 573 12 |
| Actions sélectionnées | 686 02 | 660 26 |
| Aedificandi | 673 16 | 648 82 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1200 13 | 1170 86 |
| A.G.F. 5000 | 704 30 | 687 12 |
| A.G.F. ECU | 1073 44 | 1052 81 |
| A.G.F. Foncier | 125 91 | 122 84 |
| A.G.F. Interfonds | 437 07 | 426 41 |
| A.G.F. Invest | 127 34 | 124 23 |
| A.G.F. OBLIG. | 1118 38 | 1112 82 |
| A.G.F. Sécurité | 11136 05 | 11136 05 |
| Agfimo | 712 45 | 695 07 |
| Altefi | 207 32 | 199 83 |
| A.L.T.O. | 177 46 | 171 05 |
| Amériga | 6402 71 | 6112 37 ◆ |
| Amplitude | 658 64 | 639 46 |
| Arbitrages court terme | 5784 60 | 5773 24 |
| Associc | 1059 29 | 1059 29 |
| Atout Futur | 371 64 | 359 42 |
| Aurecic | 1508 06 | 1464 14 |
| Avenir C.I.C. | 104 19 | 101 16 |
| Avenir Alizés | 1549 10 | 1518 73 |
| Axa Europe | 124 08 | 118 45 |
| Axa Investissements | 128 48 | 122 65 |
| Axa N.P.I. | 108 34 | 103 43 |
| Axa Valeurs PER | 134 78 | 128 65 |
| Bred Associations | 2595 20 | 2587 44 |
| Capitacic | 1045 90 | 1030 44 |
| Capital Plus | 1681 11 | 1681 11 |
| Cavdon-Pierre | 34 38 | 33 54 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Coesis | 1054 53 | 1038 95 |
| Comptavalor | 5670 92 | 5862 43 |
| Compterestrata | 112 07 | 108 81 |
| Convertimmo | 421 41 | 405 20 |
| Credinter | 527 29 | 511 93 |
| Crédit Mutuel Capital. | 1045 50 | 1025 |
| Dieze | 1158 20 | 1120 12 |
| Drouot-France | 877 98 | 838 05 |
| Drouot-Investiss. | 1069 72 | 1021 21 |
| Drouot-Sécurité | 252 05 | 240 62 |
| Drouot-Sélection | 146 53 | 139 89 |
| Eucic | 1073 67 | 1057 80 |
| Ecureuil Capitalisation | 2066 42 | 2045 96 |
| Ecureuil Investissement | 411 16 | 399 18 |
| Ecureuil Monoprenière | 53850 34 | 53850 34 |
| Ecureuil Monétaire | 31723 62 | 31723 62 |
| Ecureuil Trimestriel | 1978 44 | 1958 85 |
| Elicash | 2238772 | 2238772 |
| Energie | 272 49 | 260 12 ◆ |
| Epargne | 2897 58 | 2897 58 |
| Epacourt Sicav | 4337 18 | 4328 36 |
| Epargne Associations | 25682 25 | 25623 81 |
| Epargne-Capital | 8810 36 | 8525 11 |
| Epargne Court-Terme | 548 33 | 548 33 |
| Epargne Croissance | 1640 90 | 1586 98 |
| Epargne-Industr. | 96 63 | 94 04 |
| Epargne Inter | 600 36 | 684 29 |
| Epargne J | 58497 39 | 56497 39 |
| Epargne Long-Terme | 191 66 | 186 53 |
| Epargne Monde | 1359 49 | 1323 10 |
| Epargne Première | 11814 87 | 11726 92 |
| Epargne-Oblig. | 196 11 | 190 88 |
| Epargne-Quatre | 1080 49 | 1051 57 |
| Epargne-Unie | 1386 58 | 1317 19 |
| Epargne-Valeur | 454 96 | 442 78 |
| Epsilon | 1159 02 | 1147 54 |
| Eurocic Leaders | 1120 73 | 1088 09 |
| Eurodyn | 1168 22 | 1127 87 |
| Euro-Gan | 7516 62 | 7175 77 ◆ |
| Fonsicav (div. par 10) | 11531 09 | 11531 09 |
| Foncival | 266 25 | 257 87 |
| France Avenir | 116 05 | 116 05 |
| France-Gan | 10007 98 | 9554 15 ◆ |
| France-Garantie | 289 96 | 288 42 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| France-Index Sicav | 113 87 | 111 15 |
| France-Investiss. | 442 48 | 431 69 |
| France-Obligations | 457 88 | 453 36 |
| Francic | 497 75 | 483 25 |
| Francic Pierre | 119 51 | 116 03 |
| Francic Régions | 1334 84 | 1295 98 |
| Fructi-Associations | 28 94 | 28 94 |
| Fructi-Epargne | 29 63 | 28 91 |
| Fructicapi | 34 19 | 33 68 |
| Fructicourt | 114674 34 | 114674 34 |
| Fructidor | 236 40 | 232 91 |
| Fructifrance | 940 13 | 917 20 |
| Fructimmo | 31 89 | 31 11 |
| Fructivar | 4437 61 | 4426 54 |
| Fructi ECU | 571 19 | 562 75 |
| Fructi-Première | 10817 72 | 10657 85 |
| Futuroblig | 1157 75 | 1119 68 |
| Gestilion | 59206 20 | 59058 55 |
| Gestion Associations | 160 25 | 156 72 |
| Gest. France Sécurité | 10053 78 | 10053 78 ◆ |
| Horizon | 1248 85 | 1210 53 |
| Interepar | 106259 84 | 103164 89 |
| Interoblig. | 11766 14 | 11313 60 |
| InterSélect France | 540 20 | 524 47 |
| Japacic | 192 62 | 187 01 |
| Jeune épargne | 240 72 | 237 16 |
| Laffitte-Amérique | 223 80 | 213 65 |
| Laffitte Europe | 297 71 | 284 21 |
| Laffitte-Expansion | 291 10 | 277 90 |
| Laffitte-France | 363 39 | 346 91 |
| Laffitte-Immobilière | 271 37 | 259 06 |
| Laffitte-Japon | 454 02 | 433 43 |
| Laffitte-Oblig. | 138 66 | 132 37 |
| Laffitte–Rend. | 188 95 | 180 38 |
| Laffitte-Tokyo | 394 87 | 376 96 |
| Latitude | 5486 25 | 5478 03 |
| Lion Court terme | 10252 53 | 10252 53 |
| Lion Long terme | 5505 14 | 5344 80 |
| Lion-Associations | 10748 54 | 10748 54 |
| Lion-Institutionnels | 23615 69 | 23457 05 |
| Lionplus | 776 86 | 769 27 |
| Lion Trésor | 2162 78 | 2141 35 |
| Livret Bourse Investis. | 551 30 | 535 24 |
| Livret portefeuille | 730 47 | 709 19 |
| Méditerranée | 198 87 | 189 85 |
| Mensuel CIC | 10084 16 | 9893 32 |
| Mondiale Investissem. | 446 52 | 426 27 |
| Monecic | 5628 99 | 5628 99 |
| Monedex | 54368 22 | 54366 22 |
| Moné J. | 58883 45 | 58883 45 |
| Mutualité Dépôts | 10903 18 | 10881 42 |
| Mutuelle Unie Sél. | 145 72 | 139 11 |
| Natio.-Epargne | 14251 41 | 14110 31 |
| Natio.-Epargne Trésor | 6374 28 | 6361 66 |
| Natio.-Court terme | 228169 | 228169 |
| Natio.-Inter. | 1170 61 | 1139 28 |
| Natio-Monétaire | 20641 42 | 20641 42 |
| Natio.-Obligations | 501 66 | 488 23 |
| Natio.-Patrimoine | 1482 53 | 1442 85 |
| Natio.-Placements | 66897 88 | 66897 86 |
| Natio.-Revenus | 1016 80 | 1006 73 |
| Natio.-Sécurité | 11470 | 11470 |
| Natio.-Valeurs | 856 87 | 833 94 |
| Nippon-Gan | 6824 65 | 6610 64 ◆ |
| Nord-Sud Développ. | 1240 60 | 1238 02 |
| Normatif | 12183 40 | 11944 51 ◆ |
| Obli Association | 123 68 | 122 46 |
| Oblicic Mondial | 2281 55 | 2247 83 |
| Oblicic Régions | 1032 12 | 1016 87 |
| Oblig. toutes catég. | 147 03 | 144 86 |
| Oblilion | 1079 03 | 1068 35 |
| Oblisécurité | 10397 56 | 10387 58 |
| Oraction | 1281 64 | 1239 50 |
| Orvalor | 6467 96 | 6234 18 |
| Paribas Epargne | 16719 20 | 16685 83 |
| Paribas Opportunités | 124 45 | 119 38 |
| Paribas Patrimoine | 558 62 | 535 85 |
| Paribas Revenu | 88 86 | 87 98 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Patrimoine Retraite | 179 65 | 176 14 |
| Parvalor | 687 76 | 667 73 |
| Phenix Placements | 268 22 | 260 41 |
| Pierre Investiss. | 765 05 | 746 39 |
| Placement A | 1204 46 | 1180 84 |
| Placement crt-terme | 72610 98 | 72468 05 |
| Placement J | 5830 03 | 5818 39 |
| Placement Premier | 53938 86 | 53831 20 |
| Plénitude | 118 51 | 113 39 |
| Poste Gestion | 52794 93 | 52794 93 |
| Première Obligations | 10984 37 | 10973 40 |
| Prévoyance Ecureuil | 113 41 | 110 37 |
| Priv'Association | 23794 43 | 23794 43 |
| Quartz | 124 30 | 121 24 |
| Rentacic | 158 87 | 156 52 |
| Revenus Trimestriels | 5296 08 | 5243 64 |
| Revenu Vert | 1115 27 | 1098 79 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 914 30 | 872 84 |
| St-Honoré Global | 277 42 | 264 84 |
| St-Honoré Matignon Pl. | 241 29 | 230 35 |
| St-Honoré Pacifique | 616 89 | 588 92 |
| St-Honoré P.M.E. | 536 48 | 512 15 |
| St-Honoré Réal | 12154 85 | 12106 42 |
| St-Honoré Services | 519 14 | 499 17 |
| St-Honoré Technol. | 813 60 | 776 61 |
| Sécuricic | 1426 44 | 1425 01 |
| Sécuri Taux | 11330 57 | 11330 57 |
| Sicavdon (Cavdon BP) | 704 66 | 694 25 |
| Sicav-Associations | 1607 27 | 1605 01 |
| S.F.I. fr. et étr. | 714 10 | 693 30 |
| Sicav 5000 | 436 13 | 424 46 |
| Sivafrance | 687 89 | 669 28 |
| Sivam | 452 24 | 440 14 |
| Siverente | 213 51 | 211 40 |
| Sivestar | 437 57 | 425 86 |
| S.N.I. | 1270 61 | 1233 60 |
| Sogepargne | 332 65 | 320 63 |
| Sogevar | 1118 68 | 1067 95 |
| Sogniter | 1392 98 | 1329 81 |
| Soleil Investissement | 569 20 | 543 39 ◆ |
| Stratégie Actions | 1205 18 | 1158 83 |
| Stratégie Rendement | 1173 23 | 1136 30 |
| Technocic | 1152 06 | 1118 50 |
| Techno-Gan | 6228 90 | 5946 44 ◆ |
| Thesora | 527 40 | 522 18 |
| Transcontinents | 87 05 | 85 34 |
| Trésor Plus | 1042 42 | 1032 10 |
| Trésor Réel | 11612 50 | 11612 50 |
| Tresoricic | 104031 72 | 104031 72 |
| Trilion | 5096 99 | 5045 53 |
| U.A.P. Investiss. | 485 22 | 467 68 |
| U.A.P. moyen terme | 110 87 | 106 86 |
| Uni-Associations | 111 58 | 111 58 |
| Unifrance | 604 27 | 582 43 |
| Unifoncier | 1476 94 | 1423 56 |
| Uni-Garantie | 1254 92 | 1230 29 |
| Uni-Régions | 1625 99 | 1567 22 |
| Unirente | 2327 48 | 2250 95 |
| Univar | 195 49 | 195 49 |
| Univers-Actions | 1288 45 | 1246 08 |
| Univers-Obligations | 1629 42 | 1575 84 |
| Valorem | 584 43 | 570 18 |
| Valorg | 1699 64 | 1697 94 |
| Valréal | 43222 99 | 43201 39 |
| Vauban | 23485 91 | 23462 42 |



c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ETATS-UNIS : lancement du premier quotidien sportif

# La course de fond (s) de « The National »

NEW-YORK

de notre correspondant

Quarante-huit pages dont huit en couleurs (notamment la météo...), tous les résultats de la veille, commentaires à l'appui et une *« cover story »* sur le sujet du jour, en l'occurrence Patrick Ewing, l'une des stars du basket-ball américain, développant sa silhouette d'athlète derrière le célèbre Chrysler Building de New-York. Ainsi s'est présenté le 31 janvier au lecteur de New-York, de Chicago et de Los Angeles, un nouveau journal au format tabloïd, *The National*, premier quotidien à être diffusé progressivement sur l'ensemble des Etats-Unis avec pour seul contenu rédactionnel l'actualité sportive.

Très bien diffusée et comptant de nombreux grands titres dont l'influence dépasse parfois leur ville d'origine (le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Chicago Tribune* ou encore le *Los Angeles Times*), la presse quotidienne américaine reste pourtant essentiellement régionale. Seules deux tentatives de journal véritablement national ont réussi à ce jour. La première remonte à 1889, lorsque Charles H. Dow et Edward D. Jones, deux journalistes de la Nouvelle-Angleterre, décidaient de transformer leur lettre confidentielle, le *Customer's Afternoon Letter* en un véritable quotidien, le *Wall Street Journal*, devenu la Bible des milieux d'affaires.

Il fallut attendre près de cent ans pour qu'en 1982, le groupe de presse Ganett Company lance un autre quotidien d'informations générales, cette fois, *USA Today*. Depuis, plus rien. D'où l'intérêt porté à l'initiative de Franck Deford, un journaliste sportif bien connu de *Sports Illustrated* (Groupe Time), également commentateur sur la chaîne de télévision NBC, et de Peter O. Price, ex-éditeur du *New York Post*, l'un des trois principaux quotidiens populaires new-yorkais.

Entourés d'une équipe de cent soixante-quinze personnes – dont cent trente rédacteurs – ceux-ci se sont assuré le concours financier d'Emilio Azcarraga Mimo. Ce patron de presse mexicain, qui possède notamment quatre chaînes de télévision (regroupées au sein de Televisa, le principal réseau de programme de télévision en langue espagnole), a accepté de mettre 100 millions de dollars (près de 6 milliards de francs) dans l'affaire. Les trois partenaires prévoient un point d'équilibre autour de sept cent cinquante mille exemplaires diffusés après deux années d'expérience.

L'entreprise est hardie. Son succès, à terme, suppose que, du dimanche au vendredi, deux cent mille acheteurs acceptent de dépenser 50 cents pour un quotidien spécialisé, souvent en plus de leur journal habituel, lequel comporte déjà force pages d'actualité sportive. De plus, l'argument de vente *(« tous les résultats, quelques heures après les matches »*, grâce à des liaisons par satellite), risque de se heurter à quelques problèmes de fuseau horaire avec la côte ouest des Etats-Unis.

En revanche, *The National* semble avoir bien maîtrisé sa diffusion, confiée à Dow Jones et qui empruntera le même chemin que le *Wall Street Journal*. Avec, au bout de quatre à cinq ans, la possibilité de lancer des éditions spécifiques dans chaque grande ville disposant d'un grand club de baseball, de football, de basket-ball et de hockey, les quatre sports préférés des Américains.

Mais l'expérience de *USA Today* doit inciter à une certaine prudence. Ce quotidien également en tabloïd et en couleurs, a englouti 800 millions de dollars avant de devenir rentable sept ans après son lancement. En revanche, le *Wall Street Journal*, se porte très bien. Le nouveau quotidien national semble, quant à lui, avoir loupé son démarrage. Lancé le 31 janvier, au lieu de la mi-janvier, il a raté le *« Super Bowl »*, l'événement de l'année pour les 120 millions d'amateurs de football américain.

SERGE MARTI

Les suites de « l'affaire » Gallimard

# Le groupe Masson se propose comme conciliateur

**Depuis que Mme Françoise Gallimard a annoncé son intention de vendre ses parts (*le Monde* du 30 janvier), l'agitation ne cesse de croître autour de la célèbre maison d'édition : MM. Talamon et de Lacharrière, du groupe Masson, se proposent aujourd'hui comme conciliateurs.**

On se doutait bien, depuis qu'a éclaté « l'affaire » Gallimard, que le groupe d'édition Masson-Colin-Belfond, présidé par M. Jérôme Talamon, allait se manifester. On sait que M. Talamon et son cousin M. Marc Ladreit de Lacharrière, notamment vice-président de L'Oréal et vice-président du groupe Masson, souhaiteraient créer un nouveau grand groupe d'édition en France. *« Jérôme Talamon et moi nous connaissons certains membres de la famille Gallimard depuis vingt ans*, nous a déclaré M. de Lacharrière. *Si la famille le souhaite nous sommes prêts à jouer des rôles de pacificateurs et de conciliateurs. Si personne ne le veut, nous, nous ne voulons pas intervenir dans une affaire où une famille est momentanément désunie. »*

*« Les éditions Gallimard sans la famille ne nous intéressent pas*, nous a précisé pour sa part M. Talamon. *Moi, je désire travailler avec des éditeurs, de façon à constituer un groupe éditorial indépendant. Tout cela a d'ailleurs déjà fait l'objet d'entretiens avec les deux frères Gallimard. »*

M. Antoine Gallimard, PDG de la maison, nous a confirmé que M. Talamon lui avait proposé un arrangement. Mais il s'étonne de voir aujourd'hui M. de Lacharrière prendre la parole dans la presse (*le Figaro* du 2 février) : *« J'ai le sentiment que l'on veut absolument « gonfler » le conflit familial*, dit-il, *et que certains organes de presse répercutent à plaisir cette dramatisation. »* M. Antoine Gallimard semble douter que toutes ces bonnes volontés soient au pur service de la défense de la culture française et craint les « prédateurs ».

D'autre part, les auteurs Gallimard paraissent bien décidés à ne pas rester muets, à placer le débat sur le terrain culturel. C'est ce qui est apparu lors de la première réunion du nouveau comité de lecture de Gallimard, jeudi 1er février.

Enfin, l'agence Reuter annonce que M. Christian Gallimard va *« surenchérir »* sur son frère – lequel n'a toujours fait aucune offre – et faire une proposition à sa sœur Françoise.

Jo. S.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

# Mais oui, je t'aime

VOYEZ comme on se trompe. On arrête pas de les débiner, nos politiciens : c'est rien que des arrivistes, des calculateurs. Des bêtes de proie, des tueurs. Ils ont un isoloir à la place du cœur. Mais où on va chercher tout ça ? Rien n'est moins vrai. Regardez-les se répandre, soir après soir, à la *télé* aux pieds de leurs amis. Des flaques. Après l'émission, pour les sortir du studio, faut les éponger à la serpillière et les essorer dans un seau.

Bon, mon Mimi, ça on le savait, il y a pas plus tendre, plus spontané. Il est toujours à les câliner, à les faire sauter sur ses genoux, ses petits chouchous : allez, mon Fafa, mange ta potée, voilà c'est bien, une cuillerée pour Tonton, une cuillerée pour Tata, une... Et ben, Lionel, qu'est-ce qu'il y a qui va pas ? *Tu serais pas jaloux ?* Non, mais regardez-moi, ce grand fou !

Et Rocky, donc ! C'est pas qu'il l'admire, son président Mimi, il le vénère. Il n'en parle qu'agenouillé sur un tapis de prière : moi c'est rien, lui c'est *tout. Le Grand Tout. L'autre*, ça l'inquiète un peu. Allez comprendre pourquoi, il a l'impression que c'est du baratin. Il se confie à Attali : tu crois qu'il m'aime vraiment ? *Tu connais les hommes, pour arriver à te baiser, ils diraient n'importe quoi !*

Jacquot, lui, c'est fou le succès qu'il a. Ils sont tous après. Pasqua salive en le dévorant des yeux. Il en bouffe-rait, ma parole ! Noir est aux petits soins. Il le prend par le bras, il l'accompagne à sa place, la place d'honneur, aux assises du RPR, il lui tire sa chaise... Un faux mouvement et patatras !

Mais, le plus touchant, c'est ce pauvre back-street de Le Pen. Il a vraiment pas de veine. Ils ont tous la bague au doigt, ses mecs. Alors, c'est des coups de téléphone en cachette, des rendez-vous secrets dans des arrières-salles de café. Ça finit par se savoir et naturellement ils se défendent de le fréquenter, tous ces faux derches de Babarre et de Pasqua : moi, sortir avec une salope pareille, non, mais ça va pas ! Il en a marre, là, Jean-Marie, ras-le-bol : ou vous vous affichez avec moi ou je balance tout à la presse. Une menace ? Non, une promesse.

## EN BREF

□ **Le PDG de Pioneer-France condamné pour la construction d'un port privé en Corse.** – Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a condamné, vendredi 2 février, M. Jacky Setton, PDG de Pioneer-France, à 250 000 F d'amende pour la construction, sans permis (*le Monde* du 19 décembre), d'un port privé sur l'île de Cavallo (Corse-du-Sud) et il devra *« reconstituer le linéaire côtier »* dans un délai de six mois et démolir les installations existantes. En plus de l'amende, il devra verser 25 000 F de dommages et intérêts aux associations de défense de l'environnement qui s'étaient constituées partie civile et, conjointement avec deux entrepreneurs, 20 000 F au Groupement d'Ajaccio et de sa région pour la défense de l'environnement.

□ **Retard dans le redémarrage de Chinon.** Le redémarrage de la tranche B 2 (de 900 mégawatts) de la centrale nucléaire de Chinon, en arrêt depuis le 21 décembre pour une simple opération de rechargement, a été retardé en raison d'une fuite sur un circuit annexe relié au circuit primaire. Cet incident, classé au niveau 1 sur l'échelle de gravité, a été localisé sur une vanne et la fuite se situait à l'intérieur de l'enceinte de confinement. Elle *« n'a donc aucune répercussion sur l'environnement ou la sécurité du personnel »*, selon la direction du CPN. Le retard du redémarrage *« est estimé à quatre jours »*, à compter du mercredi 31 janvier.

□ **Réunion du comité central du PCF les 12 et 13 février.**–Le bureau politique du PCF, réuni mardi 30 janvier, a décidé la convocation du comité central pour les lundi 12 et mardi 13 février. Cette réunion du bureau politique était la première à laquelle participait M. Charles Fiterman depuis son grave accident de voiture du 9 septembre 1989. Le comité central ne s'était pas réuni depuis la mi-décembre 1989. Cette réunion survient à un moment où la direction du PCF, confrontée, sur le plan international, à l'effondrement des systèmes en place dans les pays de l'Est, dénonce, sur le plan intérieur, une *« campagne anticommuniste »*. Le rapport introductif sera présenté par Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du PCF, chargée des relations avec les milieux chrétiens.

## BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 février

### Petite hausse

Au lendemain de la progression de 0,67 % jeudi, le marché a enregistré une nouvelle hausse après la forte progression de Tokyo et l'annonce d'un déficit commercial français de 2,2 milliards de francs inférieur à celui du mois précédent *(lire page 27)*. L'indice CAC 40 s'appréciait de 0,36 % en fin de matinée. Les investissements restaient prudents dans l'attente de la publication de statistiques américaines sur l'emploi attendue dans l'après-midi. Les plus fortes progressions étaient emmenées par La Rochette (+ 7,8 %), Fichet Bauche (+ 5 %) et Jean Lefebvre (+ 4,4 %).

### M. Pierre Joxe invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 février de 18 h 30 à 19 h 30.

Le ministre, ancien député socialiste de Saône-et-Loire, qui s'est rallié à la motion de M. Fabius en vue du congrès du PS, répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

## L'ESSENTIEL



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 février 1990 a été tiré à 535 843 exemplaires.



